«Initiatives» : 11 pages d'offres d'emploi

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14972 – 7 F

MERCREDI 17 MARS 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Aider la Russie mais comment ?

APRÈS le chancelier Kohl et avant le sommet russo-américain de Vancouver, M. Mitterrand devait apporter, mardi à Moscou, le soutien de la France à M. Boris Eltsine. Comme ils l'ont fait naguère avec M. Gorbatchev, les dirigeants européens et américains multiplient depuis quelques semaines les appels en faveur du président russe.

Si tout le monde s'accorde sur la nécessité d'aider à la démocratisation de la Russie, les questions se posent en revanche sur le choix des moyens. Politiquement, d'abord, il n'est pas certain que cette mobilisation ait l'effet escompté. En insistant sur la fragilité du pouvoir du président russe, ne justifie-t-on pas les arguments de ceux qui, à Moscou, rendent responsable des malheurs actuels de la Russie la politique menée depuis le putsch manqué d'août 1991 ? A force de s'apitoyer sur ce pays, ne va-t-on pas irriter une opinion publique facilement nationaliste et verser de l'eau au moulin de la propagande des nostalgiques de l'ancien empire ?

ECONOMIQUEMENT, les responsables occidentaux n'ont toujours pas trouvé la manière adéquate d'aider la Russie à réussir sa transformation libérale. Compte tenu de la permanence des anciennes structures, beaucoup se demandent si une aide massive, et non contrôlée, ne servira pas davantage à conforter les anciens appareils qu'à aider à la promotion d'une nouvelle culture économique.

Quand on voit la Banque centrale de Russie continuer à distribuer allègrement des crédits aux entreprises sans exiger de ces dernières une gestion un tant soit peu rigoureuse, est-il raisonnable de penser qu'une injection massive de capitaux dans l'économie russe aura l'effet escompté ? Sans parler du détournement possible d'une partie de cette aide par les différentes «mafias» qui tiennent le haut du pavé à Moscou et des sommes considérables qui, chaque jour, quittent la Russie pour être placées dans les banques occidentales. Bref, ne risque-t-on pas d'assister à une répétition des erreurs commises jadis dans la politique d'aide occidentale au tiers-monde, qui a davantage fait prospérer les satrapes locaux – et certains consultants internationaux – que les populations locales ?

LA tragique absurdité du régime communiste a certes contribué à faire de la Russie un pays qui rappelle, dans bien des domaines, certaines régions en voie de développement. Mais à oublier que ce pays reste potentiellement «le plus riche du monde», du fait notamment des extraordinaires ressources de son sous-sol, à insister sur ses handicaps plutôt que sur ses potentialités, les responsables occidentaux, manquant curieusement de pédagogie, risquent aussi de renforcer le fatalisme d'une opinion publique de plus en plus déboussolée.

«Les ouvriers américains n'ont pas à payer pour nos erreurs», a déclaré M. Rouslan Khasboulatov, à l'issue du récent Congrès. Selon le président du Parlement, la Russie ne recevra pas d'aide occidentale. Elle n'en a d'ailleurs pas besoin et ferait mieux de s'associer aux pays occidentaux pour aider les pays d'Afrique. Démagogie mise à part, M. Khasboulatov a eu au moins le mérite de mettre la Russie en face de ses propres responsabilités.

Lire nos informations page 4

M 0147 - 0317 0 - 7,00 F

Reçu le 18 mars à Washington par le président des Etats-Unis

M. Delors va demander à M. Clinton une clarification de sa politique commerciale

Alors que les tensions commerciales s'accroissent entre l'Europe et les Etats-Unis, M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, en tournée en Amérique latine, a annoncé, lundi 15 mars, qu'il rencontrerait, jeudi 18 à Washington, M. Bill Clinton. M. Jacques Delors souhaite obtenir des éclaircissements sur la politique que le nouveau président américain entend mener vis-à-vis de la Communauté. Malgré quelques gestes, comme l'autorisation donnée à British Airways de prendre une participation dans USAir, l'Europe s'inquiète de la multiplication des contentieux transatlantiques (sur l'acier, l'agriculture, les marchés publics et les subventions à l'aéronautique).

Ni libre-échangiste ni protectionniste

NEW-YORK

de notre correspondant

«Le président Clinton est-il réellement un adepte du libre-échange ?», se demandait récemment le *New York Times* au lendemain du discours prononcé à la fin du mois de février à l'université américaine de Washington et dans lequel M. Clinton avait présenté, pour la première fois depuis son entrée à la Maison Blanche, les grandes lignes de la politique commerciale qu'il entendait faire appliquer par son administration.

Depuis, privés de véritable réponse à la question, les partenaires commerciaux des Etats-Unis et les milieux d'affaires internationaux continuent à se demander si derrière l'agressivité commerciale qui a caractérisé les premières décisions de la nouvelle équipe mise en place à Washington, à propos des importations d'acier et d'équipements de télécommunications, ou au sujet de la passation des marchés publics, se profile le danger d'un retour aux vieux démons du protectionnisme chers aux démocrates ou simplement une série de signaux préventifs adressés à l'Europe et au Japon en attendant que le président se forge une véritable doctrine.

SERGE MARTI

Lire la suite page 20
et nos informations page 26

Un entretien avec Mgr Decourtray

«Les hommes politiques valent beaucoup mieux que leur image électorale»

Archevêque de Lyon, ancien président de la Conférence épiscopale française, Mgr Albert Decourtray estime, dans l'entretien qu'il nous a accordé, que «les hommes politiques valent beaucoup mieux que leur image électorale».

«Le silence de l'épiscopat dans cette campagne électorale est-il le signe d'une désaffection, de sa part aussi, pour la vie politique ?

– Il est vrai que les médias nous renvoient une image déformée des candidats, et ce qui nous est montré des électeurs ne vaut guère mieux. Personnellement, je suis tenté de ne plus m'intéresser aux campagnes électorales, mais rassurez-vous, je résiste à cette tentation. Les hommes politiques valent beaucoup mieux que leur image électorale. Et ce peuple est beaucoup plus libre et lucide qu'il n'en a l'air.

– Attaché à la moralisation de la vie publique, que pensez-vous de la récente montée des «affaires» et de la distance créée entre l'opinion et la classe politique ?

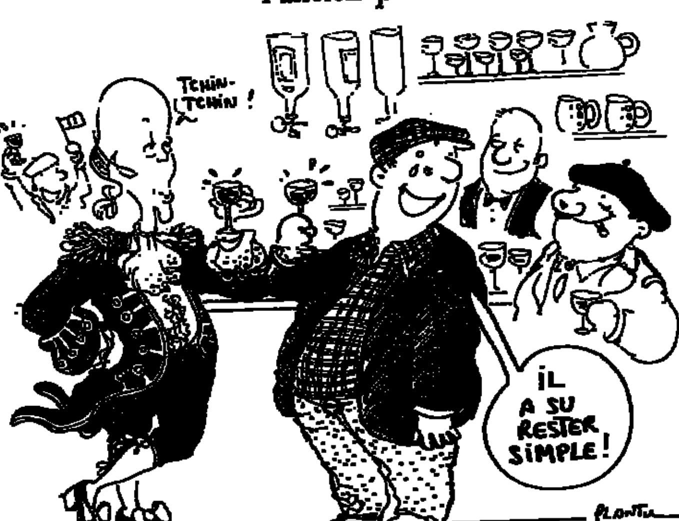
– Je comprends que le pays soit scandalisé par ce qui s'est passé, et qui est grave. Nous avons le droit d'être d'autant plus exigeants pour les hommes politiques que nous leur faisons davantage confiance.

Propos recueillis par HENRI TINCQ

Lire la suite page 9

Giscard par les monts d'Auvergne

De champ de foire en terrain de football l'ancien président cultive ses racines



MESSEIX (Puy-de-Dôme)

de notre envoyée spéciale

On attendait Giscard mais Giscard n'arrivait pas. Dire que la foire de Messeix en était affectée serait exagéré – l'apiculteur alignait sereinement ses pots de miel, la charcutière débitait ses jambons, les crêpes de sarrasin connaissaient un triomphe, plus que le tract écolo d'un candidat souriant et bien plus que *l'Humanité-Dimanche* brandie par quelques militants – mais enfin, l'heure, c'est l'heure et certains promeneurs s'impatientaient en se demandant qui, de *la Montagne* ou de Giscard, avait, pour une fois, manqué de rigueur.

ANNICK COJEAN

Lire la suite page 7

La nouvelle bataille du câble

Le développement continu de la télévision par câble suscite une concurrence de plus en plus vive entre les chaînes francophones. Au 31 janvier on dénombrait en France, selon l'Association des villes câblées, 1 056 233 abonnés au câble sur 4 686 390 logements commercialisables (745 895 abonnés individuels et 310 338 abonnés collectifs) et les programmes du câble représentent le tiers de la consommation audiovisuelle de ces abonnés. Pour les principaux acteurs du champ audiovisuel, il s'agit donc de prendre position pour l'avenir.

Lire page 21 l'article de MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Demain un supplément exceptionnel «le Monde-Salon du livre» *«Pour comprendre l'Histoire»*

Dans son prochain numéro, à l'occasion du Salon du livre de Paris, *le Monde* publiera un supplément exceptionnel de quatorze pages. Intitulé «Pour comprendre l'Histoire», il est réalisé avec des historiens, dont Roger Chartier, Pierre Chuvin, Jean-Pierre Rioux, Michel Sot, avec des universitaires et des journalistes de l'équipe du «Monde des livres».

Ce dossier évoquera les nouveaux enjeux de l'Histoire, ses nouveaux objets, ses nouvelles méthodes, les débats qu'elle suscite à l'étranger, ses relations avec la science, l'art et la littérature, ses éditeurs et leurs projets, son enseignement, ses écrivains et leur public.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 48 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Alternance

Requiem pour notre industrie

par Albin Chalandon

TANDIS que *nos dirigeants* vantent la santé de notre économie et célèbrent le bonheur d'être européen, la crise s'amplifie et, avec elle, l'angoisse d'avoir perdu son emploi ou d'être menacé de le perdre. D'un côté la France des experts : tous les indices sont au vert ; un seul fait exception, le chômage, mais, banalisé, il ne compte plus. De l'autre, celle des victimes, *jusqu'à maintenant* résignées tant on les a convaincues qu'il s'agissait d'une fatalité : trois millions de Français sans emploi auxquels il faut ajouter le million et demi camouflé dans les parkings sociaux. Ils seront *bientôt six millions, prévoirait le* ministère des finances.

La grande dépression de l'entre-deux guerres connaissait déjà le même paradoxe qui conduisait Keynes à proposer ses recettes dont le monde entier allait s'inspirer pour sortir de la crise. A l'action sur la demande qu'il préconisait, d'autres économistes ont substitué *celle sur l'offre*, basée sur l'idée qu'il vaut mieux aider directement les entreprises à devenir plus compétitives plutôt que de développer la consommation. Aujourd'hui, les « monétaristes » ont pris le relais, dont les conceptions inspirent, *depuis dix ans, la plupart* des gouvernements de l'Occident. Ils les ont convaincus que l'on maîtrise l'économie par l'action sur la monnaie. Notamment en le raréfiant, le pouvoir indépendant qui le gère peut neutraliser le laxisme des gouvernements dans leur politique budgétaire. Ainsi, l'augmentation du chômage est alors le meilleur signe de son efficacité !

Une différence essentielle subsiste toutefois entre les années 1930 et 1993 : la marge de manœuvre est aujourd'hui quasi nulle. A l'intérieur, les gouvernements ont laissé s'accumuler les problèmes sans les résoudre ; à l'extérieur, ils ont aliéné notre liberté d'action au profit d'un système européen qui repose sur une contradiction insurmontable : la volonté de garantir une protection sociale hautement coûteuse, tout en *instaurant une liberté des échanges* entre des pays dont les coûts sociaux divergent de 1 à 40. Le principe des vases communicants a déjà commencé à fonctionner : les pays dont le socle social est le plus lourd pour les entreprises perdent *peu à peu leurs emplois au profit* de ceux qui continuent à protéger leurs frontières, ou qui n'ont guère d'obligations dans le domaine social. La France, pour avoir ignoré cette loi physique, en a déjà subi plus que les autres les effets.

Un choix profondément inhumain

Depuis vingt ans, notre tissu industriel part en lambeaux. La plupart de nos villes et villages ont perdu ateliers ou échoppes qui y maintenaient l'emploi. Là où l'industrie subsiste, les entreprises prospèrent ou simplement survivent en transférant de plus en plus leur production à l'étranger. Le mouvement ne fait que commencer. La France est menacée d'une désertification industrielle.

Certes, les entreprises ont leur part de responsabilité dans cet affaiblissement et la perte d'emploi qui en est résultée. Mais celle de *nos gouvernements – hormis celui* issu de la cohabitation – est, depuis vingt ans, écrasante. A l'opposé de l'Allemagne, ils ont abandonné les industries traditionnelles à forte main-d'œuvre et laissé la grande distribution – l'un de nos *principaux fleurons* – devenir une formidable machine à importer et à écraser les fabricants français. Mais surtout, ils ont failli au devoir essentiel de tout gouvernement dans une économie de marché : donner aux entreprises les moyens de se battre à armes égales avec leurs concurrents et instaurer des freins ou des amortisseurs rendant supportables pour la population *les mutations trop brutales.*

Pendant toute cette période, où la concurrence s'est mondialisée et la technologie bouleversée, ils n'ont eu cesse d'accroître les charges des entreprises et d'accumuler des réglementations, concernant le travail et les *rémunérations*, qui n'étaient pas tolérables dans un marché protégé, une économie non mutante et en expansion. Lorsqu'ils ont engagé des efforts, ils ont toujours été insuffisants et décalés par rapport à l'accélération de la *pression extérieure. En faisant perdre* leur emploi à de nombreux Français pour maintenir ou accroître les avantages de ceux qui pouvaient préserver les leurs, l'ère Mitterrand a fait un choix d'essence inégalitaire et profondément inhumain que l'Histoire jugera sévèrement.

Victimes de ce conservatisme qui défie en permanence la logique économique, nos gouvernements nous ont d'autant plus enfoncés dans le drame social qu'ils nous *ont remis pieds et poings liés entre* les mains d'une Communauté européenne dont la politique, par nature, exclut l'action qu'ils mènent à l'intérieur. La Communauté ne connaît qu'une seule loi, celle de la concurrence. A l'intérieur, sa devise est : tout pour le consommateur, rien pour le producteur.

Mais que restera-t-il du consommateur européen si l'industrie, qui lui fournit les moyens de satisfaire sa fringale de produits étangers, peu à peu disparaît ? A l'extérieur, elle ouvre inconditionnellement ses frontières à des pays qui maintiennent unilatéralement leur protection, comme les Etats-Unis ou le Japon, ou dont les coûts sociaux sont vingt à trente fois inférieurs aux nôtres.

« Jusqu'à ne plus être qu'une coquille vide »

Alors que nous lui avons abandonné *nos pouvoirs*, la Communauté se propose d'abandonner au GATT, organisation dépassée, œuvrant pour les intérêts américains, et datant d'une époque où les échanges entre les pays industrialisés ou le tiers-monde étaient *complémentaires et non concurrentiels.* Ainsi, au *fair trade* visant à une libération équilibrée des échanges en fonction des niveaux sociaux de chaque pays, elle substitue insensiblement le *free trade* qui ouvre inconditionnellement et unilatéralement les frontières européennes.

Cette politique, que nous acceptons, malgré nos gesticulations aussi sporadiques que velléitaires, n'est pas compatible avec nos structures fiscales et surtout sociales, qui font de nos entreprises les plus pénalisées du monde. La conséquence est pour nous inéluctable, même si on nous la cache ! Nous sommes engagés dans une spirale vertigineuse : en voulant maintenir nos *« acquis sociaux »*, dont la rigidité de certains aspects défie les lois de la vie, nous détruisons des emplois, mais cette destruction, à son tour, attaque notre socle social et en ronge la substance.

Certes, nos gouvernements continueront d'en proclamer la sauvegarde, mais il est condamné à s'effriter peu à peu jusqu'à ne plus être qu'une *coquille vide. Si nous* voulons maintenir l'emploi, nous devrons travailler comme nos concurrents qui, de plus en plus, nous égalent, quand ils ne nous sont pas supérieurs, et, pour cela, nous rapprocher de leurs *conditions de travail.* A défaut, nous produirons de moins en moins sur notre sol.

Aurions-nous encore la chance d'échapper à cet enchaînement avec les moyens qui restent encore à notre disposition en tant que nation ? Notre foi européenne nous dissuade de les saisir. Pour nos partenaires, la CEE est une institution qui doit servir leurs intérêts. *« Je suis très européen,* confiait récemment à quelques journalistes l'un des plus médiatiques patrons *de l'industrie italienne, car, débarrassé, grâce à la CEE, du fardeau de notre Sud, notre riche Nord, libéré, doit pouvoir acheter la France ! »* Ainsi parlerait un Anglais ou un Allemand. Pour nous Français, la Communauté est tout autre chose : elle a valeur d'une religion, quasiment révélée, qui nous instille le goût du sacrifice et pour laquelle nous sommes *prêts à aller contre nos intérêts les* plus essentiels.

Nous pouvons mesurer cette singularité dans les positions prises par nos principaux responsables politiques. La relance de notre économie ne peut être tentée que par un *allègement* important des charges de nos entreprises, permettant d'augmenter les salaires et, à travers eux, la consommation et l'épargne. *L'investissement* y trouverait son compte, une reprise saine pourrait s'amorcer. Mais, *compte* tenu de l'ampleur du déficit budgétaire, comment opérer cet important transfert au budget de l'Etat, sinon par l'impôt, et par quel impôt en dehors de la TVA ? Malheureusement, l'Europe nous impose une baisse et non une hausse de la TVA. Il n'y aura ni allègement des charges de nos entreprises ni coup de pouce suffisant donné à l'activité économique.

Notre politique monétaire révèle encore mieux cet intégrisme. Nos dirigeants affirment, à juste titre, *les avantages qu'il y a à maintenir* la parité du franc avec le mark, mais, afin de servir ce qu'ils croient être l'intérêt européen, ils refusent d'en retenir les inconvénients et de voir de quel côté va la balance. La réponse est pourtant *claire : maintenir des taux* d'intérêt réels de 9 à 10 % (1) qui, rappelons-le, sont deux foix supérieurs à ceux de l'Allemagne (4,5 %), a certainement des effets plus destructeurs pour notre industrie et l'emploi que la mise en berne du SME.

Aucune économie au monde ne pourrait le supporter durablement sans être victime d'une dépression *et d'un nouvel accroissement* du chômage. La seule alternative pour nous aujourd'hui est encore une union monétaire franco-allemande immédiate, ou un flottement du franc. L'une comme l'autre ferait gagner au moins l'écart entre les *taux français et les taux* allemands, et sans doute davantage. La première, en diluant le poids de la réunification allemande dans un nouvel ensemble où l'inflation serait plus faible, la deuxième, en nous rendant la liberté.

Dans ce dernier cas, la baisse du franc, par un phénomène mécanique, accompagnerait celle des taux. *Serait-elle inéluctable ? Non, si les* deux pays s'engageaient solennellement à fusionner à la parité actuelle (économiquement justifiée) et dans un délai rapproché (un ou deux ans) leurs monnaies. L'écart entre elles se fixerait alors par un *calcul d'actuaires et non par le jeu* de la spéculation. Malheureusement, les Allemands s'y opposent.

Il *faut être aveugle pour le nier :* pratiquer la déflation monétaire (2) et les taux réels les plus élevés du monde, maintenir des structures sociales incompatibles avec l'ultralibéralisme européen – toutes orientations prises par notre excès *de zèle européen, – signifie* la condamnation de notre industrie à se réduire comme une peau de chagrin. Comment reprocher aux chefs d'entreprise de licencier du personnel lorsque la déflation provoque la diminution de leurs ventes, les *dévaluations de certaines monnaies* communautaires, la perte de leurs marchés, et les taux d'intérêt excessifs l'arrêt des investissements ?

Seul un changement qui rompe avec le conformisme et la passivité de notre action peut arrêter un nouveau raz de marée du chômage.

(1) Différence entre le taux d'intérêt *nominal et le taux d'inflation.*

(2) La masse monétaire en circulation ne cesse de se contracter depuis deux ans.

► **Albin Chalandon est ancien ministre et chef d'entreprise.**

Recherche, emploi et société

par Alain Pompidou

L'OPPOSITION saura-t-elle aborder la question de la recherche scientifique avec résolution et imagination ? Peut-*elle trouver*, dans les principes qui l'animent, les sources d'un dynamisme nouveau et mener une politique volontariste, prévue à la fois pour *le* moyen et *le* long terme ? Elle doit d'abord convaincre tous les acteurs socio-professionnels de la recherche mais également l'opinion publique de la justesse de ses choix ; elle fait de la recherche scientifique et technique un enjeu majeur pour *notre avenir socio*-économique et culturel : comment traduire ce parti dans les faits ?

Nous sommes toujours en quête de la nouvelle alliance annoncée à son de trompes vers 1981. Rappelons-nous le discours de la majorité, il y a quelque douze ans : *« (...) Restaurer l'alliance de la science et de la démocratie, intégrer la science à la culture de notre temps, créer dans la communauté scientifique et dans l'ensemble du pays les conditions favorables à l'émergence des idées nouvelles et de l'innovation, au développement, à la diffusion des idées nouvelles et de l'innovation, au développement, à la diffusion des connaissances... »* (1) ? Aujourd'hui, le mal-être des Français est nourri d'un sentiment d'exclusion à *l'endroit de leur* propre avenir ; leur a-t-on seulement donné l'impression que le monde de la recherche était vraiment leur affaire ? On a tenté de les rassurer mais, jamais, la crainte du monstre technologique n'a été aussi vivace. Même si la mise en place de garde-fous rassure, par exemple, contre de possibles excès de la biologie, nos concitoyens continuent de regarder la recherche scientifique et technique avec un espoir mêlé de soupçons voire de réticences.

Bien plus, le contexte économique ne peut que susciter ou renforcer cette réaction de rejet. N'y *a-t-il pas, pour nos contemporains,* un enchaînement pervers : progrès scientifique – progrès technique – automatisation – perte d'emplois. Ce sera l'enjeu politique majeur des années à venir que d'orienter progrès technique et activité économique *vers une vision* nouvelle, plus équilibrée, de la société et de son cadre de vie. Il faut instituer, dans le contexte libéral où nous sommes, une véritable éthique des marchés et de l'activité économique tournée, dans l'immédiat, vers *une indispensable politique* de l'emploi. C'est déjà une des ambitions du marché européen, et certainement l'une des raisons les plus fortes de le développer. C'est dans cette perspective de prise en compte des réalités que la *recherche et le développement doivent* être conçus.

Le succès de la nouvelle politi*que de recherche sera* en partie un problème de moyens. Mais il faut d'abord cesser de présenter des budgets civils en trompe l'œil : la croissance annoncée pour *1993* est de 5,5 %, la réalité n'est que de 2 %. S'il est souhaitable d'atteindre 3 % du PIB pour les dépenses nationales de recherche et de développement afin de rejoindre nos principaux concurrents : les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne, l'héritage d'une situation économique difficile doit faire raisonner pour l'avenir immédiat à budget constant avant qu'une progression sensible puisse reprendre : il est donc impératif de tirer le meilleur *parti* des ressource engagées.

Mais la nécessaire réforme n'implique pas une remise en cause urgente de l'organisation générale des grands établissements de recherche publique et des statuts de ceux qui y sont engagés. Il faut d'abord, et très vite, mieux définir les objectifs et, parallèlement, instituer une meilleure coordination des divers instituts : saura-t-on, par exemple, *introduire plus de cohé*sion entre les activités de l'INSERM et celles du département des sciences de la vie du CNRS, ou encore entre les travaux de ce département et ceux que mène l'INRA (2) ?

Le dirigisme est mortel pour la recherche fondamentale : la recherche publique doit pourtant se préoccuper de thématiques porteuses, indispensables pour *mieux* répondre aux besoins de la société ; le Fonds de la recherche et de la technologie (FRT), non préalablement affecté et donc réellement disponible, reste à un niveau trop bas pour résoudre un problème que *l'on ne saurait régler* sans une coordination systématique de tous les efforts de recherche : rappelons que le ministre de la recherche n'exerce sa responsabilité *directe* que sur 30 % environ des budgets publics, le reste des crédits apparaissant au budget de l'éducation nationale ou à ceux des télécommunications, de l'industrie, de la défense, de la santé...

Une situation paradoxale et désastreuse

C'est avant tout, faut-il le rappeler, de la motivation et de la qualité des hommes et des femmes que dépend le succès d'une politique de la recherche. La fonctionnarisation des personnels de la recherche publique, malgré un statut dérogatoire, n'a pas été – qui s'en étonnera ? – un remède miraculeux. *Une responsabilisation* des chercheurs, sans revenir sur leur statut actuel, repose en fait sur une plus grande liberté de gestion des laboratoires. Leur financement pourrait faire appel en partie à des contrats sur projets, passés à leur initiative avec des organismes publics et, le cas échéant, avec des entreprises. Cette gestion par contrat est compatible avec des *infrastructures* de recherche aux formes variées et doit permettre une meilleure émergence de jeunes équipes de qualité.

La gestion des carrières des personnels de recherche leur interdit à peu près toute mobilité d'une discipline ou d'une institution à une autre : une frontière se dresse presque infranchissable ou comme un *passage sans retour entre recherche* et enseignement, recherche et industrie. Deux freins évidents expliquent cet immobilisme imposé ; le mode d'évaluation de l'activité des chercheurs, qui subordonne leurs promotions à des concours aux vertus « uniformisantes », et, bien sûr, l'absence de coordination signalée plus haut.

Une attention particulière doit s'attacher à la formation et au recrutement des jeunes chercheurs. Ils sont à l'évidence la force vive des laboratoires : nul n'a le droit de mettre en *péril par des structures* incertaines l'avenir de leurs recherches. Ils sont actuellement recrutés, souvent trop tôt, immédiatement après la soutenance de leur thèse de doctorat. Une compétition brève mais féroce contraste curieusement avec la longue vie d'activité sédentaire qui leur est assurée en cas de succès. Instaurer en complément d'aides pré-doctorales renforcées un vrai *système* d'allocations post-doctorales est une des mesures les plus urgentes qu'appelle la recherche publique : elle permettra aux jeunes chercheurs d'acquérir une expérience internationale à travers des *échanges entre laboratoires*, européens en particulier, et leur assurera un recrutement effectué dans les meilleures conditions.

La France vit une situation paradoxale et désastreuse : l'essentiel de la recherche de qualité s'effectue, au moins pour certaines disciplines, hors du système universitaire. Les causes en sont bien connues. L'autonomie des universités n'a été qu'une autogestion relative, associée à une évaluation encore très théorique. Une politique de *contractualisation* avec évaluation des laboratoires universitaires sur le plan national a été récemment lancée. Elle aurait été très heureuse si un vrai dialogue et une parfaite transparence du système l'avaient accompagnée. *Recherche et Université ne peuvent* vivre sans une coordination des politiques de développement des laboratoires, des financements et, surtout, des carrières.

L'insuffisance de la recherche financée par les entreprises est en France un grand thème classique. Il convient d'ajouter à cette constatation le fait que la recherche *publique est, pour sa plus* grande part, non finalisée et que par ailleurs un saupoudrage – sans guère d'évaluation – *des* aides à l'innovation est mené dans une conjoncture défavorable aux investissements : on comprend alors que notre pays n'ait pu encore réunir les conditions d'une meilleure compétitivité pour les produits à haute technologie. Les difficultés de trouver auprès des banques des financements à risque, l'incapacité des organismes publics à organiser efficacement l'utilisation de leurs découvertes, sont des insuffisances désormais reconnues.

Sans se substituer à la stratégie des entreprises, une politique de recherche industrielle, enfin déterminée, doit là aussi être engagée. *Une incitation fiscale réelle doit* être mise en place sous forme d'un véritable *« crédit d'impôt »* lié à une activité de recherche effective. La coordination des aides peut être améliorée et l'organisation systématique d'une interface entre *recherche publique et entreprises* peut être envisagée. La mise en place d'une évaluation effective et objective des organismes eux-mêmes devrait prendre largement en compte cet aspect de leur activité. Cette organisation devra mettre *au point une politique de prise* de brevets, respectant les intérêts de chacun ; conscients des enjeux, les esprits y sont maintenant préparés. Cette politique doit privilégier les PME et les PMI avec la mise en place de réseaux d'information sur les acquisitions de la recherche publique qui leur soient disponibles en permanence.

Il n'est pas en recherche comme ailleurs de recettes miracles et l'insuffisance de toutes celles qu'on nous a proposées ces années dernières est là *pour le rappeler.* La France a la chance de posséder souvent de bonnes structures, mais ankylose et égocentrismes entretenus les ont isolées de la société qu'elles ont pour mission de servir. Privées de ce ressort social, leur capacité d'innover s'est-elle amoindrie ? Prenons en tout cas le pari qu'une recherche mieux à l'écoute des besoins du pays permettrait de *reconnaître rapidement* les hommes qui la mènent. Elle retrouverait, ainsi, grâce à une meilleure motivation, les fondements d'un vrai succès : une confiance mutuelle et l'incessante mobilité qui est la vie même de la science.

(1) Discours de M. Jean-Pierre Chevènement aux Assises de la recherche tenues en 1981.

(2) INRA : *Institut national de la recherche agronomique.* INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

► **Alain Pompidou est professeur à l'université René-Descartes et député européen.**



ÉTRANGER

TURQUIE : selon un dirigeant kurde irakien

Le PKK serait prêt à abandonner la lutte armée

Après huit ans de guérilla contre les forces de sécurité turques, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) serait prêt à déposer les armes et à renoncer à sa lutte pour un Kurdistan indépendant, a annoncé Jalal Talabani, le dirigeant kurde irakien de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK). Dans une lettre adressée aux autorités turques, M. Talabani a exposé en détail la nouvelle position du secrétaire général du PKK, Abdullah Ocalan, qu'il a rencontré récemment à Damas.

ISTANBUL

de notre correspondante

Selon la missive envoyée par M. Talabani à Ankara, le PKK dénonce le terrorisme sous toutes ses formes, accepte de renoncer à la lutte armée et reconnaît le caractère unitaire de l'Etat turc. Les autorités turques ayant toujours rejeté tout contact direct avec le PKK, M. Ocalan, qui s'engage à *« préserver l'unité de la République de Turquie et renforcer la fraternité historique entre les peuples kurde et turc »*, suggère qu'un dialogue soit établi avec les députés kurdes élus à l'Assemblée nationale turque pour tenter de trouver une solution politique.

La nouvelle a été reçue avec stupéfaction en Turquie, où Kurdes et forces de sécurité se préparent aux affrontements qui secouent traditionnellement le Sud-Est anatolien à majorité kurde lors du Nevroz, le Nouvel An kurde, célébré le 21 mars. Les quotidiens turcs ont consacré leurs premières pages et leurs commentaires à cet événement qui pourrait marquer un tournant majeur dans ce conflit meurtrier qui déchire le pays et a causé près de 6 000 victimes depuis 1984, dont 2 933 durant la seule année 1992, selon les chiffres publiés par la Fondation turque des droits de l'homme.

Le représentant de l'UPK à Ankara, M. Serchil Kazzaz, a admis cependant que M. Talabani n'avait pas agi à la requête d'Abdullah Ocalan, mais *« avait fait son devoir de Kurde »* en transmettant la nouvelle au gouvernement turc. *« Nous ne pouvons pas garantir que M. Ocalan va mettre en pratique ce qu'il a dit »*, a-t-il déclaré. Abdullah Ocalan, ou Apo, rendra publique sa position officielle lors d'une conférence de presse exceptionnelle qui aura lieu, au Liban, mercredi. En attendant, ses représentants ont tempéré l'annonce optimiste de M. Talabani.

« Personne ne peut s'attendre que nous déposions les armes unilatéralement », a déclaré « Kani », porte-parole de M. Ocalan, dans un communiqué publié par l'agence de presse Kurd-Ha condamnant les *« déformations systématiques »* de la presse turque. *« En ce mois de ramadan, et à l'approche du Nevroz, nous voulons réitérer notre appel pour des négociations politiques*, a-t-il ajouté. *S'il y a une volonté de faire cesser le bain de sang et la guerre, cet engagement doit maintenant venir de la République de Turquie. »* Selon « Kani », une preuve de bonne volonté de la part des autorités turques pourrait marquer *« le début d'une ère nouvelle »*, mais, a-t-il ajouté, le PKK a récemment terminé les préparatifs militaires les plus importants de son histoire et la guerre pourrait prendre une ampleur sans précédent, compte tenu de la politique de l'Etat turc.

Une série de revers

Depuis Nevroz 1992, lorsque quatre-vingt-douze personnes avaient trouvé la mort dans les affrontements, après que les forces de sécurité avaient ouvert le feu sur des manifestants, le PKK a subi une série de revers. *« La guerre jusqu'au bout »* annoncée l'été dernier par le chef d'état-major turc, le général Dogan Güres, avait pris la forme d'une offensive parallèle des peshmergas kurdes irakiens et de l'armée turque, en octobre, qui avait infligé de lourdes pertes humaines au PKK et forcé ses combattants à quitter leurs bases irakiennes proches de la frontière turque pour se replier sur une zone isolée proche de l'Iran.

Durant l'hiver, alors que le Sud-Est anatolien était paralysé par la neige, les forces de sécurité ont procédé à des opérations de ratissage qui se sont soldées par de nombreuses arrestations et la mort de combattants kurdes. Au début du mois de mars, l'aviation turque a attaqué des militants du PKK qui campaient sur les flancs du mont Ararat après s'être infiltrés depuis l'Iran. Le fait que les forces de sécurité turques resserrent leur étau et que des informations communiquées par les Syriens aient permis à la police turque, le 6 mars, de tuer cinq militants et d'arrêter une trentaine de membres du mouvement d'extrême gauche Dev-Sol qui, tout comme le PKK, est un protégé de Damas, a peut-être provoqué le revirement de M. Ocalan. Les déclarations des représentants du PKK semblent indiquer une volonté de négocier. Même affaibli militairement, le parti demeure une force politique importante.

La balle est désormais dans le camp du gouvernement turc. Saura-t-il l'attraper ? Les premières réactions des autorités ont été mitigées. *« Il y a des nouvelles, mais pas d'actions. Je dis : arrêtez le bain de sang. Personne ne vous prendra au sérieux avant que vous ayez cessé le bain de sang »*, a déclaré le premier ministre, M. Suleyman Demirel, au quotidien *Milliyet*. De son côté, le vice-premier ministre, M. Erdal Inönü, a indiqué qu'*« il n'a était pas question de négocier avec des terroristes »*, un point de vue probablement partagé par de nombreux politiciens et militaires, encouragés par les récents succès de l'armée et convaincus qu'il est possible de soumettre les Kurdes par la force.

« Peut-être l'Etat est-il sur le point de venir à bout du PKK, commentait dimanche Ertugrul Ozkök, le rédacteur en chef du quotidien *Hürriyet*, dans un éditorial. *Mais cela ne signifie pas que le problème kurde sera terminé. Le génie est sorti de la bouteille, il n'est pas possible de l'y* [faire rentrer]. *»*

NICOLE POPE

ITALIE

La nouvelle direction socialiste veut rompre avec le « craxisme »

Le nouveau secrétaire du PSI, M. Giorgio Benvenuto, s'est efforcé de remobiliser un parti éprouvé par de multiples « affaires » et victime d'une forte érosion électorale. Il a annoncé la fin de l'alliance privilégiée avec la Démocratie chrétienne.

QUANT AU CHANGEMENT D'IMAGE...

INUTILE D'INSISTER, MONSIEUR CRAXI !...

NÉO PSI

PANCHO

ROME

de notre correspondante

« Nous allons devoir nous défaire de la quasi-totalité de notre patrimoine, à commencer par ces locaux, dans lesquels, probablement nous ne mettrons plus les pieds. » Lundi 15 mars, devant l'Assemblée socialiste – une instance appelée elle aussi à disparaître – le nouveau secrétaire du PSI, M. Giorgio Benvenuto, fait ses comptes au Belsito, ancien cinéma de quartier, transformé il y a trois ans seulement en forum du craxisme. Et les comptes ne sont pas bons : des voix autorisées parlent de plus de 150 milliards de lires de déficit pour le parti, auquel s'ajoute aussi un beau déficit électoral en perspective, car selon les estimations le PSI oscille à l'heure actuelle entre 6 % et 8 %. Rien d'étonnant si, dans une salle assez clairsemée, l'atmosphère n'était pas à la franche gaieté : outre les grands absents en délicatesse avec la justice, l'ex-secrétaire Bettino Craxi et son ex-dauphin, Claudio Martelli, qui a quitté le parti en lâchant son fauteuil de garde des sceaux il y a un mois, même les œillets, emblème du parti, étaient en voie de disparition, le PSI, dans sa volonté de renouveau, envisageant à terme un autre symbole. Comme le dira un commentateur, l'heure était plutôt aux chrysanthèmes : enterrer coûte que coûte dix-sept ans de craxisme. Le coup d'envoi a été donné par le président du Conseil, le socialiste Giuliano Amato, qui déclarait le matin même à Londres : *« Je ne vois plus d'avenir politique pour M. Craxi. »* M. Benvenuto n'avait plus ensuite qu'à développer à la tribune, approuvé à l'unanimité, les grandes lignes de l'après-Craxi.

La main tendue au PDS

Quelles sont-elles ? Pour l'essentiel, un revirement spectaculaire – et pragmatique – qui touche autant la « forme » que le fond. Le néo-PSI se battra en faveur des référendums promis par Mario Segni pour le renouveau de la loi électorale, et même au coude à coude avec le PDS (ex-PCI) pour imposer le système majoritaire à deux tours à la française. Finie dans un proche avenir, l'alliance privilégiée avec la Démocratie chrétienne, le mot d'ordre est à l'ouverture et à la main tendue au PDS, au Parti républicain, aux radicaux, aux Verts. Ultime concession aux rescapés du craxisme : la direction du parti passe de 80 membres à 110, ce qui permettra une certaine transition entre vieille et nouvelle équipe pour arriver au congrès prévu pour la fin de l'année. Pour le reste, M. Giorgio Benvenuto a réussi à imposer à la vieille garde son candidat à la présidence du parti, M. Giunio Giugni, un universitaire de soixante-six ans, spécialiste du droit du travail qui fut blessé dans un attentat des Brigades rouges en 1983.

Le spectre de l'opération « Mains propres » a cependant pesé sur cette assemblée qui se voulait celle de l'unité retrouvée des socialistes. *Un parti comme le PSI, qui jusqu'ici totalise sans doute le plus grand nombre de citations en justice, ne pouvait pas ne pas faire* quelques sacrifices sur l'autel exigeant de la purification éthique. Mais toute ascèse politique, même dictée par la chute de l'électorat, a ses limites. Et il s'ensuivit jusque très tard dans la soirée une bataille rangée entre ceux qui prétendaient écarter de toute instance dirigeante les membres du parti objet d'une simple *« ouverture d'enquête judiciaire »* et les tenants, plus compréhensifs, d'une ligne plus douce, ne sanctionnant que ceux qui iraient véritablement en procès. Ces derniers devaient d'ailleurs l'emporter.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

DANEMARK

Le premier ministre a lancé la seconde campagne pour le traité de Maastricht

Le Parti social-démocrate danois au pouvoir a lancé, lundi 15 mars, la campagne pour le nouveau référendum sur le traité de Maastricht, qui est prévu le 18 mai. *« Mettons l'Europe au travail... Nous n'allons pas rester seuls »*, proclame le parti du premier ministre, M. Poul Nyrup Rasmussen. En présentant officiellement cette campagne, M. Rasmussen, qui préside le Parti social-démocrate, a expliqué *« qu'il mettrait tout son prestige personnel en jeu pour convaincre les électeurs sociaux-démocrates de voter « oui » aux dérogations obtenues »* lors du dernier conseil européen d'Edimbourg.

A deux mois du référendum, les instituts de sondage donnent des résultats sensiblement différents les uns des autres, évoluant de 61 % de « oui » pour Observa à 48 % pour Gallup, en passant par 54 % pour Vilstrup et 53 % pour Greens.

« Je pense que le débat actuel a été mené jusqu'à présent par les adversaires de Maastricht, que ce soit au sein des socialistes populaires ou dans les autres organisations anti-Union européenne, ce qui explique la progression des électeurs qui sont dans le doute » explique M. Soeren Bjulf, spécialiste des sondages européens pour Gallup. – *(AFP.)*

Après une rencontre avec le commandant des forces serbes de Bosnie

Le général Morillon a obtenu un accord sur l'acheminement de l'aide à Srebrenica

Le général Philippe Morillon, commandant en chef (français) de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) en Bosnie-Herzégovine, retenu par la population de l'enclave musulmane de Srebrenica – en Bosnie centrale – puis resté sur place de son plein gré pour la défendre des assauts serbes, a obtenu, lundi 15 mars, l'accord du commandement des forces serbes pour l'acheminement de secours à la ville assiégée.

Dans un premier temps, les Serbes avaient exigé le départ du général Morillon comme préalable à tout envoi d'aide à Srebrenica (*le Monde* du 16 mars). Mais le chef de la FORPRONU a rencontré le commandant des forces serbes de Bosnie, le général Ratko Mladic ; peu après, un porte-parole de l'ONU à Sarajevo annonçait que les Serbes avaient donné leur accord pour qu'un convoi humanitaire se rende mardi à Srebrenica. Ce porte-parole a précisé que l'accord avait été donné après plusieurs heures de discussions entre le général Morillon et ses interlocuteurs serbes. Les tractations se sont déroulées sur un pont proche de la ville musulmane assiégée, que l'officier français a promis de ne pas quitter tant que des secours n'y parviendraient pas.

Le général Morillon a exprimé l'espoir que vivres et médicaments pourraient être acheminés dès mardi. *« J'espère que demain à cette heure les Serbes auront réuni les conditions pour que je puisse quitter Srebrenica »*, a-t-il déclaré lundi soir sur France-3. Interrogé sur ses négociations avec le général Mladic, il a répondu : *« Je pense qu'il a compris que je suis aussi obstiné que lui. »* Evoquant les exigences serbes de le voir partir de l'enclave musulmane assiégée avant l'arrivée du convoi humanitaire, le général Morillon a déclaré : *« J'ai donné ma parole à la population de Srebrenica de demeurer avec elle aussi longtemps que toutes les conditions que j'ai posées ne seraient pas assurées. »* Selon l'officier français, les Serbes exigeaient son départ parce qu'ils le croyaient *« prisonnier et otage »* de la population musulmane de Srebrenica. *« Je leur ai démontré qu'il n'en est rien »*, a-t-il précisé. De son côté, le porte-parole de l'ONU a déclaré être *« sûr à 99 % que le convoi* [d'aide] *sera autorisé à entrer à Srebrenica »*.

Un cessez-le-feu conditionnel

Le général Morillon a également annoncé, dans une déclaration faite à TF 1, qu'il avait obtenu du général Mladic un accord conditionnel de cessez-le-feu pour Srebrenica. *« J'ai obtenu un accord de cessation des hostilités, de cessez-le-feu, à condition que la présidence bosniaque fasse une déclaration pour donner l'ordre de cesser la contre-offensive qu'elle a déclenchée »*, a-t-il indiqué. Après cette rencontre, le commandant en chef des forces bosniaques, Sefer Halilovic, ordonnait à ses troupes, *« à la demande du général Morillon »*, de suspendre toute action offensive en Bosnie orientale. Le chef des forces bosniaques demande à ses troupes de rester prêtes au combat, mais de n'ouvrir le feu que si elles sont attaquées.

De son côté, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, a apporté son soutien aux efforts du général Morillon. *« Nous espérons que le problème sera réglé »*, a indiqué le porte-parole de M. Boutros-Ghali, M. Joe Sills. *« Il essaie de faire en sorte que les convois passent et atteignent les populations civiles »*, a-t-il souligné. L'officier a également reçu un message d'encouragement du Haut Commissaire des Nations unies aux réfugiés, Mme Sadako Ogata. *« Je tiens à vous exprimer mon appréciation de la position courageuse que vous avez prise pour protéger et assister la population de la région de Srebrenica et attirer l'attention internationale sur leur sort »*, déclare notamment Mme Ogata. Enfin, le Quai d'Orsay a rappelé que le général Morillon *« agit en fonction des missions qui lui sont confiées par la résolution* [du Conseil de sécurité de l'ONU] *visant à assurer l'acheminement de l'aide humanitaire aux régions de Bosnie particulièrement éprouvées »*.

La France est intervenue tout le week-end à New-York, Sarajevo et Belgrade, a-t-on encore indiqué, exprimant le souhait que *« les Serbes, que ce soit à Belgrade ou ailleurs, s'entremettent pour faire en sorte que la raison humanitaire prévale »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **Visite en Irak du chef d'état-major yougoslave.** – Le chef d'état-major de l'armée yougoslave (Serbie et Monténégro), le général Zivota Panic, en visite à Bagdad, s'est entretenu, lundi 15 mars, avec le ministre irakien de la défense, le général Ali Hassan el-Majid, a indiqué l'agence officielle irakienne INA. Selon celle-ci, le général Panic a violemment critiqué les Etats-Unis, s'en prenant au *« rôle destructeur de l'impérialisme américain, qui cherche par sa domination du monde à détruire la Yougoslavie et à démanteler le mouvement des non-alignés »*. – *(AFP.)*

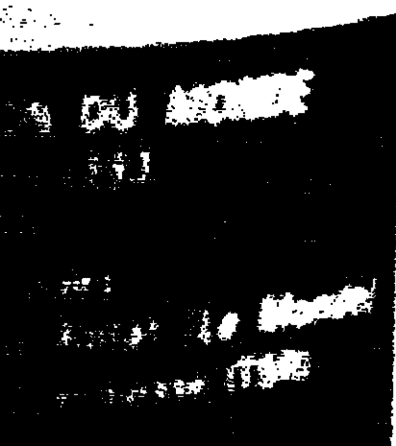
□ **ALLEMAGNE : manifestations contre le chômage dans l'ex-RDA.** – Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, lundi 15 mars, dans l'ex-RDA, pour protester contre le chômage grandissant et les conséquenses sociales de la réunification allemande. Entre 10 000 et 15 000 personnes selon la police, et plus de 20 000 selon les organisateurs, ont défilé dans le centre de Leipzig à l'appel du syndicat de la métallurgie IG Metall, de l'Eglise protestante et de petits mouvements issus de la « révolution » de l'automne 1989 qui avait fait chuter le régime communiste est-allemand. – *(AFP.)*

Création d'un collectif « Agir pour la paix en ex-Yougoslavie »

Mme Danielle Mitterrand, présidente de la fondation France-Libertés, a annoncé, lundi 15 mars, la création d'une *« ambassade des ONG »* à Sarajevo, en présentant les projets du collectif Agir pour la paix en ex-Yougoslavie, créé à son initiative avec dix autres organisations non gouvernementales.

Le collectif, composé d'une dizaine d'associations, se fixe notamment comme objectif de *« contribuer à assurer la présence constante de représentants des ONG »* dans l'ex-Yougoslavie, a précisé Mme Mitterrand. Il parrainera également des projets et initiatives favorables à un dialogue interyougoslave pour la paix (rencontres étudiantes à Sarajevo, parrainage d'enfants sourds de Bosnie réfugiés à Zagreb, programme éducatif pour enfants réfugiés croates et bosniaques...).





DIPLOMATIE

La visite du président français à Moscou

M. Mitterrand entend assurer M. Eltsine de son « soutien » et de sa « confiance »

M. François Mitterrand était attendu mardi 16 mars en début d'après-midi à Moscou, où il entendait témoigner de *« son soutien, sa confiance à Boris Eltsine dans cette phase de blocage des institutions »*, selon le porte-parole de l'Elysée, M. Jean Musitelli. Cette visite s'inscrit dans le cadre des rencontres régulières prévues par le traité franco-russe signé en février 1992 à Paris, a souligné M. Musitelli.

M. Mitterrand a également prévu un entretien privé, en fin d'après-midi à l'ambassade de France, avec l'ancien président Mikhaïl Gorbatchev, qu'il n'a pas revu depuis son passage à Latché à l'automne 1991.

La semaine dernière, la presse libérale russe avait présenté la visite de M. Mitterrand, à quelques jours des élections en France, comme plus politique que diplomatique. Cette visite prend toutefois une dimension supplémentaire dans le contexte de crise des institutions qui prévaut en Russie après la session du Congrès. Dans ce contexte, *« l'effort de la France, c'est que les réformes démocratiques et la stratégie de redressement économique réussissent »*, a indiqué M. Musitelli.

La situation en Russie a été l'un des principaux sujets discutés par M. Mitterrand, mardi dernier, avec M. Bill Clinton. Le président américain, qui doit rencontrer son homologue russe début avril à Vancouver, s'est dit intéressé à recueillir les impressions de M. Mitterrand après son voyage. Les deux hommes sont également convenus que le groupe des sept grands pays industriels (G7) devait agir vite en direction de la Russie, sans attendre le sommet annuel prévu en juillet à Tokyo. Selon des sources gouvernementales au Japon, une réunion extraordinaire des ministres des affaires étrangères et des finances du G7 sera convoquée fin avril pour préparer un nouveau plan d'aide.

Le chancelier Helmut Kohl a exprimé lundi son soutien sans réserve au président Eltsine. M. Bill Clinton a également réitéré lundi son soutien à la démocratisation et aux réformes économiques, tout en se montrant très prudent quant à l'évolution de la situation en Russie. *« Je ne prétends pas savoir tout ce qui va se passer en Russie dans les jours et les semaines qui viennent, et je ne veux pas dire quoi que ce soit maintenant qui pourrait limiter mes options d'une manière qui ne serait pas dans l'intérêt des Etats-Unis ou de la liberté et des réformes en Russie »*, a-t-il affirmé. *« J'aimerais pouvoir en dire plus, mais je ne peux pas »*, a ajouté le président américain. – *(AFP, Reuter.)*

Le Bureau international du travail dénonce la persistance de l'esclavage

GENÈVE

de notre correspondante

Dans son rapport annuel sur *« Le travail dans le monde »*, le Bureau international du travail (BIT) dénonce le fait que des catégories entières de populations sont contraintes de travailler *« volontairement »* pour l'Etat. Ses experts énumèrent également des cas évidents de véritable esclavage. Ainsi, au Soudan, les militaires qui attaquent les villages du sud, s'emparent non seulement du bétail et des récoltes, mais aussi des habitants et surtout des enfants pour les revendre comme esclaves, quand ils ne les font pas travailler de force pour leur propre compte.

Des enfants, âgés de sept à douze ans, sont vendus pour soixante-dix dollars et perdus à tout jamais pour leurs parents, qui, en théorie, peuvent les racheter en doublant le prix. De petits enfants servent de domestiques. Quand ils ont sept ans, ils gardent le bétail ou creusent des puits. Les plus âgés, ainsi que les esclaves adultes, travaillent la terre. Quant aux trafiquants, ils évitent le terme d'*« esclavage »* et parlent de *« mise en gages »* ou de *« location »*.

En Mauritanie, où des siècles durant Arabes et Berbères capturaient des esclaves noirs qu'ils exploitaient, l'esclavage a été en principe aboli par la Constitution de 1961. Mais cette interdiction est restée lettre morte. Nombreux sont les « maîtres » qui n'ont pas renoncé à conserver ces proies traditionnelles fort rentables. Quant aux esclaves, ils ont eu souvent du mal à rompre les « chaînes mentales » de la servitude, se sentant dominés par la force physique et les pressions morales de leurs patrons.

D'autre part, si l'esclavage traditionnel tend tout de même à disparaître, notamment grâce aux efforts du BIT et de l'ONU, la servitude pour dettes réduit encore des millions de travailleurs à un esclavage de fait.

ISABELLE VICHNIAC

AMÉRIQUES

CANADA : la succession de M. Mulroney

Mme Kim Campbell est la mieux placée pour prendre la tête du Parti conservateur

La course est officiellement ouverte pour la direction du Parti conservateur canadien depuis que M. Brian Mulroney a *annoncé*, le 24 février, son intention de se retirer de la vie politique (*le Monde* du 26 février). Mme Kim Campbell, ministre de la défense, est, de loin, la mieux placée pour lui succéder. Si elle est élue lors du congrès conservateur qui aura lieu en juin, elle deviendra automatiquement premier ministre. Elle serait la première femme à occuper cette fonction au Canada.

MONTRÉAL

de notre correspondante

Mme Kim Campbell a pris une telle avance sur les autres candidats potentiels à la succession de M. Brian Mulroney que nombre de conservateurs s'inquiètent du risque que la course au leadership du parti soit *de facto* terminée avant même que les concurrents n'aient pris la ligne de départ. Parmi la dizaine de ministres fédéraux susceptibles d'y participer, aucun ne s'est encore officiellement lancé dans la course, dont le vainqueur sera désigné par les quelque 4 000 délégués du parti réunis en congrès du 9 au 13 juin, à Ottawa, et deviendra automatiquement premier ministre du pays jusqu'aux prochaines élections. Mme Campbell elle-même a indiqué qu'elle ne ferait publiquement part de ses intentions qu'à la fin mars. Mais la liste de ceux qui déclarent forfait ne cesse de s'allonger. Dernier en date, le ministre des communications, M. Perrin Beatty, qui était pourtant le mieux organisé pour défendre sa candidature, a déclaré, lundi 15 mars, qu'il ne se voyait *« aucune chance raisonnable de gagner »*. M. Beatty s'est vraisemblablement assuré une place de choix dans un éventuel gouvernement Campbell en annonçant, dans la foulée, qu'il offrait son *« soutien enthousiaste »* à la candidature de la ministre de la défense.

La ministre des affaires extérieures, Mme Barbara McDougall, avait annoncé, dimanche 14 mars, que *« des raisons essentiellement personnelles »* motivaient sa décision de quitter la vie politique lors des prochaines élections générales, qui doivent avoir lieu au plus tard en novembre. Le ministre du commerce, M. Michael Wilson, autre grand nom du cabinet Mulroney, avait fait une annonce similaire la semaine précédente.

La liste des députés et ministres ouvertement enrôlés sous la bannière de Mme Campbell atteint elle aussi une longueur impressionnante. Outre M. Beatty, pas moins de sept membres du cabinet arborent déjà ses couleurs, notamment le ministre de la justice Pierre Blais, qui a abandonné pour ce faire son poste de coprésident du comité organisateur de la campagne électorale conservatrice. En outre, huit des dix présidents des associations provinciales de jeunes conservateurs ont rejoint le camp de Mme Campbell, soutien précieux, puisque les jeunes constitueront 30 % des délégués au congrès de juin.

Un succès fulgurant au Québec

La direction du parti a été particulièrement surprise du succès fulgurant de Mme Campbell au Québec, où de nombreux députés et ténors conservateurs ont pris très tôt fait et cause pour elle, alors que le Québécois Jean Charest, le jeune ministre de l'environnement, semblait un candidat prometteur. Il est vrai que M. Charest (qui est parfaitement bilingue, alors que Mme Campbell parle un français correct mais besogneux) est un fédéraliste plus centralisateur que la plupart des autres ministres conservateurs originaires du Québec. Il devrait annoncer ses intentions prochainement.

L'engouement national pour Mme Campbell, élue députée fédérale de Colombie-Britannique pour la première fois en 1988 avec moins de cent voix de majorité, et pratiquement inconnue hors de sa province d'origine jusqu'à ce que M. Mulroney lui confie le portefeuille de la justice en 1990, est tel qu'on parle de « Kimmanie » ou de « Campbellmanie », références à la « Trudeaumanie » qui avait enfiévré le Canada en 1968, quand un nouveau venu du nom de Pierre Elliott Trudeau, ministre de la justice depuis un an, avait soufflé à ses aînés la succession du premier ministre Lester Pearson à la tête du Parti libéral du Canada.

Comme M. Trudeau à l'époque, Mme Campbell, recrue tardive d'un parti au pouvoir mais essoufflé, a pour principal atout d'incarner une « nouvelle génération » de dirigeants et de n'avoir pas eu le temps de trop se salir les mains dans les politiques impopulaires du gouvernement actuel. Qu'elle soit une femme accentue l'image de changement, et ses quarante-six ans offrent un contraste évident avec les cinquante-neuf ans du chef du Parti libéral Jean Chrétien.

Mais un couronnement hâtif de Mme Campbell priverait le Parti conservateur d'une occasion en or de dominer la scène politique pendant les trois prochains mois : en principe, une course au leadership galvanise l'ardeur des militants de base et monopolise l'attention des médias. Encore faut-il entretenir le suspense...

CATHERINE LECONTE

SALVADOR : les violations des droits de l'homme au cours de la guerre civile

Le rapport des Nations unies est accueilli avec calme

Le rapport des Nations unies sur les violations des droits de l'homme au Salvador au cours de la guerre civile (1980-1991), publié lundi 15 mars à New-York, n'a pas produit la commotion que les autorités salvadoriennes craignaient, même s'il met gravement en cause l'armée et le pouvoir civil. Les auteurs de ce texte citent les noms des militaires qui se sont rendus coupables d'exactions et n'épargnent pas non plus les dirigeants de la guérilla.

SAN-JOSÉ

de notre correspondant en Amérique centrale

Les conclusions de la *« commission de la vérité »* ont confirmé ce que la plupart des Salvadoriens savaient déjà sur les massacres et les crimes abominables commis au cours des *« années de plomb »* qui ont fait près de quatre-vingt mille morts, essentiellement au sein de la population civile. *« Il n'y a rien de très nouveau dans ce rapport : les auteurs ont tout simplement repris la plupart des informations publiées dans la presse internationale »*, affirme le député Mario Valiente, qui représente le parti au pouvoir, l'Alliance républicaine nationaliste (Arena, droite) et rejette les conclusions *« biaisées »* des trois personnalités étrangères nommées par les Nations unies (l'ancien président colombien Belisario Betancur, un ancien ministre des affaires étrangères du Venezuela, M. Reinaldo Figueredo, et un juriste américain rescapé d'Auschwitz, M. Thomas Buergenthal) pour *« établir la vérité, mettre un terme à l'impunité et faciliter la réconciliation »* entre les belligérants.

On savait déjà que l'ex-commandant Roberto d'Aubuisson, décédé l'an dernier, était considéré comme un des organisateurs des sinistres escadrons de la mort et comme l'inspirateur de l'assassinat de l'archevêque de San-Salvador, Mgr Oscar Romero, en mars 1980. *« Le peuple a jugé d'Aubuisson en votant pour lui et en portant notre parti au pouvoir »*, rétorquent les dirigeants de l'Arena, qui avaient devancé le rappport en présentant, à la fin du mois dernier, une statue de l'ancien chef du service de renseignement, qui fut aussi le fondateur de leur parti.

On se doutait aussi que l'état-major militaire avait eu un rôle dans l'*« exécution »*, en novembre 1989, des six jésuites qui occupaient une place incomparable dans la vie intellectuelle et politique du Salvador. Fait sans précédent, un colonel avait été condamné à trente ans de prison pour ce crime. La Compagnie de Jésus s'était prononcée en faveur d'une amnistie pour les auteurs matériels du massacre à condition que ses inspirateurs soient publiquement dénoncés.

La commission de la vérité lui donne satisfaction en affirmant que la plupart des officiers de l'état-major étaient impliqués dans la préparation des meurtres ou dans la destruction des preuves et en citant leurs noms (*le Monde* du 16 mars).

Le massacre d'El Mozote

Dans son rapport de près de 1 000 pages, la commission de l'ONU demande donc qu'ils soient démis de leurs fonctions, ainsi que trente-quatre autres officiers responsables de violations des droits de l'homme ou de massacres de civils. Elle accuse notamment le colonel Domingo Monterrosa, décédé depuis, d'avoir tué *« deux cents personnes à El Mozote en décembre 1980, y compris des femmes et des enfants »* (le FMLN évaluait jusqu'à présent le nombre de victimes à un millier dans ce petit village situé dans le département rural du Morazan).

Le FMLN n'échappe pas au couperet de la justice internationale puisque la commission de la vérité estime que la *« logique de la violence l'a conduit à de graves violations des droits de l'homme : il a tué, enlevé et fait disparaître des civils, des dissidents de son organisation, des fonctionnaires et des militaires américains désarmés »*. La commission souligne la responsabilité d'une quinzaine de dirigeants de la guérilla.

La guérilla est également soupçonnée d'avoir fait assassiner, en octobre 1987, le président de la commission indépendante des droits de l'homme, Herbert Anaya, pourtant très proche des rebelles. *« Faute de temps pour délimiter les responsabilités »* dans cette affaire, les Nations unies ont préféré ne pas se prononcer sur la culpabilité du jeune guérillero qui avait reconnu les faits avant d'être condamné à trente ans de prison. *« En fait*, affirme le député démocrate-chrétien Gerardo Le Chevallier, qui fut chargé à l'époque par le président Duarte d'enquêter sur cette affaire, *je suis fermement convaincu que le FMLN a exécuté Anaya pour torpiller l'ouverture des négociations de Mexico qui ne convenaient pas à la guérilla. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

□ **CUBA : M. Fidel Castro reconduit au pouvoir pour cinq ans.** – Le président Fidel Castro s'est vu confier, lundi 15 mars, un nouveau mandat de cinq ans qui, de son propre aveu, pourrait bien être le dernier. L'Assemblée nationale l'a réélu à l'unanimité à la présidence du Conseil d'Etat. A ce titre, il est à la fois chef de l'Etat et du gouvernement. Son frère Raul Castro, ministre des forces armées, a pour sa part été réélu premier vice-président du Conseil d'Etat. – *(Reuter.)*



ASIE

INDE

La mafia de Bombay est soupçonnée d'être mêlée aux attentats

BOMBAY

de notre envoyé spécial

La mafia de Bombay fait désormais figure de suspect numéro un dans la série d'attentats qui a endeuillé, vendredi dernier, la capitale économique de l'Inde. Les enquêteurs sont désormais convaincus qu'une opération de cette envergure n'a pu être organisée sans complicité locale, même au cas où les attentats auraient été commandités *« de l'extérieur »*. Le chef de la police de Bombay a révélé, lundi 15 mars, qu'il connaissait l'identité des deux hommes qui avaient réservé des chambres sous des noms d'emprunt dans les trois hôtels où des bombes ont explosé (*le Monde* du 16 mars).

Les policiers ont retrouvé la trace de ces deux mafieux dans le faubourg de Juhu, mais ces derniers ont fait feu sur les forces de l'ordre avant de s'enfuir. Il s'agit de trafiquants de drogue qui ont pu être identifiés grâce aux témoignages des réceptionnistes des hôtels. Une agence de presse indienne affirme cependant que la police aurait arrêté ces deux suspects lundi en fin d'après-midi, dans un hôpital de la banlieue. Mais cette information continue à être curieusement démentie par les autorités.

Les enquêteurs poursuivent également la piste d'un mystérieux Indien d'origine iranienne, Yakub Memon, qui a quitté Bombay pour Dubaï en compagnie de sa famille, le jour même des attentats. Selon un quotidien de Bombay, M. Memon aurait été aperçu vendredi matin en train de charger de lourdes valises dans plusieurs véhicules, qui auraient pu servir de voitures piégées, sept en tout ayant explosé en ville, faisant plus de 300 morts et de 1 300 blessés. Une voiture appartenant à l'épouse du suspect a en outre été retrouvée dimanche avec une cargaison d'armes automatiques et de grenades.

Les policiers ont par ailleurs localisé trois scooters chargés d'explosifs qui ont pu être désamorcés à temps. Garés en plein bazar des pierres précieuses, ils auraient provoqué un véritable carnage. L'analyse du plastic utilisé a montré qu'il s'agissait de RDX, l'un des composants du Semtex, le puissant explosif tchèque. Selon des sources des services de renseignement indiens, cités mardi par le *Times of India*, les attentats auraient pu être l'œuvre de groupuscules fondamentalistes musulmans indiens, connus pour leurs liens avec le *« syndicat du crime »* de Bombay.

BRUNO PHILIP

► ***Le monde des débats* de mars publie un dossier contradictoire sur « l'Inde : les religions contre l'Union ».**

□ **INDONÉSIE : mécontentement officiel après la résolution de l'ONU sur Timor.** – Djakarta n'a pas apprécié la condamnation, par la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies, réunie à Genève, de sa politique répressive à Timor-Oriental. Le directeur politique du ministère indonésien des affaires étrangères a déclaré, lundi 15 mars, que son pays *« rejetait »* cette résolution *« injuste dans son contenu et dure dans sa formulation »*, mais était prêt à recevoir le nouveau rapporteur spécial de l'ONU sur la torture. – *(AFP.)*

□ **CHINE : un diplomate chinois en Russie fait défection.** – Le consul général de Chine à Saint-Pétersbourg et son épouse, qui avaient disparu le week-end dernier, ont fait défection en Suède, a annoncé, mardi 16 mars, le chef de la police de la deuxième ville de Russie. *« L'actuel consul général est désormais en Suède (...). Il a choisi la liberté »*, a déclaré le général Arkadi Kramarev. – *(Reuter.)*

□ **Mort d'Annie Sudrat, fondatrice de L'aide à l'enfance tibétaine.** – Annie Sudrat, fondatrice de L'aide à l'enfance tibétaine », est morte le 12 mars à l'âge de cinquante-deux ans, des suites d'une longue maladie. Avec elle, disparaît l'une des personnalités les plus attachantes de l'action humanitaire. C'est après un voyage au Ladakh en 1976 qu'elle devait arrêter la décision qui allait réorienter sa vie : face à la détresse des réfugiés tibétains, cette ancienne élève de HEC entreprit, seule, sans appuis officiels, de prendre en charge l'entretien d'enfants totalement démunis. Elle élargit cette formule de parrainage individualisé en créant en 1981 L'aide à l'enfance tibétaine.

19

PROCHE-ORIENT

Après un entretien avec le président Clinton

M. Itzhak Rabin a obtenu pour Israël de nouvelles garanties de sécurité

Après un entretien, lundi 15 *mars*, avec le *président Bill* Clinton à la Maison Blanche, le *premier ministre israélien*, M. Itzhak Rabin, a examiné avec le secrétaire à la défense les moyens de maintenir la supériorité militaire d'Israël. Dans les *territoires occupés, la violence* a fait, lundi, trois tués et plus d'une vingtaine de blessés.

WASHINGTON

de notre correspondant

Amitié, confiance, sympathie réciproques : le président Clinton et M. Rabin ont fait assaut d'amabilité pour assurer que les Etats-Unis et Israël étaient redevenus les meilleurs amis du monde. Cela n'avait plus tout à fait été le cas à l'époque des gouvernements du Likoud dirigés par M. Itzhak Shamir et de l'administration républicaine de M. George Bush. Le démocrate *Bill Clinton* a voulu marquer un changement de ton dans les relations entre les deux pays : *« Le lien qui nous unit est unique, (...) je crois profondément que l'approfondissement des relations avec Israël est de l'intérêt des Américains »*, a-t-il dit, appelant à un *renforcement du « partenariat stratégique »* enre les deux pays. La réponse de M. Rabin n'a pas été moins chaleureuse : *« De retour dans mon pays, je vais dire à tout le monde qu'Israël a un ami à la Maison Blanche »*, a lancé le premier ministre israélien.

M. Clinton a garanti que son administration s'efforcerait de faire que 1993 soit *« une année tournée vers la paix »* au Proche-Orient. Il a promis le *« soutien actif »* des Etats-Unis pour obtenir la reprise des *négociations* israélo-arabes, en principe prévue pour le 20 avril à *Washington. Lors d'une récente* tournée dans la région, le secrétaire d'Etat, M. Warren Christopher, a reçu l'accord de principe des Israéliens et des pays arabes concernés (Jordanie, Liban, Syrie), mais pas des Palestiniens, pour reprendre les conversations bilatérales entamées en octobre 1991, et interrompues en décembre dernier. Cet accord doit cependant être confirmé lors d'une réunion à la fin du mois de mars à *Damas*.

Un haut fonctionnaire a cependant rappelé que les Etats-Unis, s'ils voulaient bien être *« partenaires »* dans la recherche de la paix, ne seraient pas *« partie »* à des *négociations dont* le premier mérite est de mettre les protagonistes face à face dans quatre forums bilatéraux. Les Palestiniens des territoires occupés ont décidé de ne pas revenir à la table de négociations tant qu'ils n'auront pas obtenu des garanties quant au sort des quelque quatre cents d'entre eux bannis par Israël en décembre dernier. Les Palestiniens souhaiteraient notamment que l'Etat juif s'engage à ne plus avoir recours à cette sanction.

Washington soutiendrait des accords bilatéraux

Interrogé sur le point de savoir si cette question avait été abordée lors des quelque trois heures d'entretiens de lundi, M. Clinton a répondu « non ». La position américaine est que cette affaire est close. Il n'y a pas à y revenir depuis que *les Israéliens* et M. Christopher ont, le mois passé, *formulé une « solution » – retour* immédiat de cent des bannis et *retour avant* la *fin de l'année pour* les autres – qui a ultérieurement *été entérinée* par l'ONU, a expliqué le président américain. De cette *position* apparemment sans appel, peut-on conclure que les Etats-Unis sont disposés à soutenir la stratégie de recherche d'un accord séparé avec la Syrie, qui est celle que l'on prête à M. Rabin?

Le moins que l'on puisse dire est que M. Clinton et son hôte sont restés évasifs et prudents. Lors d'une conférence de presse commune, M. Clinton a déclaré : *« Les Etats-Unis pensent que le processus de paix dans son ensemble doit reprendre, nous espérons beaucoup que les Palestiniens viendront à la table des pourparlers, nous voudrions voir toutes les conversations bilatérales repartir »* – autrement dit, les conversations entre Israël et les pays arabes et entre Israël et les Palestiniens. Mais, a ajouté le président, *« si les parties peuvent arriver à un accord véritable (...), alors oui, je l'accueillerais favorablement et je le soutiendrais »*.

Au minimum, les propos de M. Clinton peuvent être interprétés comme faisant partie d'une série de pressions sur les Palestiniens pour qu'ils se rendent à Washington le 20 avril. Les Palestiniens ne cachent pas qu'ils redoutent de voir Israël conclure avec la Syrie un accord séparé sur le plateau du Golan, ce qui les laisserait isolés dans leur lutte pour obtenir la fin de l'occupation israélienne en Cisjordanie et à Gaza. Il reste que la disposition de la Syrie à conclure un tel accord séparé avec Israël paraît pour le moins aléatoire. M. Rabin a dit qu'il se refusait à indiquer s'il était prêt à rendre tout ou partie du Golan, tant que le gouvernement de Damas n'aurait pas fait part de son intention de conclure un traité de paix en bonne et due forme avec Israël en échange d'un retrait.

M. Clinton n'a pas été plus explicite. Il a assuré que les Etats-*Unis s'engageaient à minimiser* les risques qu'Israël prendrait pour *avancer vers la paix*. Les deux pays vont *« rehausser »* le niveau de leur coopération stratégique, de manière qu'elle englobe *« les risques à long terme »*, ceux présentés par des pays comme l'Iran et l'Irak qui, selon un haut fonctionnaire américain, cherchent à s'équiper en missiles balistiques et en armes de destruction massive. L'aide militaire (1,8 milliard de dollars) et civile (1,2) est maintenue. Son objet est, notamment, de permettre à Israël, au plan militaire de *« conserver son avantage qualitatif »* sur ses voisins arabes, a dit M. Clinton.

A cette fin toujours, les deux pays *créent* une commission mixte d'échanges scientifiques et technologiques. Bref, M. Rabin, critiqué en Israël où sévit une vague de violences sans précédent, pourra regagner son pays en affirmant qu'il a obtenu aux Etats-Unis les garanties de sécurité qu'il recherchait.

ALAIN FRACHON

□ **ARABIE SAOUDITE : arrestation d'un dirigeant islamiste palestinien.** – *L'organisation du Djihad* islamique pour la libération de la *Palestine* a affirmé, dans un communiqué publié lundi 15 mars à Amman, que son chef, cheikh Fayez al-Assouad, a été arrêté *« sans explication »* la semaine dernière en Arabie saoudite, où il effectuait le pèlerinage de La Mecque. Selon un autre mouvement islamiste, trois lieutenants de cheikh al-Assouad ont été arrêtés en même temps que lui à Djeddah, alors que, venus de Jordanie, ils se rendaient au Soudan. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Le FPLP-CG revendique l'assassinat d'un soldat israélien.** – Dans *un communiqué publié à Damas*, le Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG) de M. Ahmed Jibril a revendiqué, lundi 15 mars, l'enlèvement puis l'assassinat d'un soldat israélien, dont le corps avait *été retrouvé vendredi* criblé de balles près de Jérusalem. *« L'un de nos groupes a enlevé le soldat le 7 mars, et l'a exécuté par balles pour ses crimes quotidiens contre le peuple palestinien »*, a indiqué le FPLP-CG. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

Un ancien ministre assassiné dans la banlieue d'Alger

L'ancien ministre de l'enseignement supérieur, M. Djilalli Lyabès, quarante-cinq ans, a été tué par balles dans un attentat, mardi 16 mars, à la sortie de son domicile, près du bastion intégriste de Kouba, dans la banlieue d'Alger, a-t-on appris auprès de témoins. M. Lyabès avait été nommé directeur général de l'Institut national d'études et de stratégie globale (INESG), après son départ du gouvernement au mois de juillet 1992.

D'autre part, un adjudant de gendarmerie avait été assassiné, dimanche, à Larbaa, près d'Alger, devant une station d'autobus. Il avait été tué d'une décharge de fusil de chasse dans le dos par des inconnus qui ont réussi à prendre la fuite. Par ailleurs les vingt-trois membres de la garde présidentielle arrêtés après l'assassinat, le 29 juin dernier, du président Mohammed *Boudiaf, ont été remis* en liberté provisoire, jeudi 11 mars, vient d'annoncer le quotidien *El Watan*. Ils avaient été accusés par la commission d'enquête de *« négligence coupable »*. Seul, reste détenu le lieutenant Lembarek Boumaarafi, qui avait tiré sur l'ancien chef d'Etat. – *(AFP.)*

Le FLN juge « sérieuse » la reprise du dialogue avec le pouvoir

ALGER

de notre correspondant

Les discussions entre le Haut *Comité d'Etat (HCE), les partis* politiques et les associations représentatives ont débuté, samedi 13 mars, comme prévu (*le Monde* du 12 mars). C'est l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM) – les anciens combattants – qui a inauguré cette deuxième phase du *« dialogue national »*, une première fois ajourné durant l'automne 1992. Ce dialogue a pour but de *« trouver les modalités pratiques de la gestion de la transition »*, avant la reprise du processus électoral.

Devant les membres de l'ONM, M. Ali Kafi, président du HCE, a précisé le programme de ces rencontres qui doivent s'étaler jusqu'au 6 avril et qui porteront sur l'élargissement du Conseil consultatif national – tenant lieu de Parlement, – sur l'institution présidentielle qui gérera la période transitoire et sur la révision constitutionnelle. Le choix de recevoir d'abord l'ONM n'est pas fortuit : celle-ci représente un puissant groupe de pression. M. Kafi, qui en demeure le secrétaire général, la place *« au-dessus »* de la classe *politique. Reçu, dimanche, le FLN* aura été le deuxième interlocuteur du *HCE. La veille, M. Abdelhamid* Mehri, son secrétaire général, avait montré un *« optimisme mesuré »*, en regrettant que les propositions de son parti, contenues dans un mémorandum, n'aient pas été prises en considération.

Au cours d'une conférence de presse, M. Mehri s'est pourtant dit satisfait de son entrevue de quatre heures avec le HCE, qu'il a qualifiée d'*« utile et sérieuse »*, soulignant que les points en discussion avaient été ceux *contenus dans une lettre* adressée, samedi, à la présidence collégiale *par le bureau politique du* FLN. Ils concernent notamment *« les modalités de retour à la vie constitutionnelle et au processus démocratique »*, interrompu il y a quatorze mois. Cette dernière proposition a constitué la principale divergence opposant le FLN au HCE comme l'est aussi le souci de l'ancien parti unique de n'exclure de ces discussions aucune composante de la vie politique, y compris les islamistes. – (*Intérim.*)

AFRIQUE

Trêve précaire au Rwanda

En dépit du cessez-le-feu, le conflit persiste ; au moins un habitant sur huit continue d'en souffrir et la France y est impliquée

KIGALI

de notre envoyé spécial

A deux reprises, le canon tonne. Le sol frémit sous les coups, bientôt suivis des impacts assourdis des obus s'abattant sur le mont Kabuye, de l'autre côté de la vallée. Le fracas de l'artillerie à peine estompé, le staccato des mitrailleuses lourdes déchire à nouveau l'atmosphère. *« Ce ne sont que des accrochages, ne vous inquiétez pas »*, explique d'un ton rassurant le lieutenant-colonel Augustin Bazimungu, le héros des Forces armées rwandaises (FAR), qui commande les meilleures unités des troupes gouvernementales dans la région de Ruhengeri, au nord-ouest du pays. *« L'homme est petit mais son courage est grand »*, confie à voix basse le missionnaire qui nous accompagne.

Tête nue, sans galon, impeccablement sanglé dans un treillis de camouflage, l'officier unanimement respecté sourit à l'évocation du cessez-le-feu entré en vigueur à peine trente-six heures plus tôt, mardi 9 mars, à minuit. *« Les rebelles ont ouvert le feu ce jeudi matin à 8 h 30 pour nous faire reculer ; j'ai immédiatement donné l'ordre de riposter ; nous devons absolument les clouer là où ils se trouvent »*, explique le colonel, qui attend depuis l'aube une mission du Groupe d'observateurs militaires neutres (GOMN) de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), chargé de relever les positions des FAR et celles des rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) – théoriquement – avant le 13 mars.

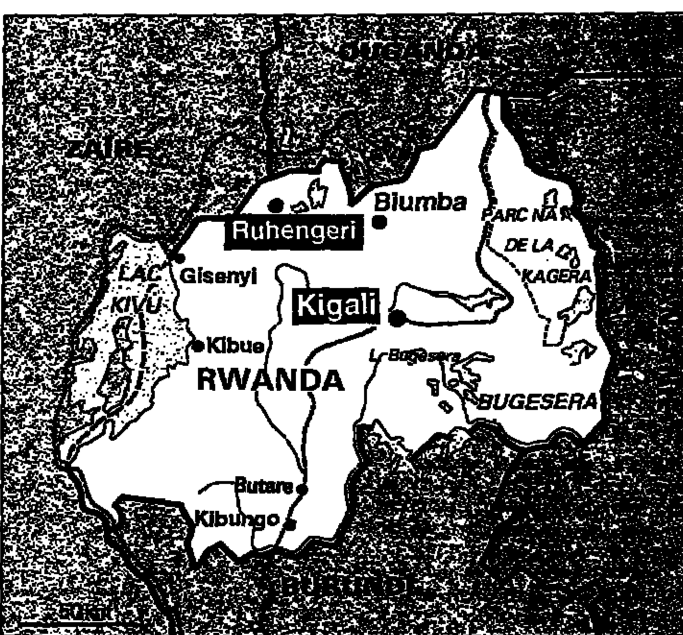
L'échéance ne sera pas respectée mais l'enjeu est d'une importance cruciale. Car l'accord signé dimanche 7 mars à Dar-es-Salam, en Tanzanie, par le premier ministre, M. Dismas Nsengiyaremye, et le président du FPR, le colonel Alexis Kanyarengwe, prévoit que les FAR campent sur les positions répertoriées par le GOMN, tandis que les forces rebelles FPR doivent refluer avant le 17 mars, vers les sites qu'elles occupaient avant l'invasion du 8 février.

L'espace ainsi dégagé doit constituer une « zone tampon », dont la surveillance pourrait être ultérieurement confiée à *« une force d'interposition des Nations unies »*, selon Mme Florence Barrillon, l'un des deux émissaires de l'ONU. Les troupes françaises venues en renfort après le 8 février (300 hommes) devraient se retirer à partir du 17 mars, tandis que les deux compagnies restantes (300 hommes) pourraient être remplacées plus tard par une force internationale *« à vocation humanitaire »*, stationnée à Kigali. Quant aux négociations qui devaient reprendre mardi 16 mars à Arusha, en Tanzanie, elles devraient aboutir à un accord de paix avant le 10 avril.

Une situation inextricable

L'accord de Dar-es-Salam a suscité bien des espoirs au sein de la population rwandaise martyrisée. Mais le doute s'est installé dès le 10 mars au matin, avec les premières violations du cessez-le-feu. Des accrochages sérieux se sont encore produits vendredi dans la commune de Mukingo, près de Ruhengeri, puis samedi et dimanche dans la région de Byumba. La situation semble maintenant inextricable. Les diplomates occidentaux ne croient pas plus en la bonne foi du FPR qu'en celle du gouvernement. Or, si les rebelles ne respectent pas leurs engagements, Kigali ne demandera pas à Paris le retrait des troupes françaises, ce qui fait l'objet d'un document confidentiel signé en annexe de l'accord de Dar-es-Salam.

Le FPR fait du départ des militaires français une question de principe. *« Ils se battent aux côtés de l'armée rwandaise »*, affirme le commandant Karamé Karemzi, chef de la délégation du FPR au sein du GOMN, qui appuie ses dires en désignant l'infirmerie de campagne installée par les soldats français au rez-de-chaussée de l'hôtel Méridien où, selon lui, il y aurait eu jusqu'à douze blessés. *« Les Français ont été vus en train de creuser des tranchées et d'installer des canons sur le front, dans les régions de Ruhengeri et de Byumba »*, précise le commandant qui séjourne lui aussi à l'hôtel Méridien – lequel tient plus, pour le moment, de la caserne que du lieu de villégiature. Les autorités françaises démentent l'engagement de leurs troupes, mais confient qu'*« elles ont un rôle actif de conseil et d'organisation »*, en rappelant l'accord d'assistance militaire qui lie la France et le Rwanda depuis le 18 juillet 1975, même si celui-ci n'a jamais été rendu public.



Les premières versions officielles indiquaient que les 600 soldats dépêchés au Rwanda avaient pour mission de protéger les 550 ressortissants français et les quelque 2 500 autres expatriés occidentaux. Mais les militaires français, outre l'assistance et l'instruction qu'ils fournissent à l'armée locale, protègent aussi *de facto* les institutions rwandaises. Des barrages français sont établis sur toutes les routes qui mènent à Kigali. Les « paras » et les « marsouins » de l'infanterie de marine en armes, qui patrouillent en ville et alentour, sont omniprésents.

Paris dans une position délicate

La communauté diplomatique occidentale s'accorde pour reconnaître que, sans la présence française, les FAR n'auraient pas résisté aux maquisards du FPR. *« La capitale aurait fini par tomber aux mains des rebelles, plongeant le pays dans une instabilité qui aurait pu s'étendre aux pays de la région »*, estime un ambassadeur. La classe politique rwandaise, en revanche, n'est pas unanime. Les partis soupçonnés de sympathie pour le FPR sont favorables au départ des *« troupes étrangères »*, tandis que les formations satellites du Mouvement révolutionnaire national pour le développement et la démocratie (MRNDD) du président Juvénal Habyarimana militent en faveur de leur maintien. Une position de plus en plus délicate pour Paris, puisque plusieurs rapports d'organisations internationales de défense des droits de l'homme incriminent le régime du président Habyarimana dans des massacres de citoyens de l'ethnie minoritaire tutsie, dont est issu le FPR (*le Monde* du 5 février).

Neuf cent mille sans-abri

Primordial, le facteur ethnique séculaire efface les autres clivages – régionaux, sociaux et politiques, – nés du multipartisme balbutiant. Après des siècles de domination féodale de la minorité tutsie (14 % de la population), sur laquelle la colonisation belge s'est appuyée jusqu'en 1959, la majorité hutue (84 %) a fini par accéder au pouvoir et contrôler le pays à son indépendance, en 1962. Le cours de l'histoire s'est alors inversé. Les anciens maîtres du Rwanda ont à leur tour été persécutés et contraints en grand nombre à l'exil dans les pays voisins, d'où ils ont essayé à maintes reprises de reprendre le pouvoir. Les représailles furent à chaque fois très violentes et se soldèrent par des massacres perpétrés sur la communauté tutsie restée au pays.

C'est avec l'appui de l'Ouganda que le FPR a lancé sa première offensive d'envergure, le 1er octobre 1990, déclenchant l'envoi de troupes belges et françaises au Rwanda, à la demande du président Habyarimana. Les Belges se sont retirés, mais les Français sont restés. Les FAR ont finalement repoussé les rebelles du FPR sur la frontière ougandaise, d'où ils ont commencé à lancer des opérations de guérilla avant d'investir insidieusement le nord du pays. Des négociations ont abouti, le 12 juillet 1992, à un cessez-le-feu, suivi d'un accord sur un futur gouvernement transitoire. Mais cet accord a volé en éclats le 8 février dernier, lorsque les rebelles ont à nouveau envahi le nord du pays.

Les premières victimes furent évidemment civiles, les Tutsis du FPR massacrant sans discernement des familles entières de Hutus, en représailles au pogrom organisé par les autorités hutues contre les Tutsis, en janvier. L'avancée des rebelles a lancé plusieurs centaines de milliers de Rwandais sur les routes de l'exode. Les 350 000 personnes qui vivaient dans des camps depuis octobre 1990 ont repris la route, et la violence des combats a jeté dans la nature de nouveaux « déplacés ». Ils seraient maintenant 900 000 – un huitième de la population, – selon les chiffres officiels, à vivre dans des conditions d'extrême précarité. Ils ont tout perdu et se sont précipités sur les axes menant à Kigali. Les grandes routes sont bordées de camps de réfugiés. La plupart vivent dans des huttes de feuillages ou dorment à la belle étoile, alors que la saison des pluies vient de commencer.

L'aide humanitaire, centralisée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), ne parvient pas intégralement à ses destinataires : les autorités locales et l'armée rwandaise la détournent en grande partie. Le problème est d'autant plus grave que la superficie du Rwanda n'excède pas celle de la Bretagne. Toutes les terres sont occupées, jusqu'au sommet des montagnes. Les « déplacés » sont donc installés sur des propriétés, dans des champs et des plantations dont les propriétaires doivent eux aussi être aussi secourus dès maintenant.

Les récoltes, qui étaient en cours dans le Nord, la région la plus fertile, ont été consommées. Si les paysans du grenier rwandais ne peuvent pas rentrer sur leurs terres rapidement, ils ne pourront pas semer en septembre et la récolte de décembre n'aura pas lieu. Le Pays aux mille collines risque donc de devenir complètement dépendant de l'aide alimentaire internationale. L'antagonisme viscéral entre Hutus et Tutsis, exacerbé par la quête du pouvoir, a traversé les siècles. Seul un accès de sagesse des frères ennemis pourrait empêcher le pays de basculer dans le chaos.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

A TRAVERS LE MONDE

CAMBODGE

Le prince Sihanouk « conseille » aux émigrants vietnamiens de rentrer chez eux

Le prince Norodom Sihanouk, président du Conseil national suprême cambodgien (CNS), a *« conseillé »*, lundi 15 mars, aux résidents vietnamiens du Cambodge de se réfugier au plus vite au Vietnam, à la suite du récent massacre de trente-trois d'entre d'eux, attribué aux Khmers rouges. Dans une déclaration parvenue à Bangkok, le prince, estimant que *« la situation actuelle au Cambodge est devenue incontrôlable »*, a exprimé sa *« compassion pour ces Vietnamiens et ces Vietnamiennes civils qui sont à la merci des Khmers anti-vietnamiens armés ». « L'APRONUC* [Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge] *elle-même, dont le Cambodge actuel est sous protectorat, se montre totalement impuissante face à cette soif de tuerie anti-vietnamienne »*, a ajouté le prince, actuellement à Pékin. *« La haine anti-vietnamienne est telle qu'il ne leur reste qu'une seule solution « raisonnable et sage » : c'est de quitter maintenant le Cambodge pour aller vivre au Vietnam »*, a estimé le prince, pour qui *« c'est le meilleur service à leur rendre »*. – *(AFP.)*

CORÉE DU NORD

Psychose de guerre à Pyongyang

Pyongyang a suspendu l'octroi de visas à tous les étrangers car elle se considère en *« état de semi-guerre »* et que *« nous ne savons pas quand la guerre pourrait éclater »*, a déclaré, lundi 15 mars, l'ambassadeur nord-coréen à Genève. *« Si nous répliquons »* à ce qu'il affirme être une menace sud-coréenne et américaine dans le cadre des manœuvres conjointes « Team Spirit », *« ce sera la guerre, une guerre qui ne peut être que totale »*. L'ambassadeur a fait cette déclaration peu après que M. Vladimir Petrovski, directeur du siège européen de l'ONU, eut condamné le retrait de Pyongyang du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Pour sa part, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) doit tenir, jeudi 18 mars, une réunion spéciale sur la Corée du Nord.

D'autre part, tandis qu'à Pyongyang les étrangers ont vu leurs déplacements encore plus limités et leurs contacts avec la population locale interdits, un black-out a été instauré. Au sud, où les exercices de protection civile ont été intensifiés, le ministère de la défense a indiqué que Séoul pourrait demander le maintien dans la péninsule de troupes américaines déployées dans le cadre de « Team Spirit ». Des exercices qui, selon Washington, ne constituent pas une menace contre la Corée du Nord. Enfin, le président américain s'est déclaré lundi *« très préoccupé »* et *« très déçu »* de l'attitude du régime du maréchal Kim Il-sung. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

ÉTATS-UNIS

Le corps d'une sixième victime de l'attentat de New-York a été retrouvé

Le corps d'un homme porté disparu dans l'attentat du World Trade Center de New-York, a été retrouvé lundi 15 mars dans les décombres, a indiqué un porte-parole de la Port Authority qui gère les deux tours jumelles de Manhattan. Le bilan de l'attentat du 26 février s'élève désormais à six morts et à plus d'un millier de blessés. Wilfredo Mercado, âgé de trente-sept ans, était employé du Vista International, un hôtel jouxtant le World Trade Center.

Deux suspects supplémentaires, dont un chauffeur de taxi égyptien, sont d'autre part recherchés, selon une source proche de l'enquête. Cet homme vivait à Broadway et possédait le statut de résident aux États-Unis, mais certains de ses associés ont dit ne pas l'avoir vu au cours de l'année écoulée. Les deux hommes recherchés fréquentaient à Jersey City la mosquée du cheikh Rahman, un religieux égyptien réfugié aux Etats-Unis, de même que les deux premiers inculpés, Mohammed Salameh et Ibrahim Gabrowny. – *(AFP, Reuter.)*

□ **M. Jesse Jackson arrêté lors d'une manifestation de soutien à des réfugiés haïtiens séropositifs.** – Le révérend Jesse Jackson figure parmi les 40 personnes interpellées lundi 15 mars, à New-York, au cours d'une manifestation de soutien à des Haïtiens porteurs du virus du sida et gardés à ce titre en quarantaine sur la base de Guantanamo Bay (Cuba) par les autorités américaines. M. Jackson, ancien candidat à l'investiture démocrate, a été arrêté alors qu'il s'était assis avec une centaine d'autres manifestants sur la Ve Avenue. – *(AFP.)*

HONGKONG

Forte baisse à la Bourse après les attaques de Pékin

La Bourse de Hongkong a brutalement réagi à l'attaque au vitriol du premier ministre chinois, M. Li Peng, contre le plan de démocratisation de la colonie britannique proposé par le gouverneur Chris Patten (*le Monde* du 16 mars). Après avoir perdu 200 points vendredi, elle a chuté de 278 points lundi, soit de 5,2 %, et les courtiers estiment que *« le marché va continuer de s'effondrer »* devant les pressions de Pékin. Pour sa part, le secrétaire au Foreign Office avait réagi avec modération, lundi devant les Communes, aux propos de M. Li. Réaffirmant son *« soutien total »* à M. Patten et rappelant la volonté de son gouvernement de poursuivre le processus démocratique, M. Douglas Hurd a estimé que Londres et Pékin avaient *« tout intérêt à travailler ensemble »* pour préparer la restitution de Hongkong à la Chine en 1997. *« Nous sommes prêts à discuter à tout moment et j'espère que le côté chinois est disposé à organiser une telle discussion dès que possible »*, a-t-il ajouté. – *(AFP, UPI, Reuter.)*

NIGER

Le mouvement touareg annonce une trêve

Le Front de libération de l'Aïr et de l'Azawak (FLAA) a décidé d'observer une trêve militaire unilatérale du 16 au 31 mars, en prévision du second tour de l'élection présidentielle, vient d'annoncer le mouvement touareg, vendredi 12 mars, dans un communiqué rendu public à Alger.

Dans un entretien publié lundi par le quotidien algérien *El Watan*, le chef du mouvement, M. Ghissa Ag Boula, a indiqué que le FLAA posait deux conditions à l'instauration d'un dialogue avec les autorités nigériennes : *« la libération de toutes les personnes arrêtées »* en août 1992 (dont il a estimé le nombre à quarante) et *« la levée de l'état d'urgence dans le nord du Niger »*.

Selon une ordonnance du premier ministre, rendue publique samedi, le second tour de l'élection aura lieu le 27 mars, et non le 20, comme prévu (*le Monde* daté 14-15 mars). Les résultats officiels du premier tour, proclamés samedi par la Cour suprême, ont confirmé que le candidat du Mouvement national pour la société de développement (MNSD, ex-parti unique), M. Tandja Mamadou, est arrivé en tête avec 34,22 % des suffrages. Il affrontera au second tour M. Mahamane Ousmane, de la Convention démocratique et sociale (CDS), qui a obtenu 26,59 % des voix. – *(AFP.)*

EN BREF

□ ***ALLEMAGNE* : démission d'une dirigeante du PDS.** – Mme Christine Ostrowski, vice-présidente du PDS, héritier du SED d'Erich Honecker, a annoncé lundi 15 mars sa démission, consécutive à ses déclarations affirmant que son parti poursuivait les mêmes objectifs sociaux que les néo-nazis. *« Nos revendications sociales sont les mêmes, jusque dans leur essence »*, avait-elle dit le mois dernier lors d'un débat sur la jeunesse allemande auquel participait M. Constantin Mayer, un dirigeant du mouvement néo-nazi Offensive nationale. – *(AFP.)*

□ **GÉORGIE : Nouveau bombardement en Abkhazie.** – Deux avions Soukhoï-25 ont bombardé samedi 13 mars un quartier de Soukhoumi, la capitale de l'Abkhazie, faisant, selon Tbilissi, douze morts, alors qu'un autre raid faisait sept morts dans un village plus au sud. Le ministère russe de la défense a affirmé qu'aucun de ses avions n'avait survolé la région samedi. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : un responsable de l'opposition iranienne assassiné à Rome.** – Un représentant du Conseil national de la résistance iranienne dirigé par M. Massoud Radjavi, le dirigeant de l'organisation des Moudjahidines du peuple d'Iran, a été assassiné par balles, mardi 16 mars, à Rome. M. Mohamed Husein Nagdi a été tué par deux hommes qui circulaient à moto dans le quartier Montesacro, au nord de Rome. Grièvement blessé, il a succombé durant son transport à l'hôpital. – *(AFP.)*

□ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : M. Svoboda reste président du PC.** – M. Jiri Svoboda a renoncé, samedi 13 mars, à démissionner de son poste de président du Parti communiste tchèque (*le Monde* du 12 mars) à la suite de l'exclusion du Parti des éléments conservateurs – dont l'ancien chef du PC de Prague, M. Miroslav Stepan – par le comité exécutif. – *(AFP.)*

□ **TUNISIE : le Parti communiste devient Mouvement de la rénovation.** – Le Parti communiste tunisien (PCT) va se transformer en Mouvement de la rénovation – Ettajdid (ME) –, a annoncé, lundi 15 mars, son secrétaire général, M. Mohamed Harmel, a précisé que *« le marxisme ne sera plus la doctrine officielle »* du ME, qui sera animé par *« une pensée progressiste »*, susceptible de rassembler divers courants attachés au pluralisme démocratique et à la défense de la justice sociale. – *(AFP.)*

SOMALIE

Quatorze chefs de factions participent à la Conférence de réconciliation nationale

Quelque deux cent cinquante Somaliens, chefs de clans, notables, dignitaires religieux et responsables d'organisations humanitaires, ont entamé, lundi 15 mars, à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, une Conférence de réconciliation nationale considérée comme la réunion de la *« dernière chance »*. Les quinze chefs des factions invitées par l'ONU sont présents à cette conférence, à l'exception du colonel Omar Jess, allié du général Mohamed Farah Aïdid, qui a fait état de problèmes de sécurité dans la région de Kisimayo pour expliquer son absence.

L'éventuelle formation d'un gouvernement en Somalie a été au centre des interventions, au premier jour de la rencontre (qui doit en principe s'achever samedi mais pourrait durer une dizaine de jours). Lors d'une séance à huis clos, les factions opposées au général Aïdid se sont révélées favorables à la formation rapide d'un gouvernement, tandis que le camp du général, l'Alliance nationale somalienne (ANS), a estimé cette question prématurée et proposé que des administrations régionales soient formées.

D'autre part, le général turc Cevik Bir, commandant de la future opération des Nations unies en Somalie, *ONUSOM II*, est arrivé lundi à Mogadiscio. Selon un document officiel publié lundi à New-York, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, a estimé à plus d'un milliard et demi de dollars le coût, pour un an, de l'opération ONUSOM II, qui devrait débuter le 1er mai si le Conseil de sécurité approuve les propositions du secrétaire général. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SÉNÉGAL : manifestations après la réélection de M. Abdou Diouf.** – De violentes manifestations ont éclaté à proximité de l'université de Dakar, lundi 15 mars, au surlendemain de l'annonce, par le Conseil constitutionnel, de la réélection du président sortant, M. Abdou Diouf (*le Monde* du 16 mars). Les forces de l'ordre, harcelées à coups de pierres, ont riposté par des tirs de grenades lacrymogènes et ont arrêté une dizaine de manifestants, selon des sources sûres. Des incidents similaires avaient déjà eu lieu samedi. – *(AFP, Reuter.)*



POLITIQUE

Les élections législatives des 21 et 28 mars

Politesse

M. Chirac est un vrai chef. Ne jamais vendre la peau de l'ours socialiste avant de l'avoir tué, a-t-il donné pour consigne lundi soir dans l'Aisne : *« Battons-nous comme si la victoire ne dépendait que d'une seule voix. »* C'est vrai, a renchéri M. Barre, ce briseur de rêves, *« beaucoup de choses peuvent se passer en quinze jours, surtout en politique »*. Mais trop tard. Ils s'y voient ! Ils y sont ! Ils ont déjà pris le pouvoir par anticipation, n'attendant plus que les électeurs veuillent bien accomplir quelques formalités dominicales.

M. Giscard d'Estaing, qui décidément pense à tout et ne voudrait surtout pas, comme en 1986, être renvoyé piteusement *« dans ses provinces »*, a même suggéré que RPR et UDF se voient déjà entre les deux tours pour traiter des *« questions relatives à l'après-28 mars »*. Depuis des semaines, M. Chirac et lui n'ont fait que jouer à cache-cache, ne trouvant pas une seule soirée sur leur agenda de campagne pour attester devant le bon peuple de la restauration de la grande union de la droite. La peur du ridicule avait fini par l'emporter. Mais il va bien maintenant falloir la surmonter. Il y a tellement de pain sur la planche !

Avant même de devenir majorité, l'opposition risque déjà d'endommager quelques meubles dans le déménagement. Le président de l'UDF a promis, lundi sur Europe 1, qu'au soir du premier tour, les candidats UDF se désisteraient automatiquement pour ceux du RPR arrivés en tête. Mais les chiraquiens ne sont déjà plus tout à fait sûrs des *« automatismes »* des centristes et réciproquement. Ce ne sera pas non plus trop tôt pour préparer la grande partie de chaises musicales qui s'engagera dès le 28 mars à 20 h 01 avec la ribambelle de ministrables virtuels et potentiels. M. Giscard d'Estaing y va désormais sans gêne. Au bureau de placement, il ne sera pas le dernier. S'il n'emménage pas à Matignon, a-t-il expliqué, il n'acceptera sûrement pas de *jouer les potiches dans un gouvernement* Balladur, Chirac, Léotard, Barre ou autres impétrants. A moins *de disposer d'une « mission précise », ce qu'il avait* déjà en tête en 1986 quand il rêvait pour lui-même d'un grand ministère du redressement national.

Il faudra aussi savoir comment extirper dans les meilleurs délais *« le noyau socialiste »* dans la haute administration, ce qui, on en conviendra, est de la première urgence... M. Juppé, ne se satisfaisant pas des explications de M. Quilès selon lequel aujourd'hui encore 26 préfets sortaient des cabinets de droite d'avant 1981 ou de la cohabitation version 86-88, a suggéré une étude au cas par cas. Tout en concédant, sans le crier trop fort, *« qu'il existe un certain nombre de postes où tout pouvoir en place souhaite avoir des gens sûrs »*. L'UDF est priée de prendre bonne note.

Enfin, il faudrait quand même que les uns et les autres accordent leurs violons sur les estimations de leur état de grâce de ce printemps 1993. *« Le nouveau gouvernement n'aura que soixante jours pour convaincre »*, a écrit la semaine dernière M. Léotard. *« Le gouvernement aura trois mois pour affirmer sa crédibilité »*, a rectifié, lundi soir, M. Pons. Pas du tout, a corrigé M. Giscard d'Estaing, la nouvelle majorité se devra *« d'obtenir des résultats avant quinze mois »*.

Même le temps les sépare. Pressés d'entrer dans le vif du sujet, RPR et UDF encourent tellement de risques de se prendre les pieds dans leurs propres tapis, qu'il s'est produit lundi l'inimaginable : M. Pasqua déroulant le sien devant M. Mitterrand. Il faudra faire preuve, a-t-il recommandé à ses amis, *« d'un minimum de politesse »* avec l'Elysée. M. Pasqua est aussi un chef. Lui sait que se battre sur deux fronts, avec l'UDF et avec le chef de l'Etat, est mission impossible.

DANIEL CARTON

Giscard par les monts d'Auvergne

Suite de la première page

Et puis les cloches se sont mises à sonner, un vieux prêtre en son église attendait ses fidèles. En moins de cinq minutes, la messe de 11 h 15 avait aspiré la moitié du marché. C'est alors qu'au volant de sa voiture, Giscard, souriant, a débarqué.

Trois enjambées immenses pour rejoindre ses amis, des poignées de main chaleureuses, un coup d'œil circulaire pour juger de l'endroit – l'avantage d'être grand, – l'aveu d'un arrêt imprévu au village d'avant, quelques signes amicaux aux passants, l'expression d'un intérêt passionné pour la vente de pantoufles (*« Quelle fabrication ? Quelle origine ? Et au point de vue prix ? ...»* ah ! Giscard en charentaises ! – un bonjour abrégé à deux adolescentes trop loin de l'âge de vote (de toute façon, *« notre genre, ce serait plutôt Kouchner ! »*), la bise à une maman dont il appréciait les parents, un autographe à une grand-mère dont il connaît les enfants, un mot aimable à la journaliste de la télévision hongroise et puis, tonique, en se frottant les mains : *« Un p'tit verre au café ? »* Le docteur Morellon, qui fut maire du village et son suppléant à l'Assemblée nationale, hésite : *« C'est que j'aurais bien aimé que vous fassiez la sortie de la messe puisque vous avez manqué l'entrée...*

– Depuis quand est-elle commencée ?

– Un quart d'heure...

– Eh bien, on y va ! Allons donc recommander nos âmes ! »

Et, sans attendre la réponse, M. le président du conseil régional d'Auvergne se dirige d'un pas allègre vers l'église romane, se pliant quasiment en deux pour en franchir le porche avant de surplomber là encore l'assistance – presque exclusivement féminine – de son mètre quatre-vingt-douze peu banal. Dehors, photographes et cameramen étaient restés cloués sur place. C'est ainsi qu'a démarré, dans une atmosphère recueillie et sacrée, le dimanche extravagant d'un ancien président de la République, originaire d'Auvergne et candidat au Parlement.

Ecouter, rassurer, sourire...

De l'inédit en somme. Un cas d'école. Et l'homme n'est sûrement pas mécontent de continuer de jouer les pionniers ; d'étonner, encore ; de défricher. Bref, de se distinguer, en forçant le respect de ses troupes, voire la considération de quelques vieux adversaires ; lui qui n'a renoncé à rien, et connu presque tout ; lui qu'une défaite faillit un jour détruire mais qui n'a eu de cesse de rebondir, reconstruire un cursus, redevenir premier, la vie lui ayant, sur ce point, donné de très mauvaises habitudes.

« Cette campagne annonce-t-elle enfin votre grand retour ? », lui demande la télévision hongroise au sortir de la messe. *« Elle prépare plutôt le grand départ des socialistes »*, répond Valéry Giscard d'Estaing. *« Vous sentez-vous prêt à accepter le poste de premier ministre ? – Ce n'est pas vous qui pouvez me poser la question. Ce n'est donc pas à vous que je pourrais répondre. »* Nous voilà avancés ! Ne sait-on pas que, peu disert à Paris, Giscard, dans ce paysage de montagnes où des restes de neige s'agrippent à l'herbe jaune, est d'un mutisme total sur ses ambitions nationales ? *« Tant d'autres choses passionnent les Auvergnats ! »*

Quoi ? Du concret bien sûr ! Par exemple l'autoroute, nécessaire pour désenclaver la région et attirer les investisseurs. Regardez-le évoquer son tracé avec cet homme en casquette qui s'inquiète auprès de lui qu'aucune entreprise, à Messeix, l'extrême Ouest de sa circonscription, n'ait pris le relais de la mine fermée en 1988. Et puis voyez ce couple d'éleveurs qui *plaide pour un déblocage* des fameux quotas laitiers – inutile : Giscard en a déjà fait la proposition – ce commerçant, le mètre autour du cou, le crayon sur l'oreille, qui se plaint des charges et de la taxe professionnelle ; ce postier, anxieux que l'on supprime l'activité de tri. Jusqu'au curé de Messeix, le béret à la main, qui annonce que sa petite église, classée monument historique, pourrait bien avoir besoin d'une aide du conseil régional...

Giscard écoute, rassure, sourit, demande des nouvelles de la famille – incroyable mémoire, étudierait-il chez lui les arbres généalogiques de la région ? – achète 35 francs un invraisemblable coussin (avec un paon faisant la roue) au Dynamique Club des enfants. Et puis file au Café de la Mairie saluer quelques pépés, et payer une tournée. *« Partout ailleurs on me voit comme l'ancien président. Pas ici où j'ai toutes mes racines. Ici, il n'y a pas d'écran entre les gens et moi. »* Disons une petite distance, irrésistible, irrémédiable, dont la plus exquise des courtoisies ne peut venir à bout. A moins qu'elle ne l'entretienne subtilement. Ah, l'Auvergne...

« Allons un peu de sérénité ! »

Coup franc ! Mais si, c'est évident ! Il y a faute pour La Combelle. Qu'en pensez-vous, président ? *« Heu, certainement, certainement ! »* Debout au bord du stade, le président Giscard d'Estaing tente de se passionner pour la rencontre de l'année : Saint-Amant/Saint-Saturnin-La Combelle, dont il doit remettre la coupe et pour laquelle il a dû bousculer son déjeuner en famille au château de Varnasse. Cela l'amuse, c'est sûr, la prunelle est rieuse, et il participe autant que possible, prompt à remettre la balle en jeu lorsqu'elle tombe dans sa direction, faussement offusqué lorsqu'un gros mot vient qualifier soudain un joueur de l'équipe adverse – *« Comme vous y allez ! Allons, un peu de sérénité ! »* – et toujours attentif à l'identité des joueurs : *« C'est donc le fils cadet du menuisier ? »* Mais de là à se passionner... Allons, avouez-le, président, quel fichu métier ! Peine perdue ! Il n'avouera jamais, il dira qu'il aime cela, que la déférence qui marque d'ordinaire les rapports entre gouvernants et gouvernés lui semble insupportable, qu'ici il est vraiment chez lui. Et son sourire radieux au milieu des vainqueurs qui chahutent donnera presque, sur la photo, l'impression d'une complicité amicale. Si ce n'était ce maintien... si royal.

Mais le marathon continue. Après la foire et le foot, voici les réunions, avec une halte en route pour une petite photo devant la chaîne des volcans. La photographe est priée de faire court. Deux minutes, a dit le président. L'endroit est bien choisi, le paysage plein de douceurs, et le mannequin du jour, qui a endossé une veste kaki, déambule comme un pro. Attention, prévient la photographe, le vent emmêle vos cheveux. La remarque agace le président. Que peut-il bien y faire à ces cheveux qui font son désespoir depuis près de trente ans ? Des cheveux fins et raréfiés qu'il porte un peu longs, laissant de légères rouflaquettes avancer sur ses joues pour mieux encadrer le visage. Des cheveux qu'il porte un ton nettement plus gris que sur sa photo officielle, une reprise des affiches de 1986, qui tenterait à faire croire que le candidat rajeunit avec l'âge...

Ultime coquetterie d'un homme que les méfaits du temps révoltent et qui cherche à en éviter tous les signes. *« L'âge, c'est vrai, est important*, reconnaît-il franchement. *Défauts et qualités ne sont pas les mêmes selon l'âge. Et leur dosage est au cœur du problème. Entre expérience et créativité, mouvement et harmonie, je me suis toujours situé du côté de l'harmonie et de la créativité. Cela reste vrai pour l'harmonie, mais mon âge me situe résolument plus près aujourd'hui de l'expérience que de la créativité. »*

« Ne soyez ni naïfs ni trop fair-play ! »

C'est au premier étage de la minuscule mairie de Saint-Julien-Puy-Lavèze où se sont entassées une vingtaine de personnes que Giscard, sous le sourire énigmatique de Mitterrand et le buste généreux de Marianne, parlera longuement d'agriculture. La lumière tombe si doucement que personne dans l'assistance attentive ne songe à allumer une lumière. *« Je pose la question*, dit Giscard. *Qu'est-ce que les socialistes ont fait en douze ans pour l'agriculture ? » « On se le demande »*, répond une éleveuse entre ses dents. Et l'ancien président, plus pédagogue que jamais, explique la nécessaire adaptation de la PAC, la renégociation des accords du GATT, son combat pour que la vie rurale ne s'éteigne pas. *« Pourquoi n'en ferait-on pas le ministre de l'agriculture ? »*, suggère tout bas une vieille femme à sa voisine.

La nuit est bien tombée, les routes sont sinueuses, et la vieille bâtisse qui abrite la mairie du village de Murat-le-Quaire a des allures de manoir. Vingt personnes attendent Giscard, qui s'installe avec Claude Wolff, son suppléant, derrière une longue table de monastère. Le ton est offensif et le discours plus politique.

Giscard y égrène son programme. Et le public adhère. Ardemment. Les questions fusent. Les conseils aussi, les mises en garde : *« Comment améliorer la formation des enseignants pour que l'école représente encore une source d'espoir ? » ; « Qu'allez-vous bien pouvoir faire avec le noyautage que prépare Mitterrand ? » ; « Soyez fermes ! Ne vous laissez pas ravir le pouvoir en 95 comme ce fut le cas en 88 après avoir fait le boulot » ; « Ils sont tellement vicieux ! Ne soyez ni naïfs ni trop fair play ! »* Giscard écoute, sourit, surpris.

Il parle de tolérance et souhaite prendre congé. Eux continueraient volontiers. *« Cela s'appelle le charme »*, dit une dame qui se pâme. Son mari la comprend. *« La télé vous attend*, dit Giscard. *Mais ce soir, pas de « Bébête Show ». Le petit singe se repose. »* Extase.

Le théâtre de La Bourboule est comble. Les discours seront plus officiels. Mais les questions fuseront : éducation, retraite, insertion, tourisme, tarifs thermaux... Giscard décortique, analyse, et appelle à voter en masse. Pour que le résultat soit clair. *« Ecrasant »*.

Il est bien plus de 22 heures, un buffet auvergnat est dressé à l'étage. Giscard est affamé et trinque joyeusement avant de repartir pour Chanonat lire quelques pages d'un livre *« vraiment admirable »* de l'écrivain japonais Inoue sur la vie de Confucius. On ne se refait pas.

ANNICK COJEAN

M. Rocard : Il y a un règlement de comptes personnel entre beaucoup de Français et M. Mitterrand

M. Michel Rocard a estimé, lundi 15 mars, à Cergy (Val-d'Oise), qu'il y a *« un règlement de comptes personnel (...) entre beaucoup de Français et le président de la République »*. *« Ça nous tombe un peu dessus alors que nous n'y sommes pas pour grand-chose, mais enfin, c'est comme ça »*, a-t-il ajouté.

Interrogé sur cette déclaration, mardi au micro de RTL, M. Laurent Fabius a déclaré : *« Je ne sais pas qui a un compte à régler avec le président de la République... »*

DIAGONALES

Ne se prononcent pas

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

ENTRE autres tricheries, les sondages font croire que leurs litanies de pourcentages refléteraient l'opinion des Français dans leur totalité et leur vérité intime. C'est évidemment une faribole. Parmi les « sans-opinion » dont on finit par louer et partager la perplexité, il y a la masse de ceux qui ne *se prononceront jamais*, pour la simple raison que, échantillonnés ou pas, sondés ou non, la parole leur est refusée, pour ainsi dire de naissance, y compris avec eux-mêmes.

« Ames mortes » selon Gogol, « lumpenprolétariat » pour les marxistes, « non-public » dans le charabia de 1968, aujourd'hui rebaptisés « exclus » et objets, à chaque élection, de toutes les tartufferies apitoyées, ils n'ont même plus la consolation, mince, de faire de la figuration dans les romans, comme chez Zola ou Céline, la bourgeoisie qui règle la production littéraire étant trop occupée à se flatter l'ombilic. Pour tendre l'oreille, ne restent que les sociologues, tels qu'ils se sont guéris de leurs préjugés et de leur morgue de naissance.

Les dizaines d'entretiens de chômeurs et autres exclus qu'a inspirés Pierre Bourdieu (*la Misère du monde*) jettent une lueur proprement romanesque dans un gouffre de frustrations insoupçonnées, et peu remédiables, car la dépossession de soi dont souffrent les interviewés inclut le manque de mots pour s'en plaindre (1). Sans langage, il leur est impossible de se disculper de leur malheur en l'imputant aux causes sociales, lesquelles demeurent pourtant un fait, même si elles ont disparu des analyses politiques.

L'utopie des années 30 n'a plus cours, selon laquelle les individus nés sans cartes en main, comme le commis-voyageur d'Arthur Miller ou le raté de Ronald Harwood interprété pathétiquement par Laurent Terzieff, pouvaient rêver d'un fils débrouillard ou virtuose qui les venge et les justifie (2). En 1993, ne demeurent chez les éclopés du libéralisme qu'une prostration mentale, sans échappée dans le messianisme ou la consommation, une douleur non mesurable, massive. *« Il y a tout qui va pas »*, résume une chômeuse.

Messianique, le pétainisme l'était, comme à rebours. Il promettait l'apaisement à force de contrition pour notre passé de jouissance. Ça ne marchait pas si mal, sur une population égalisée de force par la gêne et l'effroi muet. Le « déficit » de mémoire – comme on dit maintenant, où tout, pour être pris au sérieux, doit se quantifier – se rattrape ces temps-ci à un rythme qui mériterait réflexion (nostalgie voilée, peur des récidives ?). Depuis janvier dernier, il s'est publié plus de vingt ouvrages sur la période 1940-1945, et plusieurs films.

On ne se déprend pas d'un sourire jaune devant la cour d'opérette d'où sortaient les décisions, parfois terribles, de Vichy. C'est le cas en lisant *Vichy capitale*, de Michèle Cointet (3), et en voyant le film de montage de Claude Chabrol, improprement intitulé *l'Œil de Vichy* (4), tant le gouvernement d'armistice, à l'inverse de l'œil de Moscou qui regardait loin et partout, montra de courte vue et d'inefficacité. Il s'agit plutôt du « look » ambigu que le pétainisme cherchait à se donner, entre l'angélisme bûcheronnant (les Chantiers de jeunesse) et la surenchère martiale (la LVF). Le grotesque parfois macabre du résultat ne fait pas oublier les velléités hégémoniques mises en évidence par Dominique Rossignol (5).

∴

Les techniques d'emprise sur les esprits et les sensibilités ont accompli des progrès de géant en un demi-siècle de frénésie publicitaire. François Brune avait démonté ce conditionnement, il y a douze ans, dans *le Bonheur conforme*, devenu un classique (6). Il affine aujourd'hui ses analyses à partir d'observations quotidiennes accessibles à tous, un peu sur le modèle des *Mythologies* de Barthes, plus classiques encore (7).

A regarder de près les messages que nous enfourne la société environnante obsédée de produit, les bavards que nous sommes, nous les privilégiés, n'inventent guère plus leur discours que les sans-paroles questionnés par Pierre Bourdieu. Des annonces toujours plus présentes et insidieuses nous ont conduits à nous masquer, et à croire personnalisée la « servitude volontaire » qu'Etienne de La Boëtie avait repérée chez les Lydiens du temps de Cyrus (8). Nous avons totalement intégré des injonctions qui auraient pourtant mérité examen, comme d'être à tout prix « de son temps », façon de renoncer à l'explication rationnelle et à la protestation morale devant des modèles minoritaires et une « réalité » donnée pour inintelligible et inéluctable.

Ces mots d'ordre anonymes réduisent au silence tout discours personnel. La vie n'est plus rien d'autre qu'un bien à consommer, avec la conviction obligée qu'en s'opposant on retarde, et on fait son malheur. La consigne démasquée par Brune est formelle : pas de salut hors la recherche du plaisir immédiat, l'obsession du quantitatif et la démission de l'esprit critique. *« Pourquoi ? Vous préféreriez vivre au Sahel ou à l'Est ? Non ? Alors, de quoi je me plains, de quoi je me mêle ! »*...

Non sans avouer ses propres inspirations (le personnalisme de Mounier), François Brune *nous aide à suspecter des mots comme professionnel, performant, dialogue, communication, consensus, mondialisme ou dysfonctionnement*, tous indiscutés, réputés positifs, *porteurs de progrès et colportés par nos* soins, alors qu'ils visent sournoisement, violemment, à nous priver d'identité et de notre droit à décider du sens des choses.

Entre le balbutiement des masses sans voix et le blabla manipulé des élites consommatrices, c'est tout un peuple qui a cessé de se prononcer et doit réinventer de vraies paroles.

(1) Seuil, 1993.

(2) *Temps contre temps*, Théâtre La Bruyère, à Paris.

(3) Perrin, 1993.

(4) Sorti le 10 mars 1993.

(5) *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944*, PUF, 1991.

(6) Gallimard, 1991.

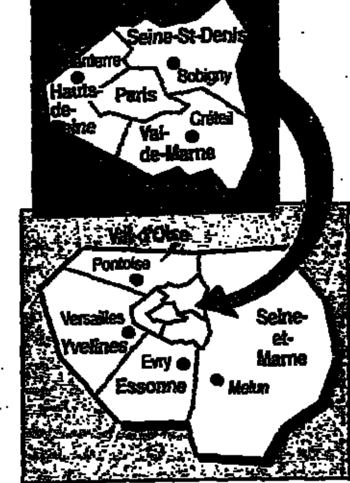
(7) *Les médias pensent comme moi !*, L'Harmattan édit.

(8) Réédition chez Payot.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Ile-de-France (II) : assurée de la victoire, la droite ne parvient pas à réduire ses divisions

Le mouvement de M. Chirac veut maintenir sa prééminence sur la banlieue, dont l'UDF ne veut pas être chassée



Après avoir souligné les difficultés du PS à s'implanter durablement en Ile-de-France (*le Monde* du 16 mars), nous mettons l'accent sur celles de la droite à s'unir contre la gauche.

Un exilé de 1981, revenant en Ile-de-France douze ans plus tard, ne reconnaîtrait plus les hommes de gauche. Ce candidat choqué parce que les forces de l'ordre ne peuvent plus pénétrer dans certaines cités de banlieue, une fois la nuit tombée, n'appartient pas au parti de Jean-Marie Le Pen ni même à la droite dure : c'est un écologiste, un de ceux qui, avant de trouver une maison accueillante chez les Verts, ont fréquenté tout ce que la France compte de gauchistes ou de libertaires. Celui qui se plaint que l'on a transformé des gosses de douze ans en *«véritables loups»* n'est pas un fidèle de Charles Pasqua, mais un sociologue qui a toujours mis ses compétences au service des socialistes. Ce maire qui n'ose plus proposer des stages de reconversion à des gosses qui lui «crachent» qu'en une semaine de «protection» de leur *dealer* de frère ils gagnent plus que le SMIC est un communiste ouvert aux réalités concrètes de sa banlieue.

Partout les témoignages concordent. Dans ces cités de la misère noire, où le père a *perdu toute autorité le jour où*, pour nourrir sa famille, il a dû accepter *une liasse de billets, tendue par un* de ses fils, dont il ne pouvait ignorer la *provenance, le chômage n'est même* plus une préoccupation. Cela fait si *longtemps que l'on vit avec. La peur* de perdre son emploi, on la laisse aux *habitants des villes nouvelles et* des pavillons, à ces employés supérieurs, à *ces cadres moyens* qui la *découvrent* avec effroi. Dans les tours sans âme, ce *sont les agressions, les petits larcins*, l'impossibilité de descendre dans les caves *envahies par les drogués* qui forment la trame d'une vie quotidienne où la survie *ne dépend* que du SMIC, du RMI ou de l'économie parallèle. Face à *une telle* situation, que peuvent faire, que peuvent même dire des candidats de gauche?

De cet échec dramatique du socialisme au pouvoir, la droite aurait pu faire un cheval de *bataille*, si elle avait véritablement mesuré l'ampleur du drame. Elle lui a échappé parce *que la* plupart de ses représentants sont sage*ment restés enfermés dans ses fiefs*. Dans Paris et dans les villes bour*geoises de l'Ile-de-France*, dans les quartiers «protégés», là où sont ses électeurs naturels. Ces cités du désespoir, où la droite devine n'avoir guère de chances électorales, elle les a laissées à quelques jeunes militants courageux, priés d'y faire leurs armes avant de prétendre être mieux dotés lors de prochaines échéances. Elle sait que, dans ces circonscriptions où l'opposition à la gauche est radicalisée, le Front national est mieux placé qu'elle. Aux régionales, il l'avait devancée dans six des treize de la Seine-Saint-Denis, dans une des Yvelines et dans une du Val-d'Oise. Toutes, sauf deux, ont des sortants communistes.

Seine-Saint-Denis : la part du lion pour le RPR

Une des exceptions est celle de Gilbert Bonnemaison, ce qui rend encore plus aléatoire le devenir de ce siège socialiste, puisque le PC y a fait mieux que le PS au printemps dernier. *Le* chantre de la prévention, qui, le premier, avait *tenté* d'alerter les gouvernements de gauche sur la situation qui *était en train de se créer, voit aujourd*'hui ses efforts personnels réduits à *néant, puisque* sa ville *d'Epinay-sur-*Seine est une de celles où l'insécurité *frappe* le plus. L'autre est celle de Bernard Schreiner, également socialiste, qui sait que les incidents de Mantes-la-Jolie ne peuvent que compliquer une réélection déjà compromise par le travail du candidat RPR, Pierre Bédier. Son seul espoir : que les dissidents de droite permettent au FN de rester en tête, et que lui-même résiste aux assauts des écologistes.

Là où la droite classique se décide à investir sérieusement des quartiers «durs», ses représentants se croient obligés de tenir des discours musclés. Eric Raoult, le sortant RPR du Raincy, mais aussi *de Clichy-sous-Bois* et de Montfermeil, a pris comme suppléant *le maire de cette commune, qui s'est* fait connaître par ses propos extré*mistes et son refus de scolariser les* enfants d'immigrés en situation irrégu*lière. Il ne peut* oublier que, chez lui, le FN est à plus de 20 %.

Ailleurs, la droite, assurée de sa victoire, persuadée de chasser les socia*listes de leurs derniers bastions*, a préféré régler ses comptes internes : le RPR *veut maintenir et développer sa* prééminence sur la région; l'UDF voudrait *bien ne pas être chassée de* la banlieue comme elle l'a été de Paris.

Dans la Seine-Saint-Denis, l'affaire est pratiquement entendue. Les centristes n'ont pu préserver que la candidature jouable de Jean-Jack Salles contre Claude Bartolone, sortant socialiste. Ailleurs, le RPR s'est taillé la part du lion. C'est *lui* qui est le mieux placé, avec le maire d'Aulnay-sous-Bois, Jean-Claude Abrioux, *même si celui-ci* est localement contesté, pour ravir le siège *fort menacé du socialiste Jacques* Delhy. C'est lui qui est le seul en *course pour battre un autre membre* du PS, Jacques Mahéas, même si son candidat officiel, Christian Demuynck, est gêné par la dissidence de Françoise Richard, *qui estime* que son titre de maire RPR de la plus grande ville de la circonscription, Noisy-le-Grand, en faisait la meilleure candidate. C'est aussi le RPR qui va contester le seul sortant communiste un peu menacé, François Asensi; mais le choix d'un ancien député implanté à Pantin, Jacques Oudot, pour se battre dans le nord du département n'est pas très judicieux.

Dans le Val-de-Marne, le rapport de *forces entre les deux grandes formations* n'est pas clairement établi. *Le RPR a dû sacrifier un de ses sièges*, celui de Christiane Papon, à l'impéria*lisme de Jean-Louis* Beaumont, qui voulait retrouver un siège perdu en 1981, et qui a déjà bouté hors de sa ville de Saint-Maur-des-Fossés tout ce qui s'apparente aux chiraquiens. Cet UDF de la droite dure, anticohabitationniste, n'est contesté que par François Bidet, qui s'est mis en congé *du* RPR. Ancien suppléant de Christiane Papon, *ancien directeur du cabinet de* Michel Giraud à la présidence du *conseil régional* d'Ile-de-France, il fait campagne sur le thème de la *«réforme»* et du *«renouveau»*. Dans la circonscription prenable de Roger-Gérard Schwartzenberg, la droite a organisé des primaires officielles. A l'UDF, il n'est vraiment laissé que le combat difficile contre la gauche dans la circonscription de René Rouquet (*le Monde* du 16 mars). Le RPR, en revanche, conserve l'espoir de prendre, grâce à Richard Dell'Agnola, celle, plus accessible, de Patrick Sève.

Hauts-de-Seine : les limites du «système Pasqua»

Dans les Hauts-de-Seine, le «système Pasqua» a peut-être atteint ses limites. Le style bon chic bon genre des villes les plus bourgeoises du département ne correspond guère aux déclarations à l'emporte-pièce du président du groupe RPR au Sénat. C'est pourtant elle qui lui assure sa confortable majorité départementale. L'UDF estime qu'elle n'a plus à se comporter en force supplétive disciplinée. Après avoir longtemps plié sous le joug, elle commence, *sous l'impulsion d'André* Santini, à relever la tête. Si elle a *accepté qu'un «Pasqua-boy» venu de* l'extrême droite, Alain Robert, tente de *ravir à la gauche la circonscription* de Philippe Bassinet (PS), c'est parce que *celle-ci comprend deux municipalités* communistes on ne peut plus orthodoxes. Si elle a laissé un autre affidé de Charles Pasqua, Christian Dupuy, tenter de profiter des ennuis de Michel Sapin, c'est moyennant l'engagement écrit que la mairie de Nanterre sera laissée à l'un des siens.

Le combat décisif aura lieu autour du siège laissé libre par la maladie de Claude Labbé. Charles Pasqua tenait à ce qu'il revienne à un de ses hommes, Jean-Jacques Guillet, dont il a fait le secrétaire général du groupe RPR du Sénat. L'UDF, arguant que les six *communes de la circonscription* lui appartiennent, ne voulait pas en entendre *parler*. Pour imposer la candidature d'Henri Wolf, maire UDF-PSD de Meudon, la plus grosse ville du secteur, elle était prête au clash dans tout le département. Pour une fois, Charles Pasqua a dû céder. Et, depuis, le combat fait rage.

En Seine-et-Marne, l'UDF tient le *conseil général, mais* le RPR est bien mieux doté en députés. Cela ne devrait pas changer. Dans toutes les circonscriptions prenables à la gauche, celle qu'abandonne Robert Le Foll, mais que pourrait bien conserver le maire socialiste de Meaux, celle de Jean-Pierre Fourré (*le Monde* du 16 mars) et celle où avait été élu Alain Vivien, il y a des primaires, où pourrait bien se jouer l'équilibre politique du département. Car, dans la plus facile à prendre, celle de Jean-Paul Planchou, l'UDF a dû laisser Charles Cova, maire RPR de Chelles, représenter seul la droite.

Dans les Yvelines, l'UDF ne tient encore le conseil général que par miracle. Sous l'influence de Franck Borotra, le RPR a tissé sa toile. S'il a laissé l'UDF tenter sa chance contre Guy Malandain, sortant socialiste, c'est parce qu'il pensait que ce n'était pas gagnable, mais depuis, par sous-marin interposé, il savonne la planche. Si, après avoir hésité, il a permis à Pierre Cardo (UDF-PR) d'être le seul candidat de l'UPF contre Michel Rocard, c'est parce qu'il pensait que l'ancien premier ministre devait être réélu. S'il n'a pas fait de misère à Christine Bou*tin (UDF-CDS), dont il avait fait un* temps sa tête de Turc, c'est parce que, *maintenant, il a besoin d'elle dans la* région de Rambouillet.

En revanche, une partie des siens cherche des ennuis à Paul-Louis Tenaillon, président UDF du conseil général, et, surtout, il n'a pas accepté que Laurent Wetzel (UDF-CDS) soit le seul candidat UPF à la succession d'Alain *Jonemann*, sortant *RPR*, qui ne voulait pas se représenter; il y aura donc là des primaires organisées, à l'issue incertaine, le candidat du CDS s'étant mis à *dos le PR en prenant le* fils de M. Jonemann comme suppléant.

Dans l'Essonne, l'UDF a déjà rendu les armes. Fort de sa fonction de président du conseil général, et de l'appui de son premier vice-président, Michel Pelchat (UDF-PR), Xavier Dugoin, député RPR, a fait de son département une véritable principauté. Les états-majors nationaux n'ont pas pu s'y faire entendre, le choix des candidatures se faisant entre ces deux hommes, dans l'intérêt de leur assemblée, seule place forte de la droite, les principales villes étant encore communistes ou socialistes. Tant pis pour la direction nationale de *l'UDF*, qui aurait souhaité de nombreuses primaires. Elles n'ont été *acceptées que contre Claude Germon*, ce qui peut faciliter la tâche du maire de *Massy, pourtant en fâcheuse position* après sa mise en cause dans les dossiers de la Sages.

En revanche, Xavier Dugoin a imposé une candidature unique contre Marie-Noëlle Lienemann, en situation politiquement difficile, puisque, même si elle a ravi la mairie d'Athis-Mons, *elle se voit opposer le* maire de l'autre grosse commune, Savigny-sur-Orge. Même cas de *figure contre Thierry* Mandon, où, à la grande colère de Paris, le candidat UDF a dû *renoncer* pour laisser le champ libre à Georges Tron, collaborateur d'Edouard Balladur, ce dont le patron du département espère être remercié. C'est aussi un RPR, Jean de Boishue, qui sera seul en lice contre le socialiste le plus menacé, Yves Tavernier, dans une circonscription restée très rurale. C'est encore un *RPR* qui portera seul les couleurs de l'UPF contre Jacques Guyard, mais le *maire d'Evry paraît être en position de* surmonter son implication dans *certaines affaires. A l'UDF, il n'a été* laissé que le soin de se battre contre Julien Dray, dans une *circonscription* *qui semble sacrifiée tant la gauche y* est puissante. Mais l'ordre de la majo*rité départementale n'a pas pu régner* dans la circonscription de Michel Ber*son, pourtant autre député socialiste* très menacé. En plus d'une primaire *organisée, le maire* RPR de *Brunoy* est aussi parti à la bataille, au risque *qu'aucun des candidats* de la droite ne puisse être présent au second tour. Ce *sont les écologistes qui sont* là en embuscade.

Val-d'Oise : réserves centristes

Le Val-d'Oise a toujours été la plus solide des réserves centristes d'Ile-de-France. Mais, là comme ailleurs, l'UDF n'a pas su préparer les successions. A l'ouest du département, la droite est solidement implantée. Elle pourrait même faire des misères à Alain Richard, qui pâtit, localement, de sa direction de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise; en tout cas, les écologistes l'espèrent. Elle peut même s'offrir le luxe d'une primaire dans la circonscription détenue par le socialiste Jean-Pierre Bequet. Yves Galland (*UDF-rad*), *qui ne se satisfait pas* d'être adjoint au maire de Paris et *député européen, et qui n'a pu* être accueilli dans celle que libérait, pour *cause de cumul de mandats*, Jean-Philippe Lachenaud, s'efforce d'empêcher *Jean Bardet, qui fut député* RPR de 1986 à 1988, de ramasser l'héritage. *Le président du Parti radical a pour lui* les élus locaux, et mène une campagne *acharnée, mais traditionnellement la* circonscription est plus RPR qu'UDF.

Dans les trois circonscriptions de l'Est, l'enjeu est tout aussi serré, car elles aussi peuvent être reprise au PS. Il y aurait pu y avoir partage des tâches. Les «locaux» le souhaitaient. Paris ne l'a pas voulu. Valéry Giscard d'Estaing a imposé que l'UDF soit présente contre Pierre Lellouche, à Sarcelles. Ce combat-là, il est vrai, est très médiatisé, et les libéraux-centristes ne tenaient pas à ce qu'il se résume à un face-à-face entre le conseiller de Jacques Chirac et Dominique Strauss-Kahn, face-à-face qui perturbe la communauté juive et qui, en tout état de cause, sera arbitré par le Front national, le PC et les écologistes.

Dans la circonscription voisine, où habite la plus grande partie de la communauté juive, le *maire* RPR de Sarcelles, Raymond Lamontagne, s'oppose à François Froment-Meurice (CDS) pour savoir qui ravira le siège de Marie-France Lecuir. Cette bataille à droite ne devrait pas faciliter la tâche de la sortante socialiste, tant cette curieuse circonscription, qui mêle une partie du grand ensemble de Sarcelles à la bourgeoise vallée de Montmorency, ne lui est pas favorable. Elle n'avait dû sa victoire en 1988 qu'à un miracle. Un de ces miracles dont les socialistes auraient bien besoin pour éviter que toute l'Ile-de-France ne ressemble à Paris : un fief de la droite dominé par le RPR.

THIERRY BRÉHIER

Prochain article

Ile-de-France (III) : le rêve d'un autre grand chelem à Paris.

Val-de-Marne : M. Marchais et le petit «chaperon vert»

Dans *son* pavillon de Villejuif, tout près de la cité Karl-Marx, le *candidat des Verts de la onzième* circonscription du Val-de-Marne, *M. Alain Lipietz, est, ce matin-là*, d'humeur joyeuse. Au lendemain de la publication d'un sondage du CSA par *le Parisien*, qui le donnerait vainqueur d'une élection triangulaire, l'opposant, au second tour, au candidat de la droite et à celui de la gauche – M. Georges Marchais, – il vient de décacheter sa première lettre anonyme : *«Lipietz, c'est un nom bien français? Alors que Marchais, oui.»*

Au même moment, dans l'entourage *du secrétaire général* du Parti communiste, on ne doute pas que «le Parisien *fait la campagne de Lipietz*». On fait observer que cette enquête *ne tient pas compte* de la candidature de Mme Brigitte Durupt, chaperonnée *par les* dissidents de Génération Ecologie, et qui dénonce dans sa profession de foi *«les rêvent-creux»* écologistes. Il y a surtout un *autre* sondage, de la SOFRES, *«un institut sérieux»*, qui relègue M. Lipietz en deçà du seuil requis (12,5 % des inscrits) pour rester présent au second tour. Le même sondage place M. Marchais et son concurrent de l'UPF, un avocat parisien, M. Daniel Richard, à égalité. *«Il y a un danger réel d'élection d'un député de droite dans cette circonscription»*, conclut M. Marchais.

Dans son bureau de la rue de Grenelle, au siège du ministère de l'éducation nationale, le candidat du Parti socialiste, ancien secrétaire général du SNES-Sup du printemps de 1968, M. Alain Geismar, se demande encore comment *il a pu* passer à la trappe de la notoriété.

«Geismar a été envoyé au massacre»

Longtemps à l'avance – il faut bien le dire, – les médias s'étaient donné rendez-vous, dans cette circonscription, en raison d'un scénario un peu spécial, avec M. Marchais, dans le rôle principal, et deux *«vedettes américaines»* : M. Geismar, passé – selon le mot féroce de Mme Durupt – *«des enragés aux gens rangés»*, et M. Lipietz, porte-parole de la commission économique des Verts, qui fut, en 1968, l'un des animateurs de la grève des étudiants de l'École polytechnique.

Mais le courant est implacable. *«La consigne de la Rue de Solferino* [le siège national du Parti socialiste] *a toujours été de laisser passer Marchais. Geismar a été envoyé au massacre»*, estime M. Lipietz. De fait, un samedi *matin, au marché de la cité du* Chaperon vert, M. Geismar paraît *bien seul. M. Marchais est entouré* de caméras. Un homme jeune se présente. *«C'est Richard, le candidat de la droite»*, indique-t-on au secrétaire général du PCF. Les deux hommes ne se sont encore jamais rencontrés. Le dialogue s'engage. *«Oui, je veux bien vous serrer la main, mais pourquoi vous m'avez fait condamner, hier, pour des affiches posées par des militants?* demande M. Marchais. *Je n'ai pas d'autre moyen, moi, pour faire connaître ma candidature.»* Et le secrétaire général du PC de se retirer sous un chapiteau, spécialement dressé à son intention sur la place du marché, pour annoncer à la foule, nombreuse, que *«la lutte va être serrée»*, que *«jamais dans l'histoire de la circonscription, il n'y a eu un député de droite»* et que *«M. Lipietz est l'ami de Brice Lalonde»*.

Quelques jours plus tôt, M. Jacques Chirac est venu dire à Villejuif, selon *l'Humanité*, qu'il fallait *«décapiter Marchais pour décapiter le PC»*. *«C'est là le thème fédérateur de tous les autres candidats»*, souligne un militant communiste.

A mots couverts, ceux-ci reconnaissent, en effet, que, cette fois, ils se sont entendus pour prévenir la menace d'une fraude éventuelle. M. Richard (RPR) a même organisé des réunions de formation à ce sujet. *«Ce serait un cas de rupture»*, affirme sobrement M. Geismar. M. Lipietz, lui, *«venu au Vert par le Rouge»*, a pris quelques conseils, *aux meilleures sources*. Sur la trentaine de militants qui l'aident *dans cette campagne, il n'y a* que quatre ou cinq Verts et quelques *responsables du réseau associatif* local. Les autres sont des *militants communistes*.

Le maire d'Arcueil, M. Marcel Trigon (PC), ancien suppléant de M. Marchais, s'est déjà prononcé pour *«un sursaut des forces de progrès, une pratique audacieuse»*, afin que celles-ci se regroupent *«sur les candidats les mieux placés par le suffrage universel pour faire barrage à la droite au second tour»*. En signe d'accommodement, M. Lipietz a fait de même. Au Parti communiste, chez les refondateurs, au PS comme chez les écologistes, chacun a déjà pris la mesure du *«big bang»* que provoquerait, partout en France, *un* éventuel échec de Georges Marchais.

JEAN-LOUIS SAUX



POLITIQUE

des 21 et 28 mars

Un entretien avec Mgr Decourtray

Suite de la première page

» Ce type de faute est plus grave pour un homme politique que pour *un simple citoyen.*

» Mais l'ampleur prise par les affaires est excessive. Dans leur immense majorité, nos élus n'y ont pas été compromis, ni de près ni de loin. La plupart sont honnêtes, courageux, désintéressés. Aussi la méfiance croissante du pays me paraît-elle injustifiée. Elle a pour conséquence une désaffection qui se traduit par un absentéisme électoral dont les conséquences peuvent être redoutables.

» Je ne crois pas que nous courions en France le risque d'une dictature, mais peut-être sommes-nous menacés par une sorte d'avilissement tranquille et béat, un peu comme celui que manifestent certaines campagnes publicitaires et *certaines émissions télévisées.* L'actuel climat de dérision n'est pas grave en soi, mais il pourrait le devenir dans un autre contexte et, à cet égard, il n'est pas impossible qu'une émission comme Le «Bebête show», en soi inoffensive et amusante, soit aujourd'hui plus perverse que naguère.

– Vous craignez que la classe politique ne devienne une sorte de bouc émissaire?

– Bien sûr, mais il faut élargir la question. Les hommes ont toujours manifesté le besoin, souvent radical, de se décharger de leur malheur et de leur culpabilité sur quelque bouc émissaire. Dans notre société paganisée, le besoin de trouver des victimes et des coupables redevient l'une des caractéristiques majeures. C'est la faute aux juifs! C'est la faute aux Arabes! C'est la faute aux patrons! C'est la faute aux syndicats! Ainsi, naturellement, après des attentes déçues et dans une situation difficile, le peuple a-t-il tendance à penser : c'est la faute aux hommes politiques! Je répète qu'une telle attitude est périlleuse et qu'il faudrait faire, sur ce point, un effort considérable de réflexion et, j'ose dire, de conversion.

– Incluant aussi les médias?

– *«Haro sur les médias»*, ça ne vaut guère mieux que *«haro sur les politiques»* ou *«le cléricalisme, voilà l'ennemi»*... Mais il est vrai que ceux qui ont des responsabilités dans le domaine de l'information devraient aujourd'hui s'interroger, en profondeur, sur leur rapport à la vérité, à l'argent, au pouvoir. Il faut absolument aller à la vérité, *«de toute son âme»*, comme disait le philosophe, et la répandre, rester maître de l'argent, du désir de l'argent et de son usage. Quand se manifeste cette maîtrise, j'applaudis les médias modernes et leur efficacité. Mais quand je vois triompher le mensonge, l'amour de l'argent et la volonté de puissance, je deviens pessimiste, et décidé à me battre contre cette imposture.

– Si les évêques ne donnent plus de consignes de vote, au moins proposent-ils aux électeurs quelques «points d'attention». Quels sont-ils pour l'échéance des 21 et 28 mars?

– J'en vois trois principaux : l'exclusion, l'emploi et l'éducation. Et je pose des questions aux responsables politiques. Quels sont vos projets pour réduire le nombre des exclus? Exclus d'un logement, exclus d'un travail, exclus de toute participation à une responsabilité, de toute vie en société? Evêque de Lyon, je connais bien des villes comme Vaux-en-Velin, Vénissieux ou Décines, où la réalité de l'exclusion est particulièrement sensible.

» Que prévoyez-vous pour *réduire le chômage? De partout,* j'entends dire qu'il n'y a pas de solution, qu'on ne pourra pas avant longtemps faire descendre le niveau de chômage en dessous de la barre des 3 millions. Mais ce qui m'intéresse, c'est le projet d'ensemble : qu'entendez-vous faire contre le chômage d'ici à l'an 2 000? Des réponses qui passaient pour irresponsables il y a dix ou quinze ans, comme le partage du temps de travail, reviennent au premier plan. Mais est-ce suffisant?

«Nous sommes tous racistes»

» La troisième question, c'est l'éducation. Comment faire pour que les jeunes aient à leur disposition les moyens qui leur permettent de servir et de s'épanouir, dans le domaine des connaissances *théoriques, pratiques, ou du service* de la société?

– Vous passez pour l'un des évêques les plus ouverts à l'intégration des immigrés et les plus résolus dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.



Un rapport officiel vient de conclure à une diminution en France des actes de racisme. Est-ce que cela correspond à vos propres observations?

– Le mot de racisme indique l'une des attitudes les plus perverses qui soient au cœur de l'homme. Au risque de vous étonner, j'ose dire que nous sommes tous racistes, et il me paraît essentiel de le reconnaître. *La question* que j'ai même envie de poser à tous les hommes politiques est la suivante : en quoi êtes-vous raciste? Le racisme n'est après tout qu'une variante de notre refus de la différence, du refus de l'autre.

» Vous comprendrez pourquoi la diminution statistiquement établie des actes de racisme ne me paraît pas très significative. Je m'en réjouis évidemment et je me réjouirais davantage encore si l'on s'attaquait, avec une plus grande *détermination, à tout ce qui développe* le racisme. Je pense encore au chômage qui conduit une bonne partie des jeunes Maghrébins de nos banlieues à la délinquance et bien des habitants de ces quartiers à se protéger ou à quitter les lieux avec un terrible ressentiment. Je pense à l'urbanisation des années 50 qui aboutit à des concentrations d'habitants aujourd'hui désœuvrés, débouchant sur le trafic de drogue, les vols, l'insécurité. Dans ces conditions, il faut être un saint pour n'avoir aucune réaction raciste.

» Vous évoquez l'antisémitisme, mais cette attitude est différente du racisme. Je me demande même si l'habitude d'accoler les deux mots – racisme et antisémitisme – n'est pas de nature à trop gommer cette différence. Si l'idéologie monstrueuse du nazisme requérait de réduire en esclavage les races dites inférieures, c'est à la mort qu'elle exigeait de réduire les juifs. A la *mort! Au néant! D'où l'extermination* totale, y compris des petits enfants et des vieillards, poursuivie sans relâche et jusqu'à la veille de la capitulation des armées du Reich. La raison de cette horreur sans précédent, je ne la vois pas ailleurs que dans la haine radicale du nazisme pour Celui dont le peuple juif portait le Nom, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu de Moïse. Le nazisme est un avatar du combat de Lucifer contre l'Unique.»

Propos recueillis par
HENRI TINCQ

Victime d'un «malaise cardiaque»

Un élu socialiste de la Gironde est hospitalisé après la publication d'un rapport mettant en cause sa gestion

BORDEAUX

de notre correspondant

M. Claude Barande, député (PS) de la Gironde, maire de Villenave-d'Ornon, dans la banlieue de Bordeaux, et candidat aux élections législatives, a été hospitalisé, lundi *15 mars,* à la suite de la publication par le journal *Sud-Ouest* d'un rapport de la chambre régionale des comptes, qui met en cause la gestion d'une société d'économie mixte, Arlis, dont il avait la présidence. Selon un communiqué officiel, M. Barande a été hospitalisé pour *«un malaise cardiaque consécutif à un stress insupportable, avec dépression excessive».*

Les faits dénoncés par la chambre régionale des comptes avaient été révélés par *Sud-Ouest* il y a plus d'un an. Le rapport avait été communiqué au maire de Villenave-d'Ornon, mais celui-ci n'envisageait pas de le rendre public avant la prochaine réunion de son conseil municipal, le 31 mars, c'est-à-dire après le second tour des élections législatives. Le tribunal de commerce de Bordeaux devait, en outre, examiner, mardi 16 mars, sur requête du procureur de la République, les comptes de la SEM Arlis, qui affiche des pertes cumulées de plus de 15 millions de francs pour un capital social de 3,3 millions de francs.

Dans la soirée de lundi, on apprenait que M. Alain Pons, maire de Teuillac depuis 1977, ancien premier secrétaire de la fédération socialiste et ancien collaborateur de M. Barande, en tant que directeur de la SEM Arlis, de janvier 1988 à janvier 1990, avait eu, en fin d'après-midi, un grave accident d'automobile. Sa voiture a percuté un camion.

PIERRE CHERRUAU

□ **«Big bang» à Ivry-sur-Seine.** – En réponse à un appel de M. Jean-Paul Deléage, candidat des Verts dans la dixième circonscription du Val-de-Marne (dont le député sortant *est communiste*), la section socialiste d'Ivry-sur-Seine, à majorité rocardienne, a appelé à voter, dès le premier tour, pour le candidat écologiste, en estimant que le représentant du PS, M. Jean-Luc Laurent, membre du Mouvement des citoyens de M. Jean-Pierre Chevènement, a *«rompu nettement avec l'idée du progrès et du renouveau».* M. Laurent, qui représente le courant Socialisme et République de M. Chevènement au bureau exécutif du PS, demande à M. Michel Rocard *«si cet appel à voter contre des socialistes correspond à la définition d'un «big bang».*

□ **Précisions.** – Le mouvement Solidarité, Ecologie, Gauche alternative, qui regroupe les écologistes de gauche de l'Alternative rouge et verte et les reconstructeurs communistes de l'Alliance démocratie socialisme, nous précise que les candidats qu'il présente aux élections législatives et dont nous avons donné la liste dans nos éditions du 13 mars devraient être rangés sous l'étiquette des écologistes de gauche et non sous celle de l'extrême gauche comme nous l'avons fait. SEGA précise également que, contrairement à ce que nous avons indiqué, M. Franck Loizemant est candidat dans l'Essonne sous les couleurs de SEGA et non de la LCR, qui lui apporte son soutien. Il en va de même pour M. Claude Charpentier dans la Haute-Vienne. Mme Colette Gœuriot (SEGA) est candidate dans la Meurthe-et-Moselle, et non dans la Moselle, et M. Lucien Valette (SEGA) dans la troisième circonscription du Tarn, et non dans la première.

□ **Décès de Michel Gorin, conseiller général de l'Oise.** – M. Michel Gorin, conseiller général (UDF-rad) du canton de Beauvais nord-est (Oise) depuis 1982, est mort samedi 13 mars à l'âge de soixante-quatre ans. Ancien bâtonnier du barreau de Beauvais, Michel Gorin, ancien maire de Songeons de 1963 à 1971, était conseiller municipal d'opposition à Beauvais depuis 1983 et suppléant de M. Jean-François Mancel, député RPR, président du conseil général.

□ **Une mise au point de M. Glavany.** – M. Jean Glavany, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, candidat (PS) aux élections législatives dans la troisième circonscription des Hautes-Pyrénées, nous prie de préciser, à la suite de notre article «Convergences et divergences au-delà des partis» (*le Monde* daté 14-15 mars), qu'il a répondu «oui» à la question : *«Etes-vous favorable à une discussion publique sans* a priori *sur les meilleurs moyens de réduire la consommation d'alcool, de tabac et de drogues, y compris en envisageant, si besoin est, des mesures de dépénalisation de la consommation?»*, ce qui ne signifie pas qu'il soit favorable à la dépénalisation de la consommation de drogue.

□ **Rectificatif.** – M. Léontieff est conseiller territorial et non président de l'Assemblée territoriale, comme nous l'indiquions par erreur dans notre article consacré aux résultats du *premier tour des élections législatives* en Polynésie française (*le Monde* du 16 mars). C'est M. Juventin, maire de Papeete, qui détient le mandat de président de l'Assemblée territoriale.

A la télévision et à la radio

Le programme officiel des interventions

Sur France 2 après le journal de 20 heures, sur France 3 à 14 h 10. – *Mardi 16 mars* : RPR, Nouveaux écologistes, Union des indépendants (1 minute chacun), PS (2). *Mercredi 17 mars* : PS, Lutte ouvrière, UDF, Génération Écologie, RPR (1 minute chacun).

Sur France 2 après l'émission de deuxième partie de soirée, sur France 3 avant le jeu «Questions pour un champion», à 18 h 15. – *Mardi 16 mars* : UDF, PS, A gauche vraiment, RPR, Alliance populaire (1 minute chacun). *Mercredi 17 mars* : Solidarité, écologie, gauche alternative, Parti de la loi naturelle, PS, UDF, RPR (1 minute chacun).

Sur France 2 après la météo du journal de 13 heures, sur France 3 après la météo du journal Soir 3. – *Mardi 16 mars* : CNI (4 minutes 30), PS (6), RPR (4 min 30), UDF (4). *Mercredi 17 mars* : UDF (4 minutes), Alliance populaire (4 min 30), PS (6), RPR (5).

Sur France-Inter avant les informations de 14 heures. – *Mardi 16 mars* : Parti des travailleurs (1 minute), PS (3), UDF (2), RPR (1). *Mercredi 17 mars* : PS (2 minutes), UDF (2), Verts (1), RPR (1), Parti de la loi naturelle (1).

Sur France-Inter après le journal de 20 heures. – *Mardi 16 mars* : PS (6 minutes), RPR (5), UDF (4), PC (6). *Mercredi 17 mars* : UDF (4 minutes), PS (6), RPR (5), Alliance populaire (5).

PAROLES D'ÉLECTEURS

Désillusions paysannes

Roland est heureux à la première heure de la journée. *«A six heures du matin, aux champs, tout seul»*, Roland ne se presse pas, il marche dans les chemins creux de cette campagne qui a un parfum d'Italie, le *«Piémont creusois»* et ses murs de pierre, une campagne délicate et ombrageuse où les étangs, les forêts et les ravins s'inclinent sous une lumière généreuse. C'est l'heure du chant des oiseaux, Roland ne *«sait pas pourquoi»* mais il entend *«plus d'oiseaux aujourd'hui qu'il y a dix ans».*

Avec le temps, Roland, soixante-cinq ans, la casquette clouée sur un visage buriné par le grand air, a fini par ne plus *détester son métier.* Il y a même pris *«un certain goût». «Heureusement, parce qu'autrement...»* Quand on est éleveur, c'est-à-dire *«naisseur de bêtes»*, il y a, dit Roland, *«quelque chose d'inné» : «Il faut savoir les soigner, doser les rations, les voir profiter. Il ne faut pas aller trop vite avec les gourmandes. Il y en a d'autres qui ne mangent que si elles sont en compagnie, uniquement par jalousie.»* Dans l'étable, une haute bâtisse en pierre de taille, à côté des charolaises qui attendent de vêler, Roland s'émerveille encore de la nuée de cabris sautillants, impatients. *«Après la tétée, ils vont faire des bonds d'un mètre.»*

Quatre jours de vacances

Pourtant, le 15 juin 1940, quand son père a été fait prisonnier et qu'on lui a dit *«Roland, tu vas faire paysan»*, le jeune garçon, alors âgé de douze ans, en a pleuré. *«Je venais d'avoir mon certificat, je voulais continuer les études, jamais je n'avais voulu faire ça.»* Lui qui aurait aimé voyager – *«en tout et pour tout dans ma vie, je suis parti deux fois deux jours en vacances dans les Deux-Sèvres, chez des amis»* – s'est retrouvé vissé à la modeste propriété familiale – une vingtaine d'hectares près d'Evaux-les-Bains, une trentaine *de bovins* – et sa vie, Roland la compare à celle des ouvriers de Montluçon, la ville d'à côté : *«On nous a traités comme la direction de Dunlop a fait avec ses OS. Au début, elle les payait au nombre de pièces ouvragées dans la journée. A la fin, elle a éliminé les petits pour ne garder que ceux qui avaient les meilleurs rendements et elle leur a proposé des salaires de misère.»*

«Petit» qui n'avait aucune chance de devenir grand, Roland a connu quelques bonnes années, *«entre 67 et 72»*, quand les bouchers de Montluçon venaient eux-mêmes acheter dans les fermes : *«C'étaient des bons payeurs et les ouvriers de la ville mangeaient de la viande à cette époque-là, pas du poulet comme aujourd'hui qui sent le poisson quand on le fait cuire.»* Puis apparut le début du *«productivisme avec le développement des machines». «C'était prévu pour diminuer la peine au travail; en fait, ça a permis aux grands de se concentrer et de foutre en l'air le petit paysan.»*

L'avenir plein de ronces

Roland voit l'avenir plein de ronces. *«Bientôt, elles vont couvrir nos campagnes parce qu'il n'y aura plus personne. Les touristes ne viendront plus et il faudra des Canadair dans le Limousin.»* Il est allé manifester à Paris mais pas plus. Il refuse de se *«laisser manipuler par des syndicalistes qui se sont servis de nous comme des fantassins». «Ils nous laissent aller faire des barrages et ensuite, ils négocient dans notre dos pour défendre les intérêts des plus gros. Beaucoup de petits paysans se sont fait avoir. On leur a fait miroiter le productivisme et chacun a cru pouvoir manger son voisin. Il faut pas croire, les gens se font des coups tordus dans les campagnes.»*

Roland, lui, avait découvert le communisme dans la Résistance quand, à l'âge de quinze ans, il hébergeait des parachutés et ravitaillait les hommes du maquis. Communiste, mais précise-t-il, *«toujours pour la défense de la propriété privée».* Aujourd'hui bien qu'il ait pris ses distances avec *«le parti, ses permanents trop coupés de la réalité et ce Marchais qui ne veut toujours pas démissionner»*, Roland se dit *«écœuré par le gouvernement, tous ces maladroits qui se sont allongés devant le pognon et les entreprises alors qu'à la base il reste de braves garçons».* Aux élections, il fera *«barrage à la droite»*, sans grande illusion.

Et puis Roland a pris sa retraite depuis le début de l'année. Avec 3 000 F par mois, il a gardé sa maison, ses habitudes. Aux champs tous les jours à 6 heures du matin, il travaille encore comme si rien n'avait changé, aidant sa fille Maryse, qui, à vingt-neuf ans, a repris l'exploitation. *«De l'inconscience, peut-être»*, dit Maryse. *«Que voulez-vous, on n'a pas pu l'empêcher,* soupire le père. *Déjà toute petite, au lieu de jouer à la poupée, elle montait sur les tracteurs.»*

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

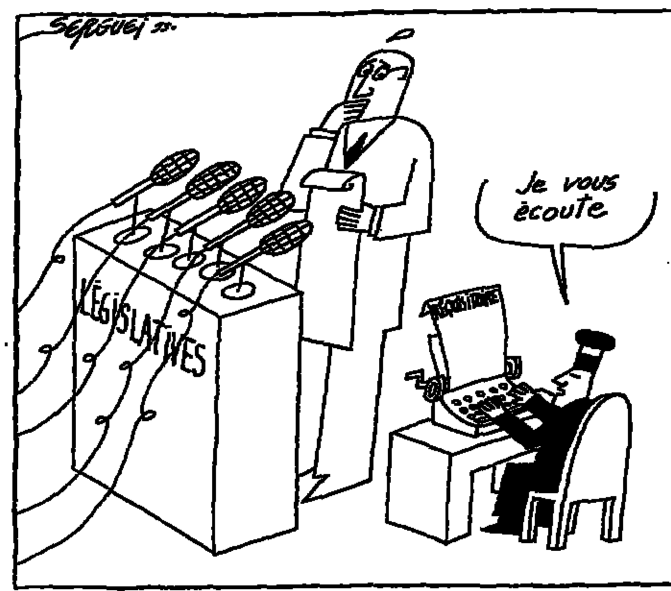
SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le réquisitoire supplétif visant le maire (UDF) de Cannes

M. Michel Mouillot mis en examen dans l'instruction de l'affaire Botton

Le procureur de la République de Lyon a délivré, lundi *15 mars, le réquisitoire supplétif* visant des faits de «recel d'abus *de biens sociaux*» et concernant M. Michel Mouillot, maire (UDF-PR) de Cannes, qu'avait demandé le juge Philippe Courroye chargé du dossier Botton (les dernières éditions du *Monde* daté 16 mars). Selon les nouvelles dispositions du code de procédure pénale, entrées en application le 1er mars, le parquet de Lyon a simultanément adressé une lettre recommandée à l'intéressé pour l'informer de sa «mise en examen» *(qui se* substitue désormais à l'inculpation).



LYON

de notre bureau régional

Le méchant virus, authentifié par une hospitalisation et des certificats médicaux, *qui, à deux* reprises, les 11 et 18 février dernier, a empêché le maire de Cannes de se rendre à des convocations – notifiées par le juge Courroye – devant la section financière du SRPJ de Lyon, aura, sinon bloqué, du *moins retardé, d'environ* un mois, la marche de l'enquête judiciaire. La coïncidence de cet acte de procédure avec le premier tour des élections législatives pour lesquelles M. Mouillot est candidat ne saurait donc être considérée, *a priori*, comme l'effet d'une «machination» judiciaire.

Si, aujourd'hui, une mise en examen sur le chef de *«recel d'abus de biens sociaux»* est directement notifiée au maire de Cannes – qui *se rendra donc dans le cabinet du* juge, avec son avocat, pour une première comparution, sans passer par le «sas» de la police judiciaire, – c'est que des éléments nouveaux le concernant, susceptibles de constituer des charges, sont apparus au cours de ces dernières semaines. Si «l'ami cannois» de l'homme d'affaires lyonnais est présent dans le dossier pénal, c'est que durant les six premiers *mois* de 1990 M. Michel Mouillot a perçu des sommes d'argent pour un montant total de 673 000 francs nets, émanant de trois sociétés du groupe Botton : les SARL Bailly, 3 B Holding et Enfin. Et que ces versements, non contestés, ne paraissent pas justifiés par des contreparties.

M. Pierre Botton, qui fut le directeur de campagne de *M. Michel Noir en 1989, s'était* personnellemnt impliqué dans la campagne de M. Michel Mouillot lors de l'élection municipale partielle cannoise de janvier 1990 à l'issue de laquelle la *liste* de M. Mouillot (invalidée après le *scrutin* de mars 1989) avait été réélue au premier tour. Cet engagement moral s'est-il doublé d'un soutien financier plus ou moins occulte ? C'est, semble-t-il, la conviction *des enquêteurs qui disposeraient* de plusieurs témoignages en ce sens. Le plus convaincant émane sans doute de l'ancien bras droit de M. Pierre Botton, M. Marc Bathier – remis en liberté le 26 février mais toujours inculpé d'*«abus de biens sociaux»* de *«banqueroute»* et de *«faux en écritures privées et usage»* – qui fut notamment le gérant de 3B Holding et d'Enfin (l'agence de communication rachetée à Yves Mourousi).

«Aucun rôle effectif»

Lors d'une de ses dernières auditions, M. Bathier a affirmé que M. Mouillot n'avait eu *«aucun rôle effectif»* dans les trois entreprises citées, précisant même qu'il ne l'avait *jamais* rencontré ni vu travailler et qu'il ne s'était même jamais rendu aux sièges de celles-ci. C'est *«à la demande de Pierre Botton»*, qui lui aurait *«fixé la durée et le montant des versements à effectuer»*, que les sommes en question auraient été virées, entre janvier et juillet 1990, sur un compte à la Société générale de Maisons-Alfort, a expliqué, en substance, l'ancien plus proche collaborateur de M. Botton. M. Mouillot fournit d'autres explications : *selon lui, pendant tout* le temps où il a été au service de M. Pierre Botton, il rencontrait celui-ci, chaque mercredi, à Paris. *«Il m'interrogeait*, a t-il indiqué, samedi 14 mars, à notre correspondant régional Guy Porte, *et je lui répondais par des notes. J'ai, par ailleurs, conservé des matériaux qui m'ont permis de faire mes études et je possède la plupart de mes bulletins de salaire. Cette affaire ne peut se terminer que par un non-lieu.»*

M. Michel Mouillot figurait bien sur les listes des salariés des trois entreprises (en compagnie d'autres employés dont certains pourraient bien être «fictifs») comme l'ont *constaté les deux experts* qui mettent la dernière main à un rapport global sur les comptes des sociétés de Pierre Botton.

Le juge, suivi par le parquet, a estimé que ces éléments étaient trop précis pour lui permettre d'entendre M. Mouillot en qualité de simple témoin. Le «feu vert» donné par le parquet pour la mise en examen de M. Michel Mouillot laisse penser que le réquisitoire supplétif concernant M. Michel Noir et demandé par le juge Courroye, *vendredi 12 mars, pourrait* être prochainement délivré, puisque les circonstances électorales particulières ne paraissent pas devoir entraver la marche soutenue de l'instruction.

ROBERT BELLERET

□ **Le juge d'instruction ne pourra pas instruire la plainte pour «empoisonnement» contre trois anciens ministres.** – La *chambre d'accusation* de la cour d'appel de Paris a confirmé, lundi 15 mars, l'ordonnance par laquelle le juge d'instruction Sabine Foulon s'était déclarée incompétente pour instruire la plainte pour «empoisonnement» déposée le 27 juillet par Mes Jacques Vergès et Eric Dupond-Morretti contre trois anciens ministres. Déposée au nom d'un transfusé contaminé par le virus du sida lors d'une hospitalisation en 1984, cette plainte visait M. Laurent Fabius, ancien premier ministre, Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales, M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé. La *chambre d'accusation* a donné raison au juge Sabine Foulon : les ministres ne peuvent, selon l'article 68 de la Constitution, être poursuivis que devant la Haute Cour *pour un crime ou un délit commis* dans l'exercice de leurs fonctions.

Le faux pas d'un homme pressé

NICE

de notre correspondant régional

A moins d'une semaine du premier tour des législatives, le coup est rude. Candidat dans la 8e circonscription des Alpes-*Maritimes (Cannes) où il provoque* une primaire «sauvage» avec le député sortant (UDF-AD), Mme Louise Moreau, maire de Mandelieu, M. Mouillot s'est borné, lundi soir, à publier un communiqué ulcéré. Il va, dit-il, *saisir le ministre de la justice* pour violation du secret de l'instruction. *«On veut, une fois de plus,* ajoute-t-il, *attenter à mon honneur et à ma dignité. Mes adversaires auront utilisé tous les moyens pour tenter d'influer désespérément sur le scrutin par une ultime tentative de déstabilisation judiciaire, politique et médiatique.»* Dans une situation similaire, son ami, François *Léotard, s'était démis* de ses mandats électifs *«pour mieux se défendre»*. M. Mouillot estime, lui, qu'il n'a aucune raison d'abandonner le combat. *«J'ai confiance,* assure-t-il, *dans ce qui compte le plus à mes yeux : le verdict des électeurs.»*

L'affaire Botton peut-elle faire *trébucher* le maire de Cannes ? Les partisans inconditionnels de celui-ci estiment plutôt qu'elle en fait un martyr et que le triomphe de leur champion, le 28 mars, n'en *sera que mieux assuré*. Elle est, cependant, pour le moins, un faux pas détestable dans une ascension politique qui paraissait irrésistible. En homme pressé, *M. Mouillot, en effet, a brûlé* les étapes et bousculé les convenances. Après des études sans relief, complétées par une courte formation aux Etats-Unis, ce *Niçois de quarante-neuf ans a su* saisir sa chance dans le secteur de la communication qui, au début des années 70, était peu développé en France.

Il apprendra réellement son métier au sein de la société Pernod-Ricard, *où il restera de nombreuses* années et où il gravira tous les échelons, de chef de produit, à Marseille, à directeur du marketing et de la communi*cation au siège parisien.* Au début de 1983, il rencontre François Léotard. Entre les deux hommes va se nouer une amitié complice. Michel Mouillot *apporte au maire de Fréjus* son expérience de professionnel du marketing. Il sera notamment à l'origine du concept du «mai des républicains» et de celui de «la bande à Léo». En 1986, il suit François Léotard au ministère de la culture et de la communication *comme chargé de mission,* tout en ayant la responsabilité de la communication nationale du PR. Mais il abrégera, volontairement, *son expérience d'homme* de cabinet pour prendre, au début de 1987, la présidence d'Espace 3.

«Kennedy de la Côte d'Azur»

Il devient, à la même époque, *le patron de la fédération du* PR des Alpes-Maritimes, et va alors s'attacher à conquérir, méthodiquement, la mairie de Cannes où s'est installée, en 1983, une amie des Chirac, Mme Anne-Marie Dupuy, ancien directeur de cabi*net de Georges Pompidou*. A cette date, le «produit» Mouillot est encore à inventer. Comme le note l'auteur d'un mémoire en communication politique, Jean-*Pierre Barnaud, «il n'a aucun mandat électif, aucun bilan à présenter, aucun soutien local»* et sa notoriété est très faible face à celle du maire en place. En un *peu plus de deux ans, Michel* Mouillot va pourtant surmonter tous ces handicaps grâce à un travail intensif sur le terrain et à une campagne active de marketing et de communication qui vont lui permettre de se forger une image flatteuse de *«Kennedy de la Côte d'Azur»*.

L'homme, il est vrai, a du charme et le sens du contact. Quartier par quartier, il a quadrillé la ville et use de la méthode «Pernod» qui consiste à passer *une première, puis une deuxième* fois chez les gens en laissant, à chaque fois, une bouteille. La troisième, ils vous achètent la caisse. *«Ma méthode*, explique *plus professionnellement* Michel Mouillot, *c'est la théorie des cercles. Une ville est composée de trois grands cercles (l'activité professionnelle, la vie associative et la vie de quartier) et d'une multitude de petits cercles (qui vont des corporations professionnelles aux associations en tout genre). L'astuce a consisté à mettre une graine dans chacun des petits cercles.»*

Mme Dupuy, qui a d'abord snobé ce blanc-bec, réagira trop tard. M. Mouillot a semé ses graines et l'emporte, d'assez peu, au second tour de scrutin au terme d'une campagne qui a progressivement viré à l'aigre. En janvier 1990, après que *l'élection eut été annulée par le* Conseil d'Etat, l'homme du marketing sera réélu, sans coup férir, dès le premier tour . Surprise : arrivé au pouvoir, il fera ce qu'il a promis, en mettant notamment en œuvre son idée de démocratie participative *locale à travers* vingt-quatre comités de quartier qui rassemblent, aujourd'hui, trois mille bénévoles.

Michel Mouillot ne s'est pas débarrassé pour autant de sa *réputation de superficialité et de* versatilité. Il a eu le tort, aussi, d'user et d'abuser des effets d'annonce pour de grands projets de développement économique. A cause de la crise, ils sont toujours dans les cartons. *«En trois ans,* grince Mme Moreau, *il a été candidat à tout !»* M. Mouillot, en effet, n'a guère su faire preuve de patience. Candidat aux sénatoriales – sévèrement contré par le RPR – comme suppléant du maire d'Antibes, M. Pierre *Merli, il s'est* également fait élire au conseil régional, dont il est l'un des vice-présidents. Et le voici, aujourd'hui, fort du poids électoral de sa ville (80 % de l'électorat de la circonscription) à courir après un mandat de député.

Coup de main

Mais l'affaire Botton vient de le rattraper. Il avait connu le gendre de Michel Noir, en 1985, à Lyon. Puis il l'avait revu dans l'été 1989, à Cannes. Pierre Botton, qui avait alors une résidence *secondaire à Peymeinade, près* de Grasse, lui avait proposé de lui donner un «coup de main» si l'élection municipale de mars venait à être annulée. Ce qui fut *fait. L'homme d'affaires lyonnais* s'était surtout entremis pour faire rencontrer des journalistes de haut vol à Michel Mouillot. En janvier 1991, Pierre Botton *s'était souvenu* des agents électoraux du maire de Cannes, pour la plupart des employés communaux en congé, pour sa propre campagne lors de l'élection législative partielle dans la 3e circonscription du Rhône. Les rela*tions entre Pierre Botton et* Michel Mouillot étaient ensuite, semble-t-il, devenues plus fréquentes.

Devenu propriétaire d'une splendide demeure à Cannes, la villa Helen Roc, Pierre Botton *avait pris quelques libertés avec* le code de l'urbanisme en construisant une plate-forme de 200 m², supportant une piscine de 80 m² et empiétant, en partie, *sur un site boisé classé* à conserver. Un procès-verbal d'infraction avait bien été dressé, en mai 1992, par les services de la ville. Il semble, pourtant, par la *suite, qu'une tentative de régularisation* ait été faite.

GUY PORTE

Les suites d'un rapport de la chambre régionale des comptes

L'opposition grenobloise a tenté en vain de porter sur le terrain judiciaire la gestion de M. Carignon

Les observations de la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes sur la gestion de la ville de Grenoble entre 1985 et 1991 servent d'arguments à l'opposition municipale socialiste pour contester l'action du maire (RPR), M. Alain Carignon. Mais en raison notamment du contexte préélectoral, la justice ne semble pas pressée de se saisir du dossier.

GRENOBLE

de notre correspondant

«Ici, je suis tout le pouvoir. Alors on me cherche des poux», déclare M. Alain Carignon. Le maire RPR de Grenoble, également président du conseil général de l'Isère, analyse ainsi l'offensive menée contre lui par les membres de son opposition municipale avant le premier tour des élections législatives (1). Ceux-ci entendent faire connaître les conclusions, selon eux *«accablantes»* pour le premier magistrat de leur cité, d'un rapport remis le 11 décembre 1992 par la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes.

La chambre décerne dans un premier temps un satisfecit au maire de Grenoble pour les mesures de redressement financier mises en œuvre à partir de 1990. En revanche, elle l'épingle pour sa gestion antérieure. Selon son rapport, le montant des créances non recouvrées de la ville n'avait pas cessé d'augmenter entre 1985 et 1990, et certaines opérations lourdes d'investissements *ont été* mal maîtrisées. Ainsi, le coût de construction du Musée d'intérêt national, qui ouvrira fin 1993, est passé de 120 millions de francs en 1985 à 203 millions cinq ans plus tard. La chambre observe qu'elle n'a pas été en mesure *«d'apprécier les causes de la dérive observée»*.

Voyages d'agrément

Les magistrats de la chambre régionale des comptes ont encore constaté une série de *«dysfonctionnements»* lors de la passation de certains marchés publics. Fréquemment, la ville a eu recours à des contrats de gré à gré alors que le code des marchés lui imposait le lancement d'un appel d'offres. Lors de l'utilisation de cette dernière procédure, la chambre a pu observer de curieuses pratiques. Ainsi des travaux ont été confiés au groupe SORMAE-SOREBA, pour un montant de 3,7 millions de francs, *«alors qu'il n'était pas, de loin, le moins-disant»*, et sans que *«le rapport de dépouillement des offres ne mentionne d'explications sur le choix adopté»*.

Les magistrats remarquent que *«certaines situations économiques ont été mal appréciées par la ville»*. Celle-ci a ainsi dépensé 37 millions de francs pour rénover ses abattoirs. Ces travaux à peine achevés, le conseil municipal décidait de les fermer et de vendre les bâtiments. Mais elle n'a trouvé, à ce jour, aucun acquéreur. La ville, qui souhaitait retenir l'entreprise Valisère sur le territoire communal et maintenir les 240 emplois salariés – essentiellement des femmes, – a investi 35 millions de francs dans la construction de locaux qui n'ont finalement pas été utilisés par cette société. La chambre s'interroge sur la vente à la société Kis-France d'un terrain de 34 000 mètres carrés au prix de 3 millions de francs alors que l'évaluation faite par les domaines était de 6,84 millions de francs.

Le rapport révèle que des deniers publics ont été utilisés pour payer des voyages d'agrément, à Montevideo, Dallas, Phoenix, Saint-Louis, Libreville et Dakar, à des conjoints d'élus et à des personnes étrangères au personnel municipal. Pour «régulariser» ces déplacements au regard des finances communales, des écritures comptables ont été falsifiées en remplaçant les noms des bénéficiaires de ces déplacements par ceux d'élus qui étaient restés, sagement, à Grenoble (2).

Au vu du rapport, l'opposition municipale s'est estimée en droit de porter ces faits devant la juridiction pénale. Elle a estimé qu'aux *«diverses violations graves du code des marchés publics, portant atteinte à la concurrence, et se traduisant systématiquement par le versement de sommes considérables au préjudice des deniers publics et donc des contribuables, s'ajoutent encore des opérations particulièrement suspectes, tant les intérêts de la commune apparaissent avoir été grossièrement sacrifiés»*. Les élus socialistes et écologistes ont estimé que ces faits justifiaient que soit ouverte une information judiciaire pour *«corruption»*, *«détournement de deniers publics»*, *«faux et usages de faux en écriture publique»* contre les auteurs des «dysfonctionnements» révélés par la chambre.

«Le bilan est bien maigre»

Cette dernière a l'obligation, si elle constate une infraction grave, de transmettre directement ses observations au procureur de la République et d'en aviser le ministre de l'économie et des finances. Le ministère public de la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes confirme que cette procédure n'a pas été mise en œuvre à la suite de l'examen des comptes de la ville de Grenoble. *«Si notre chambre dénonçait tous les cas de faux en écritures publiques qu'elle découvre, c'est tous les jours que nous saisirions les parquets»*, prétend un magistrat. Mais, pour ce qui concerne la ville de Grenoble, il renvoie aussitôt la balle dans le camp du procureur de la République : *«Ce dernier a la possibilité de penser différemment de nous»*.

Interrogé sur les suites qu'il entend donner à la lettre que viennent de lui adresser les élus socialistes et écologistes, le procureur de la République de Grenoble, M. Jean-François Laurens, admet qu'il existe *«des éléments troublants»* dans le rapport de la chambre régionale des comptes concernant notamment la passation de certains marchés publics. Mais il précise : *«La plupart des irrégularités* [constatées] *ne sont pas constitutives d'infractions pénales. (...) Tout le monde ne fait pas la même lecture des observations de la chambre, et il ne faut pas voir de la délinquance partout. Il y a eu des irrégularités, des erreurs de gestion, mais aussi un manque manifeste d'expérience et de contrôle. C'est là l'un des effets pervers de la décentralisation»*, analyse le parquet général de la cour d'appel de Grenoble. Pour en avoir le cœur net celui-ci a décidé *«d'interroger»* le ministère public auprès de la chambre régionale des comptes. D'autre part, il lui a demandé la communication des documents litigieux.

Un «brûlot» avant les élections

Les magistrats grenoblois estiment que cette dernière a lancé, *bien imprudemment*, un *«brûlot»*. quelques semaines avant les élections législatives, et que celui-ci a été aussitôt récupéré par les élus de l'opposition. *«Je ne souhaite pas que la justice soit mêlée au combat politique,* affirme le procureur général, M. Michel Albarède. *Ces affaires seront traitées en leur temps..., s'il y a affaire»*. Quant au maire de Grenoble, il souligne que ses adversaires, *«qui n'ont rien à* [lui] *reprocher sur les points fondamentaux de* [sa] *gestion, se rabattent sur des coups. Dix dysfonctionnements en six ans, dans une collectivité qui emploie près de quatre mille personnes, et quatre voyages contestables, le bilan est bien maigre.»*

CLAUDE FRANCILLON

(1) M. Carignon est candidat dans la première circonscription de l'Isère.

(2) Depuis les observations faites par la chambre régionale des comptes, les bénéficiaires des largesses de la ville ont remboursé le coût de leurs voyages, qui a été réintégré dans les comptes de la commune.

19



La FONDATION ABBÉ PIERRE

pour le logement des Défavorisés s'adresse aux candidats aux Elections Législatives

La Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés défend, avec d'autres institutions, le droit au Logement pour tous. C'est un droit fondamental de l'homme, droit à disposer d'un toit, droit à la dignité et à la citoyenneté.

La reconnaissance active par tous les Français de ce droit au logement est le moyen efficace pour lutter contre cette catastrophe nationale que représente le dénuement de milliers de personnes sans-abri et de millions de mal-logés dans notre société.

La Fondation, comme les associations et institutions ayant pris de nombreuses initiatives d'insertion par l'habitat, constate l'extrême difficulté de notre société et de ses dirigeants à agir en faveur de l'habitat.

Aussi, la Fondation demande aux candidats aux élections législatives de :

- *s'engager fermement à prendre d'urgence, pendant cette nouvelle législature, toutes les mesures qu'impose le drame actuel des sans-abri et des mal-logés,*
- *déclarer publiquement les actions qu'ils comptent entreprendre s'ils sont élus, pour que ce droit au logement soit appliqué réellement pour tous les citoyens, sans exclusive sociale, économique, ethnique ou culturelle.*

La Fondation invite les candidats à signer le

MANIFESTE EN FAVEUR DU LOGEMENT DES DÉFAVORISÉS

Moi, candidat, dès que je serai élu, je m'engage :

1. A faire reconnaître comme PRIORITE NATIONALE le devoir de la Nation à garantir le droit au logement pour tous, principe fondamental affirmé par notre Constitution.

2. A faire décider dans les premiers mois de cette législature une **ENQUETE NATIONALE** *afin de connaître de façon quantitative et qualitative* la situation des sans-abri et des mal-logés. Cette enquête sera réalisée sous l'égide du Centre National de l'Information Statistique et celui du Commissariat Général du Plan, sur *la base de critères élaborés en concertation* avec des associations et organismes compétents en matière d'habitat des plus défavorisés. *Les résultats nationaux, régionaux, départementaux devront être rendus publics fin 1993 et mis à jour annuellement.*

3. A agir dans mon groupe politique **pour que soit préparée en 1993** et examinée au cours de la session de printemps 1994, une **LOI-PROGRAMME** en faveur de la réhabilitation et de la construction de logements à *vocation sociale*.

Cette loi retiendra les résultats quantitatifs et qualitatifs de l'enquête nationale sur les mal *logés et les sans-abri*.

Elle intègrera les besoins nouveaux mis en évidence lors de l'actualisation annuelle de l'enquête.

4. A faire décider dans les instances locales, départementales, régionales ou nationales, où j'exerce mon mandat, une **ACTION IMMOBILIERE ET FONCIERE EN FAVEUR DU LOGEMENT DES PLUS DEFAVORISES**, conformément à la loi d'orientation de la ville.

• **Je m'opposerai** à toutes ventes de terrains et d'immeubles publics accueillant des familles, qui ne seraient pas accompagnées préalablement *d'un programme de relogement à vocation sociale* sur les lieux même ou à proximité.

• **Je ferai décider** l'utilisation du patrimoine *public vacant pour développer de nouvelles capacités de logement.*

• **Je ferai prendre des mesures** permettant aux *Collectivités locales* de reconstituer un patrimoine foncier (prêts bonifiés, mesures incitatives, etc...) afin de leur permettre de réaliser notamment les logements à vocation sociale dans le périmètre intérieur de leur ville.

5. A faire décider, dès les premiers mois de la législature, **que soient interdites toutes EXPULSIONS** à caractère social, économique, *ethnique, d'insalubrité, ou résultant d'opérations* immobilières ou d'urbanisme, de personnes de bonne foi... **sans relogement préalable.**

• **Je m'engage** à intervenir dans ma circonscription auprès des juges d'instance, du Préfet, des Maires, pour que les décisions d'expulser soient *obligatoirement précédées d'un relogement* décent, adapté aux possibilités et aux lieux de travail des personnes et familles concernées, particulièrement des plus défavorisées.

6. A faire décider, au niveau local, départemental, régional et national, **des réalisations de RELOGEMENT D'URGENCE** pour ceux qui, déjà connus par les services sociaux, seront sans abri durant l'hiver 1993/94 ainsi qu'un programme de création de logement-relais pour l'hiver *1994/95* (hôtels sociaux, foyers d'accueil familiaux, etc...) dans l'attente d'être logés dans les réalisations créées par la loi-programme.

7. A renforcer *toutes* **LES MESURES DE NATURE PREVENTIVE** afin de réduire l'exclusion et la marginalité dans l'habitat (Fonds de Solidarité Logement davantage consacré à la prévention qu'à des solutions curatives ; *financement* pluriannuel des associations d'insertion par le logement et d'accompagnement social).

8. A intervenir dans ma circonscription **afin de REDUIRE LES DELAIS D'INSTRUCTION ET DE DECISION administrative**, technique, financière des opérations de logements à vocation sociale.

En concertation avec le Préfet, les Maires, les Administrations, les organismes financiers publics et para-publics, les services sociaux du logement, je prendrai l'initiative de faire créer un "guichet unique" de décision visant à appréhender l'ensemble des procédures des opérations présentées par les maîtres d'ouvrage sociaux (investissement, gestion, accompagnement social...)

9. A travailler au niveau du Parlement pour que le droit au logement prévu dans la Loi du 31 mai 1990 s'accompagne de dispositions prévoyant **LE RECOURS JURIDIQUE DES CITOYENS ET DES ASSOCIATIONS DE DEFENSE** *en cas de non respect de la loi* par un bailleur privé ou public ou par l'autorité administrative concernée.

10. A faire engager, *au niveau le plus pertinent*, **LES MOYENS financiers** et administratifs permanents et pluriannuels indispensables à l'efficacité des actions des associations d'insertion par le logement et d'accompagnement social (contrats d'objectifs, subventions, réduction des délais de paiement, fonds de roulement et de trésorerie...).

La Fondation Abbé Pierre s'engage :

1) A faire connaître à l'opinion publique le présent Manifeste.

*2) A apporter aux élus toutes les **INFORMATIONS** dont elle dispose pour leur permettre la mise en œuvre dans leur circonscription et au niveau national de ce Manifeste.*

*3) A créer, avec les députés volontaires, **UN COMITE INTER-PARLEMENTAIRE** en vue de susciter des réflexions et des propositions pour une politique de logement des défavorisés.*

*4) A **INTERPELLER L'OPINION PUBLIQUE** pour qu'elle fasse pression sur les instances politiques, administratives et techniques qui s'opposeraient à la mise en œuvre de tout ou partie du Manifeste.*

*5) A **INTERPELLER LE HAUT COMITE POUR LE LOGEMENT DES DEFAVORISES** afin qu'il agisse auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales pour mettre fin aux dysfonctionnements constatés dans la mise en œuvre de ce Manifeste.*

COMMENT VIVRE SANS TOIT !

FONDATION ABBE PIERRE
pour le logement des Dévaforisés

Reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1992 - Membre d'Emmaüs France

B.P. 205 - 75624 Paris Cedex 13 - CCP 13.33 E Paris

SOCIÉTÉ

Reprochant au maire, M. Jacques Chirac, l'ambiguïté de leur statut

Les inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris se mettent en grève

A compter du mardi 16 mars, et pour *« une durée illimitée »*, les inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris sont en grève. Ce mouvement est sans précédent dans l'histoire de ce corps de 250 personnes, créé il y a une douzaine d'années. Il est motivé par les nouvelles missions que M. Chirac, maire de Paris, vient de confier aux inspecteurs et que ceux-ci estiment ne pouvoir remplir, faute de moyens juridiques et matériels.

Paris n'est pas une ville comme les autres. Bien que son statut administratif soit normalisé depuis 1977, son maire ne dispose pas des pouvoirs de combattre la délinquance, de régler la circulation, ni même de lutter contre les incendies. Ces tâches restent la prérogative de l'Etat, représenté par le préfet de police. M. Jacques Chirac s'est accommodé de cette forme de cogestion de la capitale et ne l'a jamais sérieusement remise en cause, quitte à grogner parfois contre les insuffisances de l'Etat.

Pourtant, un premier coup de canif au contrat a été porté en 1981 avec la création d'un corps d'inspecteurs de sécurité des parcs et jardins (ISPJ). Ces hommes en uniforme olive, non armés mais tous entraînés aux sports de combat, patrouillent, nuit et jour, pour assurer la tranquillité des squares, des promenades et des cimetières. Il leur arrive d'intervenir dans les piscines, les stades et les gymnases, pour assurer des gardes statiques ou pour « pister » les releveurs de parcmètres, dont certains se remplissaient les poches.

Avec le temps, leur organisation s'est perfectionnée : certaines équipes circulent en voiture, d'autres patrouillent en moto ou avec des chiens. Une brigade anti-drogue a été formée, et des spécialistes éduqués au contact avec les jeunes. Les femmes – une dizaine – ont pris l'uniforme.

Mais le malaise aussi a gagné ce personnel. Le titre un peu ronflant d'« inspecteur » a le don d'agacer les hommes de la préfecture. Un inspecteur municipal, qui avait neutralisé deux voyous dans un parc et appelé police-secours, s'est retrouvé en garde à vue. Inculpé de coups et blessures, il a été obligé de prendre un avocat à ses frais, avant d'être finalement relaxé. Payés de 6 000 à 9 000 francs par mois, les inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris améliorent leur ordinaire grâce à des primes mensuelles pouvant atteindre 2 000 à 3 000 francs, qui disparaissent, toutefois, en cas d'« accident du travail ».

« Du cinéma »

La colère a débordé avec la création, il y a dix-huit mois, d'un nouveau corps d'inspecteurs de salubrité et de sécurité des espaces piétons, les ISSEP, qui sont, à la fois, des inspecteurs de salubrité (il en existe déjà une quarantaine dépendant de la direction de la propreté) et des agents de surveillance du domaine public. Au nombre d'une cinquantaine, ils ont été, pour la plupart, recrutés dans le corps des inspecteurs des parcs et jardins. Mais on les a habillés d'un uniforme bleu et gris qui ressemble à celui des policiers en tenue.

On leur demande de patrouiller, non plus dans les espaces verts ou les bâtiments municipaux, mais dans la rue. Les premiers ont pris leur service dans le quartier piéton de Montorgueil dans le deuxième arrondissement. D'autres sont affectés au secteur des Halles, à la butte Montmartre et bientôt aux rues piétonnes entourant l'église Saint-Séverin. Ils vont s'y trouver confrontés avec la délinquance de la voie publique.

Or les ISSEP sont sans arme ni armure. Ils ont pour mission *« d'assister les personnes en danger et d'intervenir en flagrant délit »*, mais sans autre pouvoir qu'un citoyen ordinaire. Dans ce cas, ils doivent faire appel à la police, la vraie. *« On veut leur faire jouer le rôle d'une police municipale sans leur en donner les moyens*, explique Alphonse Richard, président du Syndicat général autonome des personnels de la ville (SGAP). *C'est du cinéma, et nous ne l'acceptons pas. »*

En négociant avec la Ville, les nouveaux inspecteurs ont obtenu la promesse qu'ils seront dotés d'un gilet « anti-dague », d'une bombe lacrymogène et, peut-être, d'une matraque. Ils veulent des primes plus substantielles, un plan de carrière et un statut moins ambigu. Ils se défendent de faire une grève politique. *« Nous sommes persuadés*, affirment-ils, *que M. Chirac n'est pas au courant des conditions dans lesquelles nous allons travailler. M. Juppé parle de remotiver la police nationale. Qu'il commence donc par motiver les municipaux ! »*

Leur arrêt de travail embarrasse les candidats chiraquiens aux élections législatives, qui, à Paris, font campagne sur le thème de la sécurité, en dénonçant les « carences » de la police nationale et en vantant l'efficacité des agents de sécurité municipaux. Ce conflit entre la Ville et ses inspecteurs souligne ainsi l'ambiguïté de la position du maire. Si M. Chirac se défend de vouloir créer une police municipale (cinq cents villes de France en ont une), il a cédé, peu à peu, aux pressions de ses alliés de l'UDF, comme M. Jacques Dominati, et même de ses propres amis du RPR, comme MM. Alain Juppé et Jean Tibéri, d'abord en créant les inspecteurs des parcs et jardins, ensuite en instituant des agents de surveillance des ensembles HLM, enfin en lançant les ISSEP dans les rues piétonnes. Une sorte de force municipale, qui n'ose pas dire son nom, s'est mise en place. Ses agents somment aujourd'hui leur maire de dire où il veut en venir.

MARC AMBROISE-RENDU

NOMINATIONS

M. Roger Jacquin-Pentillon préside le Conseil supérieur de l'activité de la police

Un décret du 15 mars portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'activité de la police nationale (CSAPN) a été publié au *Journal officiel* du 16 mars. Cette instance de contrôle elle-même chargée d'émettre, *« à partir des cas qui lui sont soumis, des avis sur le fonctionnement des services de la police nationale dans ses relations avec le public »* (*le Monde* du 11 novembre et du 20 février) sera présidée par M. Roger Jacquin-Pentillon, conseiller d'Etat honoraire. Son vice-président est M. Jean Dumont, conseiller à la Cour de cassation.

Le Conseil supérieur est composé de MM. Joseph Perfetti, avocat général près la Cour de cassation, nommé sur proposition du procureur général près la Cour de cassation, Robert Poujade, maire de Dijon (Côte-d'Or), et Alain Labe, maire d'Orange (Vaucluse), nommés sur proposition de l'Association des maires de France. Mᵉ Henri Leclerc, avocat, est nommé sur proposition du président du Conseil national des barreaux.

Sont également membres, sur proposition du ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, MM. Jean-Marc Erbes, directeur de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure, Guy Coquet, inspecteur général de la police nationale, Guy Denis, directeur honoraire des services actifs de la police, ainsi que des policiers en activité : Jean-Pierre Havrin, commissaire divisionnaire, ancien secrétaire général du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police ; Raymond Houlière, chef inspecteur divisionnaire ; Gérard Pézieu, commandant ; René Espanol, officier de paix ; Marc Asset et Jean-Louis Fesson, brigadiers-chefs.

Enfin, sur proposition du ministre de la justice, Jean-Marc Théolleyre, ancien journaliste du *Monde*, Mᵉ Tiennot Grumbach, président du Syndicat des avocats de France, et Mᵉ Yves Jouffa, conseiller d'Etat en service extraordinaire, ancien président de la Ligue des droits de l'homme, ont été nommés *« eu égard à leur action en faveur des droits de l'homme et des libertés publiques. »*

[Né le 23 janvier 1924 à Yenne (Savoie), le conseiller d'Etat honoraire Roger Jacquin-Pentillon est ancien élève de l'ENA (promotion France-Afrique). Conseiller de tribunal administratif de 2ᵉ classe en août 1957, il devient en octobre 1968 conseiller, chef du service de coopération technique à l'ambassade de France au Congo. Conseiller culturel et de coopération technique à l'ambassade de France en Afghanistan de 1971 à septembre 1975, il est alors affecté au tribunal administratif de Grenoble puis devient, en mars 1981, vice-président du tribunal administatif de Lyon. Président hors classe de ce tribunal, le 12 mars 1986, il est nommé conseiller d'Etat le 25 avril 1988. Président de la cour administrative d'appel de Nancy de juillet 1988 à janvier 1992, M. Jacquin-Pentillon était depuis le 13 mai 1991 président de la commissionn nationale d'aide aux commerçants et artisans âgés.]

CATASTROPHES

La tempête en Amérique du Nord a fait 165 morts et plusieurs dizaines de disparus

Le bilan des tornades (au sud) et du blizzard (au nord) qui se sont abattus sur toute la côte est des Etats-Unis et du Canada (et même à Cuba sous forme d'une très violente tempête) pendant le week-end des 13 et 14 mars s'est alourdi au fur et à mesure des opérations de dégagement. Aux Etats-Unis, on en était, aux toutes premières heures du 16 mars, à 158 morts retrouvés dont 36 en Pennsylvanie, 31 en Floride, 21 dans l'Etat de New-York et 14 en Alabama. Il faut ajouter 24 élèves et professeurs d'une école du Michigan partis faire une randonnée en Caroline-du-Nord et 6 cavaliers en promenade dans les montagnes de Virginie occidentale, dont on est sans nouvelles. Au Canada, on a dénombré 4 morts, et 3 à Cuba. En mer, tout espoir est abandonné de retrouver les 16 personnes qui étaient à bord d'un cargo hondurien ayant fait naufrage dans le golfe du Mexique et les 31 membres de l'équipage d'un chalutier (le corps du 32ᵉ homme a été repêché) qui a coulé dans l'Atlantique au large de la Nouvelle-Ecosse. Le président Clinton a promis de faire parvenir une aide fédérale rapide aux Etats touchés par la catastrophe.

EN BREF

□ **Série d'attentats en Corse.** – Le FLNC-Canal historique a revendiqué, lundi 15 mars, des attentats commis dans la première quinzaine de mars contre deux villas de Serragi et de Giunchetto (Corse-du-Sud). Ces maisons étaient, selon l'organisation clandestine, *« régulièrement louées à des braconniers français ou italiens qui, à la chasse comme à la pêche, exterminent notre faune »*. Le 28 février, près de trois mille oiseaux morts, dont un grand nombre appartenaient à des espèces protégées, avaient été retrouvés dans le coffre de voitures appartenant à des chasseurs, à bord d'un ferry reliant l'île au continent. Par ailleurs, des attentats non revendiqués ont détruit, dans la nuit de dimanche 14 à lundi 15 mars, un libre-service de Bastia, les locaux d'une association de jeunes immigrés d'Ajaccio, ainsi que les bureaux de la direction départementale de l'équipement de Ghisonaccia.

□ **La réforme des premier et second cycles universitaires au *Journal officiel*.** – Les arrêtés rénovant le diplôme d'études universitaires générales (DEUG), ainsi que la licence et la maîtrise de droit, d'économie et d'administration économique et sociale ont été publiés au *Journal officiel* du 13 mars. Le 17 février étaient parus les textes relatifs aux sciences, à la technologie et aux sciences des activités physiques et sportives ; le 7 mars, les textes concernant les filières d'art, lettres et langues, sciences humaines et sociales et théologie. Les textes qui rénovent les premier et second cycles universitaires sont applicables par les établissements d'enseignement supérieur à partir de la rentrée 1993.

□ **Le Prix de l'Amitié judéo-chrétienne de France au rabbin Josy Eisenberg.** – M. Pierre Pierrard, président de l'Amitié judéo-chrétienne de France (ACJF), a remis, lundi 15 mars, le prix de l'ACJF au rabbin Josy Eisenberg, animateur des émissions juives du dimanche matin sur France 2 : « A Bible ouverte » (qu'il présente depuis 1966) et « La source de vie » (depuis 1962). Historien, Josy Eisenberg a publié de nombreux ouvrages, dont le dernier, *la Femme au temps de la Bible*, vient de paraître chez Stock-Laurence Pernoud (447 pages, 140 F).

□ **HANDBALL : championnats du monde.** – L'équipe de France de handball, a battu lundi 15 mars, à Halmstad (Suède) l'équipe unifiée des Républiques tchèque et slovaque (26-18), lors du premier match de la deuxième phase du Championnat du monde. – *(AFP.)*

MÉDECINE

En instance de publication au « Journal officiel »

Deux décrets vont réglementer le mécénat et certaines publicités en faveur des boissons alcooliques

Alors que M. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture et du développement rural, continue de manifester son intention de *« ne pas signer »* le décret d'application de la loi Evin relatif à l'affichage en faveur des boissons alcooliques (1), deux décrets d'application de cette loi, en cours de signature, seront prochainement publiés au *Journal officiel*. Ces deux textes réglementent les conditions dans lesquelles les fabricants de boissons alcooliques pourront à l'avenir faire œuvre de mécénat ainsi que la manière dont la publicité pourra être mise en place à l'intérieur des débits de boissons.

Dans sa partie relative à la lutte contre l'alcoolisme, la loi Evin du 10 janvier 1991 prévoyait une série de décrets définissant les lieux et les circonstances dans lesquels la propagande en faveur des boissons alcooliques pourrait être autorisée. Attendus avant le 1ᵉʳ janvier dernier, ces textes font depuis plusieurs semaines l'objet d'une polémique opposant notamment M. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture et du développement rural, à M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire. Le premier dit qu'il s'opposera à toute rédaction de texte pouvant nuire aux intérêts de la viticulture française, tandis que le second souligne toute l'importance qu'il faut accorder à la lutte contre l'alcoolisme et à l'incitation publicitaire à la consommation-réflexe des boissons alcooliques.

Le 18 février, M. Pierre Bérégovoy déclarait : *« Les décrets d'application seront signés dans les jours qui viennent (...) et la loi Evin sera correctement appliquée. »* Aujourd'hui, seuls deux décrets sur les trois attendus sont en instance de publication au *Journal officiel*. Le premier concerne les conditions dans lesquelles les producteurs de boissons alcooliques pourront signer leur participation à des opérations de mécénat.

Des amendes de 50 000 à 500 000 francs

Les documents sur lesquels pourra dorénavant apparaître la *« mention écrite du nom du mécène »* sont les documents utilisés dans les relations avec la presse (encarts de presse, dossiers de presse), les affiches « promotion-vente », programmes, billetteries, cartons d'invitation, catalogues et brochures, ainsi que les produits qui font l'objet même de l'opération de mécénat (ouvrages d'éditions littéraires, musicales ou artistiques, œuvres cinématographiques, etc.). Une série de dispositions encadrent les possibilités pour le mécène d'apparaître de manière trop voyante. Ainsi par exemple, seul son nom commercial ou sa dénomination sociale pourront être retenus, à condition *« d'avoir recours à une présentation différente de celle utilisée pour la publicité des boissons alcooliques »*.

Le second décret est relatif à la publicité dans les lieux de vente à caractère spécialisé : débits de boissons (à l'exception des stations-service), débits temporaires, installations de vente directe des vignerons. *« Dans les débits de boissons, restaurants et hôtels, les matériels, la vaisselle, les objets de toute nature strictement réservés au fonctionnement de l'établissement (...) peuvent évoquer le nom d'une boisson alcoolique. Dans ce cas, ils ne peuvent être ni vendus ni remis à titre gratuit au public »*, précise le décret. D'autre part, les terrasses des débits de boissons implantés sur le domaine public étant considérées comme *« une extension de l'établissement »*, la publicité figurant sur les parasols ne pourra comporter que *« le nom d'un producteur ou d'un distributeur de boissons alcooliques ou la marque d'une telle boisson à l'exclusion de tout slogan, au moyen d'une inscription n'excédant pas le tiers de la surface du parasol »*. Enfin, *« dans les débits de boissons des restaurants et des hôtels, des chevalets évoquant une boisson alcoolique peuvent être disposés sur un comptoir ou sur une table »*. La loi prévoit une série d'amendes (de 50 000 à 500 000 francs).

Beaucoup de producteurs de boissons alcooliques y verront une nouvelle entrave à la promotion de leurs produits, tandis que les défenseurs de la santé publique jugeront le dispositif trop laxiste sur certains points.

Ces deux décrets publiés, il restera à connaître le contenu du troisième, concernant l'affichage, pour juger de l'efficacité que l'hôtel Matignon entend donner au dispositif d'application de la loi Evin. L'enjeu porte ici sur un budget de plus de 50 millions de francs annuels, dont une partie (si l'affichage était interdit sauf pour les vins de qualité dans leur zone de production comme la loi le prévoit) pourrait revenir à la presse écrite pour adultes.

JEAN-YVES NAU

(1) Le texte de la loi Evin et ceux des décrets d'application utilise plutôt que le terme habituel d'« alcoolisées » celui d'« alcooliques » (qui contient de l'alcool) pour qualifier les boissons concernées par les dispositions relatives à la lutte contre l'alcoolisme.

Après l'introduction d'un gène humain dans leur patrimoine génétique

Deux cochons transgéniques sont nés en Grande-Bretagne

Un porte-parole de la firme britannique Imutran a révélé, jeudi 11 mars, que deux cochons dont les organes avaient été « humanisés » par des techniques de génie génétique sont nés, l'un en décembre 1992, l'autre au début de cette année.

La manipulation a consisté en l'introduction dans le patrimoine génétique de ces cochons d'un gène humain codant pour une protéine qui intervient dans les phénomènes de coagulation. Elle devrait permettre, estiment les chercheurs de l'université de Cambridge qui participent à ces travaux, de limiter le risque de rejet au cas où serait pratiquée une xénogreffe avec les organes de ces cochons. En clair, si d'aventure la voie des xénogreffes (transplantation d'organes d'origine animale sur l'homme), jugée prometteuse par nombre de spécialistes, se révélait réellement possible, de telles manipulations génétiques préalables permettraient, espèrent les chercheurs britanniques, une meilleure tolérance de l'organe greffé ainsi « humanisé » par l'organisme humain.

Pour le moment, ces recherches n'en sont qu'à un stade très préliminaire. Elles devraient permettre de mieux connaître les gènes impliqués dans les phénomènes très complexes de rejet. En tout état de cause, il faudra attendre plusieurs années avant de voir éventuellement des organes génétiquement modifiés de cochons (ou, pourquoi pas ? d'autres animaux) greffés sur l'homme. Le lieu où sont gardés les cochons n'a pas été précisé, les chercheurs craignant la réaction des associations de défense des animaux opposées à l'expérimentation animale.

DÉFENSE

Auteur d'une thèse sur le pacte de Varsovie

Un général à la Sorbonne

Le pacte de Varsovie était-il véritablement cette machine de guerre devant laquelle, durant une quarantaine d'années, l'Occident a tremblé en redoutant, de sa part, une agression victorieuse ? N'assurait-il pas aussi une fonction idéologique, celle qui a permis à l'Union soviétique d'être un donjon entouré et protégé par les murailles des pays alliés situés à sa périphérie en Europe centrale ? A ces questions, le général de division Henri Paris tente de répondre en 1 150 pages d'une thèse qu'il a présentée, vendredi 12 mars, en Sorbonne sous le titre : Le pacte de Varsovie en action.

Un château de cartes

Outre les félicitations d'un jury où siégeaient deux officiers généraux qui ne lui ménagèrent ni interrogations ni critiques, cette soutenance de thèse à Paris-I a valu au général Paris le grade de docteur en histoire. L'événement est assez exceptionnel : il concerne un officier général en activité, âgé de cinquante-huit ans, saint-cyrien, diplômé de Sciences-Po et de Langues orientales, connu pour sa passion de la « soviétologie », ancien colonel à la tête d'un régiment de la garnison française de Berlin, ancien délégué aux études générales auprès de M. Jean-Pierre Chevènement au ministère de la défense et, aujourd'hui, « patron » de la prestigieuse 2ᵉ division blindée créée par le futur maréchal Leclerc.

La thèse du général Paris, sans être simple, est directe. La perestroïka a affaibli graduellement les concepts de lutte des classes, d'internationalisme, d'irréversibilité des acquis du socialisme, et de parti unique. Elle a voulu instituer progressivement une économie de marché et elle a développé une lutte interne, au sein du mouvement communiste en Europe, conduisant à l'éclatement du pacte de Varsovie, qui était né en mai 1955 – en réponse au traité de l'Alliance atlantique – et dont l'agonie s'acheva en 1991. Car, prétend le général Paris, il n'y a eu de doctrine militaire à l'Est que de source soviétique. Dès lors, les anciens alliés de Moscou basculèrent vers des systèmes se réclamant de la démocratie libérale.

Même le service militaire, affirme-t-il encore, n'a pas réussi à forger un homme nouveau. Après soixante-quinze ans de marxisme-léninisme, l'*« Homo sovieticus »* n'existe pas. *« Le bilan, dit-il, est globalement négatif, en dehors du domaine militaire et de l'espace, qui s'y rattache. »*

Des membres du jury ont regretté que le titre de la thèse ne corresponde pas tout à fait à son contenu et que, tous comptes faits, au lieu de voir le pacte de Varsovie en action, on a eu droit à une explication de la seule pensée stratégique de l'URSS et de l'armée rouge. Sous un tableau de Richelieu devant lequel « planchait » le général Paris, l'assistance s'est plutôt demandé, elle, pourquoi cette redoutable et redoutée construction militaire à l'Est s'est écroulée, tel un château de cartes, sans que personne ait eu à souffler dessus.

JACQUES ISNARD

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Le cadavre-sosie d'Adolf Hitler

Quatre légistes français découvrent, à un demi-siècle de distance, le subterfuge médical qui permit aux Soviétiques de faire croire qu'ils avaient trouvé le corps du Führer

SOUVENT méconnue du grand public, toujours caricaturée quand elle n'est pas méprisée dans les enceintes professionnelles, la médecine légale est l'une des spécialités parmi les plus ingrates qu'il conviendrait, au plus vite, de réhabiliter. Le résultat fourni, au terme d'un patient travail, par un groupe de quatre légistes lillois, témoigne de la richesse de cette discipline, tout comme du pouvoir détenu par ceux qui l'exercent (1).

Durant près d'un demi-siècle, les circonstances exactes de la mort d'Adolphe Hitler vont demeurer une énigme. Ce décès est, dans un premier temps, tenu pour un fait acquis, lorsqu'en juin 1945 les autorités soviétiques expliquent avoir retrouvé, exhumé et identifié le corps du Führer. Quelques jours plus tard, le maréchal Joukov déclare à la presse internationale que le corps n'avait pas été identifié et que rien de définitif ne pouvait être dit sur le sort de Hitler. Ainsi naissait le mythe d'un Hitler vivant, caché et toujours menaçant, mythe conforté par l'absence de certificat de décès et de rapport d'autopsie.

Le subterfuge démonté

Le premier rebondissement survient en 1968 quand un journaliste soviétique, Lev Bezymenski, publie un rapport présenté comme celui de l'autopsie, réalisée le 8 mai 1945 par une commission médico-légale de l'armée rouge. Ce document comporte notamment une analyse de la structure des maxillaires du cadavre. Cinq ans plus tard, un expert américain souligne que les données odontologiques fournies par ce rapport sont totalement concordantes avec celles fournies par le dentiste de Hitler lors de son arrestation fin 1945. Hitler, à l'en croire, était donc bel et bien mort. C'était compter sans l'avis d'autres experts qui, il y a une dizaine d'années, contestaient les résultats de l'identification dentaire réalisée en 1945 par les Soviétiques, compte tenu de l'absence de document fiable, établi avant la mort, permettant une comparaison indiscutable.

Comment, dès lors, s'y retrouver? Les quatre médecins légistes lillois n'avaient, au départ, aucun *a priori*. *« Nous sommes tombés tout à fait par hasard sur un article de psycho-histoire publié par* la Semaine des hôpitaux (2), explique le docteur Eric Laurier. *C'est là que nous avons appris l'existence d'un rapport d'autopsie concernant Hitler. Nous avons voulu en savoir plus par simple curiosité médico-légale. »* Au total, ce travail, mené de manière sporadique ou plus suivie, aura duré deux ans (seize mois de collectes de données et huit mois de réflexion) pour aboutir à une conclusion originale, inattendue et, d'un strict point de vue médical, embarrassante puisque des légistes français démontrent, à cinquante ans de distance, l'existence d'un subterfuge monté par des confrères soviétiques.

On connaît les principales données officielles sur les circonstances de la mort de Hitler (3). Le 29 avril 1945, à Berlin, le Führer rédige un testament privé dans lequel il fait part de son désir et de celui d'Eva Braun, avec laquelle il vient de se marier, *« de mourir et d'être incinérés immédiatement »*. Le lendemain, vers 15 h 30, Hitler se suicide dans sa chambre. Son cadavre est initialement décrit avec un orifice d'entrée de projectile dans la tempe droite. Son corps et celui de sa femme sont déposés dans un petit cratère à la sortie du bunker (qui était situé sous la Chancellerie), puis brûlés au moyen d'essence. Les deux cadavres, plus ou moins carbonisés, sont ensuite transportés dans une excavation proche, puis ensevelis.

L'armée soviétique fouillera, quelques jours plus tard, le jardin de la Chancellerie où elle découvrira plusieurs corps carbonisés à des degrés divers et enterrés. Comment reconnaître celui de Hitler? Deux couples de cadavres sont retrouvés et présentés à des prisonniers allemands et à des diplomates soviétiques. On retiendra comme étant *a priori* celui de Hitler le cadavre masculin le plus carbonisé. L'autopsie sera réalisée à partir du 8 mai dans la morgue d'une clinique de Buch, dans la banlieue de Berlin, par le médecin-colonel Faust Chkaravski, spécialiste de médecine légale, entouré de trois de ses confrères.

Comme toujours dans les problèmes difficiles d'identification médico-légale, les maxillaires et la dentition sont les éléments anatomiques les plus importants, d'autant que l'on sait que la denture de Hitler comporte de très nombreuses traces de chirurgie dentaire (couronnes, bridges, etc.). Commencé le 8 mai, jour de l'armistice, le rapport *d'autopsie numéro 12 d'un cadavre* de 165 centimètres de hauteur, de sexe masculin et *« supposé être celui de Hitler »* sera conclu le 11 mai. C'est durant cette période que sont interpellés l'assistant et le prothésiste dentaire de Hitler. De nombreuses incertitudes demeurent quant à leur témoignage et quant aux informations précises qu'ils auraient pu, durant cette période, apporter. Le 28 mai 1945, enfin, les forces américaines arrêtent le docteur Blalschke, dentiste de Hitler, qui fournira, lui, de nombreux éléments détaillés quant aux soins prodigués jusqu'à la mi-février de l'année 1945.

Une dent de trop

« On découvre alors que le dernier état dentaire de Hitler se composait d'un bridge maxillaire supérieur de neuf unités et au maxillaire inférieur des dents allant de la première molaire à la troisième molaire gauche incluant un bridge à chaque extrémité », écrivent les légistes lillois. La longue discussion de ces spécialistes reprend et analyse de manière fouillée l'ensemble des données disponibles *« dans un strict esprit médico-légal »*. *« Le cadavre décrit par le rapport des médecins légistes soviétiques présente une double singularité anatomique : doté d'une dent surnuméraire, un testicule lui fait défaut »*, écrivent-ils.

Cette association, pour le moins anecdotique, n'est certainement par le fruit du hasard. La thèse du testicule unique, qui a servi de support à diverses théories psycho-historiques visant à intriquer le comportement du chancelier à l'absence d'un testicule, repose uniquement sur les données du compte-rendu d'autopsie et donc sur les constatations des médecins légistes. Les médecins allemands qui ont pu examiner Hitler nu de son vivant n'ont pas, sur la base de leurs témoignages, décelé d'anomalies génitales. L'argumentation des légistes français se fonde pour l'essentiel sur l'analyse critique de pièces odontologiques.

Elles révèlent notamment que, tout en annonçant à deux reprises l'existence de quinze dents au maxillaire inférieur, les médecins russes n'en décrivent que quatorze, de la première molaire droite à la troisième molaire gauche. *« Ce total de 15 dents figure à l'origine dans le rapport russe sous forme du chiffre arabe 15. Il n'est donc pas imputable à des erreurs de traduction (...). Le chiffre de 15 dents n'a pu être introduit que volontairement par les médecins légistes. Le délai de trois jours entre le début et la conclusion du rapport et le caractère collégial du rapport signé par cinq experts traduit une volonté de réflexion et de concertation qui n'a pu laisser de place à la négligence et à l'erreur. L'indice factice ainsi introduit est suffisamment subtil pour avoir échappé, jusqu'à ce jour, à la sagacité des diverses études critiques publiées dans le rapport. »*

En d'autres termes, les médecins légistes russes se seraient livrés à un *« simulacre d'autopsie »* en laissant suffisamment d'indices pour que des confrères, saisis à distance dans le temps, sachent qu'ils étaient aux ordres de l'autorité militaire. Selon l'équipe lilloise, *« la vraie dépouille de Hitler fut finalement, à la fin du mois de mai 1945, présentée dans un bois près de Berlin, à Mengershausen, le dernier soldat allemand à l'avoir contemplée dans le jardin de la Chancellerie. Mengershausen, malgré l'importance des phénomènes putréfactifs, reconnut le corps de Hitler »*. Sur ce cadavre, les deux mâchoires étaient présentes ainsi qu'un orifice d'entrée de projectile au niveau temporal.

« En définitive, tout laisse à penser que le corps autopsié le 8 mai 1945 n'était pas celui de Hitler en raison d'une substitution de cadavre, liée notamment à l'absence de participation des médecins légistes aux opérations de fouille du jardin de la Chancellerie. La véritable dépouille aurait été égarée pendant plus d'une quinzaine de jours, obligeant dans l'intervalle la commission d'identification russe à un subterfuge, ceci afin de répondre aux exigences de Staline qui demandait à contempler d'urgence le corps de Hitler, concluent les médecins français. *Le procès-verbal d'autopsie aurait alors joué le rôle d'un label d'authenticité. L'identité du corps autopsié, transporté en Russie, demeure une énigme, de même que le devenir de la véritable dépouille de Hitler, retrouvée à la fin du mois de mai 1945. »*


KEYSTONE

Il y a quelques jours, M. Sergueï Mironenko, directeur des archives nationales russes, déclarait que les restes du crâne de Hitler se trouvaient à Moscou (*le Monde* du 22 février). La même information avait déjà été donnée, il y a quarante ans, par l'ancien commandant Karl Schneider, membre de l'entourage personnel de Hitler (*le Monde* du 22 octobre 1955). Pour les quatre légistes lillois, il est aujourd'hui du plus grand intérêt, après avoir dénoncé le subterfuge de 1945, de tenter de vérifier si les restes osseux détenus à Moscou peuvent confirmer leurs dérangeantes conclusions qui voient des médecins légistes travailler sous la contrainte militaire mais indiquer à leurs confrères à venir les pistes à suivre pour qu'au total la vérité puisse malgré tout éclater.

JEAN-YVES NAU

(1) « Le rapport d'autopsie de Hitler : le point de vue du médecin légiste » (*Semaine des hôpitaux* datée du 11 mars 1993). Cette publication est signée des docteurs Eric Laurier, Valéry Hédouin et des professeurs Didier Gosset et Pierre Henri Muller. Institut de médecine légale et médecine sociale, Université du droit et de la santé, Lille.

(2) Il s'agit de l'article : « Un secret d'Etat : la cryptorchidie unilatérale du chancelier Hitler », du docteur G. Héraud, parue en 1989, dans *la Semaine des hôpitaux* numéro 65. A lire également : « A propos de la personnalité d'Adolphe Hitler » des docteurs Ch. Védié et F. Poinso (Semaine des Hôpitaux 1991, numéros 1-2). (L'Expansion scientifique, 31, boulevard Latour-Maubourg, 75007 Paris.)

(3) On peut se reporter à l'ouvrage de Besymenski *la Mort d'Adolphe Hitler*, paru chez Plon en 1968.

La vie au-delà des limites

Complexe entre tous, le processus biologique du vieillissement commence à livrer ses secrets. Permettra-t-il, demain, d'augmenter la longévité humaine ?

ELLE a fait couler beaucoup d'encre. Plus, sans doute, qu'elle ne l'aurait demandé. Mais le succès était mérité : Jeanne Calment, qui vient de souffler, à Arles, ses cent dix-huit bougies, est en passe de battre un record de longévité humaine (1). En sera-t-il de même en l'an 2020? Rien n'est moins sûr. Car les chercheurs, eux, sont formels : en alliant aux progrès des manipulations génétiques une réelle connaissance des mécanismes du vieillissement, il devrait être possible, dans un futur proche, de prolonger notre jeunesse de quelques décennies, voire de reculer les *limites de la longévité*. Seule la mort, admettent-ils à regret, restera inéluctable.

Selon le Petit Robert, le vieillissement serait un *« processus physiologique normal que subit tout organisme vivant au cours de la dernière période de sa vie »*. Mais est-il vraiment *« normal »?* Biologiquement parlant, cela se discute. Outre que les évolutionnistes ne s'expliquent toujours pas la raison d'être de la sénescence (en quoi favorise-t-elle la survie de l'espèce?), celle-ci, en effet, n'est pas universelle. Sans pour autant être immortels, de nombreux poissons, reptiles et amphibiens ne vieillissent jamais : ils meurent, pourrait-on dire, dans la force de l'âge. Nous sommes loin de pouvoir en dire autant, *a fortiori* depuis que les progrès de la médecine, fulgurants au cours du dernier siècle, nous ont permis d'augmenter de 20 % notre espérance moyenne de vie.

Les conséquences? Elles sont hélas trop connues. Outre la flétrissure de la peau, le grand âge se traduit par la diminution progressive de toutes les grandes fonctions physiologiques, cardiaques, pulmonaires, rénales et cérébrales. A ce ralentissement général s'ajoute une moindre résistance aux maladies, due au relâchement de nos défenses immunitaires. Mais au fond, pourquoi l'organisme vieillit-il? Le corps, à la longue, se lasserait-il, comme une machine trop utilisée? La sénescence est-elle au contraire un *phénomène programmé*, inscrit dès l'aube de la vie dans nos chromosomes?

La part de l'hérédité

Si les chercheurs, entre ces deux hypothèses, sont encore loin de trancher, plusieurs arguments militent en tout cas en faveur d'une participation de l'hérédité au phénomène. Le fait, par exemple, que la longévité maximale reste constante au sein d'une même espèce (2 à 3 ans pour la souris, 13 pour la chauve-souris vampire, 50 pour l'hippopotame, 68 pour le hibou Bubo bubo, 200 pour la carpe). Plus probant encore : les graves maladies héréditaires humaines qui, à un âge plus ou moins tardif, se traduisent par une accélération spectaculaire du vieillissement. Affection heureusement rarissime, le progéria (maladie de Hutchinson-Gilford) transforme ainsi en vieillards des enfants de 12 ans, et entraîne la mort par athérome ou hypertension artérielle vers l'âge de 15-20 ans.

A l'échelle de la cellule vivante, le constat est tout aussi convaincant. Qu'elles proviennent de la peau, du foie ou des poumons, toutes les cellules de notre organisme accomplissent un nombre précis de divisions – une cinquantaine pour la plupart d'entre elles. Après quoi, elles meurent. Une évolution inexorable que les Américains Leonard Hayflick et Paul Moorhead (Institut Wistar, Philadelphie) furent les premiers, en 1961, à démontrer sur des fibroblastes (cellules du tissu conjonctif) *en culture, et qui, depuis, a été* confirmée sur tous les types de cellules étudiés (2).

Dès lors, comment espérer retarder l'outrage des ans? En étudiant, par exemple, les agents biochimiques qui le favorisent. Principaux candidats : les radicaux libres. Produits spontanément dans l'organisme par la digestion des aliments, ces composés instables sont des molécules qui ont perdu un électron, et qui cherchent, par tous les moyens, à le récupérer – en l'occurrence en oxydant les molécules qu'elles rencontrent. Ainsi que le confirment toutes les études menées depuis trente ans, les radicaux libres, en effet, s'attaquent aussi bien aux protéines et aux lipides qu'à l'ADN, support de notre patrimoine héréditaire. Et l'on sait par ailleurs qu'ils figurent parmi les principaux agents responsables de maladies spécifiques au grand âge, telles l'athérosclérose ou l'arthrite.

Pour lutter contre ces réactions d'oxydation, les cellules disposent pourtant de moyens de défense : des substances anti-oxydantes (parmi lesquels les vitamines C et E), ainsi qu'une batterie d'enzymes spécialisées qui se chargent de réparer ou de remplacer les molécules endommagées. Efficaces durant la majeure partie de la vie, ces systèmes de sauvegarde deviendraient-ils, avec le temps, de moins en moins actifs? Plusieurs données récentes le laissent penser. Menées sur des animaux sélectionnés pour leur longévité, elles montrent que tous produisent en quantité exceptionnelle une enzyme connue pour ses propriétés anti-oxydantes, la superoxyde dismutase. Ce qui laisse espérer, dans un futur proche, la mise au point de traitements systémiques *« anti-vieillesse »* dirigés contre les radicaux libres.

La piste des télomères

Autre piste de recherche prometteuse, la résistance au temps de nos chromosomes. Ou plutôt de leurs extrémités, mieux connues des spécialistes sous le nom de « télomères ». Composés d'ADN, ces longs filaments moléculaires prolongent le « corps » des chromosomes, qu'ils sont vraisemblablement chargés de protéger contre les dommages causés par certaines enzymes. Mais ils pourraient aussi, selon une hypothèse actuellement très en vogue aux Etats-Unis, se charger de notre déclin. On vient en effet de découvrir que la longueur de ces segments d'ADN diminuait légèrement à chaque division cellulaire. Et que lorsque les télomères, de réduction en réduction, avaient totalement disparu, la cellule cessait de se diviser.

Indicateur inespéré de l'état de sénescence des cellules, le raccourcissement des télomères en serait-il également la cause? Leur longueur initiale, variable d'un individu à l'autre, est-elle proportionnelle à l'espérance de vie? A ces deux questions, les réponses restent encore fragmentaires. Mais des dizaines d'équipes de recherche, désormais, se passionnent pour ces petits segments d'ADN. Celle de Calvin Harley (université Mc Master, Canada) vient même, en collaboration avec le Centre d'étude sur le polymorphisme humain (CEPH, Paris), d'obtenir un résultat particulièrement remarquable, en parvenant à « deviner », avec une marge d'erreur de cinq ans seulement, l'âge de plusieurs centenaires sur la seule foi de leurs télomères (3).

CATHERINE VINCENT

Lire la suite page 15

(1) Record actuellement détenu, selon *Le livre Guinness des records*, par le Japonais Shigechiyo Izumi, mort le 21 février 1986 à l'âge de cent vingt ans sept mois et vingt-deux jours.

(2) On sait aujourd'hui, par irradiation ou traitements chimiques, « immortaliser » des cellules en culture. Mais la contre-partie est rude, puisque celles-ci présentent alors toutes les caractéristiques d'une cellule pré-cancéreuse. D'où la question, vertigineuse : l'arrêt de la capacité des cellules à se multiplier serait-elle programmée, non pour signer l'arrêt de mort des organismes, mais pour les protéger contre le cancer?

(3) A paraître prochainement dans l'*American Journal of Human Genetics*.

« Le miracle grec »

Une quarantaine de chefs-d'œuvre (dont vingt-deux prêtés par des musées grecs), aux racines de l'art occidental, sont réunis pour la première fois aux Etats-Unis

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

LE premier kouros est raide et figé. Ses hanches étroites contrastent avec sa carrure de déménageur et ses cuisses épaisses. Sa musculature, à peine suggérée, contribue à la symétrie et à l'immobilité du corps de marbre que n'anime en rien le fait que le pied gauche est un peu en avant du pied droit. Sa tête est bien dans l'axe du corps et son expression est froide, en dépit de sa coiffure de bouclettes très – trop – régulières. Le hiératisme du kouros trahit bien l'influence égyptienne qui a marqué l'art archaïque grec.

A quelques mètres derrière lui, le corps de marbre de l'éphèbe de Kritios «respire» la vie, avec sa courbe à peine esquissée. Tout naturellement, le jeune homme prend appui sur sa jambe gauche, ce qui imprime une très légère torsion à sa colonne vertébrale. Tout aussi naturellement, sa tête est à peine tournée vers la droite.

Les deux statues sont totalement différentes. Pourtant, l'une et l'autre ont été sculptées dans le marbre par des artistes grecs. Mais le kouros a été fait au début du sixième siècle avant Jésus-Christ et l'éphèbe de Kritios vers 480-470. Ainsi, d'un seul coup d'œil, le visiteur le plus profane de l'exposition «Le miracle grec» du Metropolitan Museum of Art de New-York peut-il constater que l'art grec a évolué, en une centaine d'années, de l'archaïsme raide aux splendeurs souples du classicisme.

L'exposition de New-York – qui a d'abord été présentée à la National Gallery of Art de Washington – a bénéficié de l'appui des gouvernements grec et américain (1). Sept musées grecs ont prêté vingt-deux chefs-d'œuvre, plusieurs musées européens (dont le Louvre), le Metropolitan Museum of Art et quelques collectionneurs privés ont ajouté une


METROPOLITAN MUSEUM OF ART

Statue du kouros (600-580 avant Jésus-Christ) qui est entrée au Metropolitan Museum of Art en 1932 avec le fond Fletcher.

vingtaine d'autres objets. Ainsi sont réunies une quarantaine de pures merveilles dont la sélection – sûrement difficile – a été faite par Katerina Romiopoulou (pour le ministère grec de la culture), Diana Buiton-Oliver (professeur à la Georgetown University de Washington) et Carlos A. Picon (conservateur du département d'art gréco-romain du Metropolitan Museum of Art).

Cette réunion exceptionnelle, qui a été rendue possible grâce au mécénat du groupe Philip Morris, bénéficie à New-York d'un cadre extraordinairement bien adapté à son propos : la rotonde de l'aile Robert-Lehman, dont les larges arcades permettent de voir, tout en visitant, une partie des œuvres que l'on vient de contempler et de celles que l'on n'a pas encore admirées.

Ce «voyage», jalonné d'une quarantaine d'objets, couvre quelque deux siècles d'art grec. On peut ainsi voir comment les sculpteurs grecs ont découvert et maîtrisé l'anatomie humaine, la grâce et la complexité des drapés, l'expression des sentiments.

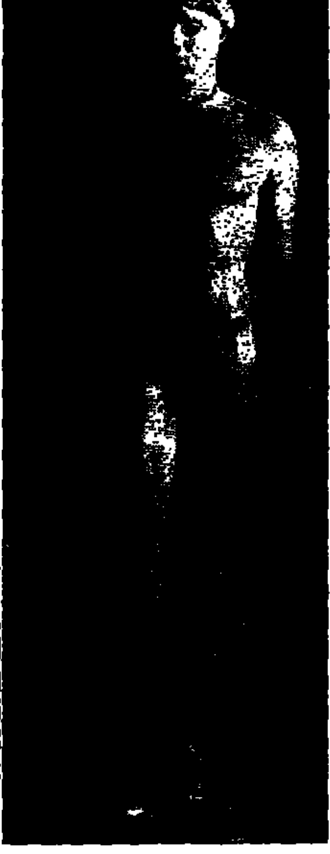
La «mélancolie» d'Athéna

Un second kouros, daté de 530-520, a déjà un corps mieux modelé que celui de son «frère aîné» et il a le célèbre sourire léger et ironique qu'affichent les statues de l'époque. Ce sourire a presque disparu de la tête du guerrier (485-480) dont la sobriété émerveille. En revanche, la jeune fille (la déesse Hécate?), qui court sans sourire, montre qu'au début du cinquième siècle les draperies encore simples donnent déjà bien l'impression du mouvement. Alors que, presque au même moment, les plis réguliers de sa robe confèrent à Athéna la majesté convenant à la déesse protectrice d'Athènes.

Un peu plus tard (vers 470-460), Athéna est moins triomphante : casquée et vêtue d'une longue robe aux plis toujours réguliers, elle prend appui sur sa lance pour regarder «mélancoliquement» vers le sol. Sur une métope du temple d'Olympie (vers 460), Athéna n'hésite pas à aider Héraclès. Ayant pris soin de mettre un coussin sur sa tête courbée..., le héros porte le ciel dont le poids est allégé par la main tendue de la déesse, tandis que le titan Atlas lui rapporte les pommes d'or du jardin des Hespérides. Passé le milieu du cinquième siècle, les draperies sont de plus en plus élaborées. On le constate dans les tuniques des cavaliers qui prennent part à la procession des Panathénées du Parthénon (442-438). On le voit encore mieux dans les draperies profondes qui habillent – et révèlent – le corps de la Victoire défaisant sa sandale (vers 410) et dans celles, qui ne cachent pas grand-chose, de la jeune femme (une Néréide?) qui court (vers 390).

Dès le milieu du Vᵉ siècle, l'art grec s'humanise avec les stèles funéraires. Là, les dieux sont remplacés par les représentations émouvantes des défunts. Une petite fille (vers 450-440), dont les bras ont le potelé des jeunes enfants, embrasse sa colombe favorite. Un adolescent, Euphéros (vers 430-420), tient son strigile (un racloir métallique courbe utilisé dans la toilette après les exercices physiques), sans doute pour rappeler son goût pour les sports. Le couple, Ktélissos debout et Théano assise (vers 400), se regarde intensément et perpétue ainsi discrètement l'affection qui unissait les époux. Sur une autre stèle de la même époque, un homme mûr et un adolescent (le père et le fils?) se serrent la main virilement, mais le chien familier renifle les pieds du personnage le plus âgé.

Outre les sculptures en marbre, l'exposition présente des petits objets en bronze d'autant plus intéressants qu'ils sont rares : le métal, précieux, était souvent refondu. La vie qui se dégage d'un Zeus, d'un athlète (offrant sans doute une libation en remerciement de la victoire qu'il vient de remporter), d'un adolescent qui tient une balle, d'une ménade lasse et assise, etc. fait vraiment regretter qu'on n'ait pas retrouvé davantage de telles statuettes.


METROPOLITAN MUSEUM OF ART.

Statue de l'éphèbe de Kritios (vers 480) prêtée pour l'exposition par le Musée de l'Acropole d'Athènes.

Les objets réunis exceptionnellement sont tous un régal pour l'esprit et pour l'œil. Mais il ne faut pas oublier que l'art grec, à l'époque de ces créations, n'avait pas du tout l'aspect que nous admirons tant. Les statues de marbre blond étaient entièrement peintes de couleurs très vives et souvent complétées par chevelure, casque et ornements divers en bronze. Les objets en bronze eux-mêmes étaient polychromes : ils étaient vernis et revernis de façon à conserver leur couleur dorée originelle ; les lèvres et les pointes des seins étaient faites de cuivre rouge ; les dents étaient couvertes d'une feuille d'argent, etc. En outre, les statues en marbre ou en bronze étaient dotées d'yeux colorés en pâte de verre ou en pierres dures. Selon la formule – qui peut sembler paradoxale – de François Chamoux, membre de l'Institut et ancien professeur de civilisation grecque à l'université de Paris-Sorbonne, «l'art grec était l'art de la couleur».

Mais quel qu'ait été l'aspect de l'art grec «neuf», on ne peut que souscrire à l'opinion proclamée par le directeur du Metropolitan Museum of Art, Philippe de Montebello, le soir de l'inauguration de l'exposition : «L'art grec est l'art de tout l'Occident. Nous sommes tous grecs ce soir.»

YVONNE REBEYROL

► « Le miracle grec », Metropolitan Museum of Art, 5th Avenue, New-York. Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 9 h 30 à 17 h 15 (21 heures les vendredis et samedis). Jusqu'au 23 mai. Prix d'entrée « suggéré » : 6 dollars (les 4,5 millions de visiteurs annuels donnent en moyenne 4 dollars chacun).

(1) Parallèlement à l'exposition d'art grec de Washington d'abord et de New-York actuellement, soixante-douze tableaux ont été prêtés par la National Gallery of Art et le Metropolitan Museum of Art à la Galerie nationale d'Athènes, où les Grecs peuvent ainsi voir jusqu'au 11 avril une exposition tout aussi exceptionnelle «Du Greco à Cézanne».



Les fleurs du mâle

Un botaniste de Brest va peut-être permettre le sauvetage d'une espèce d'arbre menacée

BREST

de notre correspondant

GRACE à la féminisation de ses fleurs, un arbre menacé pourra se reproduire naturellement : le Conservatoire national botanique de Brest est parvenu à féminiser des fleurs mâles d'un arbre de l'île Maurice en extrême limite d'extinction, le *Dombeya mauritania*. Ces fleurs, devenues fécondes, ont donné des graines qui ont germé. Cette manipulation a été réalisée par un jeune biologiste, Stéphane Buord, qui a trouvé et pu doser, après de multiples essais, la bonne hormone de synthèse capable de provoquer cette mutation, la cytokinine.

Les techniques de féminisation des fleurs sont connues des botanistes, explique Stéphane Buord, mais elles n'avaient jamais été poussée jusqu'à la production de graines. Des injections d'hormones ont été réalisées sur les bourgeons bien avant inflorescence. Si les plantules obtenues de ces semences, à la fin février, sont actuellement très faibles, voire mourantes, du fait de ces conditions artificielles de procréation – leur croissance ne semble possible qu'en culture *in vitro*, – ce résultat ouvre une nouvelle voie à la conservation des plantes menacées, selon Daniel Malengreau et Jean-Yves Soneff, les deux responsables du conservatoire botanique.

Ainsi, tous les espoirs sont maintenant permis pour le *Dombeya mauritania*, victime de la déforestation de l'île Maurice, dont le dernier représentant mâle a été repéré, en 1976, par les botanistes Francis Friedmann, de l'ORSTOM, et Térésien Cadet et à partir duquel des boutures rapportées à Brest ont grandi. C'est sur cette reproduction qu'a été tentée l'expérience.

« Jusque-là, nous n'avions que la possibilité de reproduire ce Dombeya à l'état de pied mâle rigoureusement identique au sujet d'origine. Par l'obtention de graines de fleurs femelles, il va pouvoir se multiplier naturellement », indiquent les botanistes brestois, qui, en 1989, ont réintroduit dans leur milieu d'origine à l'île de la Réunion deux mille plants de *Ruizia cordata*, dont ils avaient pu sauver un des rares sujets avant de régénérer l'espèce en serres.

GABRIEL SIMON

BIBLIOGRAPHIE

La science au présent

L'Encyclopaedia universalis nous a bien souvent habitué à des ouvrages de qualité dans le domaine des sciences. Témoin de cette réussite : le remarquable *Grand Atlas de l'astronomie* publié en 1983 sous la responsabilité scientifique de Jean Audouze et de Guy Israël, et dont la qualité était telle que même les équipes britanniques de Cambridge, pourtant championnes des publications dans cette discipline, l'ont repris à leur profit.

Depuis cette date, bien d'autres ouvrages ont suivi dont le *Grand Atlas de l'espace*. Mais cette fois, l'Encyclopaedia universalis change de genre et nous propose un ensemble original en deux volumes intitulé *la Science au présent*. Contrairement à la plupart des ouvrages parus ces dernières années sur ce thème et qui, tous ou presque, ont tenté le difficile pari de l'exhaustivité, *la Science au présent* a préféré s'interroger sur les mutations de la science, sur ses tours et ses détours, ses retours et ses dérives, ses métamorphoses et ses engouements, ses gestations lentes ou ses accélérations brusques.

La science n'est pas linéaire. L'accélération des progrès, l'acquisition des connaissances sont telles que des disciplines entières se sont profondément modifiées en quelques années alors que d'autres qu'on n'attendait guère sont apparues. De tout cela, *la Science au présent* s'est voulu le témoin. Où en est la recherche aujourd'hui ? Quel rôle jouent dans nos vies les sciences et les techniques ? Quelles sont les implications, les risques, les enjeux des activités scientifiques ?

Quel est enfin la nature de ces liens nouveaux qui se sont tissés avec la politique, l'économie, l'éthique, l'environnement, dans la mesure où la science avec un grand *« S » ne saurait plus être cette Babel* imprenable d'où les scientifiques nous contemplaient ? Les temps ont *changé et les chercheurs ont désormais* un rôle à jouer dans la formation de leurs concitoyens, et, comme le dit, Jean-Marc Lévy-Leblond, professeur à l'université de Nice, *« c'est aussi l'intérêt de la science elle-même de se donner en partage »*.

En huit chapitres (Observer, Visualiser, Comprendre, S'interroger, Gérer, Produire, Diffuser, Débattre), les deux cents auteurs de *la Science au présent*, pour leur très grande majorité chercheurs en activité, abordent bien sûr les grands domaines de la science comme la génétique, la transformation de l'environnement global, les supraconducteurs, les matériaux nouveaux, l'exploration de l'univers, mais aussi la science et l'argent, la théorie, la preuve et l'expérience, les itinéraires de la vulgarisation scientifique ou les manuels scolaires. Le tout au travers d'articles courts, très abordables, servis par une iconographie abondante. Bref, une bonne base pour une entrée rapide dans la science moderne.

J.-F. A.

▶ *La Science au présent*. Encyclodaedia universalis, collection « Les actuels », deux volumes, 600 p., 630 F.

La vie au-delà des limites

Suite de la page 13

Que la mort des cellules soit « programmée » ou non par la longueur des chromosomes, une chose est certaine : de nombreux gènes sont impliqués, de près ou de loin, dans le processus du vieillissement. Cela fait désormais si peu de doute qu'on leur a même donné un nom : les « gérontogènes ». Et il ne se passe plus guère de mois sans que de nouveaux résultats, à la faveur des progrès de la biologie moléculaire, ne viennent étayer cette nouvelle perspective de recherche.

Du ver de terre à l'homme

Des exemples ? En manipulant un unique gène sur des mouches drosophiles, une équipe de l'université de Bâle avait déjà réussi, en 1989, à allonger de 50 % leur espérance de vie (*le Monde* du 14 février 1990). Depuis, l'Américain Michael Rose (université d'Irvine, Californie), l'un des meilleurs spécialistes de la biologie du vieillissement, a fait de cet insecte son modèle de prédilection. A force de croiser entre elles des mouches de grande longévité, il a fini par obtenir des lignées capables de vivre deux fois plus longtemps que la normale – l'équivalent, pour nous, de 150 ans. Dans leurs chromosomes : un gène hyperactif de la superoxyde dismutase, l'enzyme qui lutte contre les radicaux libres.

A l'université de Boulder (Colorado), c'est sur une espèce plus primitive que travaille le généticien Thomas Johnson : le nématode *Caenorhabditis elegans*. Par croisements successifs, il a donné naissance à des vers de terre d'une longévité de 70 % supérieure à la normale. Tous sont porteurs d'un gène spécifique du vieillissement (Age-1), qu'une mutation particulière a rendu incapable de fonctionner correctement. Quant à Jean Mariani, chercheur à l'Institut des neurosciences de l'université Paris-VI (URA 1488 du CNRS), il vient de démontrer que les souris, comme les hommes sans doute, n'ont pas toutes les mêmes atouts génétiques pour affronter l'âge de leurs neurones. Objet de son étude : une anomalie génétique particulière, dite mutation « staggerer », *qui semble à l'état hétérozygote* (4) constituer un gène de prédisposition au vieillissement cérébral.

Du ver de terre à la souris, arrivera-t-on jusqu'à l'homme ? Parviendra-t-on à cerner les gènes qui, d'une manière ou d'une autre, influencent l'emprise du temps sur notre santé ? Tel est précisément l'objectif du programme Chronos, l'un des rares projets de recherche français réellement prometteurs en matière de gérontologie, que mène depuis deux ans le CEPH (*voir encadré*). A en juger par les premiers résultats de cette étude, plusieurs gènes « de longévité » seront sans doute prochainement identifiés dans nos chromosomes.

A plus long terme, la thérapie *génique aidant, il devrait être possible* d'augmenter leur action, et de vivre ainsi une vieillesse plus sereine et plus longue. Mais de la théorie à la pratique, la route sera à l'évidence difficile. Usure « naturelle » de l'organisme, accumulation des radicaux libres, susceptibilité génétique : tous ces facteurs, tant biologiques qu'environnementaux, se conjuguent sans nul doute en un réseau complexe pour favoriser l'apparition plus ou moins rapide des maladies du grand âge. Une raison supplémentaire pour hâter le développement d'une véritable politique de recherche sur la biologie du vieillissement, dans un contexte démographique dont les *conséquences sociales, médicales* et économiques ne sont plus à démontrer.

CATHERINE VINCENT

(4) *Un caractère génétique est dit hétérozygote* lorsqu'il est porté par un seul chromosome, provenant soit du père soit de la mère.

La grande misère de la gérontologie française

Douze ans d'espérance *moyenne de vie gagnés depuis* 1945, onze millions de personnes âgées de plus de soixante ans en 1993 (*19 % de la population* française), plus de quinze millions en 2010 selon les démographes, 70 % des dépenses de santé actuellement consacrées aux plus de soixante-quatre ans : c'est dire l'enjeu des recherches menées pour comprendre les mécanismes du vieillissement, et pour prévenir, ou du moins retarder, les maladies qui lui sont associées.

Les Etats-Unis l'ont compris les premiers. Ils ont fondé dès 1975, sous l'égide des National Institutes of Health (NIH), un Institut national du vieillissement (NIA) qui subventionne aujourd'hui – et les *subventionne bien – l'essentiel* des travaux menés dans ce domaine. Rien d'étonnant, dès *lors, à ce que les ténors de la* recherche en gérontologie travaillent pour l'essentiel de l'autre côté de l'Atlantique. *A l'exception des* Pays-Bas (où un Institut de gérontologie expérimentale a été créé, à *Rijswijk, il y a déjà plusieurs* années), aucun pays européen, en effet, n'a encore inscrit cet axe de recherche dans ses programmes prioritaires.

Gènes de longévité

En France, certes, quarante-trois unités de recherche de *l'INSERM se consacrent de près* ou de loin à la biologie du vieillissement. Mais leurs études, sur ce *terrain extrêmement complexe*, demeurent parcellaires et disséminées. Encore balbutiante, sociale*ment dévalorisée, la recherche en* gérontologie manque de crédits, et plus encore d'une politique d'in*citation et de coordination*. Et ce n'est pas le DEA national de biologie du vieillissement qui vient d'être créé qui, aussi utile soit-il, suffira à combler le manque.

Seule exception notable à ce marasme : le programme Chronos, mené depuis octobre 1991 par le Centre d'étude du polymorphisme humain (CEPH), sous la direction du docteur François Schachter (hôpital Saint-Louis). Unique au monde, ce projet de recherche a nécessité le lancement d'une collecte de sang auprès des 5 000 centenaires recensés en France, à laquelle plus *de 200 personnes ont déjà* répondu. L'objectif est de rechercher dans leurs cellules d'éventuels *gènes de longévité, susceptibles* de protéger l'organisme contre les principales maladies du vieillissement.

« Grâce à l'universalité du processus de vieillissement, toutes les données obtenues dans d'autres espèces animales pourront être exploitées sur cette banque, d'autant plus efficacement que la carte génétique sera affinée », précise M. Schachter. Afin d'enrichir *son matériel d'étude*, le CEPH recherche également des frères et sœurs *« presque centenaires » (âgés de plus de quatre-vingt-dix* ans pour les hommes, de plus de quatre-vingt-quinze ans pour les *femmes), qui peuvent se faire* connaître au numéro vert 05-04-57-75.

Ca. V.



Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu *directeur de la gestion*
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

CULTURE

CINÉMA

Le balcon sur le monde de Satyajit Ray

Dans ce film de 1969, le réalisateur indien emprunte les sentiers de la « nouvelle vague »
On y retrouve aussi le souffle cosmique de ses grandes œuvres

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT
de Satyajit Ray

Les premières séquences de cet inédit de Satyajit Ray, tourné en 1969, produisent une intrigante sensation : celle d'être à la fois en terrain de connaissance, et sur un territoire inattendu. Quatre hommes jeunes, un peu potaches, un peu mélancoliques, s'en vont passer une semaine à la campagne, en rupture de ville, de travail et d'aventures sentimentales. Ils sont accompagnés par une caméra mobile et mutine, qui cadre soudain en gros plan un détail, s'amuse à illustrer pêle-mêle citations littéraires et blagues d'adolescents, rythmées par une voix off nonchalante – et la musique, splendide, composée par Ray lui-même.

Ce dispositif a fait, dans les années 60 surtout, le tour du monde, base des « nouvelles vagues » qui ont déferlé sur le cinéma à cette époque, de l'Italie au Japon, de la France à l'Amérique latine en passant par l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis. Aisément reconnaissable, il est par là même surprenant, dans un film de Satyajit Ray. Le côté « dérive », cette apesanteur typique des films de cette époque qui se formalisera, ailleurs, en *roadmovie*, étaient imprévus chez un cinéaste qui, à la campagne, dans la grande ville ou sans sortir d'une maison, fut toujours un incomparable achitecte du récit.

L'un des enjeux du film sera de découvrir comment le réalisateur, sans renoncer à la liberté de mouvement qu'il s'est cette fois choisie, retrouve ses marques. Il y parvient magnifiquement. Désinvoltes, les quatre types s'installent dans un grand bungalow de villégiature qu'ils n'ont pas le droit d'occuper. Arrogants envers les paysans pauvres et les « sans-caste », aveugles à la misère qui les entoure, il se saoûlent et draguent les filles de la campagne mais deviennent courtois jusqu'à l'obséquiosité avec le riche vieillard qui occupe la belle demeure voisine, avec deux ravissantes jeunes femmes installées chez lui.


D. R.

Une critique sociale virulente réalisée avec les outils de la comédie.

Ainsi, en une succession de scènes de genre enlevées, Ray construit, avec les outils de la comédie et la légèreté de la chronique, un petit monde complexe et contrasté. Il épice soudain la farce de critique sociale virulente, ménage des plages de douceur, presque magique, entre une pitrerie et un coup de griffe. Aux deux tiers du film, on n'a pas quitté des yeux les quatre zozos, la caméra les a pris sous toutes les coutures, révélant leurs conventions, leurs angoisses et leurs appétits.

Soudain, en un unique plan large et presque vide – seul un groupe imprécis passe au loin de ce qui semble un désert, – plan d'une beauté à couper le souffle, Satyajit Ray propulse son microcosme dans l'univers, comme on ouvrirait la fenêtre d'une pièce confinée sur d'infinis horizons. *La Maison et le Monde* n'est pas seulement le titre d'un de ses plus beaux films : toute son œuvre est construite dans le mouvement entre ces deux pôles. Il les retrouve dans *Des jours et des nuits dans la forêt*, film « en vacances », renouvelant la figure de la frontière faussement franchie (les quatre personnages ne s'étaient défaits d'aucuns de leurs repères en quittant la ville), puis transgressée malgré eux, par effraction des « autres » dans leur petit système de jeux, de séduction et de rapports de forces.

Décrites avec une finesse attentive, économe et malicieuse, véritablement avec amour, les femmes (une des paysannes et les deux aristocrates) fournissent la formule magique de cette irruption du monde. Dès lors tout peut arriver, et tout arrive. Le désir, la violence, la danse, la terreur, la luxure et le désespoir, et la joie tout de même. Lancé par le mouvement d'une fête foraine, c'est un extraordinaire tourbillon que déclenche la mise en scène, un somptueux et cruel affolement des sens et des esprits. Ne demeure qu'une question : pourquoi a-t-il fallu attendre plus de vingt ans pour découvrir pareille merveille ?

JEAN-MICHEL FRODON

MUSIQUES

Strauss sur un nuage

Distribution exceptionnelle pour un opéra qui n'avait pas été représenté à Paris depuis 1962

CAPRICCIO
au palais Garnier, à Paris

Capriccio, de Richard Strauss, n'avait pas été donné, à Paris, depuis 1962. C'était salle Favart, Georges Prêtre était au pupitre, Elisabeth Schwarzkopf chantait le rôle de la Comtesse. En 1957, l'Opéra-Comique avait assuré la création française de l'ouvrage, dans une traduction demandée par le compositeur allemand au compositeur français Gustave Zamazeuilh. Strauss, qui tenait à ce que l'on comprenne chacun des mots de son œuvre, voulait aussi que les mots et la musique se fondent en un tout.

L'usage des traductions n'est plus en vogue en France, victime du snobisme, de la disparition des troupes et de l'internationalisation des distributions (1). L'option « française » n'a donc pas été retenue par l'Opéra de Paris, qui présente *Capriccio* dans une production ancienne du Grand Théâtre de Genève présentée au Festival de Salzbourg (*le Monde* du 19 août 1986). On peut le regretter, même si l'on comprend les raisons qui ont conduit au choix de la version originale, même si l'Opéra de Paris a su réunir une distribution éblouissante de spécialistes allemands et britanniques. Car l'œuvre est si rarement donnée que la subtilité de son livret échappera aux non germanophones, malgré la projection de sous-titres en français et en anglais.

Il faut dire que l'on « cause » beaucoup dans *Capriccio* ! Le livret a été écrit par Strauss et le chef d'orchestre Clemens Krauss d'après une idée que Stephan Zweig avait soumise au compositeur, en 1934. L'écrivain venait de redécouvrir celui d'une parodie d'opéra composée, à la demande de Joseph II, par Antonio Salieri. Cet ouvrage fut créé, en 1786, à l'orangerie du château de Schoenbrunn, près de Vienne. Son titre ? *Prima la musica e poi le parole.*

Capriccio fait donc référence à l'histoire de la musique et de la littérature. D'abord la musique, ensuite les mots ? Est-ce vraiment un sujet d'opéra ? *Capriccio* se déroule en France, dans un château des environs de Paris, un an après la mort de Louis XV. Pendant que l'on prépare une représentation théâtrale, réunis dans l'orangerie, un compositeur, un poète, un directeur de théâtre, une comédienne, un comte et une comtesse papotent, sur fond de rivalités amoureuses, sur la prééminence de l'art des sons sur l'art des mots, sans se soucier de la misère d'un monde qui va bientôt renverser cette société futile. Ils s'opposent à mi-voix ; lorsque la passion les envahit, on ne prend pas leur colère bien au sérieux.

En dehors du temps, la musique de Strauss ne fait pas davantage écho à la barbarie qui règne en Europe. Elle est nostalgique, voluptueuse, d'un anachronisme sublimé, comme le seront *les Quatre Derniers Lieder* créés, eux, après la seconde guerre mondiale. La première de *Capriccio* a eu lieu en 1942, à Munich.

Johannes Schaaf a supervisé la reprise de sa mise en scène ultra-classique. On a vu tant d'uniformes nazis dans des productions d'opéras qui n'avaient, de près ou de loin, aucun rapport avec cette période historique, qu'il n'aurait pas été inopportun – pour une fois – qu'un homme de théâtre ose transposer *Capriccio* dans la France de Pétain. Schaaf, Andreas Reinhardt, son décorateur et costumier, ont préféré les années 20. Folles, comme l'on sait.

Une drogue douce

Les chanteurs vont et viennent dans un double décor – un jardin d'hiver de fer et de verre au premier plan, qui s'ouvre sur une architecture XVIIe-XVIIIe disposée en fond de plateau. Il est d'un toc éprouvant : les vitres en plastique paraissent gondolées. Comme si les chanteurs utilisaient une machine à remonter le temps, leurs vêtements changent d'époque chaque fois qu'ils quittent le salon. Les costumes détonnent par leur pauvreté de coupe, de couleurs, de matière.

Ce n'est pas pour sa réalisation scénique qu'il faut donc aller voir ce *Capriccio*. Pas pour l'orchestre non plus. Il est épais, son intonation hasardeuse, son corniste tellement à la dérive qu'il gâche le monologue final de la Comtesse, sublimement chanté par Felicity Lott. Pas davantage pour le chef. Peter Schneider est mou, sa battue si imprécise que l'octuor fugué en est décalé. Il faut aller voir *Capriccio* parce qu'on ne le donne jamais en France, que la musique de Strauss est une drogue douce, et la distribution de rêve.

L'affiche parle d'elle-même, on dirait celle d'une production de la grande époque du disque : Felicity Lott en Comtesse, Wolfgang Schoene en Comte, Eberhard Büchner dans le rôle de Flamand, Andreas Schmidt dans celui d'Olivier, Theo Adam en La Roche, Anne Howells en Clairon, Robert Dumé dans le rôle de Monsieur Taupe, Anne-Sophie Schmidt et Jonathan Welch en chanteurs italiens et Lorenz Minth en Majordome... l'esprit Liebermann ressuscité. Car c'est dans le vieil Opéra Garnier que se donne *Capriccio*. A Bastille, cette conversation en musique n'aurait pas été entendue passé le dixième rang.

ALAIN LOMPECH

(1) L'Opéra de Lyon a toutefois tenu à recréer la version française de *Salomé*. Un enregistrement dirigé par Kent Nagano en a été tiré : 2 CD Virgin.

▶ Prochaines représentations, les 17, 19, 23, 26 et 30 mars, à 19 h 30, au palais Garnier, Paris. Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 570 F. *Capriccio* dure deux heures et demie sans entracte.

La 7e Nuit des molières

La 7e Nuit des molières – récompenses attribuées aux spectacles de théâtre – se déroulera le 5 avril au Châtelet. Organisée par Georges Cravenne, elle sera placée sous la présidence de Michel Serrault, mise en scène par Jean-Luc Moreau et retransmise en direct par France 2. Des hommages seront rendus à Edwige Feuillère, à Jean Desté (depuis Saint-Étienne, où sera remis le Molière de la décentralisation), à Lars Schmidt et René de Obaldia.

Les théâtres privés ont obtenu trente-cinq nominations, et les théâtres publics, vingt-huit. Parmi les principales, pour les spectacles subventionnés : *les Atrides* par le Théâtre du Soleil, *Légendes de la forêt viennoise* à Bobigny, *Lundi 8 heures* au Théâtre Sylvia-Monfort, *La Serva amorosa* à la Comédie-Française. Pour les spectacles privés : *l'Aide-Mémoire* à la Comédie des Champs-Elysées, *les Enfants du silence* au Mouffetard, *Knock* à la Porte-Saint-Martin, *Pygmalion* à Hébertot, *Temps contre temps* au La Bruyère.

Fanny Ardant (*l'Aide-Mémoire*), Emmanuelle Béart (*On ne badine pas avec l'amour*), Edwige Feuillère (*Edwige Feuillère en scène*), Denise Gence (*Oh les beaux jours*), Catherine Hiégel (*La Serva amorosa*), Sophie Marceau (*Pygmalion*) ont été sélectionnées parmi les comédiennes. Laurent Terzieff (*Temps contre temps*), Michel Aumont (*Macbett*), Bernard Giraudeau (*l'Aide-Mémoire*), Michel Serrault (*Knock*), parmi les comédiens. André Engel (*Légendes de la forêt viennoise*), Matthias Langhoff (*Désir sous les ormes*), Jorge Lavelli (*Macbett*), Jean-Louis Martinelli (*l'Église*), Laurent Terzieff (*Temps contre temps*), parmi les metteurs en scène.

THÉATRE

Le visiteur imaginaire

La fausse solitude de Germaine de Staël

LES PASSIONS
à l'Atelier, à Paris

C'est l'après-midi d'un très beau mois de septembre. La Suisse, à deux pas du Léman. Une jeune femme, d'une rare beauté, en robe de soie rouge cerise, est assise sur une passerelle légère qui enjambe un petit cours d'eau. Cette *« fée aux rayons de clarté »*, comme dirait Mallarmé, n'est autre que la célèbre Germaine de Staël (Thérèse Liotard). Nous sommes en 1796, elle a trente ans. Elle vient de publier *De l'influence des passions.*

Que fait donc Mme de Staël assise sur une chaise de fer, en plein soleil, sur le dos-d'âne d'un petit pont ? Elle n'aime pas du tout ce qu'elle appelle *« l'enthousiasme obligé pour la campagne et la solitude »*. Elle est dans un jour de grisaille, voilà. Sa dernière victime, le bel et vigoureux comte suédois Adolphe-Louis Ribbing de Leuven, a été reconduit à la frontière par les autorités de Berne : indésirable. Germaine de Staël médite sur *« la dure condition des femmes en société : le désir de plaire excite leur esprit ; la raison leur conseille l'obscurité ; et tout est arbitraire, dans leurs succès comme dans leurs revers »*. Et si vous écrivez, Mesdames, c'est pire : *« Dans les républiques, les femmes qui cultivent les Lettres ont à craindre la haine. »*

« Comme s'ils marchaient sur des fleurs »

La morosité de Germaine de Staël est brisée par une surprise : dans ce parc du château de Coppet, où elle est chez elle, à l'abri, vient de surgir, là tout près, un homme. Une petite trentaine lui aussi, un air bravache, presque insolent. Comment ose-t-il ? Que veut-il ? Il est grand lecteur de Mme de Staël, elle a su, par écrit, l'émouvoir, il se meurt d'envie de l'approcher, il risque le tout pour le tout. Mme de Staël le congédie, mais non, elle le retient une seconde.

La pièce de Pierre Franck *les Passions* nous fait les témoins de l'entretien, qui frise l'escarmouche, entre cet inconnu (Roger Mirmont), œil qui frise, nez au vent, et une Germaine de Staël *assise cette fois plutôt* entre deux chaises, car ce garçon est assez incorrect, pousse des coudées trop franches. Si franches, même, que la tolérance de Mme de Staël devient douteuse. Contre l'arrogance des hommes, elle s'est plus d'une fois exprimée : *« Il faut de l'imagination pour deviner tout ce que le cœur peut faire souffrir, et les meilleures gens du monde sont souvent lourds et stupides à cet égard : ils vont à travers les sentiments comme s'ils marchaient sur des fleurs, en s'étonnant de les flétrir. »*

Et comment dès lors s'empêcher de se dire que le charme de cette soirée ne tient pas seulement à la passerelle transparente du décorateur André Acquart, à la robe de soie cerise de la couturière Barbara Rychlowska, ni même à l'irradiation et au jeu de Thérèse Liotard, ni aux assauts délibérés de Roger Mirmont : ce charme vient de ce que nous assistons à un mirage.

Cette conversation n'a pas lieu. Elle est tout imaginaire. Germaine de Staël, restée seule quelques jours chez elle, quittée par son beau blond du Nord, *déprimée comme un auteur l'est* toujours par la sortie d'un nouveau livre, a rêvé une visite. Une visite un peu inopportune, un peu choquante. Le fantasme d'un nouvel amour fou. Et elle n'attendra pas beaucoup : Benjamin Constant va se déclarer pour de bon. *« Quel est le cœur qui peut se donner tout entier sans vouloir un autre cœur, aussi, tout entier ? »*, écrit Mme de Staël.

MICHEL COURNOT

► Théâtre de l'Atelier, place Charles-Dullin, 75018 Paris. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24.

Ibsen, un diable d'architecte

Des illusions scéniques éclairent les mystères de la conscience

SOLNESS LE CONSTRUCTEUR
au Théâtre 13, à Paris

Un anniversaire : la pièce d'Ibsen, *Solness le Constructeur*, a juste cent ans : elle a été créée à Christiania le 8 mars 1893. C'est l'une de ses dernières pièces et, de toutes, la plus noire : la figure de ce Solness est celle d'un démon. Il a obtenu d'abord des commandes du clergé : *il rénovait des églises, les dotait d'un* nouveau clocher (il aura toujours l'obsession des tours). Il n'a pas son diplôme d'architecte, mais acquiert vite un savoir-faire. Il habite d'abord une grande maison de bois, propriété de sa femme. Il a remarqué un défaut, une fente, dans le conduit d'une cheminée. Il ne répare pas cette fissure. Au contraire il caresse le rêve de voir la maison prendre feu.

Peu après la naissance de deux jumeaux, la maison flambe (Solness affirme que le feu a pris ailleurs que dans cette cheminée). Sa femme subit un choc, les deux enfants meurent bientôt (soi-disant parce que le *lait de la mère les a empoisonnés*). Solness cesse de construire des églises, bâtit des villas et des hôtels particuliers, en leur adjoignant une tour. Il s'emploie à chaparder la clientèle d'un concurrent diminué par la maladie. Il est hanté par une peur : que « la jeunesse » vienne prendre sa place. Il se conduit comme un mufle, comme une brute, avec sa secrétaire, avec sa femme.

La fin de Solness va être déterminée par une jeune fille déconcertante, libre d'allure, au ton direct, exubérante mais semblant savoir ce qu'elle veut, qui fait irruption chez lui et le prie de l'héberger, sous le prétexte que dix ans plus tôt, alors qu'elle n'était qu'une enfant, il l'avait embrassée et lui avait promis de lui construire, dans dix années, un royaume. Elle va convaincre Solness, le jour de l'inauguration d'une tour qu'il vient de construire, de grimper jusqu'au faîte pour y poser une couronne de fleurs (coutume du pays), alors que ses proches l'en dissuadent. Solness va faire une chute mortelle.

Ibsen le constructeur a écrit là une pièce nette et carrée. Pas d'ornements ni de subtilités douces. Chaque scène tombe comme une pierre. Le dialogue est fait de mots courts, qui cognent comme des balles. Ainsi que souvent le prosaïsme brut des situations, des réactions, peut à chaque instant s'inverser, et laisser scintiller un côté pile on ne peut plus légendaire : une poudre dorée de conte féerique. C'est par cette illusion d'optique, et d'acoustique, par *ce double jeu proprement scénique*, qu'Ibsen fait lever, fait sourdre, quelque chose comme l'immense fantôme, l'immense apparition, d'une « conscience humaine », dans ses contradictions, ses incertitudes, son culpabilisme et son irréflexion. *Il est clair que les acquisitions de la* psychanalyse éclairent, *a posteriori*, l'étendue du génie d'Ibsen. Ce *Solness le Constructeur* est une œuvre magistrale.

Le metteur en scène Jean-Claude Amyl avait prouvé déjà, entre autres par sa présentation de *Crime et châtiment, qu'il s'entend à exprimer* ce que profondément, fondamentalement, le texte d'une pièce veut dire. Amyl se conduit comme un sourcier, un médium, rigoureux, obstiné mais sensible, qui creuse la pièce, qui ne veut pas la lâcher, et qui met à jour sa substance irradiante. Décors et costumes de Gilone Brun, faits de lignes et de teintes élémentaires, contrastées, centrent eux aussi la *présentation sur l'émergence d'un* mystère, d'une imagination brûlante.

Solness est joué par Bruno Ser*monne, grand acteur, d'une présence* fiévreuse, forte, en même temps irréelle et ironique. La jeune fille-diablesse est interprétée par la jeune Nathalie Boutefeu, vive, lumineuse, dansante comme une flamme, comme un elfe. Anne Saint-Mor (Madame Solness), Dominique Bernard et François Delaive (le malheureux architecte concurrent et son fils), Emmanuelle Baillot (la secrétaire de Solness), et *Jean-Claude* Amyl (paternel mais sévère médecin de famille), sont excellents.

M. C.

► Théâtre 13, 24, rue Daviel, 75013 Paris. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche, 15 heures. Jusqu'au 4 avril. Tél. : 45-86-62-22.

ARTS

Dans la caverne, les signes

Des dessins, des peintures de Jean-François Lacalmontie : une danse d'ombres

JEAN-FRANÇOIS LACALMONTIE
à la galerie Marwan Hoss, à Paris

A en croire Platon et les préhistoriens, tout commence dans une caverne. On ne sait si Jean-François Lacalmontie serait platonicien ou *spéléologue, mais* il partage sans doute ce sentiment, à en juger d'après ses œuvres récentes. Sur la paroi, sur le papier, sur la toile, il trace en noir, encre, huile ou acrylique, des signes, de simples signes. Ils ne sont ni abstraits ni figuratifs, ni géométriques ni expressionnistes – ils sont tout cela à la fois, équivoques. Il n'est pas interdit de reconnaître un couteau, un crâne, une tête de poisson, une architecture inachevée, un vase, une échelle ou une corne. Il n'est pas non plus nécessaire de les identifier de la sorte et, du reste, nombre de ces tracés ne se prêtent guère à l'identification. Aussi songe-t-on aux triangles, aux quadrillages, aux *bâtonnets* droits ou obliques qui parsèment souvent les grottes ornées. Figures ou symboles ? Nul ne le sait au juste.

Sur le blanc qui tantôt tient lieu de fond et tantôt recouvre des dessins voués à l'effacement, ces pictogrammes sont disposés sans ordre apparent, dispersés et dansants. Lacalmontie refuse la facilité d'une *composition trop visible. Il préfère* les agrégats en nuages, les frises interrompues, les rythmes brisés, la prolifération à un endroit, l'évidement à un autre. Au regard de comprendre et de circuler entre ces repères rebelles à l'interprétation. A lui encore d'éprouver les textures, le gras animal du pastel, le grain crayeux du blanc, la légèreté des noirs de fumée, les rugosités irrégulières du fond et l'épaisseur des traînées de peinture, qui semblent faites avec les doigts. Les couleurs elles-mêmes, le rouge et le jaune d'un très beau tableau, ont la vigueur et la sensualité des pigments madgaléniens, *oxydes de fer imités* par la chimie moderne.

Primitivisme alors ? Ce serait trop *simple. Lacalmontie échappe à ce* que le mot suppose d'influences avouées et de poétique de la nature. Il en use à distance, il se tient dans une réserve dont l'ironie n'est pas absente, il ne se laisse prendre à aucun des pièges de l'archaïsme. Chaman *peut-être, mais chaman* sceptique et savant, il doute du pouvoir magique des signes et des symboles. Ce ne sont plus que fantômes et esquisses, souvenirs à demi effacés et écritures en cours de formation – tout cela dans le registre du *murmure, de la parole interrompue* et de l'aphorisme laconique. On songe à René Char, au poète de l'apparition, et plus encore à Michaux, conteur d'un nomadisme rêvé. Parmi les peuplades archaïques qu'il visitait en songe, il s'en trouve une assurément dont les peintres et les sorciers dessinent, au plus profond de leurs sanctuaires, les mêmes signes que Lacalmontie.

PHILIPPE DAGEN

► Galerie Marwan Hoss, 12 rue d'Alger, 75001 Paris ; 42-96-37-96. Jusqu'au 10 avril.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros.
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Philippe Dupuis. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS – pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

301 MON 01 — PP.Paris RP

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ________ Prénom : ________
Adresse : ________
________ Code postal : ________
Localité : ________ Pays : ________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CULTURE

DISQUES

Frank Black, le lutin solitaire

L'ex-leader des Pixies revient en solo avec un album qui gagne en maturité ce qu'il perd en vivacité

Gros nounours aux yeux clairs, Charles Thompson n'a pas le rayonnement présumé des rock stars. Pendant six ans, sous le nom de Black Francis, il fut pourtant le leader d'un des meilleurs groupes qui soient. Originaires de Boston, *mais rentrés dans le giron du label* anglais 4 AD, les Pixies nous secouèrent, le temps de cinq albums (dont les fulgurants *Surfer Rosa*, *Doolittle* et *Bossanova*), d'un *fructueux* télescopage entre les malices conceptuelles de la *new wave* britannique et la fureur électrocutée du *hardcore* américain. Annonciatrices de la vague Nirvana, *leurs bruyantes mélodies* triomphèrent en Europe sans séduire tout à fait les Etats-Unis. Programmé comme un coup de grâce aux dernières résistances, *l'ultime album Trompe le monde* révéla leurs limites et leurs dissensions. Statiques sur scène, manquant de sex-appeal et de cet engagement qui mobilise les foules, les Pixies, *surtout*, n'amusaient plus leur lutin (*pixie* en anglais) en chef. D'où une séparation surprise et la genèse d'une carrière solo.

Nouvelle peau, nouveau pseudo, Frank Black ne s'attarde pas sur le passé. *« J'avais créé un petit monstre, je l'ai détruit. Il n'y a rien de plus ennuyeux que de jouer avec les mêmes personnes pendant dix ans. La séparation n'a pas été douloureuse. »* Son premier album au titre éponyme sort aujourd'hui. *« J'ai commencé à penser à ce disque au moment du dernier album des Pixies. Je n'en ai parlé à personne. Je ne voulais pas inquiéter. Au départ, il s'agissait juste d'un album de reprise, l'occasion de faire une pause. Mais j'en ai eu assez du groupe, j'avais suffisamment de chansons pour abandonner mon idée première. Du projet original, il ne reste plus qu'une version d'un morceau des Beach Boys,* Hang On To Your Ego. »

Coproduit par Martin Drew Feldman, le clavier de Père Ubu, ancien musicien de Captain Beefheart et de Snakefinger (soit vingt ans d'avant-garde américaine), l'enregistrement a réuni des musiciens de studio et quelques vieux camarades comme l'ex-guitariste des Pixies, Joey Santiago, ou Kurt Hoffmann des They Might Be Giants. On retrouve ici quelques-uns des mécanismes qui rendaient les chansons des Pixies reconnaissables entre toutes. Une façon de *jouer des tempos et des harmonies*, relançant une progression reptilienne par des accélérations dynamiques, manipulant les ressorts dramatiques avec le savoir-faire de *musiques de films*. Sans pourtant le tranchant des débuts, privé de cet art de créer le danger, de magnifier les imperfections.

Là se confirme l'adage qui veut qu'en solo et avec le temps, les musiciens de rock perdent un peu de l'urgence *inhérente aux groupes*. *« Inévitablement, on progresse techniquement. Il n'y a pas de honte à devenir plus commercial. Ce sont les disques les plus commerciaux qui ont marqué notre enfance. L'idéal est de pouvoir plaire aux branchés et aux ménagères. Le rock alternatif flirte plus d'ailleurs avec les musiques populaires qu'il ne les rejette. »* La rondeur inédite de ses chansons, les efforts de sa voix, Frank Black les doit sans doute à son goût nouveau pour un classicisme country et pour un répertoire élaboré dans les années 40. *« J'écoute aussi beaucoup des* country rock, *Neil Young, les Eagles, du* rockabilly *également, le Reverend Horton Heat. »*

Grand consommateur de musique, l'ancien Pixie reste avant tout un enfant de la culture pop. Rock, télé, cinéma, bandes dessinées et son environnement californien agitent un imaginaire souvent loufoque. L'album s'ouvre d'ailleurs sur un morceau intitulé *Los Angeles*. *« Je vis là-bas depuis plusieurs années. A L. A., on recherche toujours une autre ville. Une Los Angeles nostalgique que l'on croise devant certains immeubles, dans des films, des photos ou en rencontrant certaines personnes. Mais aussi une Los Angeles futuriste, celle de* Blade Runner [le film de Ridley Scott]. Moins surprenantes, mais moins tentées par l'esbroufe, les chansons de Frank Black gagnent en maturité ce qu'elles perdent en vivacité. Elles sont en tout cas fébrilement attendues.

Il y a quelques jours, la maison de disques française de l'artiste, Virgin France, mettait en vente pour une demi-journée seulement un CD single – exclusivement pour une opération de promotion relayée par quelques médias. Les *quatre mille exemplaires furent* écoulés en deux heures. Les relevés du Top 50 se calculant par une pondération du nombre de ventes par jour, le simple se retrouva cette *semaine à la onzième place* des meilleures ventes de 45 tours. Démontrant autant l'inanité de notre mérite que la popularité de Charles Thompson.

STÉPHANE DAVET

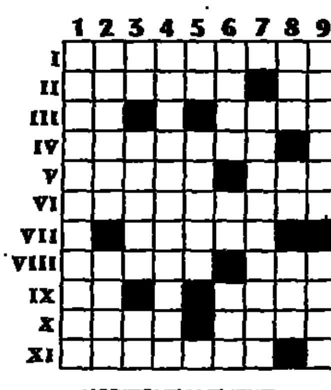
EN BREF

□ **Francis Marmande à la FNAC.** – A l'occasion de la publication du livre de notre collaborateur Francis Marmande *la Mémoire du chien* (Ed. Fourbis), une rencontre entre Florence Delay, Julia Kristeva, Claude Burgelin et l'auteur est organisée à la FNAC-Forum à Paris (Forum des Halles, entrée porte Berger), jeudi 18 mars à 18 heures.

□ **Décès du scénariste américain Michael Kanin.** – *Le* scénariste Michael Kanin, qui avait partagé un Oscar en 1942 pour le film *la Femme de l'année*, interprété par Spencer Tracy et Katharine Hepburn, est mort le 12 mars. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Né en février *1910* à Rochester (New-York), Michael Kanin avait produit et écrit de nombreux succès à Hollywood, notamment *The Opposite Sex*, *Rhapsodie*, avec Elizabeth Taylor, et *le Chouchou du professeur*, avec Clark Gable et Doris Day.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5998



HORIZONTALEMENT

I. Tas de feuilles « mortes ». – II. Huile dans la flotte. Unité de valeur. – III. Quartier de Boulogne-sur-Mer. Frontière naturelle. – IV. Surface d'alimentation pour bétail. – V. Peinture sur bois. Pas à l'heure. – VI. Secteur d'activité. – VII. Vit en parasite. – VIII. Sujet autour duquel on peut broder. Terre. – IX. Dut se résoudre à passer une partie de sa vie avec un mufle. Privé de liberté. – X. Région de la péninsule Arabique. Filets de poissons. – XI. Ne tranchent pas.

VERTICALEMENT

1. Coup de cœur. – 2. Est faite pour attirer. Maison de style anglais. – 3. Lettre. Agent de la circulation. Symbole. – 4. Entreprise de démolition. – 5. Bruit. Femme en carte. – 6. Titre. D'un auxiliaire. Où évoluent de paisibles ruminants. – 7. Au cirque, ils n'occupaient pas les meilleures places. – 8. Elimine. On peut en parler. Passage d'un courant. – 9. En plein air. Son nom indique sa forme.

Solution du problème n° 5997

Horizontalement

I. Enamouré. – II. Avant. – III. Autan. Ego. – IV. Usurières. – V. Réélu. – VI. Ici. Sasse. – VII. Erse. – VIII. Rat. But. – IX. Bégueule. – X. Mésalliés. – XI. Is. Zeus.

Verticalement

1. Launer. Mi. – 2. Us. Crabes. – 3. Naturistes. – 4. Avare. Gaz. – 5. Manies. Mule. – 6. On. Elan. Elu. – 7. Utérus. Suis. – 8. Gé. Saule. 9. Ecosse. Test.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

Pauline et Gilles-Joseph KUSZLI,
ainsi que leurs enfants Charles-Antoine et Louis,
ont la très grande joie d'annoncer la venue au monde de

Germain,

le 15 mars 1993, à Paris.

32, rue de la Monesse,
92310 Sèvres.

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire,

Albert.

Lucy, Marianne et David HARARI.

Décès

– Mme Georges Basiliou
son épouse,
M. Dimitri Basiliou,
son fils,
Ainsi que ses frères, sœur, beau-frère, belles-sœurs, neveux, nièces, tantes, cousins, *cousines*,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges BASILIOU,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 13 mars 1993, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 mars, à 15 heures, en l'église de Notre-Dame-des-Langueurs, commune de Joué-sur-Erdre (Loire-Atlantique).

Une célébration aura lieu le mercredi 17 mars, à 14 heures en l'église Saint-Cloud Centre, *place Charles-de-Gaulle*.

16, parc de Béarn,
92210 Saint-Cloud.

– Mme Maurice Bernard,
née Louise Brillaud,
son épouse,
Geneviève et Philippe Contamine,
Jacques et *Monique* Bernard,
Françoise et François Bouvier,
Pierre et Pascale Bernard,
Philippe et Danou Bernard,
Jean-François et Françoise Bernard,
ses enfants,
Jérôme et Chantal,
Benoît, Anne-Sophie,
Rémi et Morgan, Véronique
et Alexandre, Guillaume,
Paul,
Christine, Stéphane, Vincent,
Charlotte et Sion, Géraldine,
Thelonius et Florence, Juliette
et Jean-Philippe,
Delphine, Sylvie,
ses petits-enfants,
Thibaud, Clément et Marie,
Audrey et Coraly,
Eugénie, Thomas,
ses arrière-petits-enfants,
Edith Vienne,
Hélène et Félix Pageault,
ses sœurs et beau-frère,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses cousins,
Ses neveux,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

M. Maurice BERNARD,
ancien élève de l'Ecole polytechnique (X 22),
officier de la *Légion* d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 17 mars 1993, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Loudun (Vienne).

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au *Bois-Rogues*.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

6, place Possoz,
75116 Paris.
Le Bois-Rogues,
86200 Loudun.

– Le président du conseil d'administration,
Les directeurs généraux,
Et le personnel de Gaz de France,
ont le regret d'annoncer le décès de

M. Maurice BERNARD,
directeur général honoraire,
ancien administrateur.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, le mercredi 17 mars 1993, en l'église Saint-Pierre, à Loudun.

[Maurice Bernard est né le 2 mars 1924 à Nîmes. Elève à l'ENA, il a été auditeur puis conseiller référendaire à la Cour des comptes, avant d'être nommé rapporteur adjoint près du Conseil constitutionnel. Membre de la commission de vérification des comptes des entreprises publiques (1963-1976), M. Bernard a été ensuite nommé conseiller maître puis président de chambre à la Cour des comptes (1985-1990).]

– M. et Mme Jean-Baptiste Colonna d'Istria,
ses grands-parents,
Mlle Geneviève Colonna d'Istria,
sa sœur,
Mlle Florence Pinel,
sa fiancée,
Ses oncles, tantes, cousins, parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès *accidentel* de

Didier COLONNA D'ISTRIA,

Les obsèques ont eu lieu le 13 mars 1993 à Gannat (Allier).

– Mme Sylvain Floirat,
son épouse,
Mme *Simonne* Floirat,
sa fille (officier du Mérite national),
M. et Mme *Sylvain Chevanne*
et leur fils Antoine,
M. et Mme Bernard Chevanne
et leurs enfants Julia et Benjamin,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Marcel Eyssartier
et leur fils,
ses neveu et nièce,
M. Henri Chevanne,
Mme Louison Bobet
et ses enfants,
Mme Marie Duteil,
Les familles Lasternas, Borie, Faure, Seguy,
M. et Mme Jean-Luc Lagardère,
Mme André Lagardère,
M. Arnaud Lagardère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Sylvain Aubin FLOIRAT,
industriel,
maire de Nailhac,
président d'honneur
de la Chambre de commerce
et d'industrie de Périgeux,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,
commandeur du Mérite agricole,
chevalier
de l'ordre de la Santé publique,
officier du Nicham Iftikhar,
officier de l'Ordre royal laotien,
croix d'honneur
du Mérite franco-britannique,
médaille commémorative
de la Grande Guerre,

survenu en son domicile le 14 *mars* 1993, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Louis des Invalides, le 17 mars, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu dans le *caveau de famille* à Nailhac (Dordogne), le 18 mars, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue de Presbourg,
75016 Paris.

– *M.* Jean-Luc Lagardère,
Et l'ensemble des collaborateurs des groupes Matra-Hachette et Europe 1,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Sylvain FLOIRAT,
grand officier de la *Légion* d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de l'Aéronautique,
commandeur du Mérite agricole,

survenu le 14 mars 1993, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 17 mars, à 10 h 30, en l'église *Saint-Louis des Invalides, où les hon*neurs militaires lui seront rendus.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

4, rue de Presbourg,
75016 Paris.

(Le Monde du 16 mars.)

– Huguette Guitou, née Eroles,
son épouse,
Jacques Guitou,
son frère,
Ses enfants,
Le chef de bataillon
Thierry Guitou,
Régine Guitou,
épouse *Dupeyron*,
Pascal Guitou,
Dominique Guitou,
épouse Jacquemin,
Les familles parentes, alliées, ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Pierre GUITOU,
ancien résistant,
officier des Palmes académiques,
proviseur en retraite,

survenu le 13 mars 1993 dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 15 mars à Castelmoron-sur-Lot.

« Princes a mort sont destinez et tous autres qui sont pareils... Autant en emporte ly vens ».
François Villon

– M. Marcel Le Bihan,
son époux,
Mme Marie-Claude Ferro
et ses enfants,
M. et Mme Thierry Le Bihan
et leurs enfants,
Son frère, ses sœurs,
Beaux-frères, belles-sœurs,
Toute la parenté,
Et ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marie-Mathilde LE BIHAN,
née Miller,

survenu le 11 mars 1993, à l'âge de soixante-treize ans, des suites d'une longue et implacable maladie.

Les obsèques ont eu lieu le 13 mars, à l'église Saint-Epvre de Pompey (54).

Mme Le Bihan *a été incinérée* au crématorium de Nancy.

De 1947 à 1952, elle était au secrétariat du cabinet de M. le ministre de l'éducation nationale et gouverneur général d'Algérie, M. M.-E. Naegelen. Elle termina sa carrière dans l'enseignement.

Elle était l'épouse de M. Marcel Le Bihan, maire de Pompey (54).

– Mme Paula Meyer,
M. et Mme Victor Woliner,
Emmanuelle et David,
M. et Mme Claude Meyer,
Les familles Krzepicki, Tarder, Payan,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MEYER,
ancien journaliste Jacques Mery,

survenu le 4 mars 1993.

Les obsèques ont eu lieu le 8 mars 1993 à Cannes.

Mme Paula Meyer,
Le Central-Park,
1, avenue des Anglais,
06400 Cannes.

– M. et Mme Jean-Luc Parodi,
Sébastien et Constance,
M. Jacques Parodi,

ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alexandre PARODI,
née Anne-Marie Vautier,

survenu le 12 mars 1993, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 17 mars, à 14 heures, au temple Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

102, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– *Le président du conseil d'adminis*tration du centre hospitalier de Saint-Cloud (92),
Le conseil d'administration,
Le directeur,
Le président de la commission médicale d'établissement,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. le docteur
René-Jean RÉVEILLAUD,
ancien interne des Hôpitaux de Paris,
médecin-chef du service
de médecine interne et néphrologie,
président fondateur
du laboratoire Cristal,

survenu à Paris, le 13 mars 1993.

– L'équipe du service de médecine interne et de néphrologie,
Les membres du laboratoire Cristal,
Tous ses collègues, collaborateurs et amis du centre hospitalier de Saint-*Cloud*,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. le docteur
René-Jean RÉVEILLAUD,
ancien interne des Hôpitaux de Paris,
chef du service de médecine
interne et néphrologie
de l'hôpital de Saint-Cloud (92),
président fondateur
du laboratoire Cristal,

survenu à Paris, le 13 mars 1993.

– Le prieur de Taizé, Frère Roger,
et toute la communauté,
Frère Alain, de Taizé,
son propre frère,

M. et Mme René Carreau-Giscard,
et leurs enfants,
Mme Raymonde Giscard,
et ses enfants,
M. et Mme Roland Ruf-Giscard,
et leurs enfants,
Ses sœurs,

Le docteur André Giscard,
leur oncle,

font part avec peine du décès de

Frère ROBERT, de TAIZÉ,

survenu le 12 mars 1993, à l'âge de soixante-dix ans, *à la suite* d'une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu à Taizé dimanche 14 mars.

71250 Taizé-Communauté.

Robert Giscard est entré en 1946 dans la communauté de Taizé. Avec son frère Alain Giscard, ils furent *parmi les premiers à rejoindre le fonda*teur de la communauté, Frère Roger. *Médecin, Frère Robert a*, de longues années, soigné les habitants des villages environnant Taizé. Musicien, il a consacré toutes ses compétences à l'élaboration de l'hymnologie de Taizé.

– Mme Jeanine Sorton,
Ses enfants et petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien SORTON,

survenu à Nice le 8 mars 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le *10 mars à* Vidauban.

– Ses enfants,
Evelyne Fries Christophe Tchakaloff,
Marie-France Christophe Tchakaloff,
Et Alain, Thierry, Hervé, Sylvie,
Nicole, Michel Christophe Tchakaloff,
Josepha, sa compagne,
Irina, sa sœur,
Ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Labia
CHRISTOPHE TCHAKALOFF,
ingénieur civil des Ponts et Chaussées,

le 9 mars 1993 à Lomé (Togo).

– Le comité de direction générale de la Banque *Indosuez*,
Ses collègues, collaborateurs et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Emmanuel VASSEUR,
directeur général adjoint,
membre du comité
de direction générale.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 18 mars 1993 à 11 heures, en l'église *Saint-Jean-Baptiste de Neuilly*, 118, avenue Charles-de-Gaulle à Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

– Mme Annie Hervé,
M. et Mme Calvié et leurs enfants,
M. et Mme Lebras et leurs enfants,
M. et Mme René Hervé,
Mme Janine Noël et ses enfants,
M. et Mme Zisman et leurs enfants,
très touchés des marques de sympathie *qui leur ont été témoignées lors du* décès de

Pierre HERVÉ,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur *peine*.

– *Dans l'impossibilité de répondre* aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors de la disparition tragique de

Jacques ROSEAU,

Mme Jacques Roseau,
Séverine et François,
Mme Henri Roseau,
Mme François Peraldi,
Les familles parentes et alliées,
remercient de tout cœur ceux qui ont partagé leur immense douleur.

Messes anniversaires

– Tous ceux qui ont connu et aimé

Yves COURNOT,
avocat à la cour d'appel de Paris,
ancien membre du Conseil de l'ordre,
chevalier de la Légion d'honneur,

sont conviés au service qui sera célébré en son souvenir, en la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, le mercredi 24 mars 1993, à 11 h 30.

Anniversaires

– Il y a un an, le 17 mars 1992,

André DUVAL

nous quittait.

Nous pensons à lui.

– Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu de

M. Louis WATRIN,

une pieuse et affectueuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

De la part de
Mme Josette Watrin,
son épouse.

24, rue de Campo-Formio,
75013 Paris.

Communications diverses

– *Mercredi 17 mars 1993, à 20 h 30 :*

« Judaïsme horizon 2000 : déclin ou renaissance ? »

avec

Gilles Bernheim,
Albert Memmi,
David Kessler,
Théo Klein,
Serge Brodowicz.

Centre Rachi,
30, boulevard de Port-Royal,
75005 Paris.
Tél. : 43-31-75-47.

– Jeudi 18 mars 1993, à 20 h 30, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, *soirée de témoignages*, avec R. Delpard : « Les enfants cachés », *éditions J.-C. Lattès*. Tél. : 42-71-68-19.

Soutenances de thèses

– Institut d'études politiques de Paris. Vendredi 19 mars 1993, à 11 heures, salle André-Siegfried, 30, rue Saint-Guillaume, Paris-7e. M. Suman Modwel : « Les échanges internationaux de services. Le point de vue de l'Inde ». Thèse pour le doctorat en sciences économiques.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 15 et mardi 16 mars 1993 :

DES DÉCRETS

– N° 93-340 du 9 mars 1993 modifiant le décret n° 91-1253 du 16 décembre 1991 modifié relatif à l'utilisation des listes complémentaires d'admission pour le recrutement par voie de concours des fonctionnaires du ministère de la justice;

– N° 93-343 du 15 mars 1993 *relatif* à l'organisation de l'administration centrale du ministère du tourisme.

ENQUÊTE

Interminable chômage

V. – La course contre la montre

Notre enquête, commencée par un entretien avec Jean Gandois, PDG de Pechiney et auteur d'un rapport sur la compétitivité française (*le Monde* du 9 mars), et par un article d'Alain Lebaube consacré aux réactions de peur que suscite, chez les patrons, le choc des trois millions de chômeurs (*le Monde* du 10 mars), s'est poursuivie avec quelques exemples d'un phénomène apparu récemment, le chômage des cadres (*le Monde* du 11 mars), et par un voyage chez les militants de l'insertion (*le Monde* du 12 mars). Erik Izraelewicz a ensuite évoqué le malaise des économistes face aux théories qui tentent d'expliquer la montée du chômage (*le Monde* du 13 mars) et, dans un entretien avec Jean-Marie Colombani, Jean-Baptiste de Foucauld a envisagé les moyens de lutter contre l'« exclusion » dans la société française (*le Monde* daté 14-15 mars). Aujourd'hui, Dominique Le Guilledoux raconte le combat quotidien de quatre « demandeurs d'emploi » contre la lancinante réalité du chômage.

GRAVELINES

de notre envoyé spécial

Ils parlent de leur chômage et ils pourraient parler d'une maladie grave ou d'une passion fatale. Ils racontent cette sorte d'état second fait de hauts et de bas, de chaud et de froid, d'espoirs de rémission et de moments de démission. Une angoisse qui donne envie de faire des milliers de kilomètres, qui réveille la nuit et qui poursuit comme une mauvaise poisse, résonne quand le téléphone sonne, assomme quand le facteur passe et laisse entrevoir que le pire n'est peut-être pas derrière soi mais plutôt à venir. Le pire avenir, celui qu'on n'ose imaginer et que chaque jour nouveau semble pourtant confirmer. Il ne faudrait pas y croire, garder le moral, dépasser ce paradoxe, « être battant », dit-on, ce serait la seule manière d'en sortir. Il faudrait oublier, ne plus être en état de demande, arrêter de vivre avec la peur, s'affranchir de cette obsession. Il existe, à l'ANPE, des « stages de redynamisation »...

Roberto, un soudeur de cinquante ans, regarde ses mains effilées et dit qu'il les voit trembler quand, par providence, il retrouve quinze jours, voire un mois de travail. *« C'est vrai, j'ai toujours peur de perdre la main. J'ai le trac quand je reprends la buse la première fois. Ça fait si longtemps. »* Roberto est au chômage depuis 1984.

La soudure, Roberto l'a pratiquée pendant des années. Des aciers à l'inox – la matière la plus difficile à travailler – il connaît la belle ouvrage, *« une soudure impeccable, sans vague, ni bulles d'air, qui doit être parfaite à 100 % lorsqu'on la passe à la radio à ultrasons »*. Roberto les a collectionnées, les *« belles radios »*, passant de chantier en chantier, travaillant en ouvrier itinérant et indépendant. *« A l'époque il suffisait de décrocher le téléphone pour avoir du travail. J'avais l'embarras du choix, le pognon débordait, je choisissais au plus offrant. »* A l'Est, dans le Nord et même en Belgique, Roberto connut les petits hôtels ouvriers, les heures supplémentaires, les dimanches non chômés pour bâtir dans les années 70 les dernières cathédrales industrielles, ces grandes usines d'avant la crise : *« C'était une vie de chien, mais le chien était heureux. »*

En ajoutant ses indemnités journalières de déplacement, l'Italien Roberto – un fils de mineur au visage d'acteur et à la chevelure d'ébène, quittant sa campagne romaine à l'âge de dix-sept ans pour s'installer en Lorraine, sidérurgiste avant d'être soudeur – n'était pas mécontent d'« aligner » 15 000 F de salaire par mois. *« On pouvait aller au restaurant à Auchan, se faire un petit tiercé. »*

Il n'avait pas voulu trop y croire lorsqu'au début des années 80 les chantiers se sont raréfiés. Le téléphone sonna moins ? Roberto s'en alla plus loin. En Libye, en Algérie, s'enfermant à l'intérieur de tuyaux de 2 mètres de diamètre pour assembler les pipe-lines, travaillant dans la chaleur saharienne, loin de tout, sans courrier... ni même une canette de bière. L'Algérie, la Libye, ce sera aussi fini. Roberto regagne le pays, Gravelines (Nord), entre Dunkerque et Calais, *« une des communes pourtant les plus riches de France par rapport au nombre d'habitants »*, soupire-t-il. Riche d'une centrale nucléaire, de nouvelles entreprises, comme le complexe industriel de Pechiney – belle usine tout en aluminium – ou l'unité de production d'Aspartam, un énorme bloc bleu saillant sur le brouillard du Nord. Il sillonne la campagne où s'activent les travaux du percement du tunnel sous la Manche. *« Mais tous ceux-là n'ont pas besoin de moi. La soudure, c'est fini »*, répète-t-il.



Roberto va à l'ANPE tous les jours, comme une visite de routine. L'agence de Gravelines lui a financé sa nouvelle licence, un examen de contrôle obligatoire pour s'assurer que le soudeur n'a justement pas perdu la main. Roberto est « apte » pour deux ans encore. Mais il n'y a plus rien : rien en France, rien en Belgique. Il tenterait bien une nouvelle fois l'Afrique, *« mais il y a le gamin, mon fils de quinze ans »*. Roberto a aussi des rêves d'Italie : *« Là-bas, ils se débrouillent mieux. Il y a du travail même si c'est au noir. Si j'avais un peu d'argent pour payer le train... »*

« Ça pourrit tout.. »

Roberto gagne 2 200 F par mois, des allocations de fin de droits. *« Ma femme travaille à temps partiel dans un supermarché. Elle touche entre 2 000 F et 3 000 F, cela dépend des mois. On vit à calculer. Faut éviter de le montrer au gosse, il est au lycée. Lui, il mange de la viande et nous, des patates. J'ai refusé les bons d'aide alimentaire de la mairie. J'ai ma fierté, on n'est pas des mendiants. Je prie le bon Dieu et ça ne sert à rien, ça aide à réfléchir, peut-être. J'ai tellement de choses dans la tête. Ma vie, c'est simple : c'est pas une vie »*, dit-il.

Roberto considère qu'il a, d'une certaine manière, encore un peu de chance : *« J'ai le moral, il n'y en a pas beaucoup qui ont un moral comme moi, je ne sais pas combien de temps je vais le garder. Il n'y aurait pas l'enfant, je n'aurais peut-être pas l'énergie de vivre*, poursuit-il. *Il y en a combien dans cette situation qui tuent leur femme et leur gosse ? Il faut avoir du caractère pour tenir. Quand il n'y a pas l'argent, pas le travail, ça pourrit tout, il ne reste plus rien : que des engueulades, de la haine et des soucis. »* Roberto ne dort pas souvent : *« Quand je dors, des fois je rêve que je me défends mieux dans la vie, je rêve que je peux sortir au restaurant avec la femme et le gosse. » « Ça ne peut plus durer*, dit Roberto. *Et pourtant on a l'impression que tout le monde s'en fout, les gouvernements nous mettent en stage, c'est tout. »*

« C'est bien beau, le modernisme, mais ça ne profite pas à tout le monde. Maintenant qu'est-ce qu'on va faire de nous ? », s'interroge André, trente-neuf ans. Grutier, il s'est converti au métier de conducteur d'engin en espérant qu'une nouvelle formation allait lui donner un atout. Depuis 1984, il a accumulé une quinzaine de contrats à durée déterminée, préférant parfois perdre 3 000 F par rapport à son allocation chômage pour un travail, au SMIC certes, mais un travail. Jamais André n'a pu retrouver une place fixe. Une fois, il n'a pas vu son contrat renouvelé parce qu'il s'était disputé avec son chef, qui lui refusait une paire de gants. Une autre fois, parce qu'il a été hospitalisé une semaine pour un kyste au bras.

Peut-être aurait-il dû rester au chantier de forage du tunnel sous la Manche. *« Je commençais tous les matins à 3 h 30, nous descendions avec nos camions sur des pistes pour charrier la terre à une profondeur de 25 mètres. On faisait 22 voyages par jour, sous la pluie, dans la nuit. Les engins glissaient sur la craie bleue, on n'avait que vingt minutes de pause pour le casse-croûte, j'ai perdu 7 kilos en un an. J'ai craqué, j'ai changé pour une place de grutier, mais c'était seulement pour quelques mois. »*

« J'essaye d'atteindre les bureaux »

André ne sait plus quoi faire maintenant. A la limite, il aimerait bien recommencer à être trimballé à droite, à gauche, d'entreprise en entreprise, mais ici même les petits contrats ont disparu. Les entreprises de travail intérimaire ferment leurs portes. Depuis un an, il prend sa voiture et parcourt 1 000 kilomètres par semaine : *« Je fais les boîtes de la région, j'essaie de franchir les postes de garde pour atteindre les bureaux. La plupart du temps, je me fais jeter. Des fois, je connais le gardien, alors il ferme les yeux. Il dit : « Allez, fais vite. »* André touche 2 500 F d'allocation par mois. 2 500 F auxquels il faut ajouter 2 400 F d'allocations familiales : André a trois enfants et sa femme ne travaille pas. *« On fait attention aux dépenses. Il faut se contrôler pour supporter les enfants. »*

André pense, lui, que, *« si ça continue, il va y avoir une Somalie ici, les gens vont se battre entre eux pour pouvoir manger. Peut-être qu'on va arriver à un moment où il va falloir tout casser pour qu'on ait besoin de reconstruire ensuite, pour qu'il y ait à nouveau du travail »*.

Maquillée, la coiffure soignée et le sourire cultivé *« pour ne pas vieillir »*, Marie-Christine, une secrétaire médicale de trente-cinq ans, a perdu son emploi il y a un an pour un problème de dos qui l'immobilisa plus de trois mois en congé maladie.

Elle ne comprend plus rien à *« ce monde où on ne s'occupe plus des gens, de leurs sentiments, où on a l'impression de n'être que de la viande, où les hommes politiques et les chefs d'entreprise parlent de l'économie avec une vue d'ensemble, avec des chiffres, des courbes, et prennent des mesures en ne s'embêtant pas des retombées que ça va avoir sur la vie des gens. Cela se voit qu'ils n'ont pas connu personnellement le chômage. Les gens ont peur maintenant, pour eux-mêmes, pour leurs gosses, ils n'osent plus protester, faire la grève, chacun s'accroche à son emploi comme un misérable, comme si c'était déjà beau de ne pas se retrouver au chômage. On a modernisé, résultat, on est revenu au Moyen Age avec des nouveaux serfs qui ne se sentent à l'abri de rien »*.

Les retards des ASSEDIC

Marie-Christine était décidée à suivre une formation en informatique dès qu'elle s'est retrouvée sans emploi, mais, comme le prévoit la loi, il lui a fallu attendre un an de chômage pour en bénéficier. De toute façon, pense-t-elle, *« ils sont en train de créer une société d'intellectuels où ceux qui peuvent trouver un emploi seront ceux qui pourront toujours faire de nouvelles formations. Et ceux qui n'ont pas le goût pour les études, qu'est-ce qu'on en fait ? On les met sur la touche ? Et ceux qui font des études poussées aujourd'hui, ils ne seront pas en surnombre dans dix ans comme nous, nous le sommes aujourd'hui ? Je ne vois pas comment on va s'en sortir »*.

Marie-Christine a peur *« de cette crise mondiale, de Maastricht qui va permettre aux Polonais de s'installer chez nous »*. Peur d'entendre, à trente-cinq ans, comme c'est arrivé une fois : *« Vous êtes trop vieille pour le profil que nous recherchons. »* Peur du cercle vicieux qui fasse qu'un jour elle *« ne reprenne pas le dessus alors qu'il faut toujours être en bonne condition physique et morale quand on passe un entretien d'embauche, sinon c'est foutu d'avance, c'est comme le loup dans la bergerie »*.

Marie-Christine redoute les retards des ASSEDIC, *« quelques jours seulement et c'est dramatique, on se met à compter au centime près »*. Elle, qui touche pour l'instant 4 700 F d'indemnité chômage, angoisse à l'idée de se retrouver *« au mois de mai prochain avec 17 % en moins et, quatre mois plus tard, 17 % encore en moins, c'est affolant cette course contre la montre »*.

Pour Marie-Christine, *« c'est certain qu'on est très vite au bout du rouleau »*. *« Les suicides des chômeurs, il faut les comprendre. Je suis sûre qu'ils les cachent pour ne pas affoler les gens. »* Elle raconte qu'elle éteint tout de suite la télévision *« quand les hommes politiques parlent du chômage »* : *« La droite, la gauche, ils jouent au ping-pong sur notre dos. »* Et quand elle voit des images de Sarajevo, elle se dit : *« Peut-être que je suis égoïste mais je trouve qu'on devrait d'abord voir la misère en France, au coin de nos rues. On pourrait imaginer de faire le tri entre les Français vraiment français et les autres pour aider les Français au maximum. Il y a des choses que je ne comprends pas : on nous dit qu'on est en crise, qu'il n'y a plus d'argent, et on décide de supprimer la dette de l'Algérie, comme ça. »*

« Il faut du piston »

Marie-Christine *« respecte les étrangers »*, elle aurait *« très peur si Le Pen arrivait au pouvoir, ce serait détestable, le pays serait à feu et à sang, ce serait la guerre »*. Elle comprend que *« les immigrés sont venus parce qu'on en avait besoin. Il y avait à l'époque du travail pour tout le monde. Mais maintenant... »*. Les immigrés n'ont plus leur place, pense-t-elle tout en expliquant qu'elle-même irait bien s'installer *« aux Etats-Unis, en Nouvelle-Zélande, au Canada, mais je me méfie, je ne veux pas me retrouver en Arabie saoudite »*. En attendant, elle a envoyé des « lettres de candidature spontanée » à toutes les entreprises de la région, elle téléphone chaque jour. Elle sait que *« les places sont chères et que, pour être embauché, il faut du piston »*. Marie-Christine voit *« de la magouille partout »*.

Avec sa casquette de marin et ses lunettes dorées de cadre supérieur, Antoine, un autre chômeur de quarante-cinq ans, ancien directeur de production dans l'une des plus grandes conserveries de poisson, fait aujourd'hui son mea culpa : *« Moi, les chômeurs, il y a cinq ans, je les méprisais. Quand ils venaient nous voir, je les regardais, je les méprisais un peu en me disant : c'est pas possible que des gens qui veulent vraiment du travail ne le trouvent pas. Je croyais que c'était simplement une question de volonté.*

« J'étais un meneur d'hommes, poursuit Antoine, *je ne supportais pas les syndicalistes. Aujourd'hui, quand je les entends à la radio, comme ceux de chez Peugeot, contester la décision des entreprises de licencier alors que ces mêmes entreprises font des bénéfices, je me surprends à être d'accord avec eux. C'est vrai que ce n'est pas admissible. Il y a quelque chose qui ne va pas dans cette recherche à tout prix de la productivité qui laisse de côté la moitié de la société. »*

Les impératifs économiques, le dogme de la productivité, Antoine y a cru lorsqu'il était responsable de la production d'une entreprise qui, de 1969 à 1984, est passée de 45 à 1 000 salariés, occupant une position de leader dans son secteur, allant jusqu'à être cotée en Bourse et à installer trois usines en Afrique. *« On ne réalisait pas qu'il y avait vraiment du chômage, c'était abstrait, nous étions nous-mêmes tellement pris par notre propre travail, nous fonctionnions avec d'autres critères, une autre vision du monde. »*

« Une logique de fou »

Pourtant lors du décès du propriétaire de la conserverie, Antoine se voit remercier par des héritiers soucieux d'avoir les coudées franches pour gérer l'entreprise. Antoine se lance alors dans une affaire de filetage de poisson à Boulogne, qui déposera le bilan au bout de quatre ans, victime d'un succès trop rapide propre à déclencher les hostilités des grossistes et des mareyeurs du coin.

Lui-même employeur – il avait soixante-dix salariés – Antoine s'est retrouvé chômeur en 1989, persuadé qu'avec une telle expérience, voire une certaine notoriété dans l'agroalimentaire, il allait être repêché par une entreprise. *« J'ai fait toutes les annonces, j'étais prêt à aller n'importe où. Je crois que je suis trop vieux. »* Oubliant ses anciens salaires – certains jours il faisait 500 000 F de chiffre d'affaires dans sa propre entreprise, – Antoine a vendu sa maison, il s'est installé avec sa femme dans celle de ses parents et il touche le SMIC. *« Comme je ne supporte pas de ne rien faire, j'ai bêché 1 200 mètres carrés, je cultive des légumes et je les donne. J'en ai envie, le chômage m'a ouvert les yeux : j'ai découvert qu'il y avait de la misère partout. Je ne le soupçonnais pas auparavant. »*

Le cadre supérieur *« très libéral »* qu'il était a révisé ses convictions : *« Il ne faudrait pas faire comme les pays du bloc communiste qui ont été incapables de se transformer. Si le capitalisme ne s'adapte pas, il s'écroulera comme le communisme »*, dit-il, persuadé que l'accélération du divorce entre l'intérêt de l'entreprise, qui est de licencier pour être productive, et celui de la société, qui doit gérer l'hémorragie du chômage, *« ne conduira à rien de bon, sinon à une logique de fou, d'exclus »*.

Le matin quand il se lève, comme Roberto le soudeur, André le grutier, Marie-Christine la secrétaire, il se demande *« quelle tuile il peut arriver dans la journée, la mauvaise surprise, une facture oubliée, une de plus »*. Il dit ne jamais douter de lui-même, de ses capacités. Parfois, il se surprend à se demander *« si la retraite n'était pas en définitive la seule bouée de sauvetage possible »*. Comme Roberto, André, Marie-Christine, Antoine l'ingénieur assure qu'il est solide, qu'il fait partie de ceux qui tiennent le coup et qu'après tout c'est le principal. Mais on sent qu'il a envie d'ajouter : *« Pour combien de temps ? »*

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Prochain article :
Le tonneau des Danaïdes
par ANNICK COJEAN

CHRONIQUE DES NON-TRAVAUX FORCÉS

par Jean-Pierre Dautun — *315e jour*

Prélude à l'après-midi d'un téléphone

JE vais les appeler. Maintenant. Voyons, deux heures et quart ; non, dix minutes encore. Ils ne sont que sur le chemin du retour du déjeuner. Oui, mais la secrétaire m'a dit *« en début d'après-midi »*. Après, ils rentrent en réunion. Donc entre 14 h 20 et 14 h 23, j'ai une chance qu'il passe à son bureau. Il y a deux mois, il m'a dit : *« Si je ne rappelle pas, vous me rappelez, il faut qu'on se décide vite sur ce coup. »* Voilà un coup de fil qui de mon côté mûrit depuis deux mois.

Au moment où il est mûr, les choses ne vont pas sans un peu de trac. Un peu de Debussy, pour patienter. Se calmer avant les trois coups.

« Allô, oui, il a laissé un message pour vous. Il a été obligé d'annuler tous ses rendez-vous pour quinze jours. Je vous propose le 3, oui, le 3 du mois prochain, à 10 h 30. Vous me redonnez votre téléphone en cas d'empêchement. Je sais qu'il l'a, mais ça lui évitera de le rechercher. Bon après-midi ! »

Et quand je raccroche, dans le silence éclate, il me semble, la tyrannique vieille rengaine de Bécaud, scandée au tambour : Tsan. Ta-ta-ta-tsan, Ta-ta-ta-tsan...

Et mainnntenannt,
Que vais-je faiiireu
De tout ce temmps...

ÉCONOMIE

BILLET

« Solidarité de place »

C'est finalement une ligne de crédit de 6 milliards de francs *qui a été accordée, vendredi* 12 mars, au nom de la *« solidarité de place »* et pour quatre mois par les principales banques françaises au Comptoir des entrepreneurs (CDE) (*le Monde* du 14 mars). Le risque de déstabilisation du marché interbancaire est donc écarté. Mais le Trésor et la Banque de France ont dû employer les grands moyens.

Convoqués vendredi 12 mars dans la matinée par M. Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, les responsables des quinze plus *grands établissements de crédit* se sont vu taxer d'enveloppes de 600 à 100 millions de francs *« en fonction de leurs capacités »*.

L'ampleur des dégâts ne manque pas d'étonner. Car il faut ajouter aux 6 milliards de francs une opération de nantissement de 2 milliards de *créances permettant* à la *Caisse* des dépôts d'apporter 1,6 milliard de liquidités au Comptoir. Les actionnaires seront mis également à *contribution, notamment* les AGF et un nouvel élu, le Crédit foncier de France, engagés chacun pour 300 millions de francs dans un plan d'urgence *de recapitalisation* de 1 milliard. Les modalités définitives seront connues le 17 mars à l'issue d'un conseil d'administration. Il n'est d'ailleurs pas sûr que ce soit *suffisant*. Les comptes de l'exercice 1992 du CDE se traduisent par une perte de 1,04 milliard de francs, avec 1,45 milliard de provisions dont un peu plus d'un milliard pour les crédits. Ce chiffre représente seulement 5 % d'un encours de 20 milliards de francs.

Comment a-t-on pu en arriver là ? Les autorités de contrôle, Commission bancaire et Commission des opérations de Bourse (COB), se renvoient la responsabilité. En annonçant au début de *février* une enquête, la COB aurait enclenché la spirale infernale de la défiance des prêteurs et des incidents de paiement. La commission bancaire qui suivait l'affaire *« depuis dix-huit mois »* aurait pu s'inquiéter de ce risque et de la faiblesse des provisions. Quant à la COB, guidée par le seul souci de l'intérêt des actionnaires, elle leur a permis de se *retrouver coincés avec* des titres dévalués et dont la cotation devrait reprendre le 22 mars.

Enfin, la recapitalisation ne préjuge pas de l'avenir du CDE. Les réticences, le mot est faible, des AGF et *du Crédit foncier de* France à devenir *« actionnaires de référence »* du Comptoir tiennent à la fois à l'incertitude sur ses comptes et plus encore à son statut. M. Jean-Jacques Piette, président du CDE, a été *nommé* en conseil des *ministres* et n'a pour ainsi dire pas de comptes à rendre à ses actionnaires.

ÉRIC LESER

□ **Bon accueil des opérateurs après la connexion du Matif au réseau électronique mondial Globex.** – Un total de 2 766 contrats Pibor et Ecu ont été traités lors de la première session de négociation des produits du Matif (Marché à terme international de France) sur le Globex, vendredi 12 mars (*le Monde* du 13 mars). Les opérateurs interrogés par Matif SA ont tiré un bilan positif de cette séance. *« Cette première session peut être considérée comme satisfaisante, tant du point de vue des conditions techniques dans lesquelles elle s'est déroulée que de celui des conditions du marché »*, a souligné Matif SA.

Au lendemain de la signature du pacte de solidarité allemand

Les intentions de la Bundesbank demeurent incertaines

FRANCFORT

de notre correspondant

Il fallait, pour obtenir un assouplissement *de la politique* monétaire allemande, que la politique salariale *et la politique budgétaire* soient rectifiées. L'Allemagne – et l'Europe à cause d'elle – souffrait d'un mauvais dosage qui privilégiait les taux d'intérêt faute de rigueur dans la gestion des finances publiques et celle des ménages.

L'accord sur le *« pacte de solidarité »*, samedi 13 mars, donne l'impression que cette rectification est chose faite. Un compromis politique a été trouvé, en apparence, afin de remettre dans l'ordre durablement les budgets de l'Etat et des Lander (*le Monde* du 16 mars). Ce *« bon résultat »*, *selon le chancelier*, conjugué aux modérations salariales des syndicats, peut laisser penser que plus rien ne s'oppose à une baisse des taux d'intérêt. Comme l'attente des Européens a été longue (depuis décembre 1991), les observateurs attendent une baisse lors du conseil central de la Bundesbank du jeudi 18 mars.

Cette analyse est simplificatrice. D'abord parce que la décrue des taux est amorcée depuis septembre 1992 – ce qu'on oublie hors d'Allemagne. Ensuite, car c'est *méconnaître la Bundesbank que de* croire qu'elle peut réagir sans tarder à la signature d'un accord ou à la publication d'un indice. Sa politique est beaucoup plus élaborée et tient compte d'un horizon à la fois plus long et plus large. Comment *oublier que l'inflation allemande* – 4,2 % en février – demeure trop *élevée, comme l'a rappelé son* président, M. Helmut Schlesinger.

De surcroît, si la conclusion du pacte est une bonne nouvelle qui démontre que la classe politique a enfin compris la nécessité de sacrifices, *le* contenu, trop vague et insuffisant, déçoit. Le consensus politique n'a été possible que parce que les mesures douloureuses ont été *soit* supprimées, soit renvoyées à 1995. Pour 1993 et 1994, rien n'est prévu – *hormis la perspective* d'un nouvel accroissement des déficits – et *la Bundesbank n'a* donc, *stricto sensu*, pas de raison *d'abaisser ses taux de court terme.* Au contraire même, puisque ses *recommandations – pas d'impôts* nouveaux mais une réduction drastique des dépenses – n'ont pas été écoutées.

A cause de la récession, la banque centrale pourrait cependant être *contrainte de bouger. La* baisse des taux sur le marché *monétaire ces derniers jours* a préparé le terrain. La question est de *savoir si la politique de baisse* graduelle des taux menée depuis septembre ne doit *pas* être abandonnée au profit d'un mouvement plus accentué. Une option en faveur de laquelle le pacte ne plaide pas vraiment.

ÉRIC LE BOUCHER

M. Helmut Schlesinger se déclare opposé au soutien systématique des monnaies faibles

FRANCFORT

de notre correspondant

M. Helmut Schlesinger, *président* de la Bundesbank, a déclaré, à *Milan, lundi 15 mars, être opposé* à une intervention accrue des banques *centrales pour défendre les parités du* système monétaire européen (SME). *Cette politique, selon le président de* la Bundesbank, ne renforce pas la stabilité des monnaies, au contraire même puisque les sommes énormes jetées dans la bataille par la banque centrale l'automne dernier (90 milliards de deutschemarks) ont gonflé la masse monétaire allemande et ali*menté de ce fait l'inflation*, contribuant au maintien élevé des taux outre-Rhin et déstabilisant les autres monnaies.

Ces déclarations vont à l'encontre de la position de l'Italie et d'autres pays de la Communauté qui souhaitent que, dans le cadre d'une réforme du SME, en cas d'attaque contre une monnaie faible, le soutien de la Bundesbank soit déclenché *avant* les seuils officiels prévus. Il s'agirait, en quelque sorte, de généraliser ce qui a été fait pour le franc français.

E. L. B.

M. Clinton : ni libre-échangiste ni protectionniste

Suite de la première page

A cet égard, la rencontre, le 9 mars dernier, entre MM. Clinton et Mitterrand à Washington n'a guère permis de lever les ambiguïtés. Une fois *de plus, le président américain* a rejeté toute accusation de protectionnisme, mais confirmé que les Etats-Unis entendaient riposter à toute *« concurrence déloyale »*. Quelques jours plus tard, M. Mickey Kantor, le représentant spécial pour les négociations commerciales internationales (USTR, l'équivalent du ministère du *commerce extérieur français*), appliquait ce dernier principe au pied de la lettre en décidant de *rompre* brutalement, le 12 mars, les négociations sur les marchés publics engagées avec la Communauté européenne, annonçant des sanctions probables contre l'Europe dès le 22 mars prochain, une décision qui n'a pu être prise qu'avec *l'aval* du président. Mais, dans le même temps, sur la recom*mandation du nouveau* secrétaire aux transports, M. Federico Pena, M. Bill Clinton a approuvé lundi 15 mars l'investissement de 300 millions de dollars qui doit faire de British Airways le principal partenaire de la compagnie américaine US Air.

Protectionniste? Libre-échangiste? M. Clinton n'est finalement ni l'un ni l'autre. Durant la campagne électorale, Mme Paula Stern, alors conseiller du gouverneur de l'Arkansas pour les affaires commerciales extérieures, avait dessiné le portrait d'un futur président qui serait *open-trader*, c'est-à-dire ouvert aux échanges avec l'extérieur mais soucieux de ne pas compromettre ce qu'il allait appeler *« la sécurité économique »* du pays, plutôt que *free-trader*, à savoir un inconditionnel du libre-échange comme prétendait l'être *son rival républicain.*

Une conviction réaffirmée

Aujourd'hui qu'il est installé dans le « bureau ovale », le président démocrate n'aurait sans doute pas renié cette définition, quitte à faire remarquer qu'au cours des douze années précédentes, l'administration Reagan-Bush a aussi recouru au bâton quand elle a estimé que les intérêts de l'Amérique étaient en jeu. Au demeurant, M. Clinton admettrait volontiers que, sur une question aussi complexe et qui ne figure pas parmi ses priorités du moment, il n'a pas encore fait sa religion et que beaucoup dépendra de ses succès – ou de ses échecs – *sur la scène intérieure* en matière d'emplois.

Cet apparent détachement se double cependant d'une conviction réaffirmée lors du discours de l'American University : la future politique commerciale des Etats-Unis – tout comme la politique industrielle qui finira bien par avouer son nom – n'est qu'un des éléments d'un vaste programme de redressement de l'économie, axé sur une compétitivité accrue et sur la reconquête du marché intérieur dans des secteurs jugés *stratégiques. En prenant connaissance* de cet ambitieux programme au ton bien plus volontariste que celui de la précédente administration, on en oublierait presque qu'en matière de politique commerciale, la Maison Blanche n'est pas seule à décider.

« De par notre Constitution, c'est le Congrès américain qui définit la politique commerciale du pays. Il ne fait que déléguer ses pouvoirs au président », confirme M. Pietro Nivola, auteur d'un récent ouvrage sur les pratiques commerciales déloyales (1).

« Il est normal que les Européens aient mal réagi aux premières décisions américaines visant des dossiers aussi sensibles que les importations d'équipements de télécommunications ou encore l'Airbus. Mais il ne faut pas exagérer les tentations protectionnistes de M. Clinton. Celui-ci s'est clairement engagé en faveur de l'Accord de libre-échange nord-américain (conclu avec le Mexique et avec le Canada) et il préconise, tout comme M. Bush, une conclusion « rapide et globale » *de l'Uruguay Round. A l'inverse, il ne faut pas oublier que depuis le Trade Act de 1974, complété par les dispositions de 1988, les Etats-Unis disposent d'un arsenal de restrictions que l'administration républicaine a souvent utilisées, notamment en instaurant des quotas « volontaires » sur les importations de voitures, de produits sidérurgiques ou textiles »*, rappelle ce chercheur de la Brookings Institution à Washington.

« Si M. Clinton, qui est un pragmatique, apparaît peu pressé de s'attaquer aux questions de fond relatives au commerce extérieur des Etats-Unis sans avoir d'abord bien étudié le dossier, c'est parce qu'il sait que ces échanges ne constituent que 12 % de notre produit intérieur brut (le même niveau qu'en 1990) et que la quasi-totalité des biens et des services consommés ici sont produits par des firmes américaines », ajoute-t-il. *« De plus, le Congrès est absorbé en ce moment par la discussion budgétaire, il n'y a donc pas urgence. Mais quand le président aura décidé de s'emparer du dossier, il faut s'attendre à ce que la politique commerciale soit davantage centralisée à la Maison Blanche qu'elle ne l'était sous le mandat de M. Bush »*, estime ce spécialiste.

Les relations avec la Chine

Au sein de l'équipe gouvernementale, les rôles ont été bien répartis. M. Al Gore, vice-président et « futuriste » de l'équipe Clinton, doit dresser la liste des secteurs de pointe qui bénéficieront des 17 milliards de dollars d'aide gouvernementale destinés à conforter ou recréer l'avance technologique des Etats-Unis. M. Mickey Kantor, patron de l'USTR et son homologue du département du commerce, M. Ronald Brown, jouent le rôle du « gendarme » chargé de rappeler à l'ordre les partenaires économiques des Etats-Unis qui chargeraient trop la barque des subventions ou qui n'ouvriraient pas suffisamment leurs propres marchés. Enfin, Mme Laura Tyson, *désormais célèbre pour l'ouvrage* sur les relations commerciales et leurs implications industrielles qu'elle a rédigé, en prenant le Japon pour exemple, lorsqu'elle était professeur à l'université de Berkeley, en Californie (2), devenue le « penseur », a eu pour mission d'habiller cette politique commerciale qui se veut résolument offensive.

Les premiers à « bénéficier » de cette nouvelle approche ne seront pas seulement les Européens. Le 16 avril prochain, le *premier ministre* japonais, M. Kiichi Miyazawa, sera reçu à Washington par le président Clinton. A cette occasion, les deux *hommes vont évoquer l'important* contentieux commercial qui perdure entre les deux pays et qui se traduit par un déficit commercial (au détriment des Etats-Unis) qui a atteint 49,4 milliards de dollars en 1992 contre 44,3 milliards l'année précédente.

La délégation américaine va une nouvelle fois parler automobile et exportations de riz mais le sujet le plus intéressant pour apprécier la politique « commercialo-industrielle » qu'entend mener la nouvelle administration, sera l'examen de l'accord bilatéral conclu en 1991 et selon lequel le Japon accepte d'ouvrir aux firmes américaines 20 % de son marché des semi-conducteurs estimé à 20 milliards de dollars. Pour l'instant, cette part n'est que de 17 % environ et il sera intéressant de savoir si Washington se satisfait de cette proportion ou si les Etats-Unis *veulent pousser l'avantage en menaçant* Tokyo de sanctions commerciales si le Japon ne relève pas ce que M. Kantor a défini comme *« un simple plancher »*.

L'autre contentieux important, plus politique celui-là, concerne les relations commerciales avec la Chine. *« Ce pays constitue, tout de suite après le Japon, le deuxième déficit commercial pour les Etats-Unis, à hauteur d'environ 18 milliards de dollars »*, rappelle une spécialiste du secteur. *« Avant son élection, M. Clinton avait fait savoir qu'il serait particulièrement vigilant à l'égard de Pékin et que la reconduction de la clause de la nation la plus favorisée dépendrait de l'attitude des autorités chinoises à l'égard du respect des droits de l'homme. Or, le secrétaire d'Etat, M. Warren Christopher, vient pratiquement de considérer comme acquise cette reconduction. Le Congrès risque de réagir très fort. C'est un dossier explosif »*, souligne-t-elle.

Pour prévenir l'explosion – et noyer le problème – l'administration préconise une approche régionale. La Maison Blanche va s'efforcer de définir une *« politique commerciale asiatique »* qui engloberait le Japon, la Chine et l'Asie du Sud-Est et qui consisterait à aider les firmes américaines, de préférence situées dans les secteurs de pointe (électronique, aéronautique notamment), à prendre pied ou à consolider leurs positions sur ces marchés. Cette approche spécifique et bilatérale qui tranche avec la politique de l'administration Bush, laquelle préconisait une ouverture générale des marchés dont d'autres pays que les Etats-Unis pouvaient tirer profit, est bien *éloignée du multilatéralisme* que privilégient les Européens.

Dans son discours de la fin du mois de février, M. Clinton avait pourtant été très clair. *« Notre politique ne doit pas se laisser distraire par l'éternel débat sur le multilatéralisme, le régionalisme, le bilatéralisme ou l'unilatéralisme »*, déclarait-il en affirmant que les Etats-Unis devaient opter *« pour la concurrence »*, plutôt que de *« se retrancher »* derrière des barrières douanières. *« L'important est que nous puissions utiliser l'une ou l'autre de ces procédures »*, a-t-il expliqué. C'est ce que faisait déjà l'administration Bush. Sans l'annoncer toutefois sur la place publique. A cet égard, il y a au moins continuité.

SERGE MARTI

(1) *Regulating Unfair Trade*, de Pietro Nivola. Editions *Brookings Institution. Washington.*

(2) *Who's Bashing Whom. Trade Conflicts in High-Technology Industries*, de Laura D'Andrea Tyson. Editions Institute for International Economics, Washington.

M. Delors cherchera à élargir le dialogue avec le président américain

BRUXELLES
(Communautés européennes

de notre correspondant

« Pour Clinton, qui ne parle jamais de la Communauté, l'Europe n'est guère autre chose qu'un constructeur d'avions dérangeant », s'exclamait récemment, agacé, un diplomate français. C'est cette impression déplaisante que M. Jacques Delors s'efforcera de dissiper lorsqu'il rencontrera, jeudi 18 mars à Washington, le président américain à l'issue d'un voyage en Amérique latine. Même si les litiges commerciaux occupent actuellement le devant de la scène, on souhaite, du côté européen, que la relation CEE-Etats-Unis *puisse prendre une* dimension plus constructive. La Communauté s'efforce de mettre en œuvre une stratégie de relance de l'activité et souhaite qu'une action concertée puisse se développer avec les Etats-Unis. M. Delors s'était prononcé en faveur *d'une réunion* extraordinaire des chefs d'état et de gouvernement des sept pays industrialisés (le G7), sans attendre le rendez-vous de Tokyo en juillet.

En matière commerciale le dossier le plus actuel, sinon le plus sensible, concerne l'ouverture des marchés publics. Les Américains, mécontents que la Commission ne s'incline pas devant leurs exigences, viennent d'annuler une session de pourparlers qui devait débuter le 15 mars à Bruxelles. C'est le 23 mars que la décision d'interdire aux entreprises européennes l'accès aux marchés publics américains doit en principe être prise. A moins que M. Delors ne puisse convaincre son interlocuteur de reprendre le dialogue...

Les Etats-Unis ont déjà pris la décision de principe de frapper de droits anti-dumping et anti-subventions les importations d'acier en provenance de la CEE ainsi que d'autres pays fournisseurs. Les exportations communautaires, et en *particulier françaises, de produits* plats sont particulièrement menacées. Cette mesure est considérée à Bruxelles comme particulièrement inique et relevant du protectionnisme le plus pur.

S'agissant de l'Airbus, Américains et Européens ont décidé de se rencontrer afin de faire le point sur le fonctionnement de l'accord conclu l'an passé. Après les déclarations au ton agressif du président Clinton qui avaient inquiété les Européens, *Washington a pris une attitude* plus en retrait et semble décidé à respecter l'arrangement.

L'Uruguay Round et les dossiers qui lui *sont plus ou moins liés, tel* celui sur la limitation de la production d'oléagineux dans la CEE, ne seront évidemment pas oubliés. M. Delors rappellera le souci de la Communauté de parvenir à un accord global et équilibré, autrement dit insistera pour que la partie américaine fasse preuve de plus de souplesse sur le volet non agricole de la négociation. Si cette prise de contact permet de détendre l'atmosphère, l'avancée ainsi réalisée devrait pouvoir être confirmée lors de la visite que M. Mickey Kantor, le principal négociateur américain (USTR), doit faire le 29 *mars* à *Bruxelles*.

PHILIPPE LEMAITRE

Le conflit des conducteurs de la RATP

Peu de perturbations dans le métro parisien

Le trafic était peu perturbé, mardi 16 mars, dans le métro parisien *après que trois des quatre* syndicats impliqués dans le conflit des *conducteurs ont suspendu* lundi soir 15 mars leur grève. Toutes les lignes roulaient normalement en début de journée, à l'exception de deux, la 5 (Bobigny-Place d'Italie) et la 6 (Etoile-Nation), où trois rames sur quatre circulaient dans le premier cas et une sur deux dans le second.

La journée de lundi a été particulièrement confuse. Sur le terrain, le trafic était quasiment normal : le préavis de grève déposé pour ce jour-là avait été annulé par le tribunal de grande instance de Paris et les grévistes encouraient des sanctions s'ils passaient outre. En *fin de journée, trois syndicats* – le Syndicat autonome des conducteurs (SAT), la GATC-autonome et les indépendants – étaient reçus, à *leur demande, par la direction. Ils* lui ont réclamé des éclaircissements sur la façon dont se dérouleraient les « entretiens de progrès » prévus chaque année. Il a été convenu que les critères devant entrer en ligne de compte lors de cet entretien (ponctualité, tenue, information des voyageurs, bulletin de conduite...) seraient couchés noir sur blanc, évitant ainsi une appréciation « à la tête du client ».

A l'issue de cette rencontre, les trois syndicats (qui représentent largement la majorité des conducteurs) ont donc décidé de suspendre leur préavis de grève dans l'attente du verdict de leurs mandants.

La CGT reste seule en lice. N'ayant pas participé à cette rencontre, elle a maintenu son mot d'ordre de grève pour mardi, ce qui explique la persistance des perturbations ce jour-là. Ce préavis est d'ailleurs étendu aux autres catégories que les conducteurs, élargissement qui a été peu apprécié, notamment *par le SAT*. En *outre*, contrairement à ce que l'on pensait, on a *appris lundi qu'aucun* préavis n'avait finalement été déposé pour mercredi 17 mars.

▶ **Renseignements pour les voyageurs (numéro vert) : 05-15-11-11.**

INDICATEURS

GRANDE-BRETAGNE

● **Production industrielle : + 0,8 % en janvier.** – La production *manufacturière* a augmenté de 0,8 % en janvier en *Grande-Bretagne* par rapport à décembre et de 1,7 % en un an. La production manufacturière retrouve ainsi son plus haut niveau depuis août 1991 mais est encore inférieure de 7 % au maximum atteint en avril 1990.

Sur les trois mois novem*bre-décembre-janvier*, la production industrielle est supérieure de 0,8 % à la période correspondante de 1991-1992.

EN BREF

□ **M. Bruno Durieux *prévoit* un excédent commercial de 10 à 15 milliards de francs en 1993.** – Lors d'une rencontre avec la presse, lundi 15 mars, le ministre délégué au commerce extérieur, M. Bruno Durieux, a prévu que la France pourrait enregistrer cette année un nouvel excédent commercial, de 10 à 15 milliards de francs. En 1992, l'excédent s'était élevé à 30 milliards, après plusieurs années de déficit.

□ **Baisse des accidents du travail chez Renault.** – La fréquence des accidents du travail ainsi que leur degré de gravité ont diminué en 1992 dans les établissements du groupe Renault, vient d'annoncer le constructeur automobile. Fin 1992, le taux de fréquence (nombre d'accidents ayant entraîné un arrêt de *travail* par million d'heures travaillées) s'est établi (hors réseau) à 5,94 contre 7,47 en 1991. Quant au taux de gravité (nombre de journées d'arrêt de travail par millier d'heures travaillées), il a reculé de 0,28 à 0,24. Renault, *qui* rappelle que 1992 était *« l'année européenne pour la sécurité, l'hygiène industrielle et la santé sur le lieu de travail »*, indique que son objectif est d'atteindre un taux moyen de fréquence de 6 et un taux de gravité de 0,20 en 1993.

COMMUNICATION

La concurrence entre chaînes thématiques

La cinquième bataille du câble

M 6 a lancé le 8 mars Série club, Eurosport France est née le 1er mars de la fusion des chaînes sportives de TF 1 et *Canal Plus*. Après des années de querelles techniques et financières, la concurrence des chaînes thématiques francophones devient un enjeu majeur de la télévision par câble.

En dix ans, le câble en France a conquis un million d'abonnés et perdu des milliards de francs. Cette courte histoire est jalonnée de conflits sur les technologies, les territoires, les finances et le commerce. Leur épicentre se déplace des «tuyaux» (les réseaux) vers les «contenus» (les programmes). Car les chaînes thématiques francophones forment le terrain et l'enjeu de la cinquième bataille du câble, qui commence véritablement cette année.

Au début des années 80, la première querelle opposa partisans du «tout fibre optique», voie du futur, aux tenants du bon vieux câble coaxial. L'affaire est aujourd'hui entendue, au profit du second. Symbole : en 1994, le réseau construit à grands frais et entièrement en fibre optique dans le douzième arrondissement de Paris sera remplacé par du câble coaxial. Et la Générale des eaux s'est débarrassée des réseaux en fibre optique dont elle ne voulait plus. Reste de cette aventure un atout important pour le câble français : les «artères» centrales des réseaux sont en fibre optique, et n'auront pas à être bientôt remplacées pour augmenter les capacités de transport, comme c'est le cas aux Etats-Unis.

La deuxième bataille, territoriale, mit en concurrence de grandes entreprises, habituées aux relations complexes avec les collectivités locales. La Générale des eaux, Lyonnaise-Dumez (avec sa filiale Lyonnaise Communications), la Caisse des dépôts (avec sa filiale Com-Dev) quadrillaient le territoire pour s'attirer les faveurs des maires, et engranger les contrats d'exploitation, voire de construction privée des réseaux, quand celle-ci fut autorisée en 1987. A leur suite, des sociétés plus petites sont nées, qui visent cités moyennes, voire zones rurales. Aujourd'hui, le partage est clos, le guichet du «plan câble» s'est refermé, et, faute de finances, les grands opérateurs privés ne cherchent plus guère à gagner du terrain, à l'exception des périphéries des villes (la Lyonnaise étudie par exemple l'éventualité de câbler Nanterre et Colombes, dans les Hauts-de-Seine, si les municipalités s'engagent sur le taux d'abonnement collectif). Seuls les plus petits, comme Vidéopole, qui a scellé, le 10 mars, une alliance avec le premier câblo-opérateur du monde, l'américain TCI, continuent à prospecter.

Pendant des années, la troisième bataille, financière, a opposé ces puissants opérateurs à France Télécom, principal constructeur des réseaux. Chacun rejetait sur l'autre la responsabilité d'une équation impossible, celle qui voyait chaque abonné supplémentaire creuser le déficit du câble. La presse et la Cour des comptes ont commenté les épisodes de cette saga à gros budget (*le Monde* du 28 juin 1991), dans laquelle les gouvernements successifs étaient appelés à arbitrer. Lors du dernier armistice, il y a tout juste un an (*le Monde* des 2 avril et 2 juin 1992), France Télécom a été invité à baisser les loyers de ses réseaux, à reprendre ceux dont les opérateurs ne voulaient plus (ce qui en fait le quatrième exploitant français), bref à encaisser l'essentiel des pertes, avec l'espoir que les parts reçues en échange dans le capital des opérateurs rembourseront ultérieurement ce sacrifice. Pour l'instant, ce front est calme, même si les plaies ne sont pas refermées.

Enfin délivrés de cette guérilla épuisante, tous peuvent désormais consacrer plus d'énergie à une autre campagne, commerciale, de chasse à l'abonné. Entre la dispersion des sites et des compétences, les coups bas et les tarifs hauts, l'absence d'image positive et le trop-plein d'anecdotes négatives, le terrain à regagner est important. L'offensive est engagée. Elle est urgente pour des opérateurs dont les pertes sont certes en diminution mais encore énormes : pour la partie «réseau», 400 millions de francs pour la Générale, 495 millions pour Com-Dev, 120 millions pour la Lyonnaise en 1992, auxquels s'ajoutent respectivement 80, 45 et 55 millions pour leur part de pertes des chaînes thématiques. La bataille de l'abonnement se jouera dans les détails du marketing, du service aux abonnés, de la communication.

Plus de 1 milliard de pertes

Mais elle se gagnera d'abord par les programmes offerts. Les chaînes étrangères sont appréciées, mais peu regardées. Il s'agit donc pour l'essentiel de la qualité des chaînes thématiques francophones. Dans la foulée de Canal J, les premières sont nées dès 1986. Trop tôt pour avoir des spectateurs. Sur le terreau dévasté par les batailles précédentes elles ne pouvaient guère prospérer. Aucun éditeur indépendant n'a voulu, ou pu, déranger pendant longtemps l'oligopole de fait des câblo-opérateurs, qui se partageaient le capital et les pertes de ces chaînes.

Puis, à l'orée des années 90, Canal Plus est arrivée. Epargnée par les combats précédents (sa seule incursion autonome dans l'exploitation de réseaux, à travers Visicâble, n'est qu'un souvenir), nimbée d'une aura gagnante, au sommet de son savoir-faire et de ses bénéfices, Canal Plus a calculé que l'avenir de la télévision cryptée se jouerait sur le câble. Talent, argent et entregent aidant, ses équipes ont rapidement fédéré le petit monde des chaînes thématiques sous leur houlette, en arguant de la nécessité de renforcer leur qualité. Fin 1992, après moult péripéties, Canalsatellite (détenue par Canal Plus et Chargeurs) a mis sur orbite un «bouquet» de ces chaînes thématiques, élargissant d'un coup leur marché potentiel («le Monde Radio-Télévision» daté 22-23 novembre) et confortant l'emprise du groupe.

La position semble inexpugnable. 1993 devrait pourtant marquer le début d'une autre époque, d'une cinquième bataille, sur ce front des chaînes thématiques. Car avec plus d'un million d'abonnés, une croissance inexorable, et une rentabilité proche, plus aucun acteur majeur de l'audiovisuel ne peut ignorer ces chaînes du câble qui représentent le tiers de la consommation audiovisuelle dans les foyers abonnés. Chacun doit désormais choisir une stratégie : absence, alliance ou concurrence.

Le service public, handicapé par ses budgets et d'autres priorités, essaie de ne pas se résigner à l'abstinence. Il participe à la francophone TV5, ainsi qu'à la chaîne d'informations Euronews. Mais ARTE n'a eu de cesse que de trouver un débouché hertzien. Et seule France 2 16/9, chaîne au nouveau format d'écran, défend vaillamment – mais confidentiellement – les couleurs de France-Télévision sur le câble.

TF 1 semble avoir choisi l'alliance, après plusieurs velléités avortées pour constituer des «bouquets» satellitaires sous son logo. Elle a marié sa filiale Eurosport (contrôlée depuis 1991), avec sa rivale de la galaxie Canal Plus, TV Sport. Résultat de la fusion, la chaîne sportive Eurosport France a vu le jour sur le câble le 1er mars ... et libéré un canal sur les réseaux, dont la capacité reste limitée, au moins jusqu'en 1995.

Du coup, M 6 a pu lancer le 8 mars une chaîne thématique réservée au câble, Série club («le Monde Radio-Télévision» daté 14-15 mars). C'est un développement logique pour M 6, qui a fêté le 1er mars son sixième anniversaire et réalisé en 1992 ses premiers bénéfices. Il marque aussi le pari de la concurrence de ses actionnaires, la Compagnie luxembourgoise de télédiffusion (CLT) et la Lyonnaise des eaux. D'ailleurs, seuls les réseaux de cette dernière ont commencé à diffuser Série club. Les autres négocient. Et la Générale des eaux, par exemple, ne cache pas que sa priorité irait plutôt à la diffusion de Télé-Monte-Carlo, chaîne qu'elle contrôle... mais que convoite la CLT, encore elle, qui ajouterait bien cette station sudiste à sa télévision lorraine RTL-TV. Et qui revendique le droit de ne respecter que la réglementation européenne, plus souple que la française, sur le cinéma.

La relative pénurie de canaux comme le nombre limité de thèmes vraiment porteurs (sport, cinéma, fiction, jeunesse, etc.) pour des chaînes thématiques jouent en faveur de la concentration autour de quelques chaînes fortes, connues du public, sortant de leur ghetto en entrant dans les pages des journaux. Mais la hausse du potentiel d'audience et l'abaissement prévu des verrous techniques (avec la multiplication des satellites en réception directe et l'arrivée future de la compression numérique) ou juridiques (sur les programmes transfrontaliers) attirent la concurrence. D'autant que se profilent de nouveaux services comme le paiement à la séance (la Lyonnaise commence une expérience le 2 avril à Saint-Germain-en-Laye dans les Yvelines). Bref, sur le marché des programmes du câble, média qui connaît tout des tranchées, les positions se prennent maintenant. Et ces positions compteront dans la bataille suivante : elle s'esquisse déjà, mais se jouera cette fois-ci à l'échelle européenne, entre groupes du continent et d'outre-Atlantique. Canal Plus décline ses chaînes thématiques en Espagne, TF 1 chapeaute l'avenir européen d'Eurosport, la CLT se place sur tous les marchés. Quant au groupe américain Turner, il passe des alliances en Allemagne, pour décliner sa chaîne d'informations CNN, et va lui adjoindre d'autres chaînes thématiques, consacrées au dessin animé et au cinéma.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

□ **Télé Monte-Carlo signe un accord sur le câble avec le BLIC.** – Le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) a signé, mercredi 10 mars, un accord avec Télé Monte-Carlo (TMC) sur les quotas de films diffusables annuellement par cette chaîne pour le cas où elle serait intégrée au câble français. Cette éventualité est subordonnée à la conclusion des discussions en cours sur l'avenir de la chaîne franco-monégasque convoitée par plusieurs groupes européens. Cet accord préparatoire prévoit la diffusion de 192 films, plus 52 autres, jusqu'au 1er avril 1995, à moins que le nombre d'abonnés au câble n'atteigne avant cette date 1,3 million de foyers. Dans trois ans – à moins que le câble n'ait enregistré auparavant 1,5 million d'abonnés, – TMC appliquera la réglementation que les autres chaînes observent actuellement vis-à-vis de la diffusion des films de cinéma.

VIE DES ENTREPRISES

Washington approuve l'entrée de British Airways dans USAir

La compagnie d'aviation britannique British Airways va pouvoir acquérir 24,6 % du capital (19,9 % des droits de vote) de la compagnie américaine USAir. Cette prise de participation représente un investissement de 300 millions de dollars (1,7 milliard de francs environ). Ainsi en a décidé le gouvernement américain, qui avait manifesté dans un premier temps ses réticences face au premier accord négocié en juillet 1992 par les deux compagnies et qui prévoyait une entrée à hauteur de 44 % de British Airways au capital de USAir.

En outre, les deux firmes pourront utiliser le même code de réservation, ce qui permettra d'ouvrir les lignes intérieures de USAir aux clients de British Airways et les lignes transatlantiques de British Airways à ceux de USAir. Enfin, USAir pourra acquérir en leasing des avions et équipages de British Airways pour les vols Londres-Baltimore et Londres-Pittsburgh.

Malgré l'opposition des trois « majors » américaines (American, United et Delta Airlines), M. Frederico Pena, ministre américain des transports, a approuvé ce partenariat, dans la mesure où il n'enfreignait pas la loi américaine, qui limite à 25 % la participation étrangère au capital d'une compagnie d'aviation américaine. Il semble que cette restriction pourrait être renégociée si la Grande-Bretagne facilitait l'accès des compagnies aériennes américaines à ses aéroports.

Après des pertes importantes en 1992

Olivetti prévoit d'augmenter son capital

Une augmentation de capital de 900 milliards de lires, soit un peu plus de 3 milliards de francs... Olivetti, dont les pertes se sont nettement creusées en 1992, a décidé, lundi 15 mars, de procéder à un appel de fonds massif. Un appel de fonds qui, selon les déclarations de M. Carlo De Benedetti, son président, vaut témoignage de *« confiance dans les perspectives de croissance d'Olivetti, y compris à court terme »*. Un appel de fonds qui, toujours selon M. De Benedetti, prépare un rebond, un redémarrage.

L'annonce, par son ampleur, a en tout cas surpris les analystes. Côté positif, cette injection d'argent frais devrait permettre à la firme d'Ivrea de réduire un endettement qui a pratiquement doublé de décembre 1991 à décembre 1992, grimpant de 572 milliards de lires à près de 960 milliards. D'un montant à peu près équivalent, l'augmentation de capital annoncée apurera radicalement le bilan de la firme italienne. Pour autant, cette levée en masse ne résout pas tous les problèmes. Olivetti accuse pour 1992 une perte nette consolidée de 650 milliards de lires (2,5 milliards de francs environ), bien supérieure aux 461 milliards de lires de 1991. Le chiffre d'affaires consolidé s'est replié de 6,8 %, à 8 020 milliards de lires (29 milliards de francs).

Olivetti est loin d'être seul à aligner de médiocres performances. Mais, très axée sur la micro-informatique (31 % de son chiffre d'affaires), la firme italienne est touchée de plein fouet par la guerre des prix qui fait rage sur ce segment de marché. Très centrée sur l'Europe (le Vieux Continent représente plus de 80 % de son activité), elle ne peut compter, pour 1993, sur un environnement économique porteur.

Les dirigeants du constructeur italien d'ordinateurs estiment que le plus gros a été fait. Olivetti n'a-t-il pas procédé à une réorganisation complète de son activité en novembre 1992 ? Les frais généraux n'ont-ils pas diminué de plus de 400 milliards de lires (1,4 milliard de francs) sur la période 1991-1992 ? Les effectifs n'ont-ils pas été réduits de façon importante (plus de 7 000 suppressions d'emplois en 1991, 4 000 l'an dernier) ? Et des alliances importantes pour la firme italienne, handicapée par une base technologique insuffisante, n'ont-elles pas été nouées. Qu'il s'agisse de l'accord tout récent avec la société californienne EO pour mettre au point un agenda électronique capable de communiquer avec son environnement, ou plus encore de l'alliance scellée avec Digital, permettant à Olivetti d'utiliser les micro-processeurs Alpha mis au point par le constructeur américain. Suffisant ? L'avenir d'Olivetti ne passe-t-il pas par une entrée plus franche de Digital dans le capital de la firme italienne ? La façon dont Digital va choisir de souscrire à l'augmentation de capital est attendue impatiemment.

CAROLINE MONNOT

Grâce à un échange de titres avec le suisse Winterthur

L'UAP arrive sur le marché allemand de l'assurance

Les actionnaires du groupe d'assurances français UAP ont approuvé, lundi 15 mars, l'apport à l'UAP, par la société suisse Winterthur, de sa participation de 37,35 % dans le capital du groupe d'assurances allemand Nordstern Allgemeine, conformément à l'accord signé le 7 janvier. Ils ont approuvé corrélativement, au cours d'une assemblée générale extraordinaire, l'entrée de Winterthur dans l'UAP, par augmentation du capital du groupe français d'assurances à hauteur de 3 %. L'apport de la participation de Winterthur dans Nordstern a été évalué à 1,512 milliard de francs. Pour rémunérer cet apport, l'UAP a émis au profit de Winterthur 2 520 000 actions, au prix de 600 francs par titre. Lundi matin, le titre cotait 590 francs, en hausse de 2,61 %.

A l'issue de l'opération, l'Etat détiendra 54,03 % du capital et des droits de vote (contre 55,66 % auparavant), la Financière BNP 19,41 % (contre 20 %), Winterthur 2,91 % et le public 23,65 % (contre 24,34 %).

Par cette opération, l'UAP augmente ses fonds propres, mais surtout renforce sa présence en Allemagne, *« axe essentiel de sa stratégie »*, et dans le groupe Colonia qui détient majoritairement Nordstern, a souligné M. Peyrelevade, président de l'UAP.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONCESSION

□ **Jaguar à Prague.** – Le constructeur britannique de voitures de luxe Jaguar a ouvert lundi sa première concession en République tchèque, à Prague, où il envisage de vendre 40 à 50 automobiles avant la fin de l'année. Située au cœur de la capitale, près de la place Venceslas, la nouvelle concession Jaguar propose aux clients tchèques des berlines de luxe Jaguar et Daimler, dont les prix varient entre 1,5 et 3,2 millions de couronnes, soit vingt-cinq à cinquante ans d'un salaire moyen tchèque. Dans le cadre d'une offensive commerciale ciblée sur les anciens pays communistes, la marque de Coventry prépare pour l'automne prochain le lancement de ses voitures en Slovaquie. – *(AFP.)*

NOMINATION

□ **M. Amaury-Daniel de Sèze quitte Volvo pour Paribas.** – M. Amaury-Daniel de Sèze, membre du comité exécutif du groupe automobile suédois Volvo AB, quitte ses fonctions pour rejoindre la Compagnie financière de Paribas. M. Amaury-Daniel de Sèze était devenu membre du comité exécutif du groupe Volvo en 1990. Il était chargé en particulier de la coordination, pour Volvo, des opérations industrielles avec Renault au sein de l'alliance entre les deux constructeurs. Les responsabilités de M. Amaury-Daniel de Sèze au sein de Volvo seront désormais assurées par M. Lennart Jeansson, vice-président exécutif de Volvo AB et président de Volvo Car Corporation (automobiles). M. Amaury-Daniel de Sèze remplace M. Gilles Cosson à la tête de Paribas-Affaires industrielles.

CAPITAL

□ **Cap Gemini Sogeti : confirmation de l'offre de rachat des 30 % restants d'Hoskyns.** – Cap Gemini Sogeti (CGS) a confirmé, lundi 15 mars, son offre d'achat sur les 30 % du capital de la société britannique de services informatiques Hoskyns qu'il ne détenait pas encore, dans un communiqué à la Bourse de Londres reçu à Paris. Cap Gemini Sogeti, qui détient 69,3 % du capital d'Hoskyns depuis juillet 1990, offre aux actionnaires minoritaires 469 pence par action. Le groupe devra débourser 137 millions de livres, soit environ 1,1 milliard de francs, pour récupérer cette participation complémentaire, a-t-on précisé chez CGS.

INVESTISSEMENT

□ **CarnaudMetalbox va construire une usine au Vietnam.** – Le groupe franco-britannique CarnaudMetalbox, leader européen de l'emballage, va construire la première usine de boîtes-boissons au Vietnam. L'investissement initial sera de 250 millions de francs pour la première phase et s'effectuera grâce à une co-entreprise 70/30 entre CarnaudMetalbox Asia Ltd et Saïgon Brewery, le principal brasseur vietnamien, qui contrôle 40 % du marché de la bière au Vietnam.

RAPPROCHEMENT

□ **Pizza Hut et Spizza 30 se regroupent en France.** – Pizza Hut International, une division du groupe PepsiCo, a annoncé, lundi 15 mars, la création d'une co-entreprise entre sa branche de restaurants en France et Spizza 30, une chaîne de livraison de pizzas à domicile. La nouvelle société, dans laquelle chacun des partenaires aura une participation de 50 %, contrôlera 70 points de vente en France pour un chiffre d'affaires de 350 millions de francs. Elle sera dirigée par M. Roland de Farcy, créateur et PDG de Spizza 30. Les points de vente de Spizza 30 porteront dorénavant le nom de Pizza Hut, qui dispose de plus de 9 000 restaurants et points de vente dans 70 pays.

FONDS

□ **Rhône-Poulenc Rorer va racheter 5 millions de ses propres actions.** – Le groupe pharmaceutique Rhône-Poulenc Rorer (RPR), filiale cotée aux Etats-Unis du chimiste public Rhône-Poulenc, a l'intention de racheter jusqu'à 5 millions de ses propres actions sur le marché. Ces titres seront détenus par un fonds *« destiné à assurer le financement des programmes actuels de retraite et des plans d'intéressement »* des employés du groupe aux Etats-Unis. Le fonds *« allouera ou revendra, chaque année, les actions acquises au cours actuel en fonction des besoins de financement des programmes »*, précise RPR dans un communiqué publié le 15 mars.

ACCORD

□ **L'Etat pose ses conditions à la cession de Vichy-Célestins au groupe Castel.** – L'Etat entend poser ses conditions à la cession des eaux de Vichy-Célestins par le groupe Nestlé-Perrier au groupe Castel Frères, a indiqué vendredi 12 mars la préfecture de l'Allier. Dans un communiqué, la préfecture rappelle que *« la source de Vichy appartient au domaine thermal concédé à la Compagnie fermière de Vichy (CFV) »* et que *« toute transaction est soumise à l'accord préalable de l'Etat »*. Ce dernier *« s'opposera à toute solution qui aboutirait à mettre en cause l'intégralité du contrat de concession »*, poursuit le communiqué. Dans un accord passé au début de février, Nestlé cède au groupe Castel Frères la branche *« eau minérale »* de la CFV (la source Vichy-Célestins), qui représente les deux tiers de son chiffre d'affaires, et conserve le thermalisme et les redevances de la marque Vichy (pastilles, produits de beauté).

ACQUISITION

□ **Chocolat : Cantalou prend le contrôle de Cheval blanc.** – La COFIS, holding du groupe chocolatier Cantalou implanté à Perpignan, en association avec l'UEI, filiale du Crédit agricole, a pris le contrôle du groupe isérois de chocolat et confiserie Cheval blanc, qui connaît depuis plusieurs années des difficultés. Il y a quatre ans, Cheval blanc, entreprise fondée en 1976 par M. Gaston Maulin, avait été rachetée à l'issue d'une OPA amicale par les opérateurs maltais TJS Investments Ltd et trinidadien South Hope NV, pour un montant total de 150 millions de francs. L'an dernier, les nouveaux dirigeants avaient réduit le nombre de sites de production de cinq à trois (les Chocolateries d'Aquitaine à Bègles, la société St Siffrin à Carpentras et la chocolaterie de la Tour-du-Pin en Isère) et le personnel permanent à 240 salariés, auxquels s'ajoute un nombre variable de saisonniers. Le chiffre d'affaires de Cantalou, qui emploie 2 500 salariés, a atteint 2,5 milliards en 1992.

RÉSULTAT

□ **Cascades Inc. (papier) : 28,2 millions de dollars canadiens de bénéfice net en 1992.** – Le groupe canadien Cascades Inc. (papiers et cartons) a annoncé, mercredi 10 mars, un bénéfice net consolidé de 28,2 millions de dollars canadiens (127,6 millions de francs) pour l'exercice 1992, alors qu'il avait enregistré une perte nette de 1,56 million de dollars en 1991. Le chiffre d'affaires consolidé a progressé à 902,2 millions de dollars (4 milliards de francs) contre 806,205 millions en 1991. Le bénéfice de l'exercice 1992 inclut un résultat exceptionnel de 28,8 millions de dollars. La perte enregistrée en 1991 provenait en partie de la fermeture de l'usine de Port-Cartier, à 800 kilomètres au nord-est de Montréal, que le groupe avait tenté en vain de relancer dans une conjoncture difficile.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 16 mars ⬇ Prudence

En attendant la réunion, jeudi 18 mars, de la Bundesbank, les investisseurs parisiens ont choisi la prudence : mardi en milieu de matinée, le CAC 40 était en repli de 0,17 %, et à mi-séance les valeurs françaises abandonnaient 0,23 % sous leur précédent niveau dans un marché calme. Les prises de position étaient rares, avec 800 millions de francs de transactions vers 13 h 15.

Les analystes sont en fait partagés sur l'éventualité d'une détente monétaire en Allemagne : certains retiennent surtout les éléments prônant le statu quo comme les déclarations lundi du président de la Bundesbank, M. Helmut Schlesinger, soulignant que le taux d'inflation n'était pas satisfaisant ou les pressions du syndicat de la métallurgie IG Metall ; d'autres mettent en avant la récession économique qui sévit en Allemagne et préfèrent « jouer » la baisse. La détente des taux français n'est pas pour autant à l'ordre du jour et le marché monétaire ne pèche pas par excès d'optimisme : les taux à court terme se sont à nouveau légèrement tendus lundi et le franc restait mardi dans une situation délicate face au deutschemark qui touchait les 3,40 francs.

En outre, soulignent les intervenants, le marché a intégré dans les cours une légère baisse du loyer de l'argent, et une hausse significative de la Bourse est peu probable dans les derniers jours avant les élections.

Parmi les titres en baisse, on relevait notamment Michelin, qui cédait à mi-séance 1,4 %, Moulinex 5,5 %, Cerus 2,5 %, Thomson CSF 2,5 % et Bongrain 3,5 %.

En hausse, Peugeot gagnait 0,5 %, Crédit national 1,5 % et Eurotunnel 1 %.

NEW-YORK, 15 mars ⬆ Reprise

Wall Street a repris du terrain, lundi 15 mars, grâce à une correction technique après les pertes enregistrées au cours des deux dernières séances. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 442,41 points, en hausse de 14,59 points, soit une progression de 0,43 %. Les échanges se sont déroulés régulièrement, après la tempête de neige qui a paralysé l'est des Etats-Unis durant le week-end, et 192 millions de titres ont été traités. Les titres en hausse ont dépassé les valeurs en baisse : 1 033 contre 834, alors que 588 actions sont restées inchangées.

Les investisseurs ont effectué une chasse aux bonnes affaires, a estimé M. Michael Metz, analyste chez Oppenheimer. Les valeurs boursières restent en effet plus intéressantes que les intérêts sur les dépôts bancaires ou sur les bons du Trésor et les détenteurs de capitaux disposent de beaucoup de liquidités, soulignent des analystes.

« L'afflux de capitaux vers les titres boursiers et ceux à rendement fixe provenant des petits investisseurs se situe autour de 20 milliards de dollars par mois », selon M. Metz, ce qui laisse augurer une progression de l'indice Dow Jones à 3 600 ou 3 700 points.

VALEURS	Cours du 12 mars	Cours du 15 mars
Alcoa	69 1/2	70 3/4
ATT	57	58 1/8
Boeing	35 1/8	35 5/8
Chase Manhattan Bank	34 7/8	34 5/8
Du Pont de Nemours	46 1/2	47
Eastman Kodak	53 7/8	53 7/8
Exxon	62 7/8	63 1/4
Ford	48 1/4	48 7/8
General Electric	86 1/2	86 5/8
General Motors	38 3/8	38 7/8
Goodyear	74 1/4	74 3/4
IBM	55 5/8	55
ITT	78	77 1/2
Mobil Oil	66 7/8	68 1/8
Pfizer	62 1/8	62 1/8
Schlumberger	56 3/4	57 1/8
Texaco	61 7/8	62 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	118	117 7/8
Union Carbide	17 1/8	17
United Tech.	46 3/8	47 1/8
Westinghouse	13 3/8	13 3/8
Xerox Corp.	82 3/4	83 1/8

LONDRES, 15 mars ⬆ Légère progression

La Bourse de Londres s'est légèrement appréciée, lundi 15 mars, à la veille de la présentation du budget britannique, soutenue par une nette progression de la production industrielle en janvier et l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt allemands jeudi. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé à 2 922,4 points, en hausse de 6,5 points, soit + 0,2 %. Les échanges ont porté sur 575,4 millions de titres contre 766 millions vendredi.

Le marché avait ouvert en baisse en raison de la chute de la Bourse de Hongkong (lire page 6) et d'une série de détachements de dividendes. Il s'est ensuite bien ressaisi après les commentaires positifs du chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, sur la reprise de l'économie lors de la présentation du budget. La hausse de 0,8 % de la production industrielle hors énergie en janvier a renforcé cette tendance sans toutefois accentuer réellement la hausse.

Le bâtiment, les magasins, les immobilières et les pétrolières ont progressé, mais les banques, les pharmaceutiques et les assurances ont été faibles.

VALEURS	Cours du 12 mars	Cours du 15 mars
Allied Lyons	5,60	5,65
B.P.	2,80	2,86
B.T.R.	6,10	6,04
Cadbury	4,96	4,87
De Beers	[illegible]	10,13
Glaxo	6,63	6,58
G.U.S.	26,45	26,45
I.C.I.	12,71	12,25
Reuters	14,20	14,07
RTZ	6,68	6,61
Shell	5,77	5,77
Unilever	12,42	12,38

TOKYO, 16 mars ⬇ Consolidation

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse, mardi 16 mars, opérant une consolidation après sept séances consécutives de hausse. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a cédé 117,88 points à 17 968,30 points, soit un recul de 0,65 %. Le volume des échanges était identique à celui de la veille, de l'ordre de 350 millions de titres.

Toutefois, selon les opérateurs, la tendance de fond reste haussière même si, mardi, des prises de bénéfices et des ventes réalisées par des fonds d'investissement ont eu raison des gains initiaux.

« Les courtiers et les opérateurs étrangers, à l'origine de la longue phase de hausse, ont fait une pause et les caisses de retraite ont elles-mêmes adopté un profil bas », a déclaré un boursier.

VALEURS	Cours du 15 mars	Cours du 16 mars
Ajinomoto	1 250	1 240
Bridgestone	1 220	1 210
Canon	1 380	1 370
Fuji Bank	2 000	1 960
Honda Motors	1 370	1 380
Matsushita Electric	1 130	1 110
Mitsubishi Heavy	530	516
Sony Corp.	4 060	4 070
Toyota Motors	1 370	1 370

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6395	5,6415	5,7530	5,7590
Yen (100)	4,7918	4,7972	4,8878	4,8983
Ecu	6,5930	6,5960	6,6312	6,6408
Deutschemark	3,3988	3,3993	3,4275	3,4310
Franc suisse	3,7094	3,7133	3,7657	3,7728
Lire italienne (1000)	3,5104	3,5150	3,5115	3,5191
Livre sterling	8,1462	8,1548	8,2558	8,2705
Peseta (100)	4,7606	4,7644	4,7147	4,7241

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 3/16	3 5/16	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16
Ecu	9 1/8	9 1/4	8 3/4	8 7/8	8 1/4	8 3/8
Deutschemark	8 3/16	8 5/16	7 5/8	7 3/4	7 1/4	7 3/8
Franc suisse	5 1/8	5 1/4	5 1/16	5 3/16	4 11/16	4 13/16
Lire italienne (1000)	10 13/16	11 3/16	10 3/4	11 1/8	10 5/8	11
Livre sterling	6 1/16	6 3/16	5 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4
Peseta (100)	16	16 7/8	14 3/4	15 1/8	13 1/2	14
Franc français	11 7/16	11 15/16	11	11 7/16	9 3/4	10 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

CHANGES

Dollar : 5,6440 F ⬇

Le dollar s'effritait un peu le 16 mars à la mi-journée, à 5,6440 francs, contre 5,6465 francs dans les échanges interbancaires de lundi soir (5,6660 francs, cours Banque de France). A New-York, lundi soir, il cotait 5,6535 francs contre 5,6550 francs vendredi. Le dollar ne semblait pas profiter en tant que valeur-refuge des incertitudes politiques en Russie.

FRANCFORT	15 mars	16 mars
Dollar (en DM)	1,6675	1,6686
TOKYO	15 mars	16 mars
Dollar (en yens)	118,18	117,78

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (16 mars)	10 7/8-11 %
New-York (15 mars)	3 1/8 %

BOURSES

	12 mars	15 mars
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	528,50	529,40
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 965,18	1 986,08

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	12 mars	15 mars
Industrielles	3 427,82	3 442,41

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	12 mars	15 mars
100 valeurs	2 915,90	2 922,40
30 valeurs	2 268	2 269,80
Mines d'or	97,60	98
Fonds d'Etat	97,69	97,74

FRANCFORT

	12 mars	15 mars
Dax	1 707,14	1 702,57

TOKYO

	15 mars	16 mars
Nikkei Dow Jones	18 086,18	17 968,30
Indice général	1 353,60	1 344,71

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 16 MARS

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5240	C.N.E 3%	5390	5380	5380	-0 19
905	B.N.P. T.P.	990	990	983	-0 71
841	Cr.Lyon. T.P.	875	872	885	+1 14
1774	Renault T.P.	1899	1899	1900	+0 05
1716	Rhone Poul. T.P.	1945	1950	1950	+0 26
1080	Saint Gobain T.P.	1100	1086	1100	..
820	Thomson T.P.	852	880	880	+3 29
725	ACCOR	718	718	718	....
770	Air Liquide	780	780	782	+0 26
635	Alcatel-Alsthom	650	650	651	+0 15
1640	Als.Superm	2077	2074	2059	-0 87
300	A.L.S.P.I.	362	360	355	-1 93
550	AGF Sté Centrale	583	585	586	+0 51
1140	Axa (ex Cie Midi)	1284	1285	1289	+0 39
164	Bafip	167	169	167	....
76	Bail-Equipem.	85 20	85 45	85 80	+0 70
715	Bail Investiss.	828	821	822	-0 72
485	Bancaire	464	464 90	463 50	-0 11
640	Bazar H.-V.	700	685	685	-2 14
1160	Berger (M)	1301	1310	1305	+0 31
375	Bertrand Faure	400	410	401	+0 25
1140	Bic	1135	1129	1134	-0 09
1100	B.I.P.	1120	1108	1110	-0 89
143	BIS	166	165 40	164	-1 20
480	B N P (CI)	518	516	515	-0 58
480	Bolloré Tech.	495	499 90	498 20	+0 65
2900	Bongrain	3110	3000	3000	-3 54
555	Bon-Marché	536	544	537	+0 19
640	Bouygues	684	683	677	-1 02
84	BP France	92	91	91	-1 09
955	B.S.N.	989	989	986	-0 30
1250	Canal Plus	1326	1330	1324	-0 15
173	Cap Gem.S.	200	200	199 80	-0 10
210	Carnaud Metalbox	229 80	228	224	-2 52
2580	Carrefour	2563	2571	2584	+0 82
160	Casino	150 50	152	151 30	+0 53
106	Casino ADP	104 30	104 30	104	-0 29
530	Castorama D.I.	579	576	572	-1 21
235	C.C.F.	247	243 70	244	-1 21
30	CCMC Ly.	36 50	36 80	36 80	+0 82
445	C.D.M.E.	437	443	433	-0 92
166	C.E.G.I.D.	173	170	170	-1 73
50	Centrest (Ny)	50 20	50 05	51 50	+2 59
370	C.E.P. Comm.	420	418 80	418 80	-0 29
94	Cerus	94 50	93 50	92 10	-2 54
1140	Cetelem	1270	1271	1272	+0 16
265	CF Int	288	286	286 90	-0 38
300	CGI Info.	339 50	335	334	-1 62
1080	C G I P	1175	1175	1166	-0 77
640	CGP	648	....	....	....
1370	Chargeurs S A	1260	1251	1258	-0 32
250	Christian Dior	245 50	242 50	239	-2 65
520	C I C A (M)	541	560	560	+3 51
290	Ciments franc.	325	325	325	....
540	Clarins	587	583	579	-1 36
405	Club Méditer.	436 80	437	436	-0 18
900	Colas	990	995	1030	+4 04
219	Cpt. Entrep.	219	....	...	....
1220	Compt Mod.	1304	1292	1285	-1 46

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
275	CPR (Paris Réa.)	316	317	317	+0 32
1090	Créd. Foncier	1150	1141	1146	-0 43
380	Crédit Loc France	409	409 70	410	+0 24
540	Cr Lyon (CI)	525	517	524	-0 19
1240	Crédit Nat.	1389	1392	1410	+1 51
530	CSEE	519	530	530	+2 12
3440	Damart	3600	3605	3645	+1 25
385	Dassault Aviation	395	385	395	....
250	Dassault Electr	259	253 60	254	-1 93
1410	De Dietrich	1510	1510	1510	...
510	Degremont	520	523	520	..
43	Dév.R.d.C.R.R.	55	55 50	55	...
83	Dév.R.Sud-Est	76	..	...	..
295	D M C.	287	290	289	+0 70
440	Docks France	471 50	471	469 20	-0 49
107	Dynaction	163	164 50	164	+0 61
2340	Eaux (Gle)	2297	2298	2312	+0 65
690	E.B.F.	755	760	745	-1 32
425	Ecco	417	415	410	-1 68
350	Elf Aquitaine	377 30	378	376	-0 34
1010	ElfSanofi(ExSanofi)	1010	1010	1016	+0 59
250	Eram-BI (Certif)	271	271 10	271 10	+0 04
845	Eridania-Beghin	665	663	663	-0 30
440	Essilor	435	427	428	-1 61
200	Essil.Int.(DP)	215	215	215 10	+0 05
735	Esso	794	795	795	+0 13
1520	Eurafrance	1689	1690	1695	+0 36
440	Euro RSCG	540	537	532	-1 48
73	Eurodisneyland	89 35	89 10	89 60	+0 28
1030	Europe 1	1097	1099	1090	-0 64
39	Eurotunnel	39 75	39 90	40 20	+1 13
125	Finextel	133	133	134 90	+1 43
300	Fives Lille	322	322	315	-2 17
710	Fougerolle	824	829	828	+0 49
3850	Fromager. Bel	4080	4050	4030	-1 23
1700	Gal Lafayette	1650	1650	1650	..
380	G.A.N.	427	425	426 20	-0 19
390	Gascogne (B)	379	379	379 50	+0 13
1380	Gaz et Eaux	1415	1415	1415	....
560	Géophysique	602	605	598	-0 66
680	Groupe André SA	711	710	715	+0 56
650	Groupe Cité	583	595	595	+2 06
410	GTM-Entrep	408	410	404 50	-0 86
1490	Guyenne-Gas.	1546	1550	1546	..
430	Havas	480 80	480	480	-0 17
240	Idia	246	245	245	-0 41
390	Imétal	385 10	384 90	383 50	-0 42
143	Immob. Phénix	142	139	137	-3 52
147	Ingénico	182	181	184 50	+1 37
8590	Inst. Mérieux	8870	8830	8860	-0 11
450	Interbail	490	492	486 20	-0 78
480	Intertechnique	511	515	511	...
1120	J. Lefebvre	1075	1075	1075	...
490	Klépierre	601	603	603	+0 33
570	Labinal	700	699	699	-0 14
340	Lafarge	358 90	359	359	+0 03

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
88 73	Lagardère Group.	94 10	95 50	94	-0 11
260	Lebon	285	295	285	
4350	Legrand	4580	4580	4579	-0 02
2250	Legrand (DP)	2500	2500	2500	
173	Legris Industries	187	188 50	186	-0 53
735	Locindus	832	825	825	-0 84
3360	L.V.M.H.	3330	3325	3316	-0 42
450	Lyon.Eaux/Dumez	454 90	454 90	452	-0 64
37	Majorette Ly.	37			
315	Mar. Wendel	327 10	328	327	-0 03
117	Metra-Hachette	120	120	120	
84	Metaleurop	76	77	76 50	+0 65
13 50	Métrologie In.	17 70	18	17 80	+0 56
181	Michelin	182	181	179 30	-1 48
93	Moulinex	97 50	97	92	-5 64
940	Navig. Mixte	920	926	920	
133	Nord-Est	140	140	138 50	-1 07
265	Nordon (Ny)	318	316	330	+3 77
53	Olipar	54	54 10	54 20	+0 37
1070	Oréal	1147	1150	1144	-0 26
420	Paribas	422 20	418 50	419	-0 75
230	Pechiney Int.	224	225	227	+1 34
295	Pechiney (CIP)	312	312	313	+0 32
395	Pernod Ricard	424 50	425	420 50	-0 54
640	Peugeot	569	571	572	+0 53
835	Plastic-Omn.	795	790	792	-0 38
285	Poliet Ex.Lamb.Fr.	297 60	300	310 50	+4 32
955	Primagaz	947	943	949	+0 21
660	Printemps	695	705	690	-0 72
620	Promodès	690	689	691	+0 14
310	Radiotechn.	290	294	298	+2 76
6570	Redoute (La)	7510	7500	7530	+0 27
147	Rémy Cointreau	160	161 50	159 90	-0 06
565	R. Poulenc A	578	578	580	+0 35
565	R. Poulenc CIP	554	559	559	+0 90
42	Rochefortaise	43	43 45	43	
505	Roussel Uclaf	585	585	604	+3 25
2970	R. Impé.Ly	3210	3201	3290	+2 49
150	Sade (Ny)	153	155	156	+1 96
2890	Sagem	3000	3000	3000	
535	Saint Gobain	521	520	523	+0 39
1200	Saint Louis	1202	1210	1195	-0 58
1500	Salomon Ly.	1535	1540	1540	+0 33
320	Salvepar (Ny)	350	350	350	
1560	S A T	1561	1610	1572	+0 70
285	Saul. Duh.	289	284	289	....
825	Saupiquet (Ns)	925	925	936	+1 19
690	Schneider	692	692	695	+0 43
17	SCOA	17 05	17 05	17	-0 29
525	Scor s.a.	549	550	550	+0 18
360	S.E.B	400	400	400	..
460	Sefimeg	465	465	469 50	+0 97
140	Sélectibanque	149	146	146 20	-1 88
175	Sextant A	184	187	186	+1 09
685	S F I M	679	685	689	+1 47
225	S.G.E.	215	216	213	-0 93

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
455	Simco	496	492	497	+0 20
543	St. Roussignol	985	985	985	
440	Sligos	487	484	486 80	-0 04
535	Société Géné.	637	636	638	+0 16
42	Sodecso (B)	49 50	47	47 10	-4 85
72	Soderofinal	86	85 20	87	+1 16
995	Sodexho	1021	1020	1019	-0 20
85	Sogenal (Ny)	85 30	85 20	85 90	+0 70
1360	Som-Allib.	1395	1400	1416	+1 51
415	SOPHIA	451 10	459	460	+1 97
1120	Sovac	1225	1224	1230	+0 41
425	SPEP.	380	379	369 10	-2 87
250	Spie-Batignol	409	410	409 90	+0 22
575	Strafor Facom.	620	615	612	-1 29
295	Suez	320 90	320	320	-0 28
1220	Synthélabo	1208	1202	1201	-0 58
162	Thomson CSF	154 90	154 80	151 20	-2 39
240	Total	258 90	258 60	255 70	-1 24
150	- (certif)	178	180	179	+0 56
545	U.A.P.	586	592	586	.
285	UFB Locab.	281	281	281	
250	U.E.C. DA (Rebut)	239	248	249	+4 18
440	UIC	570	570	567	-0 53
475	UIF	515	515	510	-0 97
790	UIS	787	787	765	-2 80
330	Unibail	385	385	385 50	+0 13
770	Valéo	790	790	782	-1 01
161	Vallourec	155	154 20	156	.
245	Via Banque	278	278	276	-0 72
250	Worms et Cie	263	260	262	-0 38
1610	Zodiac	1770	1760	1770	
265	Elf Gabon	911	910	916	+0 56
103	Amax	109			.
91	Amer. Barrick	94	93 80	94 60	+0 64
131	Amer. Express	159	154 80	152	-4 40
290	A T T	322 10	328 20	330	+2 45
119	Anglo Amer C	118 20	118 40	118 40	+0 17
210	Amgold	225	230	226	+0 44
215	Banco Santander	232	234 90	234	+0 86
785	B.A.S.F.	809	804	804	-0 62
940	Bayer	933	930	924	-0 96
46	Blenham Plc	50	48 30	48 30	-3 40
28	Buffelsfont.	30 20	30 10	30	-0 66
162	Chase Manh.	200	196 60	194 20	-2 90
2070	Daimler Benz	2120	2101	2101	-0 90
85	De Beers	81	81 10	80 10	-1 11
2320	Deutsche Bank	2440	2461	2451	+0 45
1280	Dresdner Bank	1414	1419	1418	+0 28
42	Driefontein	43 45	43	43 05	-0 92
260	Du Pont-Nem.	266	267 50	267 90	+0 71
275	Eastman Kodak	307 60	306 60	307	-0 20
12	East Rand	12 80	12 40	12 80	..
30	Echo Bay	31	31 30	31 50	+1 61
168	Electrolux	173	173	173	.
161	Ericsson	172	170	170	-1 16
345	Exxon Corp.	355	359 40	357 20	+0 62

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
260	Ford Motor	273 50			
38	Freegold	40 70	41	41 20	+1 23
11 50	Gencor	12 05	12 10	12 05	
455	Gén. Elect	494	491 20	492	-0 40
215	Gen. Motors	220	220	221 50	+0 68
350	Gén. Belgique	377 50	373	371	-1 72
37	Gd Métropol.	38 70	39 80	39 55	+2 20
37	Guinness	39	39 20	39 20	+0 51
20	Hanson PLC	20 55	20 50	20 85	+1 46
13 50	Harmony Gold	14	14 10	14 30	+2 14
405	Hewlett Packard	437	.		.
31	Hitachi	35 75	35 90	35 80	+0 14
905	Hoechst	850	831	831	-2 24
94	I C I	104	102	102 50	-1 44
380	I.B.M.	315	312 90	311 60	-1 08
410	I T T	444 80	439 50	440	-1 08
164	Ito Yokado	182 40	182 50	182	-0 22
49	Matsushita	53 55	53	53	-1 03
270	Mc Donald's	292	294 80	295	+1 03
210	Merck	222 10	220	220 10	-0 90
570	Minnesota M.	630	617	617	-2 06
39	Mitsubishi	43	42 20	43 90	+2 09
360	Mobil corp	380 30	383 10	383 10	+0 74
335	Morgan J.P.	390	384 50	384 50	-1 41
4010	Nestlé	4290	4340	4332	+0 98
129	Norsk Hydro	138	139 10	140	+1 45
86	OFSIL	88	90	90	+2 27
1290	Pétrofina	1361	1384	1387	+1 91
395	Philip Morris	370	370	370	.
70	Philips	71	70 90	70 80	-0 28
77	Placer Dome	78 70	79 50	79 70	+1 27
275	Procter Gamble	301 40	302 50	300 50	-0 30
173	Quilmès	178	179	179	+0 56
17 50	Randfontein	20	20 25	19 90	-0 50
250	Rhone Poul. Rorer	271 90	271 90	273	+0 40
460	Royal Dutch	483	484	484	+0 21
52	R T Z	54 25	54 50	54 50	+0 46
15 50	Saat. & Saatch.	15 05	15 35	15 25	+1 33
25	St Helena	27 80	27 90	27 90	+0 36
310	Schlumberger	324	323 90	324	
46	Shell transp	47 80	47 85	48	+0 42
2230	Siemens	2202	2210	2202	.
184	Sony	192 90	193 90	194 40	+0 78
86	Sumitomo Bank	93 80	92 80	92	-1 92
151	T.D.K.	161 90	163 30	161	-0 56
60	Telefonica	61 70	60 35	60 45	-2 03
25	Toshiba	28 70	29	29	+1 05
585	Unilever	650	651	651	+0 15
245	Unit.Techn.	261 20	267	264 50	+1 26
230	Vaal Reefs	238 70	238	238	-0 29
950	Volkswagen	970	955	955	-1 55
285	Volvo	272	270 10	270	-0 74
89	West. Deep	89 70	90 85	90 85	+1 28
450	Xerox Corp.	476 80		..	.
111	Yamanouchi	110	110	110	.
5 50	Zambia Cop.	6 20	6 20	6 20	.

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	...	6 83
10,80% 79/94	100 70	5 71
Emp.Etat 13,4% 83	102 75	3 12
10,26% mars 86	107 62	0 11
OAT 10% 5/2000	114 80	8 02
OAT 9,8% 12/1997	110	2 52
OAT 9,8% 1/1996	106 18	1 20
PTT 11,2% 85	107 70	3 06
CFF 10,25% nov 90	115 50	0 02
CNA 10 % 1979	..	0 61
CNB Bques 5000F	99	1 76
CNB Paribas 5000F	...	1 76
CNB Suez 5000F	97 75	1 76
CNI 1/82 5000F	98 85	1 76
CNT 9 % 86	...	7 81
CRH 10,90% déc.85	112 70	2 04
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1081	...
Cerus	...	...
Ly. Eaux cv 6,5%	798	...
Thoms. cv 9,2% 86	762	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr	1580	....
Arbel	400	398
Bains C.Monaco	900	900
B.Hypoth.Europ.	210	211
B.N.P. Intercont.	343	346
Bénédictine	2240	2300
Bidermann Internat.	450	..
Blanzy Ouest	1274	..
B T P	26 50	28
Cambodge	920	...
Carbone Lorraine	362	375
Case Poclain	2 50	..
C.B.C.	319	317 90
C.E.G.F (Frigos)	547	....
Centenaire Blanzy	375	375
Cerapen	28 10	...
Champex Ny	17	16 50
CIC (CIP)	194	186
C.I.T.R.A.M. (B)	2205	2200
Cie Industrielle	4394	.
Cpt Lyon Alemand	305	295 10
Concorde	721	742
Constr Mét.Prov.	15 80	...
Crédit Gén.Ind.	110	...
Cr Universel (Cie)	300	...
Darblay	625	625
Didot Bottin	576	576
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	277 60	280
Ent.Mag. Paris	4350	....
Eridania-Béghin CI	545	532
Fidei	386	385
Finalens	310 30	303 20
F.I.P.P.	70	70
F.N.A.C.	2149	2060
Foncière (Cie)	507	[illegible]
Fonciria	352	...
France I.A.R.D.	495	....
France SA (La)	1848	1840
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	496	495
Geofim	290 30	292
Gévelot	500	....
G.F.C.	400 40	400
Groupe Victoire	912	915
G.T.I (Transport)	220	225
Immobail	368	367
Immobanque	750	743
Im.Marseillaise	4550	4549
Invest. (Sté Cle.)	2900	2900
Lille Bonnières	1150	1158
Louvre	2600	2511
Luce	205	210
Machines Bull	23	22 50
Mag.Uniprix	193	....
Métal Déployé	320	....
Mors	43 80	46 20
Navigation (Nle)	139	132 10
Optorg	279	...
Oréal (CI)	630	621
Origny-Desvroise	710	710
Palais Nouveauté	1449	1450
Paluel Marmont	410	410
Parfinance	171	188 50d
Paris France	280	193
Paris Orléans	200	200
Parthena Invest.	250	....
Piper Heidsieck	895	....
Porcher	280	...
Promodès (CI)	398	...
Publicis	664	660
Rochefortaise	156	150 10
Rosario	141 10	...
Rougier	159	160
S.A.C.E.R.	635	..
S.A.F.A.A.	256	...
S.A.F.I.C Alcan	204	....
Saga	346	340
Saint Dominique (F.)	115	...
Salins du Midi	540	545
Savoisienne M.	150	..
Silic	675	667
S.I.P.H.	80	80
S.M.C.I	42 50	..
Sofal	470	....
Soffo	212	212
Soficom (ex Sceam)	63	.
Sofragi	2700	2900
Sondore Auxogène	724	722
Sovabail	285	315
Stern	830	790
Taittinger	2220	2110
Testut-Aequitas	89	...
Tour Eiffel	230	239
Ufiner	1165	..
Vicat	425 90	410
Viniprix	1520	1500
Virax	106 10	106
Maroc Sté Brasserie	280	..

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	551	....
Akzo Nv Sico	450	..
Alcan Aluminium	103	...
American Brands	211	209
Arbed	445 70	....
Asturienne Mines	100	....
Banco Popular Espa.	620	620
B.Reglements Int.	21250	21300
Can.Pacifique	79	80
Chrysler Corp.	224	...
C I R	4 24	....
Commerzbank	1004	1010
Dow Chemical	311	....
Fiat	18 10	17 30
GBL (Brux Lamb.)	606	....
Gevaert	1100	...
Glaxo Holdings Ltd	56 70	55 10
Goodyear Tire	418	435
Grace and Co (WR)	205	.
Honeywell Inc. Im.	179 60	.
Johannesburg	59 70	...
Koninklijke Pakhoed	67 10	...
Kubota	25 10	26 30
Noranda Mines	87 85	86 10
Olivetti priv	4 70	..
Pfizer Inc	355	349 70
Ricoh	26	.
Robeco	318 80	318 90
Rodamco NV	154 10	153 30
Rolinco	311 40	310 10
Sapem	4 32	
Sema Group	23 85	22 70
SKF Aktiebolaget	58	60
Tenneco Inc	249	...
Toray Ind	27 10	28 30
West Rand Cons.	5 45	5 45

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	
Calciphos	71	.
C G H Cogedhor	7	...
Coparex	565	..
Europ. Accum.	60	..
Europ Soufres Ind.	8 10	
Guy Degrenne	390	
Lecteurs du Monde	233	.
Nicolas	950	.
Office Cent. Pharma.	840	840
Particip. Perrier	190	.
Rorento N.V.	260	258 30
St-Gobain-Emballage	1731	1732
Schlumberger Ind.	510	....
S.E.P.R.	1386	..
S.M.T Goupil	2 60	2 98
S P R act. B	300	.
Waterman	1100	1100

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	543	555	Gravograph	161	161
B.A.C.	23 70		Guintoli	585	
Boiron (Ly)	475	469	I.C.C.	208	210
Boisset (Lyon)	231	233	Idianova	72	74
C.A.I.-de-Fr (C.C.I.)	758	760	Immob. Hôtelière	1200	1180
Calberson	273	273	Informat. Computer	120 70	128
Cardif	940	940	I.P.B.M.	38 10	38 50
C.E.G.E.P.	180	179	Molex	169	169
C.F.P.I.	207 50	208	N.S.C. Schlumberger	720	710
C.N.I.M.	1160	1193	Publ.Filipacchi	731	726
Codetour	310	..	Rhone-Alp.Ecu (Ly)	317	317
Creeks	110 10	110 10	Select Invest (Ly)	96	96
Dauphin	305	300	Sanbo	160	165
Devanlay	1291	1310	Sopra	345	349
Dolisos	120	...	TF1	479	475 10
Editions Belfond	190	.	Thermador H (Ly)	345	350
Europ. Propulsion	195	202	Unilog	220	214
Finacor	140	147	Viel et Cie	135	135
G.F.F. (group.fon.f.)	44 30	35	Y. St-Laurent Groupe	770	765
G.L.M.	455	457 10			

SICAV (sélection) 15/3

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Actipon	218 83	212 97
Actimonétaire C	30750 09	30750 09
Actimonétaire D	30750 09	30750 08
Amérigan	7763 82	7465 60
Amplitude	695 29	675 04
Antigone trésor	703491 00	703491
Associ Première	31475 52	31475 52
Associc	1111 39	1111 39
Atout Futur	471 08	459 57
Aurecic	1246 17	1209 87
Avenir Alizes	1810 36	1774 86
Axa Capital	191 28	185 71
Axa Court Terme	8609 34	8609 34
Axa Cro.Ex.Dr Inve.	974 23	945 85
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn.	845 66	821 03
Axa Europe	132 63	128 77
Axa Investissements	114 18	110 85
Axa NPI	124 50	120 87
Axa Ob.Fr.Extrans	157 78	153 18
Axa Ob.In.Ex Mu.U.Se	142 38	138 23
Axa Prem.Ex.Agepre	127 45	123 74
Axa Sél.Ex.Dr Séle	156 70	152 14
Axa Valeurs PER	135 66	131 71
Cadence 1	1089 13	1067 77
Cadence 2	1074 53	1053 46
Cadence 3	1066 88	1045 96
Capimonétaire	6772 36	6765 59
Capobligo	7412 93	6973 46
Captacic	1470 94	1449 20
Coexis	1450 89	1415 60
Comptavalor	3794 88	3789 20
Crédinter	478 79	464 84
Crédit Mutuel Capital	1387 59	1360 38
Créd.Mut.Ep Cour.T	718 57	718 57
Créd Mut Ep Indus.	103 25	100 49
Créd Mut.Ep.J.	75076 76	75076 76
Créd Mut.Ep.long T	210 45	204 82
Créd.Mut.Ep.Monde	1235 83	1202 75
Créd.Mut.Ep Quatre	1124 81	1094 71
Dèze	1466 27	1430 51
Drouot France	930 88	903 77
Drouot Sécurité	249 59	242 32
Ecocic	1144 37	1111 04
Ecupar	133 46	129 57
Ecur Capitalisation	2836 33	2808 25
Ecur Expansion	519542 96	518764 81
Ecur Géovaleurs	2456 29	2384 75
Ecur Investissement	162 21	157 49
Ecur Monepremière	72589 34	72589 34
Ecur Monétaire	42529 06	42529 06
Ecur Trésorerie	2620 14	2620 14
Ecur Trimestriel	2082 42	2061 80
Elancel	120 96	117 44
Energia	291 11	277 91
Eparcic	3898 85	3898 85
Eparcourt-Sicav	4858 78	4647 16
Epargne Associat.	27350 61	27039 19
Epargne-Unie	1408 33	1373 98
Eufi Cash capi	8470 98	8470 98•
Euro Solidarité	1135 96	1124 71
Eurocic Leaders	1078 59	1045 23
Eurodyn	1230 11	1200 11
Euro Gan	6402 49	6156 24
Fonsicav	15620 98	15620 98
France-gan	11071 68	10645 75
France Garantie	286 89	286 32
France Obligations	517 50	512 38
Francic	491 12	476 82
Francic Pierre	112 54	109 28
Francic-Régions	1189 85	1155 19
Fruct-Associations	37 92	37 92
Fruct-Capi	46 44	45 75
Fructidor	245 21	241 59
Fructifrance action C.	996	971 71
Fructifrance action D.	973 78	950 03
GAN Rendement	5409 54	5329 60
Gestilion	16187 74	16107 20
Gest.Associations	184 82	180 75
Horizon	1373 53	1333 52
HLM Monétaire	15080 52	15080 52
Indica	1118 26	1096 17•
Indus.Fse Cour.T	1593 61	1593 61
Interépar	111388 20	108143 88
Interoblig	15766 86	15457 71
Intersélection Fce	533 69	523 23
Japacic	164 05	159 27
Jeunepargne	309 12	304 55
Latitude	2428 04	2424 40
Lion Association	11299 87	11299 87
Lion Institution	33128 81	33046 19
Lionplus	1095 54	1074 06
Lion Trésor	2376 32	2352 79
Lion 20 000	28266 66	28266 66
Livret Bourse Inv.	610 75	592 96
Livret Portefeuil.	756 80	734 76
Méditerranée	184 90	179 51
Mensuel CIC	10296 18	10194 24
Monedem	73754 68	73754 68
Mone J.	39099 28	39099 28•
Monévalor	44317 44	44317 44
Mutualité dépôts	14581 90	14552 79
Natio Court Terme	102749 00	102442
Natio Court Terme2	308298 00	308298
Natio Epargne	19310 94	19119 74
Natio Ep. Capital	11937 97	11819 77
Natio Ep Croissance	1839 45	1790 22
Natio Ep Obligations	218 97	213 11
Natio Ep. Retraite	133 54	129 97
Natio Ep Trésor	8492 76	8475 81
Natio Ep Valeur	477 63	464 85
Natio Fran. index.	1083 71	1054 71
Natio Imm.	1204 47	1172 23
Natio Inter.	1641 19	1597 27
Natio Monétaire	27227 21	27227 21
Natio Opportunités	1112 43	1082 66
Natio Patrimoine	1397 34	1359 94
Natio Perspectives	1135 46	1105 07
Natio Placements	83877 43	83877 43
Natio Revenus	1071 81	1061 20
Natio Sécurité	11949 51	11949 51
Natio Valeurs	941 36	916 17
Nippon-Gan	5242 47	5040 84
Nord Sud Développ.	1750 85	1747 36
Obli-Associations	171 15	169 46
Oblicic-Mondial	2859 66	2817 40
Oblicic-Régions	1114 42	1097 95
Oblifutur	3165 73	3088 52
Oblig. ttes caté.	193 17	190 32
Oblilion	1562 51	1547 04
Oblisécurité Sicav	13974 24	13974 24
Oraction	1165 25	1136 83
Paribas Capitalisation	1694 83	1669 78
Paribas Opportunités	133 98	128 52
Paribas Patrimoine	819 82	594 55
Patrimoine Retraite	242 17	237 42
Parvalor	615 59	603 52
Poste Croissance	23479 14	23455 68
Poste Gestion	71225 91	71225 91
Première Oblig.	11396 94	11385 55
Prévoy. Ecureuil	121 93	120 72
Priv'Associations	31784 83	31784 83
Proficue	1033 70	1008 49
Quartz	145 10	141 56
Rentacic	168 51	164 05
Revenus Trimestr.	5466 64	5412 51
Revenu-Vert	1195 56	1186 40
St Honoré Vie & Santé	1021 45	975 13
St Honoré Bons du Tr	12090 07	12029 92
St Honoré Invest.	811 44	774 64
St Honoré Pacifique	639 80	610 79
St Honoré Real	16193 77	16129 25
Sécuricic	1874 30	1874 30
Sécuri-Gan	12727 04	12477 49
Sécuritaux	1499 79	1499 79
Sicasden	735 59	724 72
Sicav Associations	1988 56	1988 56
SFI-CNP Assur	716 24	695 38
S.G. Fr oppor. C et D	1282 80	1257 85
Sicav 5 000	473 42	460 75
S.I. Est	1383 66	1343 35
Silvafrance	736 14	716 44
Sivam	426 65	416 23
Silvarente	231 67	227 13
Silvinter	468 90	456 35
S.N.I.	1164 81	1130 88
Sogenfrance Capita	1237 87	1213 60
Sogenfrance Distribu.	1195 83	1172 38
Sogépargne	322 48	316 16
Soginter	1384 80	1357 65
Soleil Investissements	617 96	594 19
Solstice	2254 45	2248 83
State Street Act. Eur	9901 09	9556 27•
State Street Act. Frce	11167 17	10841 91•
St. Str. Act.Japon	11662 95	11268 55•
State Street Emer. Mkts	13034 20	12407 55•
St Street OAT Plus	11576 75	11349 75•
Stratégie Actions	901 40	866 73
Stratégie Rendement	1536 98	1488 60
Technocic	992 57	963 66•
Techno-Gan	5849 41	5624 43
Thesora	726 65	719 46
Trésor Plus	1415 77	1401 75
Trésor Trimestriel	1054 68	1044 24
Trésoricic	140800 57	140800 57
Trilion	5398 14	5328 86
Uni-Associations	121 18	121 18•
Uni-Foncier	1323 17	1290 90
Unifrance	624 87	609 63
Uni Régions	1266 43	1235 54
Univar	252 43	252 43•
Univers Actions	1363 56	1330 29
Univers Obligations	1955 37	1907 68
Valorg	2209 24	2207 03
Valreal	57600 85	57572 06
Winterthur St-Honoré	232 56	222 01

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 16/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 666	....	5 4	5 9
Ecu	6 595	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 940	....	329	349
Belgique (100 F)	16 510	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	302 410	....	291	311
Italie (1000 lires)	3 523	....	3 2	3 7
Danemark (100 krd)	88 410	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 259	....	7 8	8 5
Gde-Bretagne (1 L)	8 112	....	7 7	8 5
Grèce (100 drachmes)	2 513	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	371 110	....	359	378
Suède (100 krs)	72 100	....	69	78
Norvège (100 k)	79 920	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 312	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 763	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 870	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 549	....	4 3	4 7
Japon (100 yens)	4 788	....	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/3
Or fin (kilo en barre)	59800	59800
Or fin (en lingot)	59800	59900
Napoléon (20f)	344	343
Pièce Fr (10 f)	325	.....
Pièce Suisse (20 f)	344	340
Pièce Latine (20 f)	344	345
Souverain	435	436
Pièce 20 dollars	2115	2190
Pièce 10 dollars	1200	1220
Pièce 5 dollars	650	....
Pièce 50 pesos	2225	2230
Pièce 10 florins	358	361

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 15 mars 1993

NOTIONNEL 10 %.
Nombre de contrats estimés : 149 278

COURS	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	115,20	117,30	117,38
Précédent	114,84	116,92	117,08

CAC 40 A TERME
Volume : 23 169

COURS	Mars 93	Avril 93	Mai 93
Dernier	2 015	2 036,50	2 045
Précédent	1 990	2 010,50	2 022

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Cycle George Sadoul : la Terre (1930, v.o. intertitres français), de Alexandre Dovjenko, 19 h ; Madame Bovary (1934), de Jean Renoir, 21 h ; Métro fantôme (1992), de Danielle Petit-Shirman, 20 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

MERCREDI

Histoire permanente du cinéma : l'Ennemi public (1931, v.o.), de William Wellman, 19 h ; Traquenard (1958, v.o. s.t.f.), de Nicholas Ray, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

MERCREDI

Cinéma du réel : *Time stands still (1992), de Simon Everson et Urszula* Urbaniak, Valencia Diary (1992), de Gary *Kildea, 14 h 30 ; Charlotte and Abi* (1992), d'Amy Hardie, Stau-Jetzt geht's *los (1992), de Thomas Heise, 17 h 30 ;* Récréations (1992), de Claire Simon, l'Homme qui marche (1992), de Philippe de Pierpont, 20 h 30 ; Petite salle : Cinéma du réel : Dernier Round à Times Square (1992), de Laurent de Bonnerive et Jean-Paul Miotto, Babelville (1992), de Philippe Baron, 14 h ; Plaisir en France (1992), de Bernard Cuau, *Mémoire du voyage (1992), de Cheikh* Djemai, 17 h ; les Poussins de la Goutte *d'Or (1992), de Jean-Michel Carré, Visi*ting Jonas Mekas, de Dominique Dubosc, 20 h ; Studio 5 : Cinéma du réel : Neonovi Prikazki (1992), d'Eldora Traykova, Der Schwarze Kasten (1992), de Johann Feindt, Tamara Trampe, 14 h ; You can drive the big rigs (1989), de Leighton Pierce, In search of our fathers (1992), de Marco Williams, 17 h ; That fire within (1992), de Jet Homoet et Simon Wilkie, Diamonds in a *Vegetable Market (1992), de Nilita* Vachani, 20 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

Avec vue sur la Scène : le théâtre à l'écran : Théâtre, réalité et fiction : Encyclopédie du cinéma français : Sacha Guitry (1979) de Claude-Jean Philippe, Toa (1949) de Sacha Guitry, 16 h 30 ; Carte blanche à Jérôme Deschamps et Macha Makeieff : la Fin du jour (1939) de Julien Duvivier, 18 h 30 ; Théâtre, réalité et fiction : Portrait : Delphine Seyrig *(1970) de Philippe Collin, Une saison de* feuilles de Serge Leroy, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A FLEUR DE MER (Por., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

ABRACADABRA (Fr.-Bel.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

L'ABSENCE (Fr.-All.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

L'ACCOMPAGNATRICE (Fr.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6• *(42-22-87-23)* ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, *36-65-70-83)* ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40, 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94, 36-65-70-14).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA DANS LA FORÊT TROPICALE DE FERNE GULLY (A., v.f.) : *Grand Pavois, 15• (45-54-46-85)* ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

BAD LIEUTENANT *(A., v.o.) : Gaumont* Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (36-65-70-38) ; v.f. : Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22).

BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50, 36-65-70-76).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

LA BELLE ET LA BÊTE (A., v.f.) : *Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Denfert,* 14• (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

BODY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2• *(42-36-83-93, 36-65-70-23)* ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31, *36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13•* (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42) ; Pathé Wepler, 18• (36-68-20-22).

BODYGUARD (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; *George V, 8• (45-62-41-46,* 36-65-70-74) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07).

CHAPLIN (A.-Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; George V, 8• (45-62-41-46, 36-65-70-74).

CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., v.f.) : George V, 8• (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18• *(36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20•* (46-36-10-96, 36-65-71-44).

LES COMMITMENTS *(irlandais, v.o.)* : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) ; *Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).*

LA CRISE (Fr.) : Forum Orient Express, *1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Gau*mont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; UGC *Biarritz, 8• (45-62-20-40,* 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Le Gambetta, *20• (46-36-10-96, 36-65-71-44).*

DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, *5• (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15•* (45-32-91-68).

DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46, *36-65-70-74).*

LA DEUDA INTERNA (Arg., v.o.) : *Latina, 4• (42-78-47-86).*

DRACULA (A., v.o.) : George V, 8• *(45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f.* : Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13• (47-07-55-88).

DROLES D'OISEAUX! (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Rex, 2• (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• *(45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral,* 14• (36-65-70-41).

EPOUSES ET CONCUBINES *(Fr.-Chin.,* v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• *(42-71-52-36) ; Lucernaire, 6•* (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6• (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex-Kinopanorama), 15• (43-06-50-50) ; v.f. : Miramar, 14• (36-65-70-39).

LES EXPERTS (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46, 36-65-70-74).

FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6• *(46-33-10-82).*

FRIENDS AND ENEMIES (A., v.o.) : *Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).*

HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, *3• (42-71-52-36) ; Denfert, 14•* (43-21-41-01).

HÉROS MALGRÉ LUI *(A., v.o.) : Gau*mont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; George V, 8• (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14• *(43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17•* (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40, *36-65-70-47) ; Pathé* Wepler II, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, *20• (46-36-10-96, 36-65-71-44).*

HOFFA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er *(45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC* Danton, 6• (42-25-10-30, *36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6•* (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• *(43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC* Gobelins, 13• (45-61-94-95, *36-65-70-45) ; Mistral, 14•* (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22).

HOOK (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82).

HORS SAISON (Suis.-Fr.-All.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

HYÈNES (sénégalais-Suis.-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Impérial, 2• *(47-42-72-52) ; George V, 8•* (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Saint-La*zare-Pasquier, 8• (43-87-35-43,* 36-65-71-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Miramar, 14• (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

INNOCENT BLOOD *(A., v.o.)* : Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08, *36-65-75-08) ; v.f. : Montparnasse, 14•* (43-20-12-06).

L'INSTINCT DE L'ANGE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

JEUX D'ADULTES (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

JOM (sénégalais, v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15• *(45-54-46-85).*

LIOUBOV (russe, v.o.) : Epée de Bois, *5• (43-37-57-47).*

LOIN DE BERLIN (Fr.-All., v.o.) : Ciné *Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Saint-An*dré-des-Arts I, 6• (43-26-48-18) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

LORENZO (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9• (47-70-33-88).

LUNES DE FIEL (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

MALCOLM X *(A., v.o.) : Gaumont Les* Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet *Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont* Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; George V, 8• (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Max Linder Panorama, 9• (48-24-88-88) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé *Wepler, 18• (36-68-20-22) ; Le Gam*betta, 20• (46-36-10-96, 36-65-71-44).

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ **L'AVION** (A., v.f.) : Club Gaumont *(Publicis Matignon), 8• (42-56-52-78) ;* Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

MANGANINNIE *(Austr., v.o.) : Images* d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; v.f. : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55).

MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07).

MENSONGE (Fr.) : Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22).

LE MIRAGE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

LES NUITS FAUVES (Fr.) : Rex, 2• (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Ciné *Beaubourg, 3• (42-71-52-36)* ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94, *36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6•* (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; UGC *Triomphe, 8• (45-74-93-50,* 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15• *(45-74-93-40, 36-65-70-47) ; UGC* Maillot, 17• (40-68-00-16, *36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18•* (36-68-20-22).

L'ŒIL DE VICHY *(Fr.) : Forum Horizon,* 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; L'Arlequin, 6• (45-44-28-80) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Escurial, *13• (47-07-28-04)* ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

L'ŒIL QUI MENT *(Fr.-Por.)* : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

ORLANDO *(Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5•* (43-37-57-47).

PARFOIS TROP D'AMOUR (Bel.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Ranelagh, 16• (42-88-64-44).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5• (43-54-72-71).

PETER'S FRIENDS *(Brit., v.o.)* : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, *36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2•* (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; 14 Juillet *Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79).*

LE PETIT PRINCE A DIT (Fr.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

LA PETITE APOCALYPSE (Fr.-It.-Pol.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

PIÈGE EN HAUTE MER (A., v.o.) : UGC Normandie, 8• (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22).

PROSPERO'S BOOKS *(Brit.-Hol.,* v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : La Pagode, 7• *(47-05-12-15).*

RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Utopia, 5• (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15• *(45-54-46-85).*

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : *Gaumont Grand Ecran Italie, 13•* (45-80-77-00) ; Saint-Lambert, 15• *(45-32-91-68).*

RIENS DU TOUT (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, *6• (43-26-58-00).*

SABINE (Fr.) : Reflet Logos I, 5• (43-54-42-34).

SAMBA TRAORÉ (Fr.-Suis.-burkinabé, v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42).

SARAFINA! (sud-africain, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

LA SÉVILLANE (Fr.-Bel.) : Reflet Logos I, 5• (43-54-42-34).

LE *SILENCE* DES AGNEAUX (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; *Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-*Lambert, 15• (45-32-91-68).

SISTER ACT *(A., v.o.) : Grand Pavois,* 15• (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Opéra, 9• *(45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Les* Montparnos, 14• (36-65-70-42).

LE SOUPER (Fr.) : *UGC Rotonde, 6•* (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC *Biarritz, 8• (45-62-20-40, 36-65-70-81).*

STALINGRAD (All., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8• *(43-59-19-08,* 36-65-75-08).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) ; George V, 8• (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; v.f. : Rex, 2• *(42-36-83-93, 36-65-70-23).*

TANGO (Fr.) : Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06).

THE CRYING GAME (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82).

TOM ET JERRY, LE FILM (A., v.f.) : *Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Club Gau*mont (Publicis Matignon), 8• (42-56-52-78) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : *Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ;* Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

UN CŒUR EN HIVER (Fr.) : Sept Par*nassiens, 14• (43-20-32-20).*

UN LIEU DANS LE MONDE (Arg., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81).

UNE ÉTRANGÈRE PARMI NOUS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8• (45-63-16-16, 36-65-70-82).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Gaumont* Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Rex, 2• (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43, *36-65-71-88)* ; Français, 9• (47-70-33-88) ; Les Nation, 12• *(43-43-04-67, 36-65-71-33)* ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• *(46-36-10-96, 36-65-71-44).*

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA *(Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15•* (45-54-46-85) mer. 18 h.

ALPHA BRAVO *(A., v.f.)* : Cinaxe, 19• (42-09-34-00) mer., jeu., ven., sam., *dim., mar., de 11 h à 18 h.*

LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., *v.f.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55)* mer. 16 h 30, sam. 16 h 15, dim. 15 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer., dim. 16 h, lun. 20 h 10.

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19• *(40-05-80-00) film* mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 21 h, toutes les heures *(sf ven. sam. dim.* pour séance de 21 h).

LE CHARME ***DISCRET DE LA BOUR*GEOISIE** (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) mer. 19 h 30, ven., lun. 17 h 50, dim. 10 h, mar. 12 h.

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 16 h 45.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 14 h.

DOUZE MOIS (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) mer. 13 h 45.

L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77, 36-65-70-43) mer., ven., dim., mar. 12 h.

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Escurial, 13• (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : *30 F, 18 F pour les - de 14 ans.*

FLESH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• *(42-71-52-36)* mer. *10 h 50.*

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : *Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68)* mer. 16 h 45.

HELLZAPOPPIN *(A., v.o.)* : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• *(43-54-42-34) mer., dim.* 12 h 15.

J F PARTAGERAIT APPARTEMENT *(A., v.o.)* : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 22 h.

LE JOURNAL D'UNE FEMME DE **CHAMBRE** (Fr.) : Denfert, 14• *(43-21-41-01) mer., sam.* 21 h 30, jeu., ven., dim., lun. 19 h 50, mer. 16 h.

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Escurial, 13• (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, 18 F pour les - de 14 ans.

LA MAIN SUR LE BERCEAU (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 20 h 10.

LES MILLE ET UNE FARCES DE PIF ET HERCULE (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer., sam., dim. 13 h 30 Gr. : 20 F.

LES MILLE ET UNE NUITS (It.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) mer., sam., mar. 17 h, dim. 21 h 45.

ORPHÉE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) jeu. 12 h T.U. : mer., lun. .

PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer. 12 h.

POISON (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) mer. 10 h 45.

QUERELLE (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) (version anglaise) mer. *10 h 40* ; v.f. : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer. 22 *h 10.*

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, *15• (45-32-91-68)* mer. 19 h, ven. 16 h 45, lun. 17 h.

ROGOPAG *(It., v.o.) : Accatone, 5•* (46-33-86-86) mer. 14 h 50.

LE ROI ET L'OISEAU *(Fr.) : Denfert, 14•* (43-21-41-01) *mer., dim.* 13 h 50.

ROLLING STONES *(A., v.o.)* : La Géode, 19• (40-05-80-00) mer., sam., *dim. à 21 h Pl. : 100 F, T.R. : 75 F. Les* mar., mer., jeu., forfait séances de 20 h et 21 h : T.U. : 54 F (les deux films).

SIMÉON (Fr.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) *mer.* 16 h, sam., lun. 18 h, dim. 19 h 40.

SIMPLE MEN (A., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65) mer., ven., dim. 13 h 45, sam., lun. 22 h.

STORMBOY (Austr., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) *mer. 15 h.*

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) *mer.,* lun. 19 h, ven. 16 h 45.

THE LONG DAY CLOSES (Brit., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer. 12 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 17 h 30.

37•2 LE MATIN (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) (version courte) mer. 14 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 15 h, sam. 13 h 30.

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 21 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) mer., sam. 17 h 20.

LE ZÈBRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., lun. 19 h, ven. 16 h 45.

LES GRANDES REPRISES

LES AMANTS DU CAPRICORNE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5• (43-25-72-07, 36-65-70-64).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77, *36-65-70-43).*

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Cinoches, *6• (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15•* (45-54-46-85).

LE *CHARME DISCRET DE LA BOUR*GEOISIE (Fr.) : Reflet Logos II, 5• (43-54-42-34).

LA DAME DU VENDREDI (A., v.o.) : Action Christine, *6• (43-29-11-30,* 36-65-70-62).

LES DIABOLIQUES *(Fr.) : Le Champo* - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60).

EUROPE 51 (It., v.o.) : *Le Champo* - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60).

LE FANTOME DE LA LIBERTÉ *(Fr.)* : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5• (43-54-15-04) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60).

LE GRAND COUTEAU (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Grand Action, 5• (43-29-44-40, *36-65-70-63).*

LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE *(Fr.) : Saint-André-des-Arts* II, 6• (43-26-80-25).

ORANGE MÉCANIQUE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

REBECCA (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5• (43-54-42-34).

WOMEN IN LOVE (Brit., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

ANTONIA & JANE. Film britannique de Beeban Kidron, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08, *36-65-75-08) ; 14 Juillet Beaugre*nelle, 15• (45-75-79-79) ; Bienvenüe *Montparnasse, 15• (36-65-70-38).*

ARCHIPEL. Film franco-belge de *Pierre Granier-Deferre : Forum Orient* Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; *Impérial, 2• (47-42-72-52) ;* Gaumont Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15• *(48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (36-*68-20-22).

BOULEVARD DES HIRONDELLES. Film français de Josée Yanne : Elysées *Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Sept Par*nassiens, 14• (43-20-32-20).

BRASS UNBOUND. *Film hollandais* de Johan Van der Keuken, v.o. : Uto*pia, 5• (43-26-84-65).*

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT. Film indien de Satyajit Ray, v.o. : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; *Racine Odéon, 6• (43-26-*19-68) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; *La Bastille, 11• (43-07-*48-60) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

FORTRESS. Film américain de Stuart Gordon, v.o. : *Forum Horizon, 1er* (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2• (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon *Bastille, 12• (43-43-01-59, 36-65-*70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-*94-95, 36-65-70-45) ; Miramar, 14•* (36-65-70-39) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; UGC *Convention, 15•* (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96, 36-65-71-44).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS N• 3. Film de Hongkong de Ching Siu-Tung, v.o. : Gaumont Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (45-80-77-00) ; v.f. : Français, 9• (47-70-33-88) ; *Gaumont Alésia, 14• (36-65-*75-14) ; Montparnasse, 14• (43-20-*12-06) ; Gaumont Convention, 15•* (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20• *(46-36-10-96, 36-65-71-44).*

JACQUES RIVETTE, LE VEILLEUR. *Film français de Claire Denis et Serge* Daney : Utopie, 5• (43-26-84-65).

LA JOIE DE VIVRE. Film français de Roger Guillot : 14 Juillet Odéon, 6• *(43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8•* (43-59-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• *(43-87-35-43, 36-65-71-88) ;* Français, 9• (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79).

LIGHT SLEEPER. Film américain de Paul Schrader, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-*35-30-40)* ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14).

LE SOUFFLE DU DÉMON. Film britannique de Richard Stanley, v.f. : Brady, 10• (47-70-08-86).

LES VAISSEAUX DU CŒUR. Film américain d'Andrew Birkin, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Publicis Saint-Germain, 6• (42-22-72-80) ; George V, 8• (45-62-41-46, *36-65-70-74)* ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; v.f. : Bre*tagne, 6• (36-65-70-37) ; Français, 9•* (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins bis *(ex-Fauvette bis), 13• (47-07-55-88) ;* Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; *Gaumont Convention, 15•* (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18• (36-68-20-22).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 17 MARS

« Le Musée Bourdelle et ses nouvelles salles » (limité à trente personnes), 14 heures, 16, rue Antoine-Bourdelle *(Monuments historiques).*

« Les égouts de Paris : histoire de *la propreté de la capitale et le pro*blème de l'eau » (limité à trente personnes), 14 h 30, *entrée des égouts,* angle du quai d'Orsay et du pont de l'Alma (Visites pour les jeunes : Monuments historiques).

« Hôtels et jardins autour de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'hôtel Heidelbach, un nouveau Musée d'art asiatique à Paris », 14 h 30, 19, avenue d'Iéna (Paris et son histoire).

« Exposition : Au paradis des dames, au palais Galliera », 15 h 30, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 heures : « Le parc de La Villette, ou la genèse d'un parc urbain, 1974-1982 », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

Sorbonne (amphithéâtre Descartes), 17, rue de la Sorbonne, 18 h 15 : « La dynamique des populations humaines », par M.-L. Levy (Mouvement universel de la responsabilité *scientifique).*

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 MARS 1993 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 17 MARS 1993

LÉGENDE

TEMPS PREVU LE 17 MARS 1993 VERS MIDI

Mercredi : petite perturbation au Nord. – Des passages nuageux circuleront essentiellement de la Manche au nord-est du pays. Le matin, de la pointe du Cotentin au Nord-Pas-de-Calais, Ardennes et nord de l'Alsace, la grisaille dominera et il bruinera faiblement près des côtes. Dans l'après-midi, les nuages laisseront le soleil percer par moments.

De la Bretagne à l'Ile-de-France et à la Franche-Comté, la matinée sera également assez nuageuse, puis l'après-midi s'éclaircira malgré des nuages élevés.

Des régions du sud de la Loire jusqu'au Lyonnais et à la Méditerranée, le soleil sera bien présent. Quelques brumes matinales dans le Sud-Ouest ; quelques nuages élevés l'après-midi sur Rhône-Alpes, Côte d'Azur et Corse. Un léger vent de nord soufflera dans la vallée du Rhône.

Les températures baissent un peu au nord, mais remontent au Sud. Les minimales seront comprises entre 4 et 7 degrés dans l'intérieur du pays, avec encore quelques gelées dans les vallées alpines, et 8 à 10 degrés près de la Manche. Les maximales s'inscriront entre 14 degrés près de la Manche et 20-22 degrés par endroits sur nos régions méridionales ; 15 à 17 degrés au nord de la Loire et dans le Nord-Est, 18 à 20 degrés sur le Centre.

Le vent sera partout faible ou modéré, d'ouest ou nord-ouest.

PRÉVISIONS POUR LE 18 MARS 1993 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 16-3-93
Valeurs extrêmes relevées entre le 15-3-1993 à 18 heures TUC et le 16-3-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	17	6	C
BIARRITZ	19	9	D
BORDEAUX	19	7	B
BOURGES	19	6	N
BREST	18	8	C
CAEN	19	8	C
CHERBOURG	18	4	C
CLERMONT-FER.	19	6	D
DIJON	18	6	B
GRENOBLE	19	2	D
LILLE	18	7	B
LIMOGES	17	6	D
LYON	18	3	D
MARSEILLE	14	10	P
NANCY	16	2	D
NANTES	18	4	D
NICE	15	8	N
PARIS-MONTS.	20	10	D
PAU	19	7	B
PERPIGNAN	18	11	C
POINTE-A-PITRE	31	21	D
RENNES	19	6	D
ST-ETIENNE	17	3	D
STRASBOURG	17	1	B
TOULOUSE	18	10	C
TOURS	18	4	D

ÉTRANGER

ALGER	21	10	N
AMSTERDAM	18	6	D
ATHÈNES	14	5	D
BANGKOK	33	27	N
BARCELONE	13	7	D
BELGRADE	15	0	D
BERLIN	16	8	D
BRUXELLES	18	9	D
COPENHAGUE	12	6	C
DAKAR	24	18	N
GENÈVE	16	1	D
ISTANBUL	9	3	N
JÉRUSALEM	9	3	D
LE CAIRE	19	9	D
LISBONNE	18	12	D
LONDRES	20	7	C
LOS ANGELES	19	12	C
LUXEMBOURG	16	6	D
MADRID	15	4	D
MARRAKECH	25	14	N
MEXICO	22	8	D
MILAN	16	–2	B
MONTRÉAL	–9	–24	D
MOSCOU	3	2	C
NAIROBI	25	10	D
NEW-DELHI	28	15	D
NEW-YORK	–3	–10	D
PALMA	18	7	N
PÉKIN	14	4	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	17	2	D
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	22	12	N
SINGAPOUR	31	23	N
STOCKHOLM	13	6	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	6	2	C
TUNIS	17	2	D
VARSOVIE	7	–4	D
VENISE	19	8	B
VIENNE	12	6	N

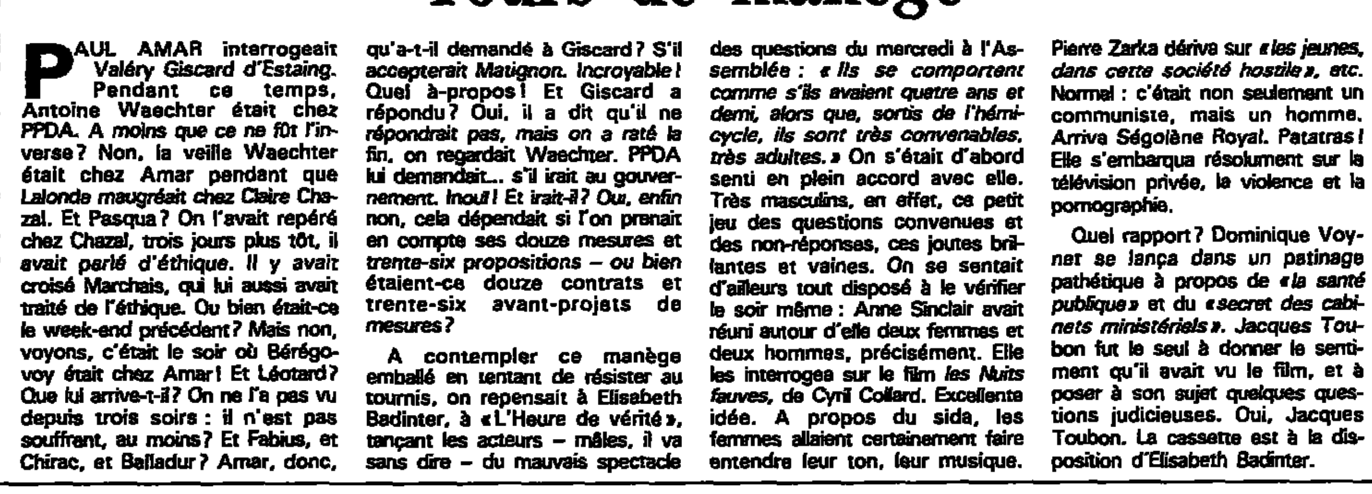
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN



Tours de manège

PAUL AMAR interrogeait Valéry Giscard d'Estaing. Pendant ce temps, Antoine Waechter était chez PPDA. A moins que ce ne fût l'inverse ? Non, la veille Waechter était chez Amar pendant que Lalonde maugréait chez Claire Chazal. Et Pasqua ? On l'avait repéré chez Chazal, trois jours plus tôt, il avait parlé d'éthique. Il y avait croisé Marchais, qui lui aussi avait traité de l'éthique. Ou bien était-ce le week-end précédent ? Mais non, voyons, c'était le soir où Bérégovoy était chez Amar ! Et Léotard ? Que lui arrive-t-il ? On ne l'a pas vu depuis trois soirs : il n'est pas souffrant, au moins ? Et Fabius, et Chirac, et Balladur ? Amar, donc, qu'a-t-il demandé à Giscard ? S'il accepterait Matignon. Incroyable ! Quel à-propos ! Et Giscard a répondu ? Oui, il a dit qu'il ne répondrait pas, mais on a raté la fin, on regardait Waechter. PPDA lui demandait… s'il irait au gouvernement. Inouï ! Et irait-il ? Oui, enfin non, cela dépendait si l'on prenait en compte ses douze mesures et trente-six propositions – ou bien étaient-ce douze contrats et trente-six avant-projets de mesures ?

A contempler ce manège emballé en tentant de résister au tournis, on repensait à Elisabeth Badinter, à « L'Heure de vérité », tançant les acteurs – mâles, il va sans dire – du mauvais spectacle des questions du mercredi à l'Assemblée : « Ils se comportent comme s'ils avaient quatre ans et demi, alors que, sortis de l'hémicycle, ils sont très convenables, très adultes. » On s'était d'abord senti en plein accord avec elle. Très masculins, en effet, ce petit jeu des questions convenues et des non-réponses, ces joutes brillantes et vaines. On se sentait d'ailleurs tout disposé à le vérifier le soir même : Anne Sinclair avait réuni autour d'elle deux femmes et deux hommes, précisément. Elle les interrogea sur le film *les Nuits fauves*, de Cyril Collard. Excellente idée. A propos du sida, les femmes allaient certainement faire entendre leur ton, leur musique. Pierre Zarka dériva sur « les jeunes, dans cette société hostile », etc. Normal : c'était non seulement un communiste, mais un homme. Arriva Ségolène Royal. Patatras ! Elle s'embarqua résolument sur la télévision privée, la violence et la pornographie.

Quel rapport ? Dominique Voynet se lança dans un patinage pathétique à propos de « la santé publique » et du « secret des cabinets ministériels ». Jacques Toubon fut le seul à donner le sentiment qu'il avait vu le film, et à poser à son sujet quelques questions judicieuses. Oui, Jacques Toubon. La cassette est à la disposition d'Elisabeth Badinter.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; ◻ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 16 mars

TF 1

- **20.45** Cinéma : Sale temps pour un flic. ■ Film américain d'Andy Davis (1984).
- **22.35** Magazine : *Durand la nuit.* Y a-t-il des sectes violentes en France ?.
- **0.30** Magazine : Le Club de l'enjeu.
- **1.00** Divertissement : Le Bébête show.
- **1.05** Journal et Météo.

FRANCE 2

- **20.00** Journal, Campagne électorale. RPR (1 min) ; Nouveaux Ecologistes (1 min) ; Union des indépendants (1 min) ; PS (2 min).
- **20.40** *Journal des courses et météo.*
- **20.50** Cinéma : Runaway, l'évadé du futur. ■ *Film américain de Michael Crichton (1984).*
- **22.35** Magazine : Bas les masques. J'ai recommencé ma vie à zéro. Reportages : L'agence de l'exil ; Les déçus du grand large ; Lama en Bourgogne.
- **23.35** Campagne électorale. UDF (1 min) ; PS (1 min) ; A gauche vraiment (1 min) ; RPR (1 min) ; Alliance populaire (1 min).
- **23.50** Journal et météo
- **0.10** Magazine : Le Cercle de minuit.

FRANCE 3

- **18.15** Campagne électorale. UDF (1 min) ; PS (1 min) ; A gauche vraiment (1 min) ; RPR (1 min) ; Alliance populaire (1 min).
- **18.25** *Jeu : Questions pour un champion.*
- **18.50** Un livre, un jour. *L'Année du livre, 1992-1993*, d'Alexandre Lazareff et Jean-Maurice de Montrémy.
- **19.00** Le 19-20 de l'information. De 19.09 à *19.31, le journal de la région.*
- **20.05** Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
- **20.15** Divertissement : La Classe.
- **20.45** Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie. De Jean Beaudin (16e épisode).
- **21.35** ▶ Documentaire : Planète chaude.
- **22.35** Journal et Météo.
- **23.00** Campagne électorale. CNI (4 min 30) ; PS (6 min) ; RPR (4 min 30) ; UDF (4 min).
- **23.25** Téléfilm : Le Siècle des Lumières. De Humberto Solas (fin).

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 20.00

- **19.55** Sport : Football. Ajax Amsterdam-Auxerre. *Match retour de la Coupe d'Europe*, en direct. A 20.00, coup d'envoi du match.
- **21.50** *Flash d'informations.*
- **21.55** Série : Le Juge de la nuit.
- **22.40** Cinéma : Rage. ■ Film américain de Stephen Gyllenhaal (1990) (v.o.).

ARTE

- **20.40** Soirée thématique : Paysans, le mal de terre.
- **20.41** *Souvenirs de Sénaillac.*
- **20.50** Documentaire : Le Journal.
- **21.20** Documentaire : *Un lait hors de prix.* De Waldemar Lanz.
- **21.25** Documentaire : La Fin des faims ? *De Jacques Baynac et Jean-Denis Bonan.*
- **22.10** Cinéma : Biquefarre. ■■■ *Film français de Georges Rouquier (1983).*
- **23.45** Documentaire : Europe, les derniers paysans. De Jacques Baynac et Jean-Yves Laffont.
- **0.35** Documentaire : Horizon 2010.

M 6

- **20.45** Téléfilm : Le Mystère du château de Dracula. De Robert Totten.
- **22.25** Série : Amicalement vôtre.
- **23.20** *Série : Soko, brigade des stups.*

FRANCE-CULTURE

- **20.30** Archipel médecine. La psychologie des enfants – L'après Dolto.
- **21.30** Spécial élections.
- **22.40** Les Nuits magnétiques. Les infirmières (1).
- **0.05** *Du jour au lendemain.*

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30** Concert (donné le 12 avril 1992 à Berlin) : Le Songe d'une nuit d'été, ouverture op. 21, de Mendelssohn ; Concertino pour clarinette et petit orchestre op. 48, de Busoni ; Concerto pour clarinette et petit orchestre avec harpe et piano en un mouvement, de Copland ; *Symphonie n° 4 en la mineur op. 63*, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin.
- **22.00** Les Voix de la nuit.
- **23.09** Feuilleton : Maldoror.
- **23.19** Ainsi la nuit.
- ***0.33*** *L'Heure bleue.*

Mercredi 17 mars

TF 1

- **17.25** Série : Premiers baisers.
- **17.55** *Série : Hélène et les garçons.*
- **18.25** Jeu : Une famille en or.
- **18.55** Magazine : Coucou, c'est nous !
- **19.45** *Divertissement : Le Bébête Show.*
- **19.50** Tirage du Loto.
- **19.55** Journal et Météo.
- ***20.20*** Sport : Football. Coupe d'Europe des clubs champions (4e journée des poules finales) : Olympique de Marseille-CSKA Moscou ; A 21.15, Mi-temps et Loto ; A 21.30, Deuxième mi-temps ; A 22.25, Résumé de Glasgow Rangers-FC Bruges ; A 22.35, Meilleurs moments du match Milan AC-FC Porto ; A 23.40, Résumé du matche IFK Göteborg-PSV Eindhoven.
- **0.10** Journal et Météo.

FRANCE 2

- **12.59** Journal, Météo et Campagne électorale. UDF (4 min) ; Alliance populaire (4 min 30) ; PS (6 min) ; RPR (5 min).
- **13.55** INC.
- **14.00** Série : Tatort.
- **15.30** Variétés : La Chance aux chansons.
- **16.25** Jeu : Des chiffres et des lettres.
- **16.50** Feuilleton : Beaumanoir.
- **17.20** Magazine : Giga.
- **19.15** Jeu : Que le meilleur gagne plus.
- **20.00** Journal, Campagne électorale. PS (1 min) ; Lutte ouvrière (1 min) ; UDF (1 min) ; Génération Ecologie (1 min) ; RPR (1 min).
- **20.40** Journal des courses et Météo.
- **20.50** Téléfilm : *Stim et Stern.* De Peter Kassovitz.
- **22.35** Première ligne. *Balkans, la contagion, documentaire de* Simone Mohr et Serge Schmidt.
- **23.25** Campagne électorale. Solidarité, écologie, gauche alternative (1 min) ; Parti de la loi naturelle (1 min) ; PS (1 min) ; UDF (1 min) ; RPR (1 min).
- **23.40** Journal et Météo.
- **0.00** Magazine : Le Cercle de minuit.

FRANCE 3

- **14.10** Campagne électorale. PS (1 min) ; Lutte ouvrière (1 min) ; UDF (1 min) ; Génération Ecologie (1 min) ; RPR (1 min).
- **14,20** Feuilleton : Dona Beija.
- **14.45** Feuilleton : Dynastie.
- **15.35** Série : La croisière s'amuse.
- **16.25** Big bang.
- **17.20** Magazine : Fractales. Présenté par Patricia Saboureau et Frédéric Courant. *L'image de la semaine : la goutte* d'eau ; Dossier : goûts et arômes.
- **17.50** Magazine : Une pêche d'enfer.
- **18.15** Campagne électorale. Solidarité, écologie, gauche alternative (1 min) ; Parti de la loi naturelle (1 min) ; PS (1 min) ; UDF (1 min) ; RPR (1 min).
- **18.25** Jeu : Questions pour un champion.
- **18.50** Un livre, un jour.
- **19.00** Le 19-20 de l'information.
- **20.05** Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
- **20.15** Divertissement : La Classe.
- **20.45** La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Aide humanitaire : le grand alibi ? Invités : Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire ; Rony Brauman, président de Médecins sans frontières ; Simone Veil, *député européen* ; *Louis Joinet*, magistrat, président du groupe de travail de la Commission des droits de l'homme des Nations unies sur la détention arbitraire ; *José-Maria Mendiluce*, envoyé *spécial* du Haut Comité des Nations unies pour les réfugiés de l'ex-Yougoslavie ; Alain-Gérard Slama, historien, professeur de philosophie politique à l'IEP Paris, auteur de *l'Angélisme exterminateur.*
- **22.25** Journal et Météo.
- **22.55** Campagne électorale. UDF (4 min) ; Alliance populaire (4 min 30) ; PS (6 min) ; RPR (5 min).
- ***23.20*** *Mercredi chez vous.*

CANAL PLUS

- **17.05** Documentaire : Les Surprises du sexe. La sexualité des bêtes. 4. Les outils de précision.
- **18.00** Canaille peluche. Sandokan.

En clair jusqu'à 21.00

- ***18.30*** *Ça cartoon.*
- **18.50** Le Top.
- **19.15** Magazine : BVP, Baffie vérifie la pub.
- **19.20** Magazine : Nulle part ailleurs.
- **20.30** Le Journal du cinéma.
- **21.00** Cinéma : Bienvenue au paradis. ■ Film américain d'Alan Parker (1990).
- **23.05** Flash d'informations.
- **23.15** Cinéma : La Vie, l'amour… les vaches. ◻ Film américain de Ron Underwood (1990). (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- **17.00** Magazine : Mégamix (rediff.).
- **17.55** Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor (rediff.).
- **18.00** Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
- **19.00** Magazine : Rencontre. Brian Eno/Ron Arad.
- **19.30** Documentaire : Au royaume de l'ours rouge. De Petra Regent. 2. Les courts étés de la toundra.
- **20.30** 8 1/2 Journal.
- **20.40** Musica : Musicarchives. En répétition, l'ouverture de *la Chauve-Souris*, de Johann Strauss, par l'Orchestre de la *Süddeutsche Rundfunk, sous la direction de* Carlos Kleiber.
- **21.10** ▶ Documentaire : *Sergiu Celibidache.* De Jan Schmidt-Garré.
- **22.40** Documentaire : *Notre cher inconnu.* D'Alan Berliner.
- **23.45** Magazine : Mégamix

M 6

- ***17.00*** *Variétés : Multitop.*
- **17.30** Série : L'Etalon noir.
- **18.00** Série : Booker.
- **19.00** Série : Les Rues de San-Francisco.
- **19.54** Six minutes d'informations, Météo.
- **20.00** Magazine : Mode 6.
- **20.05** Série : Cosby Show.
- **20.35** Magazine : Ecolo 6.
- **20.45** Téléfilm : Pleure pas, ma belle. De Michel Andrieu.
- **22.30** Téléfilm : Affaire d'escrocs. De Sigi Rothemund.

FRANCE-CULTURE

- **20.30** Antipodes. L'édition et la diffusion du livre francophone (belge, québécois, suisse).
- **21.28** Poésie sur parole.
- **21.32** Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
- **22.00** Communauté des radios publiques de langue française. Arts et artistes.
- ***22.40*** *Les Nuits magnétiques.* Les infirmières (2).

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30** Concert (en direct du Louvre) : Hommage à Scott Ross. Partita pour clavecin seul n° 6 en mi mineur BWV 830, Partita pour clavecin n° 3 en la mineur BWV 827, Offrande *musicale : Ricercare à six voix, l'Art de la* fugue : Contrapunctus 14, de Bach ; Sonates pour clavecin, de Scarlatti, par Andras Staier, clavecin. A 22.00, Scott Ross, par Jacques Merlet.

Le Monde

Le débat européen sur les monopoles

France Télécom plaide pour une concurrence réglementée sur le téléphone

Les consultations se terminent. *D'ici une quinzaine de jours*, Bruxelles aura achevé de sonder opérateurs de télécommunications, administrations et utilisateurs sur son projet d'ouverture à *la concurrence* des liaisons téléphoniques. Le calendrier est tenu. Et le conseil européen des télécommunications, qui doit se réunir, sous présidence danoise, le 10 mai, devrait donc examiner le rapport et les suggestions des commissaires.

Sur le principe, les opérateurs européens ne sont, dans leur ensemble, pas hostiles à une ouverture à la concurrence des liaisons téléphoniques. La plupart jugent cette évolution inéluctable. En octobre 1992, la Commission avait proposé comme base de réflexion un mémorandum. L'exécutif européen y laissait entendre qu'une ouverture rapide des liaisons téléphoniques internationales, préservant, du moins pour le moment, les monopoles sur les communications nationales, avait sa préférence. Nombre d'opérateurs ont fait valoir que cette distinction était artificielle et ne résisterait pas à l'épreuve des faits. Et c'est désormais sur la totalité du trafic téléphonique que portent les discussions.

Refonte des structures tarifaires

La rapidité avec laquelle doit être *mise en œuvre* la libéralisation pose davantage problème. Côté allemand, Deutsche Telekom, sur le *point de s'engager dans un délicat* processus de privatisation, plaide pour un répit d'au moins cinq ans. *Cinq années durant lesquelles* le maintien du monopole et la stabilité des recettes qui en découle lui permettraient d'absorber les investissements nécessaires à la modernisation des réseaux de télécommunications des Lander de l'Est.

Plus généralement, l'ouverture à *la concurrence impose à bon nombre* d'opérateurs une refonte complète de leurs structures tarifaires, et *notamment une baisse* de leurs tarifs à l'international accompagnant une réévaluation du coût des communications locales. Nombreux sont ceux qui demandent des délais d'ajustement. L'anglais British Telecom, qui présente la structure la plus favorable (le prix de la minute de communication à l'étranger ne dépasse pas de plus de six fois celui d'une communication locale), *pousse à l'ouverture accélérée*. En revanche, les Italiens et surtout les Espagnols de Telefonica (le coût de la minute de communication à l'étranger est quarante-cinq fois plus élevé que celui d'une communication à l'intérieur de Madrid) veulent une période d'adaptation.

Les Français, eux, sont dans une position médiane (le rapport est de 1 à 16). Toutefois, du côté de France Télécom, on n'est pas loin de penser que l'harmonisation des *structures* tarifaires tout comme l'avenir des obligations de service public et l'ouverture des réseaux aux opérateurs extra-communautaires (à l'américain ATT notamment) doivent faire l'objet d'une réflexion des Douze, qui justifierait... un nouveau Livre vert. Ainsi, fait valoir l'opérateur français, un document engageant les Douze devrait fixer les règles du jeu et la nouvelle réglementation rendue nécessaire par la mise en concurrence, ce en *préalable à toute décision* de libéralisation du trafic téléphonique. La proposition est tactiquement astucieuse. Elle pourrait séduire d'autres opérateurs européens. *Reste à savoir ce qu'*en pense Bruxelles.

CAROLINE MONNOT

Selon des experts américains et russes

L'épidémie de Sverdlovsk en 1979 avait bien pour cause des recherches sur les armes bactériologiques

Le doute n'est plus permis : la mystérieuse épidémie de charbon qui avait provoqué entre 68 et 300 décès en *1979* à Sverdlovsk (Russie) était bien due à un accident survenu au cours d'expériences menées dans le cadre de recherches sur la guerre bactériologique. Dans un premier temps, les autorités soviétiques avaient affirmé que cette épidémie avait été déclenchée par une distribution de viande contaminée.

Mais le président russe Boris Eltsine avait, dans une interview publiée le 27 mai 1992 par le quotidien *Komsomolskaïa Pravda*, indiqué que cette épidémie avait été provoquée par des recherches sur les armements bactériologiques, et qu'il en avait informé MM. Bush, Major et Mitterrand de ce fait. M. Eltsine, qui était en 1979 chef du Parti communiste de Sverdlovsk, indiquait que le KGB, dès cette époque, lui avait confié que *« nos recherches militaires* [en] *étaient la cause »*.

Une étude, publiée dimanche 14 mars dans la revue scientifique américaine *Proceedings of The National Academy of Sciences*, confirme cette version des faits. *Réalisée par six experts américains* et russes à partir d'une enquête réalisée sur les lieux mêmes de l'accident (la ville s'appelle aujourd'hui Ekaterinbourg) et des comptes rendus d'autopsies de *42 personnes, l'étude conclut que* les victimes sont mortes après avoir inhalé des bactéries *Bacillus anthracis*. Les spores de *Bacillus anthracis*, lorsqu'ils sont inhalés, provoquent des charbons pulmonaires très graves s'accompagnant d'infection systémique.

L'épidémie s'est produite entre le 6 et le 8 avril, lorsqu'une nuée de spores de *B. anthracis* a envahi l'atmosphère au sud de la ville, provenant sans doute du site d'ex*périmentation militaire « Compound 19 »*. Les 42 personnes examinées sont mortes dans les quatre jours suivant l'accident.

Selon l'un des auteurs de l'étude, le *docteur David Walker*, la *cause* de l'irruption des germes dans l'atmosphère demeure inconnue. *« Il pourrait s'agir soit d'une fuite, soit d'une explosion. »* C'est parce que deux médecins de la ville avaient conservé des notes personnelles, des organes et des tissus de ces *42 personnes que cette énigme* a pu être résolue. Tous les documents médicaux officiels avaient été détruits par le KGB.

F. N.

Après avoir quitté la direction de la CFDT

M. Kaspar va être nommé ministre-conseiller à l'ambassade de France à Washington

Du syndicalisme à la diplomatie. Cinq mois après avoir quitté le secrétariat général de la CFDT, *M. Jean Kaspar sera dans les* prochains jours nommé ministre-conseiller chargé des affaires sociales auprès de l'ambassade de France à Washington. Un arrêté, signé des ministres du travail, des affaires sociales et de la santé, officialisant les fonctions qu'il occupera *à partir du mois d'avril*, doit être publié au *Journal officiel*.

Agé de 52 ans et originaire de Mulhouse (Haut-Rhin), cet ancien mineur avait accédé en 1988 au *secrétariat général de la CFDT* après le départ de M. Edmond Maire. Réélu lors du 42e congrès de Paris, en avril 1992, il avait dû démissionner le 20 octobre, sous la pression du bureau national qui lui reprochait d'être à l'origine d'une *« crise de confiance dans le management »* de la centrale.

Remplacé par Mme Nicole Notat, secrétaire générale adjointe, M. Kaspar s'était interdit d'intervenir dans le débat syndical, même si les conditions de son départ lui pesaient. Après avoir décliné plusieurs *propositions d'intégrer la* haute fonction publique, et avoir été tenté par le militantisme humanitaire, il a finalement accepté de rejoindre l'ambassade de France aux Etats-Unis où il sera chargé d'observer la mise en place des projets sociaux de M. Bill Clinton, notamment dans le domaine de la santé.

Après les incidents à Unipêche

Les forces de police quadrillent la zone de marée de Boulogne-sur-Mer

BOULOGNE-SUR-MER

de notre envoyé spécial

Après les incidents qui se sont produits dans la nuit du dimanche 14 au lundi 15 mars dans la zone des magasins de marée de Boulogne-*sur-Mer, le préfet du Pas-de-Calais a* dépêché une compagnie de CRS qui est arrivée sur les lieux dans l'après-midi. *Toute la journée*, des réunions convoquées à la hâte entre les représentants professionnels de la pêche et de la transformation du poisson avaient eu lieu, débouchant sur des télex et des fax aux autorités administratives pour dénoncer l'« insécurité » et, même, selon une déclaration officielle de la chambre de commerce et d'industrie, une situation explosive sur le port et *dans la zone industrielle et portuaire* de Capecure.

C'est la SARL Unipêche qui a été la principale victime des saccages de la nuit de dimanche à lundi. Ses magasins ont été détruits par un commando de quelques dizaines de personnes armées de haches et de *barres de fer, qui avaient mis* France 3 dans la confidence. En outre, des conteneurs et des camions frigorifiques étrangers (danois, allemands, irlandais) ont été gravement endommagés. Déversées sur la chaussée, des caisses de superbes saumons étêtés et vidés ont fait le bonheur des ouvriers d'un chantier voisin, venus se servir gratuitement.

Unipêche, spécialisée dans l'importation de poissons en provenance d'Islande, prend aussi en charge la vente en criée de plusieurs petits bateaux de la baie de Somme et des ports de la Côte d'Opale. Elle devait vendre, lundi 15 mars, pour 800 000 francs de soles. Or, ces produits concurrencent directement les poissons que débarquent les quelque quatre-vingts petits bateaux des arti*sans regroupés dans la* Coopérative maritime étaploise (CME).

Le gérant d'Unipêche, M. Jacques Wattez, avait pourtant, vendredi 12 mars, adressé un fax au sous-préfet de Boulogne-sur-Mer pour lui signaler qu'il était l'objet de menaces. Il avait détaillé la nature de la marchandise qu'il attendait et demandé aux autorités une protection. En vain...

Pour riposter à ce coup de force, imputé à certains artisans de la CME, les mareyeurs de Boulogne ont décidé de boycotter lundi les achats à la criée. Du coup, 140 tonnes débarquées du chalutier *Margat* par l'équipage du navire lui-même (à cause de la grève des dockers) n'ont pu être écoulées normalement, ce qui a causé à l'armement Le Garrec un préjudice important.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Détournement de six millions de francs au préjudice de l'Opéra de Paris

Le 2 février, l'agent comptable de l'Opéra de Paris a découvert que 6 millions de francs avaient été détour*nés du budget de Bastille et Garnier* depuis le mois de septembre 1992 (rappelons que ce budget s'élevait à 781 millions de francs en 1992 et qu'il est de 907 millions pour 1993). Selon la direction de l'Opéra, l'auteur de ce détournement serait un fonctionnaire employé par une agence comptable qui dépend de la direction de la comptabilité publique au ministère du budget.

Le jour de la découverte de ce détournement, une plainte a été déposée auprès du parquet par l'agent comptable qui est responsable sur ses deniers des sommes qu'il gère. De son côté, la direction de l'Opéra de Paris déposait une plainte contre X, avec constitution de partie civile et demandait une enquête de l'inspection principale du Trésor. La direction de l'Opéra de Paris rappelle que l'agence comptable de l'Opéra fonctionne sur le principe de la séparation de l'ordonnateur et du comptable, comme tout comptable public.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de 27 à 42

Le numéro du « Monde » daté 16 mars 1993 a été tiré à 496 415 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des Arts et Spectacles » : Portrait du cinéaste Paul Schrader

Scénariste de *Taxi Driver*, réalisateur d'*American Gigolo*, Paul Schrader a filmé le portrait d'un homme (incarné par l'acteur *Willem Dafoe*) *qui dort quand il fait jour*. Portrait d'un homme sans visage, histoire de vampire, *Light Sleeper* sort mercredi dans les salles. Henri Béhar a rencontré le réalisateur à New-York.

A l'occasion d'une visite de M. Delors

Le Chili critique le protectionnisme européen

SANTIAGO DU CHILI

de notre correspondant

Surprise désagréable, le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, en visite au Chili, les 11 et 12 mars, a dû affronter la colère des exportateurs de fruits hostiles à la fixation de quotas limitant en particulier la croissance des exportations de pommes chiliennes vers la CEE (213 000 tonnes en 1992). Pris à parti, M. Delors a défendu la politique communautaire : *« La Communauté a produit l'année dernière*, a-t-il expliqué, *dix millions de tonnes de pommes alors qu'elle n'en consomme que 7,5 millions. Il a fallu en retirer du marché 1,5 million de tonnes, aux frais du contribuable communautaire, pour permettre à certains pays, dont le Chili, d'avoir un niveau d'exportation stable vers la CEE. »*

Manifestement, M. Delors n'a guère apprécié les critiques d'un pays qui se flatte d'être le champion du libre-échange et considère la Communauté européenne comme une construction protectionniste menaçant le commerce mondial : *« Le libre-échange parfait n'a jamais existé*, a rappelé M. Delors. *Le niveau des droits de douanes moyen est de 2 % pour les exportations chiliennes vers la Communauté et de 11 % dans le cas des exportations communautaires vers le Chili. »*

Le commerce entre les deux partenaires est largement en faveur du Chili qui a dégagé, en 1992, un excédent commercial de 1,45 milliard de dollars avec la Communauté. Pour M. Delors, une amélioration des échanges passe en priorité par une diversification des exportations chiliennes (actuellement constituées *pour 70 % de produits miniers et* pour 18 % de produits agricoles) et par un accroissement de la coopéra*tion économique entre le Chili et la* Communauté.

BRUNO ADRIAN

□ **Grève de vingt-quatre heures des dockers.** – *Les* dockers ont diversement suivi, lundi 15 mars, la grève de vingt-quatre heures lancée par la CGT sur des revendications salariales et la négociation d'une convention collective. Selon les bureaux locaux de l'AFP, le mouvement a été suivi à 100 % au Havre, à Marseille, Sète, Lorient, Saint-Malo, Nantes, La Rochelle, Boulogne, Calais, Bordeaux et Port-la-Nouvelle (Aude). Il a été *suivi largement à Rouen. Mais* le mouvement n'a pas pris à Dunkerque, Brest, Nice, Saint-Nazaire ou Port-Vendres.

□ **Colère des producteurs de pommes de terre dans le Morbihan.** – Quelque 300 producteurs de pommes de terre du Morbihan et des Côtes-d'Armor ont, lundi 15 mars, bloqué pendant plusieurs heures avec des tracteurs et des remorques chargées de 3 000 tonnes de tubercules tous les accès *routiers menant à Pontivy* (Morbihan). Ils protestaient contre la mévente de leur production. Des incidents ont opposé aux forces de l'ordre quelques dizaines d'irréductibles lors de la dispersion. – *(AFP.)*

L'inculpation du maire de Marmoutier (Bas-Rhin)

Les « arrangements » de M. Jacques Felli

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Colmar examinera le 25 mars prochain l'affaire concernant M. Jacques Felli (divers droite), conseiller général du Bas-Rhin et maire de Marmoutier. Inculpé en juillet 1992 pour délit d'ingérence *et recel d'abus sociaux*, M. Felli est en outre confronté à plusieurs recours déposés devant le tribunal administratif par M. Jean-Claude Weil (PS), candidat aux législatives dans la 7e circonscription du département (Saverne-Marmoutier) contre le député sortant, M. Adrien Zeller (UDF-CDS), maire de Saverne et vice-président du conseil régional d'Alsace.

STRASBOURG

de notre correspondant régional

La manière dont l'inculpation de M. Felli a été passée sous silence pendant plus de sept mois dit combien la « discrétion » est de règle en Alsace. L'affaire n'a été révélée que le dimanche 14 mars par *les Dernières Nouvelles d'Alsace*. De source judiciaire, le délit d'ingérence repose sur des travaux effectués dans la commune de Marmoutier par les employés de son entreprise (les Monuments funéraires de l'Est), vendue en mai 1991. Il est reproché au premier magistrat de la ville d'avoir ainsi fait effectuer une série d'ouvrages publics *pour un montant* global de 200 000 francs alors que les marchés avaient été attribués à d'autres sociétés. Pour M. Felli, il ne s'agit que d'*« arrangements »* entre entreprises dans *lesquels, en tout état de cause, « la commune n'a pas été lésée »*.

L'inculpation de recel de biens sociaux repose sur l'encaissement d'un chèque de 500 000 francs donné par un responsable d'une chaîne de surpermarchés alsacienne. Selon le maire de Marmoutier, il *s'agit d'un prêt accordé par un « ami »* pour les besoins de son entreprise. Il affirme en avoir rétrocédé une *« partie »* et détenir la preuve des rembourse*ments. Or, l'argent prêté a été* prélevé sur les fonds de la société commerciale. Il était question à l'époque d'installer dans le secteur de Marmoutier un supermarché d'un groupe concurrent.

« Je ne savais pas »

Parmi les sept recours administratifs déposés par M. Weil, *qui jouent un rôle central dans* l'affaire Felli, deux dossiers retiennent l'attention. Le premier concerne l'achat par la mairie de Marmoutier, usant de son droit de *préemption, d'un* immeuble qui était revendu au même prix, quelques mois plus tard, à un conseiller municipal. *« Je ne savais pas,* affirme innocemment M. Felli, *que c'était interdit par le code civil. »*

Le second porte sur l'obtention par son entreprise, associée à une société lyonnaise, d'un contrat de 8,5 millions de francs pour l'aménagement du nouvel hôtel du département. M. Felli a participé, selon M. Weil, à la séance du conseil général qui a entériné le choix de la *commission d'appel d'offres*.

MARCEL SCOTTO

Le Monde

INITIATIVES

Les cadres au chômage innovent

Face aux licenciements, ils déploient des trésors d'imagination. Plus que certaines catégories



LA brutale augmentation du chômage des cadres n'a pas seulement provoqué des traumatismes qui ajoutent au climat de sinistrose qui s'est emparé de la société française. Elle s'est aussi traduite par la multiplication de réactions positives et a eu pour conséquence l'apparition de nombreuses initiatives originales, que celles-ci émanent des *« victimes »* ou de *structures disposées à les* aider. Au cours de ces derniers mois, on a pu assister à une soudaine prolifération de formules nouvelles, qui, toutes, prouvent la capacité de cette catégorie professionnelle à adapter ses comportements, selon des formes et des principes différents des *ouvriers* et des *employés par* exemple.

Il s'agit d'une confirmation. Par le passé, déjà, les cadres frappés par le chômage avaient fait preuve d'une grande réactivité. Dans le milieu des années 80, à l'époque des restructurations industrielles, ils avaient *créé des associations d'entraide*, dont certaines ont perduré, d'autres se spécialisant dans le suivi des préretraités.

Cette fois, des pistes inattendues sont explorées, qui paraissent en même temps participer d'un effet de mode. C'est ainsi que pullulent les petits groupes *qui militent* en faveur du travail à temps partagé. Ceux-ci naissent un peu *partout et sont* quelquefois soutenus par des cabinets de recrutement.

A coup de communiqués et de campagnes de sensibilisation, proches des techniques de marketing, ils tentent d'imposer *l'idée. Dans* le principe, c'est vrai, l'argument ne manque pas *de force : on pourrait imaginer* que des cadres travaillent pour plusieurs employeurs, principalement dans les PME, et évitent de la sorte le chômage. Mais il semble que le passage à l'acte se heurte à des difficultés concrètes, *dont le problème des cotisations* sociales et celui de l'indemnisa*tion par* l'UNEDIC. *Entre autres.*

A partir d'un raisonnement identique, Max Bir, qui appartient lui aussi à un cabinet, essaie de créer un marché jugé prometteur. Celui du cadre à temps partiel, qui ne présenterait pas les inconvénients psychologiques du travail à temps partagé et accorderait davantage de souplesse aux entreprises, tout en correspondant aux aspirations de cadres surtout âgés. Mais, là aussi, la réalisation est plus *lente que prévu*, malgré les avantages évidents du système.

Dans la lignée des associations anciennes, voici qu'une nouvelle génération de cadres au chômage se rassemble et monte de petites structures pour se soutenir dans la recherche de l'emploi. Il y avait *« Job qui veut »*, dont le succès médiatique a permis à ses premiers adhérents de retrouver un travail. Il s'en crée continuellement d'autres, qui partent, à chaque fois, d'une option originale qui tend à les singulariser sur le marché. Deux femmes cherchent actuellement à attirer l'attention sur Cadres sans frontières, *avec le soutien de la région Bourgogne* et de la chambre régionale de commerce et d'industrie. Leur projet ? Venir en aide aux pays de l'Est et détecter ainsi des missions...

LE Club des chasseurs d'entreprise, lui, s'est fait une spécialité de l'envoi collectif de *curriculum vitae* pour décupler les chances. En utilisant le fax, ses membres sont capables de présenter, sur une seule feuille, plusieurs candidatures aussi diverses que possible. Chacun démarche pour l'ensemble du réseau. Là aussi les employeurs sont séduits, moins toutefois par les propositions que par le dynamisme qu'elles révèlent. Quant aux initiateurs de la formule, Jean-Etienne Thyss et Bertrand Vallery-Radot, ils soulignent les vertus du travail en groupe, qui permet de remonter le moral de chacun.

A ce foisonnement, répondent *parallèlement des actions en cours* venues de tous horizons. Le ministère du travail s'est penché sur le problème et cherche des solutions adaptées. L'Association pour l'emploi des cadres (APEC) se mobilise et, en janvier, a réussi un rapprochement avec les syndicats professionnels du recrutement ainsi *qu'avec les deux organisations professionnelles* du travail temporaire. Les demandes déposées à l'APEC pourraient être utilisées par les recruteurs. L'intérim pourrait utiliser des cadres dont on sait que, dans la proportion de 40 à 50 %, leur mission peut déboucher sur un emploi stable.

Après *les cabinets d'outplacement*, qui font du *« traitement individuel »*, voici que surgit un autre concept, moins coûteux pour les entreprises, selon une formule de prêt-à-porter. Pour une somme forfaitaire et avec des prestations limitées, Transition carrières propose par exemple une technique adaptée aux actuels licenciements *« en paquets »* qui touchent les cadres *en milieu de carrière*. Même les grandes écoles se soucient de cette évolution.

Des bureaux d'anciens élèves ont imaginé des dispositifs pour venir en aide à leurs chômeurs en déclinant des méthodes spécifiques. *On ne s'occupe pas de la* même façon des cadres dirigeants, de ceux qui sont à *mi-chemin ou* des plus anciens...

Pareille mobilisation est rassurante et montre que des trésors d'imagination peuvent être payants. Malheureusement, la plupart de ces initiatives trouvent leurs limites dans un paradoxe. Ces formules conviennent le plus souvent à un public expéri*menté ou de grande valeur, que les employeurs ne* viennent pas chercher dans le chômage. Dans le même temps, y compris des cadres de qualité pointent à l'ANPE, qui sont capables de créer de tels mécanismes. Il faudra bien que les deux mouvements se rejoignent.

Alain Lebaube

Stratèges en groupes

Le dynamisme né de la recherche collective séduit les employeurs

LA lecture des petites annonces assortie de la rédaction de CV, la fréquentation des locaux de l'APEC ou de l'ANPE sont-elles les seuls moyens de retrouver un emploi? Même s'il ne faut pas négliger ces approches classiques, l'actuelle floraison des groupes et associations de recherche collective prouve le contraire. Aujourd'hui, à Paris, une quinzaine d'associations – hors institutions – ont vu le jour. Près d'une dizaine en province. Par définition, ces petites structures vivent et disparaissent lorsque leurs initiateurs sont revenus sur le marché du travail. Souvent elles perdurent par cooptation : le dernier resté en recherche d'emploi reprend le flambeau. Parfois elles essaiment, font des «petits» ou deviennent pérennes. Ainsi en est-il à Paris de l'AVARAP (Association pour la valorisation des relations avec les professionnels) née en 1984.

Une vingtaine de cadres alors au chômage avaient eu l'idée de se regrouper, de partager leurs moyens, de mettre à profit leur expérience commune. Toujours aujourd'hui l'association propose une méthode basée sur la théorie comportementale à des cadres au chômage. A charge pour eux de s'organiser par la suite et de trouver un lieu de réunions. Selon Jean-Loup Guibert, fondateur de l'AVARAP, une trentaine de groupes de travail fonctionnent de cette manière à Paris et en région parisienne.

La qualité de la démarche

Dans le même temps, nombre de ces associations sont victimes de leur succès. Débordées, croulant sous les appels téléphoniques au domicile des uns et des autres, pouvant difficilement mettre en place un coordinateur, leurs membres confient qu'ils en oublieraient leur propre impératif personnel de recherche d'emploi. C'est la raison pour laquelle, toujours selon le principe du bénévolat, Jean-Loup Guibert a créer par la suite le CLAEC (Comité de liaison des associations pour l'emploi des cadres) qui réunit aujourd'hui douze associations dans le but de fédérer et de susciter des initiatives, y compris en province (1).

Vaincre l'isolement destructeur, rechercher et adopter une méthodologie, faire de la recherche d'emploi une activité de quasi-plein temps s'apparentant de plus en plus au marketing, mettre à profit une dynamique de groupe, capitaliser des informations, mettre en commun des moyens tels que téléphones et télécopieurs et, bien sûr, se soutenir moralement, sont les avantages les plus connus de la recherche d'emploi collective. *«Ce type de démarche volontariste – nous sommes des offreurs de services et non pas des demandeurs – est, dans 95 % des cas, bien perçu par les entreprises»*, dit un cadre actuellement dans un cabinet d'outplacement.

Si l'on s'en réfère à la réussite de l'un de ces groupes né il y a un peu plus d'un an, les employeurs comme les cabinets de recrutement suivent d'un œil favorable ce type de démarche. C'est ainsi que le groupe de travail parisien Job qui veut («Initiatives» du 20 janvier) a vu l'ensemble de ses membres retrouver un emploi, souvent dans des secteurs considérés comme sinistrés, tels que la communication d'entreprise (2). *«A la suite du «Manifeste pour l'emploi» signé par quatorze grands patrons dans* le Nouvel Observateur *en juillet 1992, nous avons écrit à chacun d'eux*, explique Alexis Faivre d'Arcier, un «ancien» du groupe. *Dans la foulée, huit rendez-vous nous ont été accordés.* Aujourd'hui, responsable de la communication à la Lyonnaise des eaux-Centre, Alexis se montre persuadé que l'originalité de la démarche du groupe *«a joué en sa faveur» : «Il faut bien comprendre que la recherche d'emploi consiste véritablement à attaquer un marché»*, dit-il aujourd'hui.

Le scénario joua à l'identique pour Bénédicte, recrutée afin de diriger les relations extérieures de Sup de co Rouen; Laure, chef de produits, le fut chez Idéal Loisirs. Patrick est aujourd'hui responsable du développement de l'agence de communication La Rochefoucauld. Quels points forts ont motivé leur recrutement? *«Indiscutablement, notre méthode, les articles de presse et les émissions que nous avons suscitées ont piqué la curiosité»*, estime Laure. *«Je ne songeais pas précisément à une embauche, mais la qualité de l'argumentation m'a séduit»*, dit, de son côté, Aubry Pierrens, directeur de l'agence La Rochefoucauld.

«J'ai retenu la candidature d'Alexis Faivre d'Arcier parce qu'il correspondait au profil recherché, commente la responsable du recrutement du groupe Lyonnaise-Dumez. *Mais à vrai dire, je pense que la démarche de groupe – une excellente chose – vaut surtout par le soutien respectif que ses membres s'accordent entre eux.»*

De leur côté, les cabinets de recrutement s'intéressent de près à la qualité de la démarche, le plus souvent innovante, que ces cadres regroupés en associations mettent au point.

Les services que proposent les associations – leurs membres le reconnaissent – sont complémentaires des prestations offertes par l'Association pour l'emploi des cadres qui encourage ce type d'initiative, bien souvent née dans ses locaux. Aude Magnant, de l'APEC, cite à ce propos cette anecdote : *«Deux cadres, lisaient un jour un numéro du* Moniteur des travaux publics *dans notre hall d'accueil. Ils ont fait connaissance. Et ils ont créé ensemble l'association Action, cadres BTP*(3).*»*

Jean Menanteau

(1) CLAEC. 9, rue Emile-Duclaux. 75015 Paris.

(2) Job qui veut. (1)-47-05-59-13

(3) Action cadres BTP. (1)-40-59-45-20.

L'espoir du travail partagé

Répartir les risques de perte d'emploi et offrir aux PME l'accès aux compétences chères

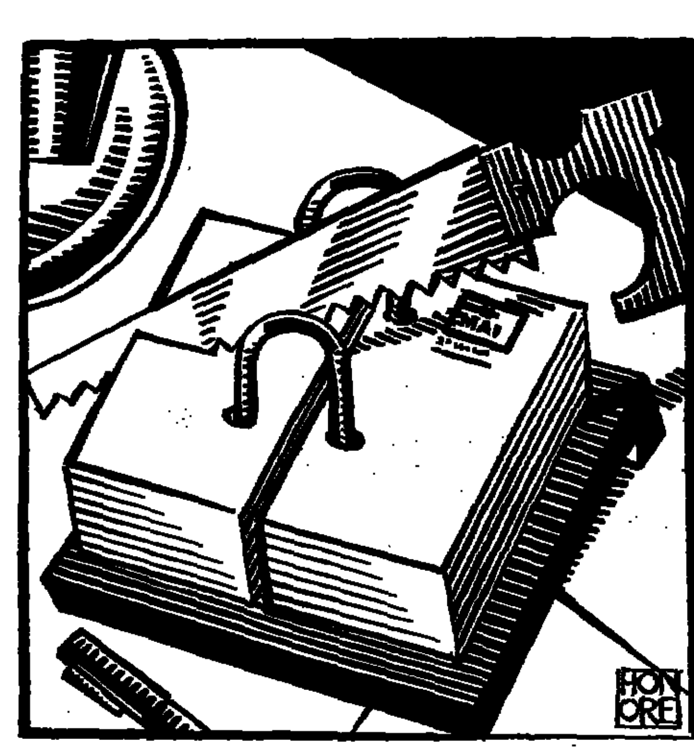
BEAUCOUP de cadres à la recherche d'un emploi y croient, les politiques l'ont inscrit à leur programme. Le temps partagé est sur toutes les lèvres. Aujourd'hui, au moins une vingtaine d'associations regroupant en majorité des cadres au chômage essaient de convaincre les entreprises, contacts, conférences à l'appui, que c'est la solution de l'avenir. Les cabinets de recrutement ou les chasseurs de têtes se lancent aussi sur le marché, espérant ainsi compenser leurs difficultés actuelles.

La demande s'organise, c'est sûr. Seulement, et c'est actuellement un obstacle majeur, l'offre fait la sourde oreille. Les entreprises n'ont pas encore fait le grand saut : écouter des cadres, leur vanter les mérites du temps partagé, pourquoi pas... En recruter, c'est une autre histoire. Jean-Marie Laffont, membre du Groupement de cadres pluri-entreprises des Alpes-Maritimes (CPE 06) – l'une des plus anciennes associations puisqu'elle a été créée il y a cinq ans, – en convient lui-même : *«Nous avons des contacts en cours. je ne pourrai donc pas vous donner le nombre précis d'offres d'emploi à temps partagé que nous avons reçues. C'est en tout cas marginal. Nos efforts débouchent plutôt sur des propositions de temps complet.»*

Pas question pour autant de parler d'espoirs morts-nés. Le temps partagé en est à ses balbutiements, il faut lui laisser le temps de convaincre.

Les atouts existent sans aucun doute. Le concept de temps partagé correspond d'abord à un sentiment qui s'exprime aujourd'hui chez les cadres, désormais confrontés au chômage comme les autres catégories professionnelles, celui de ne plus faire une confiance aveugle à l'entreprise : *«Le temps partagé permet de répartir les risques,* note Gérard Meyer, vice-président d'ACME (Association de cadres multi-entreprises), basée à Paris et qui compte actuellement près de quatre-vingt-dix membres. *Beaucoup de cadres aspirent maintenant à se libérer d'une tutelle unique.»*

Deuxième point fort : l'existence d'un marché cible, les PME-PMI, alors que les grands groupes semblent plutôt hors course, à quelques exceptions près. L'état des lieux est clair. Les petites entreprises ont difficilement les moyens de recruter un cadre de haut niveau à temps plein. Le chef d'entreprise est souvent débordé par la gestion quotidienne, ses qualités d'homme-orchestre présentant évidemment des limites. Compétences pour agir (CPA), qui a mis en place un groupe de travail «Cadres en temps partagé», fait ainsi référence à une étude de 1989 qui note *qu'«un dirigeant de PME sur deux estime que l'encadrement d'au moins une fonction de son entreprise est insuffisamment ou pas du tout satisfaisant».*



Une législation inadaptée

Points noirs, surtout à l'heure actuelle : la gestion de trésorerie, les contacts avec les banquiers, avec tout ce qui touche à la direction administrative et financière. Mais ce n'est pas là la seule porte d'entrée du temps partagé. Bernard Delorme, polytechnicien de quarante-huit ans actuellement à la recherche d'un emploi, l'a bien compris : *«Ancien ingénieur dans le secteur de l'armement, j'ai toujours travaillé sur plusieurs contrats à la fois. Mon savoir-faire est transférable, il n'y a aucun doute. Je pense que mon expérience serait profitable par exemple à des PME qui sont monoproduit et monoclient. Je n'ai pas pour autant envie de devenir consultant. Un consultant dit ce qu'il faut faire, et moi je préfère faire.»*

Ces courants porteurs se trouvent confrontés à des obstacles qui font que *«les PME-PMI ne sont pas encore prêtes dans leur ensemble*, comme le constate Gérard Meyer, *à franchir le pas.» «J'aurais effectivement besoin de recruter un directeur à l'exportation,* explique ce responsable d'une PME de l'Essonne, *mais je n'en ai pas les moyens. Quant à l'idée de prendre un cadre à temps partagé, qui m'assure qu'il sera toujours à l'écoute s'il doit aussi travailler chez un autre?»* C'est finalement la plus grande réticence, la disponibilité. Le respect de la confidentialité aussi est évoqué mais dans une moindre mesure. Inquiétude aussi concernant la question de la progression de carrière d'un cadre employé à temps partagé : *«Il ne pourra pas faire son trou, une frustration possible, donc.»*

Au-delà des mentalités à faire évoluer, le temps partagé est également freiné par une législation inadaptée. *«Les textes actuels,* relève le CPA, *restent encore très contraignants du fait de l'absence de passerelles entre la Sécurité sociale, les ASSEDIC et l'URSSAF. Les entreprises qui emploient des cadres à temps partagé doivent établir des pré-payes, des cotisations sociales estimées avec ajustement ultérieur.»* Point le plus urgent à régler : la question du statut d'employeur principal puisque, explique Gérard Meyer, *«tant qu'un cadre ne perd pas son employeur principal, il ne peut pas s'inscrire au chômage».*

Le temps partagé est donc au pied du mur. *«Ne nous trompons pas,* analyse ce directeur de ressources humaines d'un grand groupe, *même si les contraintes législatives sont assouplies, travailler chez deux ou trois employeurs, être disponible, savoir faire ainsi le grand écart, restera l'apanage de quelques cadres, une élite.»*

A moins de contourner la difficulté, comme le réalise depuis trois ans Agefi Conseil, un cabinet qui emploie cinq consultants à temps plein qui travaillent chacun pour deux ou trois entreprises. *«Nous pratiquons le temps partagé de manière concrète* explique Georges Le Gouguec. *Les missions sont longues et nos consultants sont véritablement des collaborateurs intégrés dans les PME qu'ils suivent. Nous refusons toutefois d'avoir la signature et de passer des écritures comptables. En revanche, par exemple, nous gérons les stocks ou nous allons discuter avec les banquiers, en tant que directeurs administratifs et financiers de l'entreprise.»* Une formule intermédiaire, bien sûr, mais opérationnelle.

Marie-Béatrice Baudet



ESSEC, la mobilisation

Le bureau des anciens élèves rassemble ses énergies

LE problème de l'emploi mobilise toutes les énergies de la communauté ESSEC. L'amicale des anciens, liée aux activités traditionnelles, a décidé d'être plus présente dans l'école afin de venir en aide aux élèves dans cette période difficile de recherche. Ainsi, 80 % des ressources de l'association vont au service «carrières orientation».

Les responsables affirment avoir dépassé le stade artisanal et gérer ce service comme une entreprise, en vrais professionnels. *«La chute des offres d'emplois, qui se sont réduites progressivement de six mille à cinq mille par an puis à quatre mille, nous a alertés,* explique Alain Vayssière, un des responsables de l'association. *Lorsque le nombre d'anciens en recherche d'emploi a atteint cinquante personnes, nous nous sommes décidés à entreprendre une action.»* Une informatisation des offres a été effectuée pour mieux adhérer à la demande. ESSEC Premier emploi s'adresse aux débutants, ESSEC Top aux dirigeants confirmés, et ESSEC Promotion à tous les autres. Mensuelles dans un premier temps, les publications sont en passe de devenir hebdomadaires, signe des temps!

Les missions ponctuelles

Un «ancien» de quarante-cinq ans a eu un parcours qui a fait réfléchir ses camarades. Après vingt ans dans une entreprise, un dépôt de bilan l'a laissé sans emploi. C'est alors qu'il a changé son fusil d'épaule et a choisi une nouvelle tactique : adopter, faute de mieux, une politique d'activités multiples et gérer plusieurs employeurs allant du conseil à la participation à la création d'entreprises. *«A partir de cet âge, il devient vraiment difficile de se recaser. C'est à l'intention de ces vieux cadres sans activité qu'a été créée, voici un an, la Senior intervention»*, raconte un membre.

Il s'agit pour les adhérents du groupe de remplacer l'emploi stable et fixe qu'ils ont perdu par une succession de missions ponctuelles qu'ils se répartissent selon les compétences de chacun. Une sorte d'agence de travail temporaire à usage interne, par cooptation, si l'on peut dire. Comment se fait le démarchage? Dans un premier temps, il a fallu se faire connaître à la communauté des ESSEC. Il a fallu faire sa propre publicité en informant les camarades en poste qu'il existait un vivier d'intervenants disponibles. Puis les démarches ont pris un caractère plus ciblé vis-à-vis des utilisateurs potentiels : les sociétés à capital risque et à capital développement. Une nouvelle population concernée a été ensuite contactée : les PME.

La Senior intervention propose des services en temps partagé, avec la mise à disposition durant quelques jours par semaine ou par mois d'une assistance à la gestion de l'entreprise. A présent, le groupe se met en rapport avec les directeurs de ressources humaines réputés avoir des problèmes de plans sociaux ou de reclassements.

Lors de missions longues, il arrive que l'entreprise cliente engage l'intervenant pour un contrat à durée déterminée. Dans les autres cas, la Senior intervention facture le client et rémunère le consultant occasionnel exactement comme le ferait n'importe quel cabinet de conseil avec ses consultants salariés.

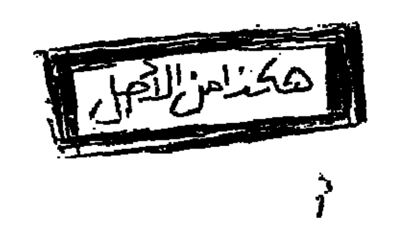
La recherche de missions est en soi une partie importante de l'activité. Elle permet aux cadres de ne pas se couper de l'entreprise, de rester actifs, dynamiques, bien intégrés dans le milieu professionnel et au courant des évolutions. Alain Vayssière est fier d'annoncer quinze missions exécutées pour l'année écoulée, représentant un chiffre d'affaires de 1 200 000 francs. Douze sont encore en cours. Les membres de la Senior intervention sont en ce moment trente-cinq, mais c'est une population fluctuante par définition : vingt ont trouvé un emploi au cours de leurs contacts. En outre, un accord de coopération avec la Junior entreprise est en train de se négocier pour se confier mutuellement des contrats.

Cette solidarité s'avère de plus en plus indispensable. L'environnement est tel que les cinquante demandeurs d'emploi sont devenus malheureusement cent cinquante. Parmi eux, les membres de Senior intervention ont conservé un statut et ont réussi à dédramatiser le processus psychologique. Tirer les sonnettes pour le compte d'une association est moins douloureux que le faire pour soi-même, surtout à cinquante ou cinquante-cinq ans.

Ils ont remplacé la sécurité de l'emploi par l'habitude de gérer l'instabilité. Ils assument les trous de carrière si longtemps mal considérés et ils expliquent aux jeunes que ce sera peut-être aussi leur lot. Ils se sont trouvés confrontés à un problème nouveau que rien ne les avait préparés à affronter : le chômage des cadres supérieurs diplômés des grandes écoles. Tant bien que mal, ils ont trouvé une réponse.

Liliane Delwasse





DOSSIER • Les cadres au chômage innovent

Prévenir plutôt que guérir

Trouver des solutions aux plus de 44 ans en exploitant un capital expérience pourtant « difficilement transférable »

« MÉFIONS-*nous des idées reçues : les cadres de plus de quarante-cinq ans sont certes de plus en plus vulnérables au chômage, mais ils continuent à être moins nombreux à perdre leur emploi que leurs collègues plus jeunes, même si ce* « privilège » *s'effrite. D'autre part, les entreprises qui recrutent continuent à rechercher prioritairement des cadres confirmés : il est donc faux que les diplômés plus jeunes « volent » le travail de leurs aînés.* » Directeur adjoint de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), Jean Prével a encore d'autres fausses évidences à renverser : *« Ce n'est pas vrai que les cadres de plus de quarante-cinq ans n'aient plus de chances de retrouver un travail. »*

Il distingue trois groupes : les « 45-50 ans », qui sont dans la position la plus favorable et dont plus de la moitié retrouvent un emploi avant un an, les autres ayant de bonnes chances de les rejoindre ; les « 55-60 ans », qui restent majoritairement plus d'une année au chômage, mais dont une minorité retrouve – souvent rapidement – des postes importants. Enfin, les « 50-55 ans », qui se révèlent les plus difficiles à reclasser. Mais tous, souligne-t-il, font le même constat amer : leur expérience professionnelle qui a fait leur force jusqu'à ce qu'ils soient licenciés se révèle *« difficilement transférable »*.

Liée de trop près au contexte dans lequel elle a été acquise, cette expérience est pour l'employeur éventuel une réalité si floue qu'il préfère se référer à une valeur plus sûre : le diplôme. Et des personnes habituées à de larges responsabilités se retrouvent embauchées à des postes assez étroitement techniques.

Les itinéraires Bison futé

Telle quelle, la situation est préoccupante, d'autant plus qu'elle pourrait se dégrader rapidement : les cadres de 40-44 ans, ceux de la génération du baby-boom, sont très nombreux et ils approchent de la zone des tempêtes. Une réflexion est amorcée, des mesures sont envisagées, mais le tout n'en est encore qu'aux balbutiements : le ministère du travail ne se borne-t-il pas pour le moment à réserver aux cadres sans travail de plus de 45 ans... la moitié des emplois qu'il crée à l'ANPE et dans ses services départementaux pour le suivi des chômeurs de longue durée ? L'APEC, quant à elle, vient de signer un ensemble de conventions de partenariat avec les entreprises de travail temporaire et les syndicats de cabinets de recrutement pour faciliter les réinsertions. Elle a par ailleurs entamé un travail de repérage des possibilités d'emploi méconnues – des *« itinéraires Bison futé »*, dit Jean Prével, – par exemple du côté du secteur associatif, des services collectifs... mais se refuse à divulguer une recherche qui n'est pas arrivée à son terme.

On a une idée de ce que cette dernière pourrait donner à travers une étude menée à l'instigation de l'Union des cadres CFDT par Alain Bouc sur la « Gestion et valorisation des ressources humaines pour les cadres en fin de carrière » (1). Cette étude s'intéresse d'abord à ceux qui sont encore pourvus d'un travail et s'attache à définir un mode de gestion des carrières qui traiterait les problèmes de manière préventive et éviterait du même coup qu'un licenciement ne réduise à néant le capital expérience.

L'étude ouvre, par ailleurs, une série de pistes qui peuvent concerner aussi bien les cadres au chômage que ceux qui cherchent – avec ou sans le soutien de leur entreprise – à avoir une fin de carrière satisfaisante : travail de formation, d'expertise auprès de plusieurs entreprises (dans le cadre ou non du salariat), direction de PME, aide et conseils aux élus des petites villes et des villages : *« Tout cadre, du fait de son expérience,* souligne Alain Bouc, *est bien mieux à même que la plupart de ces derniers de juger si un projet d'implantation d'entreprise tient la route, d'organiser des travaux d'intérêt collectif... »*



Marie-Claude Betbeder

(1) Décembre 1992, Centre Idées, 14, rue de Chartres, 75018 Paris. Tél. : (1) 42-57-34-66.

L'APEC et ses partenaires

Une démarche commune avec les cabinets de recrutement

« D*ANS ce climat de morosité ambiante, j'avais envie de donner un signal positif* », commente, de sa voix un brin éraillée, la présidente de l'APEC. Face à une situation de l'emploi des cadres particulièrement dégradée, Chantal Cumunel a décidé d'initier un véritable partenariat entre tous les acteurs concernés par l'emploi des cadres. Une démarche qui s'est concrétisée le 28 janvier dernier par la signature de conventions entre l'APEC et les cabinets de recrutement représentés par le Syntec et la CSNCR, d'une part, et entre l'APEC et les entreprises de travail temporaire regroupées au sein de l'UNETT et du PROMATT ; ainsi que par une déclaration ANPE-APEC, visant à renforcer leur action commune (voir *le Monde* du 30 janvier).

Un service d'intérêt général

Le but de l'opération : faire jouer la complémentarité entre les différents partenaires pour mettre à la disposition des cadres un maximum d'offres d'emploi. Concrètement, agences d'intérim et cabinets de recrutement pourront passer des annonces dans le journal de l'assocation *Courrier cadres* sans bourse délier. Les missions d'intérim devront être d'une durée supérieure à quatre mois, au grand dam de Claude Deroure, président de l'UNETT, qui aurait souhaité abaisser le seuil à trois mois. Les partenaires s'engagent, par ailleurs, à faire un effort tout particulier à l'égard des cadres de plus de quarante-cinq ans demandeurs d'emploi de longue durée.

Si tous les signataires reconnaissent, à l'instar de Claude Dos Reis, président du Syntec, que les conventions *« ne vont pas résorber le chômage des cadres »*, ils estiment qu'elles ont au moins le mérite de donner de plus grandes chances aux cadres en recherche d'emploi.

« En fait, ce que j'ai voulu, précise Chantal Cumunel, *c'est décompartimenter les territoires, créer des passerelles dans un marché où il y a de moins en moins d'offres »*. Une démarche compréhensible de la part d'une association à but non lucratif qui conçoit ses activités comme un *« service d'intérêt général »*. Qu'en est-il pour les différents partenaires ?

« Notre ambition est d'avoir un jeu optimum de candidats de qualité, par rapport à un poste donné, au profit de nos clients », indique Jean-Paul Vermès, président de la SNCR. *« L'APEC constitue, pour nous, un lieu de prospection supplémentaire »*. Il est vrai qu'au fil du temps, l'Association est devenue un lieu de passage systématique des cadres en recherche d'emploi. *« Aujourd'hui, l'APEC voit arriver des cadres de haut ou très haut niveau, et elle n'a pas d'opportunités à leur offrir car, pour ces profils, les entreprises ont l'habitude de recourir aux cabinets de recrutement,* souligne Claude Dos Reis, *d'où l'intérêt d'un rapprochement entre l'APEC et les cabinets. »* Entre complémentarité et concurrence, la marge est parfois bien étroite, mais tous les acteurs ont décidé de l'ignorer, qui mettent en avant la spécificité de leurs prestations, de leurs méthodes de travail. *« Nous ne sommes pas de simples pourvoyeurs de CV,* affirme ainsi Claude Dos Reis. *Nous apportons un service plus grand. Nous sommes des conseillers en entreprise »*.

Du côté des entreprises de travail temporaire, on se félicite également de la signature de la convention avec l'APEC, qui va permettre d'approcher une population naturellement réticente à l'intérim, et peu consciente des réelles opportunités offertes par le travail temporaire. *« 40 % à 50 % des missions cadres débouchent sur un emploi stable, contre 20 % pour l'ensemble des missions »*, affirme Tristan d'Avezac, chargé de mission à PROMATT. Un phénomène qui s'explique par la durée des missions offertes aux cadres (vingt-deux semaines en moyenne), laquelle laisse le temps aux entreprises de voir si le cadre ne pourrait pas s'intégrer dans la structure. Pour les quarante-cinq ans et plus, qui se heurtent traditionnellement aux réticences des entreprises, le travail temporaire pourrait être un moyen de lever ces freins psychologiques.

Catherine Leroy

La solution du temps partiel

Passé un certain âge, d'aucuns voudraient dételer... Certains postes le permettent

« C*ADRES à temps partiel et non-cadres à temps partagé* » : quand il expose son idée, qu'il s'efforce lui-même de commercialiser au sein du cabinet J. Friisberg and Partners, Max Bir insiste sur la distinction.

Très à la mode en ce moment, surtout auprès des chômeurs, le concept de cadres à temps partagé se heurte à une série de difficultés d'application, parfois d'origine psychologique. Notamment, les entreprises ne souhaitent pas voir certains de leurs collaborateurs occuper deux emplois. Ils tiennent à la confidentialité et craignent d'être les *perdants du système. Quand* bien même, ils écartent cette solution pour les postes les plus sensibles.

A l'inverse, le temps partiel offrirait de nombreux avantages ou répondrait à des situations particulières. Intarissable, Max Bir, qui a élaboré tout une méthode, ne cesse de trouver de nouveaux cas de figure. Telle entreprise du nord de la France, qui cherchait désespérément un cadre depuis deux ans, a fini par faire ce choix.

Malgré la situation de l'emploi, personne ne voulait s'installer dans la ville. En pour accepter d'y séjourner pendant quatre jours par semaine, sans avoir à déménager la famille de Paris. A terme, les préventions tombées, il sera toujours prodgdklein...

Pareillement, une société moyenne de négoce avait besoin d'un trésorier pour gérer ses fonds, mais pas l'emploi complet de l'un de ces *techniciens de* haut vol.

Là encore, le temps partiel s'imposait... Une compagnie de capital-risque, quand elle rachète une PME, préférera un excellent PDG à temps partiel pour ne pas alourdir ses frais de structure... Et ainsi de suite.

« Dans bien des entreprises, il existe des effets de seuil en deçà desquels des emplois à temps plein ne se justifient pas, note Max Bir. *Or elles se porteraient souvent mieux si elles possédaient cette compétence manquante. »* Ainsi en est-il de la présence d'un risk manager, d'un responsable de la formation, d'un directeur des ressources humaines, d'un directeur financier ou d'un *credit man*. Autre exemple : en attendant qu'un jeune de l'entreprise puisse diriger le service comptable, parce qu'on sait qu'il en aura les capacités, il est possible de faire appel à un cadre chevronné déjà proche de la retraite.

Après avoir beaucoup donné

Avec cette dernière illustration, Max Bir passe à un deuxième constat qui s'est imposé au cours de ses recherches. Deux populations de cadres accepteraient de travailler à temps partiel. Les femmes, logiquement, à *un moment de* leur vie où elles souhaiteraient s'occuper de leurs enfants.

Mais aussi, selon une évolution sociologique compréhensible, des hommes, âgés de plus de quarante-huit ans en général, qui voudraient dételer un peu, *« après avoir beaucoup donné »*. Ceux-là, selon la belle expression du consultant, seraient saisis *« par le syndrome du golf »*. Ils se sont découvert des passions ou cherchent à donner un autre sens à leur vie.

Techniquement et humainement, tout cela est possible. *« Je vends de la souplesse »*, assure Max Bir, qui voit dans son système l'avantage de coller aux évolutions, même transitoires. Après tout, rien n'empêche un temps partiel de reprendre ensuite à temps plein. Surtout, la qualité et la performance desdits cadres ne sont pas en cause et *l'on peut imaginer* qu'un dirigeant âgé, travaillant à mi-temps, sera aussi opérationnel que certains autres.

Mais il reste que, quoique *convaincues de l'intérêt de la* formule, les entreprises sont encore peu nombreuses à concrétiser. Et encore moins nombreuses à accepter d'en parler !

A. Le.

L'outplacement pas cher

Se promouvoir à deux pour éviter le piège de la solitude

UN hôtel de luxe en bord de mer à La Baule. Au programme : thalassothérapie, tir à l'arc, etc. *« Ce n'est pas le Club Med »* prévient Etienne Daugny, codirecteur avec Marie-Catherine Beltran du cabinet d'outplacement Transition Carrières. C'est en fait le décor où se déroulent les « séminaires » destinés aux cadres licenciés qu'organisent ces deux anciens dirigeants de cabinet, lui de marketing, elle de chasseur de têtes.

Entre deux séances de relaxation se tiennent en effet des réunions autour de thèmes tels que le bilan de carrière, le réseau de contacts, la technique d'expression, etc., menées par des consultants extérieurs. Bref, une parenthèse d'une semaine, par groupes de douze cadres, mise au point avec le cabinet Algoe pour *« tourner la page avec le choc émotionnel »* du licenciement, et *« acquérir des outils méthodologiques »*, explique-t-on au cabinet.

Résultat ? *« Ils font du sport et en redemandent, boivent peu et bossent énormément »*, se félicite Etienne Daugny. Au retour, le cadre bénéficie d'un suivi individuel jusqu'à sa reprise d'un emploi. A sa disposition un « club » pour retrouver des collègues, être reçu par les consultants ; un abonnement, limité à six mois, à SVP – peu utilisé dans les faits – pour obtenir toutes sortes d'informations sur la profession ou sur la vie quotidienne ; et une « ligne verte » pour joindre les consultants qui, eux, contactent tous les cadres une fois par mois pour faire le point. Le tout pour 37 500 francs hors taxes, payés par l'entreprise. Un tarif *« deux à trois fois moins élevé »* que celui des cabinets d'outplacement traditionnels, et pour un résultat qui se veut identique, soit *« neuf à dix mois »* pour retrouver un emploi, précise Etienne Daugny.

Des soutiens ponctuels

Miracle ? Autre logique en tout cas, visant à *« dynamiser et responsabiliser les cadres »*, ce qui permet au passage d'économiser les heures de consulting. Le séminaire, par exemple, ferait *« gagner trois mois en six jours »*, assure Etienne Daugny. Enfin et surtout, les cadres ne sont pas suivis par des consultants attitrés. Pour assister une centaine de cadres, le cabinet en compte deux actuellement, et bientôt quatre.

Pas question donc d'abuser de leur temps. En revanche, on mise sur les contacts et la solidarité entre cadres, on les incite à *« travailler en tandem, pour avoir un effet miroir à partager les coûts et à s'échanger des pistes car la solitude est le plus grand piège »*. Des réunions sur des points précis, juridiques par exemple, peuvent aussi être organisées au cabinet et sans supplément. Le recours individuel à un psychologue est également possible, à la demande.

Un an après le premier séminaire, il est encore trop tôt pour mesurer les résultats. Mais on sait déjà que cette formule d'outplacement n'est pas adaptée aux cadres *« qui ont passé de nombreuses années dans la même entreprise,* admet Etienne Daugny, *car ils auront besoin d'un suivi plus étroit sur la distance »*. Elle conviendrait bien par contre à ceux de *« 35-45 ans qui touchent de 300 000 à 500 000 francs par an »*. C'est aussi une question de personnalité. *« J'ai besoin de soutiens ponctuels, de conseils sur des points précis, pas forcément d'être materné »*, affirme Philippe Duchemin, quarante et un ans, ex-cadre supérieur chez Siemens, de retour du séminaire, qu'il juge *« passionnant »*. *« Et puis, avec un consultant attitré, au-delà de trois mois on s'use. On a l'impression qu'il vous a déjà tout dit. »*

A l'origine de cette initiative, le souhait de directions de ressources humaines (DRH) de réduire leurs frais en outplacement mais aussi de faire une opération d'image tant interne qu'externe, et si possible parvenir à positiver l'opinion des cadres licenciés à l'égard de leur ancien employeur. C'est peut-être beaucoup demander. *« Je ne suis pas trop dupe* confie Philippe Duchemin. *Ça ne change rien à mon opinion, pas forcément favorable, sur Siemens et sa stratégie. Simplement, je me dis qu'à la direction des ressources humaines il existe des gens plus conciliants, plus compréhensifs à l'égard des cadres qu'ils licencient. »*

Francine Aizicovici

EMPLOI

Les bonnes idées du Huron

Guy Hongre invente seul des solutions pour l'emploi

A lui seul, Guy Hongre est un cas de figure. Maire de sa commune, Beaugies-sous-Bois, dans l'Oise, il est agriculteur, avec 120 hectares, mais aussi conseil pour des PMI et responsable du «département maille» dans une petite entreprise du textile.

Fils d'agriculteur, son parcours, aussi, est une leçon vivante. La ferme a disparu quand il a fini ses études. Salarié, il devint directeur dans un grand groupe, économisa pour réaliser son rêve et, quand il put enfin acheter de la terre – d'abord 2 hectares, puis 8 et 15, fit deux découvertes troublantes. Les syndicats agricoles voulaient l'empêcher d'exercer le métier et il dut abandonner son emploi. Et l'agriculture ne nourrissant pas son homme, il se transforma en «pluri-actif».

De cette expérience lui vint le goût, inlassablement entretenu par la recherche de nouvelles idées, de trouver des réponses à toutes les incohérences de la société économique. Dont, bien sûr, celle du chômage que Guy Hongre combat avec un solide bon sens, dans la revue *Partenaires*, diffusée par le ministère du travail, comme sur RTL ou France 3, jouant le rôle du Huron.

Le travailleur pluri-actif

Puisque la croissance ne suffit pas à créer de l'emploi, pas plus que les grandes entreprises, il serait temps de reconnaître que *«les gisements d'emploi sont du côté des employeurs potentiels»*. Et ce sont eux qu'il faut aider. Comment? En considérant *«le foyer fiscal comme une entité qui pourrait être assimilée à une entreprise»*, avance Guy Hongre, qui imagine un développement des services. Dès lors que l'on pourrait déduire en charges les travaux et les investissements effectués dans le foyer, le consommateur ferait appel à des prestataires. Il commanderait plus facilement des travaux, pour l'entretien de son jardin, faire réparer son toit, nettoyer les vitres, etc. *«De la sorte, on limiterait le travail au noir»*, ajoute-t-il.

Tout étant lié, il propose ensuite la création d'un livret d'épargne d'entreprise pour que les créateurs disposent enfin de fonds propres. Beaucoup trop de gens n'ont pas les moyens financiers de constituer leur outil de production et, dès lors, transforment leur entreprise en société de services qui achète sa production ailleurs, *«à l'étranger le plus souvent»*. Avec un plan d'épargne, ils pourraient déduire de leurs impôts une partie des sommes économisées, lesquelles donneraient lieu à un prêt participatif dont les intérêts seraient bonifiés. *«Se rend-on compte*, explose Guy Hongre, *que, pour créer une entreprise, il faut soit hériter, soit s'endetter auprès d'une banque qui ne veut pas courir un tel risque?»*. *«C'est un comble*, poursuit-il, *on peut aujourd'hui miser sur tout ou investir partout, en déduction fiscale, sauf chez soi ou dans les petites entreprises...»*

Logiquement, il en vient à préconiser *«un statut du travailleur pluri-actif»*, bouclant ainsi la boucle qui permet, là aussi, de limiter le travail au noir. L'explication? *«Si je travaille sur honoraires, il faut être conseil et payer des cotisations; si je touche des commissions, je suis agent commercial et je paie à nouveau; si j'ai une petite activité de production, je cotise encore comme employeur.»* Au final, comme cela se produit pour lui, *«30 années de cotisations s'additionnent pour correspondre à 90 ans et c'est ainsi que j'ai déjà cotisé pour 220 trimestres à la Sécurité sociale»*. Il serait plus logique de considérer l'ensemble de ces activités comme étant celles d'une entreprise personnelle dont les cotisations seraient établies sur la base des revenus et non calculées à chaque fois en fonction du chiffre d'affaires.

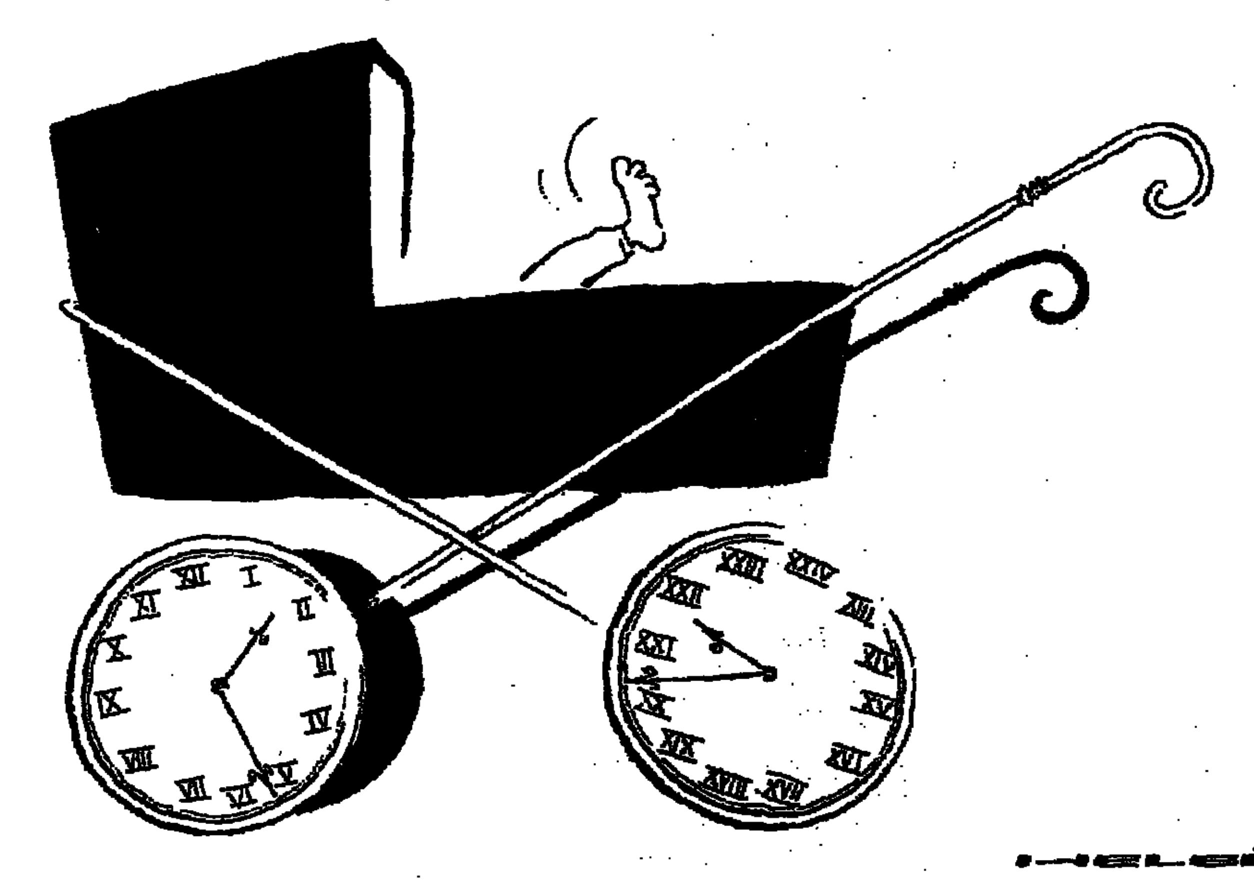
De la sorte, continue Guy Hongre, l'«individu entrepreneur» pourrait aussi bien être quelqu'un qui travaille à temps partiel et qui, par ailleurs, effectue quelques tâches. Bénéficiant des avantages fiscaux des entreprises, il aurait également intérêt à déclarer son emploi, surtout si les formalités administratives sont simplifiées. Par exemple, insiste notre passionné, jamais à court de solutions, on pourrait établir des fiches de salaire en net puis se faire facturer toutes les cotisations par un organisme mutualisateur...

A. Le.

PETITE ENFANCE

La crèche idéale

Un accueil sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre



CE coin-là de Ménilmontant n'a rien d'engageant. Rue des Panoyaux, le cœur du Nord-Est parisien, on trouve surtout des squats, les petites maisons avec jardin ont été détruites depuis longtemps. Enfant Présent est ici au fond d'un passage qui ressemble à s'y méprendre jusqu'à en rebrousser chemin à une entrée de parking souterrain. Quelques mètres encore à parcourir et c'est la fin d'un mauvais rêve. La crèche ouvre ses portes, cela se voit et cela s'entend. Les locaux sont encore tout neufs, à peine un peu plus d'un an : 270 mètres carrés, un bel espace. Récemment un cambriolage, on a frôlé le drame.

Le matin tout était sens dessus dessous. Les enfants ont couru à l'essentiel, rien de grave, les poissons rouges répondaient au complet à l'appel. Une crèche comme les autres... Pas tout à fait. Enfant Présent, créée à titre expérimental en septembre 1987, est encore unique en France mais son modèle a déjà inspiré et devrait continuer à le faire.

La structure est originale à deux titres. D'abord elle accueille les enfants – une cinquantaine au maximum – vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, douze mois sur douze. «La» solution adéquate pour tous les parents qui travaillent à horaires décalés, et il y en a. Christine Auguin, la directrice d'Enfant Présent, une ancienne assistante sociale, et sa complice, Françoise Gerber, psychologue, recensent sans difficulté les professions actuelles des parents dont elles ont accueilli ou accueillent aujourd'hui les enfants. *«Bien sûr, vous avez des hôtesses de l'air, c'est presque le cliché. Plus couramment nous rencontrons des mères caissières, serveuses dans un restaurant ou femmes de chambre, des pères à la RATP sans oublier ceux ou celles qui travaillent encore en 3 × 8...»*

Une idée lancée il y a dix ans

Face à ces contraintes majeures la disponibilité d'Enfant Présent est forte : vingt assistantes maternelles agréées toutes domiciliées dans le dix-neuvième et le vingtième, arrondissements de rayonnement de la crèche et qui ne gardent jamais plus de trois enfants à la fois. Toutes les semaines ces nounous viennent avec leurs protégés à la crèche pour des activités de groupe sans compter les visites régulières de l'équipe à leur domicile.

La crise des relais familiaux classiques, l'explosion du nombre de structures monoparentales dans les milieux défavorisés, l'éclatement du travail et la galère des petits boulots montrent clairement aujourd'hui à Christine Auguin et Françoise Gerber que leur idée lancée comme un chien dans un jeu de quilles il y a maintenant près de dix ans était la bonne. Les batailles budgétaires, les bagarres administratives, elles connaissent. Surtout que leur cheminement ne s'arrêtait pas là : *«Le lien n'est pas systématique*, explique Christine Auguin, *mais les vies professionnelles décalées vont souvent de pair avec des problèmes sociaux plus importants. Enfant Présent est donc aussi une crèche préventive.»*

La pluralité professionnelle de l'équipe technique n'est pas un hasard. A temps plein : une directrice, une psychologue et un éducateur spécialisé. A leurs côté également une puéricultrice et un pédiatre. Tous poursuivant le même objectif, celui de ne pas singulariser les enfants exposés à des situations difficiles. *«Nous estimons*, précise Françoise Gerber, *qu'entre la crèche où tout va bien et une structure spécialisée où tout va mal, genre ghetto pour cas sociaux, il y a une alternative possible. C'est ce que nous avons voulu démontrer avec Enfant Présent. En fait*, insiste Christine Auguin, *nous intervenons à la période de pré-mauvais traitement. Celle où l'on peut déjà remarquer des négligences des parents vis-à-vis de leurs enfants, l'absence de soin par exemple. L'arrivée d'un enfant dans la vie d'un couple n'est pas toujours un heureux événement. Elle peut déstabiliser et entraîner des dépressions.»*

La structure de la rue des Panoyaux offre un soutien pédagogique aux parents. Certains sont orientés vers des psychothérapeutes afin qu'ils travaillent sur leur propre histoire. Tous savent qu'ils peuvent demander de manière ponctuelle de laisser leurs enfants en garde *«une nuit pour récupérer»*, ou *«un week-end pour se retrouver»*. Parfois lorsque les cas sont plus difficiles, Enfant Présent travaille en partenariat avec l'appareil judiciaire qui accorde pour les enfants une action éducative en milieu ouvert (AEMO).

Etre pionnier n'a pas toujours des avantages. Christine Auguin et Françoise Gerber ont essuyé les plâtres. Aujourd'hui leur initiative est pleinement reconnue et soutenue par trois partenaires principaux : la Ville de Paris qui prend en charge 80 % des frais de fonctionnement, la Caisse d'allocations familiales et l'Aide sociale à l'enfance. La Fondation de France et quelques entreprises privées sont là aussi pour donner un coup de main.

Même si Enfant Présent n'a plus de raison majeure de douter de sa pérennité, le débat des coûts financiers reste toujours présent. A la Mairie de Paris, Marie-Thérèse Hermange, adjointe de Jacques Chirac, chargée des affaires sanitaires et sociales, tout à fait enthousiasmée par Enfant-Présent tient aussi à présenter des comptes : *«Le prix de revient annuel d'un enfant accueilli rue des Panoyaux est de 93 000 francs, que nous subventionnons à hauteur de près de 68 000 F. Un berceau en crèche classique coûte à la ville 39 000 F par an par enfant. Vous voyez donc la différence. Mais nous avons conscience de l'intérêt d'un instrument de prévention tel qu'Enfant Présent qui permet d'accorder une écoute essentielle à une population au travail qui connaît des difficultés évidentes»*.

Preuve en est, semble-t-il, avec l'inauguration en avril de l'année dernière d'AIRE, une crèche du treizième arrondissement qui reprend à – Enfant Présent – l'idée d'un mode de garde atypique. AIRE reçoit elle aussi les enfants vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept afin de soulager les parents qui ont des horaires décalés, mais sans se lancer toutefois dans la prévention.

Enfant Présent fait donc figure, petit à petit, de modèle. Christine Auguin et Françoise Gerber reçoivent souvent des responsables locaux intéressés par leur expérience. Dernière visite en date et tout à fait prometteuse, celle du directeur de l'Aide sociale de Marseille.

M.-B. B.



TRIBUNE

Le traitement du chômage est-il efficace ?

par Olivier Bouquillard

JEUNES sans emploi, chômeurs de longue durée, personnes menacées d'exclusion, ces publics qui accèdent à une ou plusieurs des nombreuses mesures de traitement du chômage représentent chaque année près d'un million et demi de personnes. Selon le type de mesure, une partie plus ou moins importante d'entre eux trouve, ou retrouve, un emploi, qui n'est pas nécessairement stable au sens du contrat de travail à durée indéterminée. Les autres reviennent à leur situation de départ, mais pendant le temps où ils ont bénéficié du traitement du chômage (stage de formation, contrat en entreprise avec l'aide de l'Etat, emploi temporaire dans une collectivité, etc.), ils n'ont pas été considérés *comme recherchant un emploi, et*, de fait, ils ont souvent pu (re)prendre le contact avec une vie professionnelle.

Or cet «après» du traitement du chômage est loin d'être aléatoire, mais dépend au contraire étroitement des caractéristiques initiales des personnes «traitées». A tel point qu'une étude menée au ministère du travail (1) conclut que *dans son «fonctionnement global par rapport aux marchés du travail*, [la politique de l'emploi] *en respecte les règles principales et* [ne parvient pas à] *en inverser les tendances»* : d'une part celle imprimée par la conjoncture économique, et d'autre part la *propension à la sélectivité*. L'étude établit que les différences d'employabilité existant a priori entre les chômeurs, selon qu'on est, par exemple, un homme ou une femme, un jeune de vingt-trois ans ou un adulte de quarante-cinq ans, un employé qualifié ou un ouvrier sans qualification, ne sont statistiquement guère compensées par un passage en mesure de traitement du chômage. Bien au contraire, l'étude montre qu'une hiérarchie de ces mesures réfléchit cette hiérarchie sociale et professionnelle.

Ce déficit d'effet social en faveur de l'insertion des publics les plus en difficulté est également souligné, à propos de la formation en alternance, par un conseiller de Martine Aubry, qui estime que c'est *«l'objectif* [même] *d'insertion dans l'emploi* [qui] *place ces mesures face à la logique qui domine sur le marché du travail, celle de la sélectivité des recrutements»* (2). On ne saurait mieux mettre en lumière la contradiction travaillant une politique de traitement du chômage qui prétend exiger à la fois l'efficacité dans le placement des demandeurs d'emploi et l'orthodoxie dans la lutte contre l'inégalité qui caractériserait les décisions d'embauche des entreprises.

Cette étude montre que cette contradiction ne *se limite pas à un seul secteur de la politique* multiforme de traitement du chômage. Trois catégories de traitement du chômage sont ainsi distinguées.

LES aides publiques à l'emploi dans le secteur marchand constituent le «haut de gamme» de la politique de l'emploi : l'Etat incite les *entreprises à embaucher* des jeunes ou des chômeurs de longue durée notamment en finançant des exonérations de cotisations sociales. Cette forme de traitement du chômage se réfère aux théories économiques classiques pour lesquelles l'insuffisance d'emploi est due au coût excessif du travail : en abaissant ce coût pour certaines catégories de travailleurs, l'Etat veut encourager les entreprises à créer davantage d'emplois, et y parvient en partie.

Les mesures regroupées dans cette catégorie, parmi lesquelles la formation en alternance (contrats de qualification et contrats de retour à l'emploi) *sont relativement efficaces en termes* de débouchés (de 58 à 67 % trouvent un emploi dans les trois mois), mais les entreprises pratiquent une sélection parmi les candidats : seuls les meilleurs y ont accès.

A *côté de ces formules*, il *existe depuis* la création des fameux TUC en 1984 des «quasi-emplois» financés par l'Etat pour le compte de collectivités territoriales, d'associations et d'établissements publics... Ces quasi-emplois répondent à l'idée que la croissance est durablement insuffisante pour assurer le plein emploi, et qu'il faut élargir le champ du salariat à des emplois utiles à la société, mais qui ne satisfont pas directement aux critères de rentabilité des entreprises.

Baptisés aides à l'emploi dans le secteur non marchand, il s'agit aujourd'hui essentiellement *des contrats emploi-solidarité ouverts* aux demandeurs d'emploi de plus de dix-huit ans (il y en a eu 400 000 en 1992). L'étude indique que les débouchés de cette formule (de l'ordre de 50 % d'emploi dans les trois mois) relèvent d'une *«forme d'insertion spécifique»*, car ils consistent presque une fois sur deux en un renouvellement du contrat initial, d'autant plus qu'il s'agit d'anciens chômeurs adultes peu «employables» dans le *secteur privé* : *l'emploi non marchand risque* ainsi d'apparaître comme une solution du chômage en circuit fermé. Enfin les stages de formation, dits actions de formation, traitent le chômage en réduisant pour un temps l'offre de travail (les stagiaires ne sont généralement pas considérés comme cherchant immédiatement un emploi), tout en poursuivant l'objectif plus lointain d'élever *le niveau de qualification*. Comparés aux autres méthodes de traitement du chômage, les stages de formation brillent par la faiblesse de leurs débouchés professionnels (de 26 à 33 % d'emploi dans les trois mois). L'étude *estime qu'ils «ne parviennent pas à gommer les handicaps de leurs publics»*. En réalité, ces débouchés sont variables en fonction de la qualité des stages.

Cette étude conclut que, dans les faits, le traitement obéit moins à une logique de qualification et d'insertion de populations en difficulté, qu'à un modèle d'*«orientation et de sélection» des candidats à un emploi. Loin d'organiser une* illusoire égalité des chances par une «remise des compteurs à zéro», le traitement du chômage adapte ses ambitions proclamées à la réalité d'un marché du travail dont il ne peut, par définition, *pas s'abstraire et qu'il n'a assurément* pas la possibilité de censurer. Ne faudrait-il pas se persuader de ces contraintes et désigner à l'indispensable politique de l'emploi des objectifs plus cohérents ?

(1) Anne-Lise Aucouturier, «Contribution à la mesure de l'efficacité de la politique de l'emploi», ministère du travail, juin 1992.

(2) Gilles Gateau, *Formation en alternance et politique de l'emploi. Les formations en alternance*, La Documentation française, 1992.

► **Olivier Bouquillard est économiste.**

COURRIER

La mobilité au Crédit du Nord

Dans le dossier d'«Initiatives» «Bons et mauvais plans sociaux» (*le Monde* du 10 février), un article de Marie-Béatrice Beudet, «Les attraits de la *mobilité*», *évoquait la politique* de reconversion en vigueur au Crédit du Nord. M. Benoît Evrard, au nom de la CFDT Crédit du Nord, nous a adressé les précisions suivantes :

NOUS ne pouvons nier l'existence de reconversions d'agents administratifs dans l'exploitation, et leur réussite dans *leurs nouvelles fonctions* montre bien la richesse humaine et professionnelle du personnel du Crédit du Nord. Il convient de replacer ces reconversions dans leur contexte et de souligner le caractère limité de ces mesures. Elles ne concernent que quelques *dizaines de salariés des services* centraux de Paris et de Lille sur plusieurs années, et cette façade sociale de la politique de personnel du Crédit du Nord souvent *affichée dans les colloques* et les dossiers de presse ne peut faire poids devant les licenciements massifs pratiqués depuis des années.

La direction du Crédit du Nord a procédé depuis 1987 à plus de 2 500 licenciements pour motif *économique, une nouvelle procédure* est en cours pour cinquante et un agents dont vingt-huit de services centraux parisiens. Sur les quatorze agents concernés *dans le secteur des Pays de la* Loire, onze ont déjà accepté une mobilité dans le cadre de plans précédents, avec, dans plusieurs cas, l'acceptation d'une déqualification.

Le *président* de Maulde a par ailleurs été condamné pénalement *(il a déposé un recours en* cassation contre le jugement d'appel du 27 novembre 1992) pour avoir procédé à plus de cent licenciements économiques déguisés en transactions individuelles en 1990. Si la mobilité a figuré dans les plans sociaux, *c'est pour aboutir à des licencie*ments de substitution et non pour éviter ces licenciements. Un accord sur la mobilité géographique a certes été signé entre la *direction et le SNB, affilié à la* CGC, mais aucune transparence n'existe en ce domaine.

Le plan de formation est important en volume mais ne place pas les reconversions-adaptations en priorité malgré les problèmes d'emploi de notre *entreprise. Il reste principalement* axé sur le développement des produits commerciaux et de l'acte de vente par des formations de type utilitariste et sur la *formation de l'encadrement au* management suivant la politique de gestion définie par la direction générale.

STAGES

Le service des offres de stages de la MNEF est désormais accessible en tapant directement : 3615 LEMONDE.
Les *entreprises désireuses* de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20.
STAG'ETUD 12, av. Raspail, 94257 Gentilly Cedex, tél. : 49-08-99-99.

GESTION

□ Lieu : Saint-Prix (95). Date: immédiat. Durée : 6 mois minimum. *Ind.: à définir. Profil* : bac + 4, ESC, maîtrise de gestion, anglais, italien si possible. Mission : *gestion et suivi des contrats* avec les entreprises et des conventions. 04212.

PERSONNEL

□ Lieu : Suresnes. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 2 500 F à *négocier* + % Profil : bac + 6, ressources humaines, commercial, avoir effectué un stage en DRH/Gestion des carrières/vente de conseils, convention de stage. Mission : Réactualiser étude faite en 1992 sur intégration des jeunes diplômés. La vendre aux grands groupes et associations patronales ou proposer méthodologie. 04230.

MARKETING

□ Lieu : Paris/RP. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : Intéressement. Profil : bac + 3, école de commerce, connaissances marketing, convention de stage. Mission : étude de marché, évaluer le potentiel d'un système évolué de gestion de parking par téléphone et sur terrain et pré-commercialisation *si temps disponible*. 04257.
□ Lieu : Paris. Date : 29 mars. Durée : 1 mois. Ind. : 4 000 F brut. *Profil : bac + 1, action commerciale*, relations publiques, publicité, convention de stage. Mission : Participer à la promotion de la société, développer des opérations hors médias (petits déjeuners, tables rondes), télémarketing et prise de rendez-vous. 04255.
□ *Lieu : Paris. Date : immédiat.* Durée : 1 mois. Ind. : 30 %/SMIC + prime si résultats. Profil : bac + 3, expérience en marketing téléphonique appréciée, convention de stage. Mission : Développement d'un portefeuille, recherche de nouveaux clients par téléphone. 04168.
□ Lieu : Puteaux. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : prime sur résultats. Profil : bac + 1, BTS DUT commercial, connaissances informatiques, convention de stage. Mission : qualification d'un fichier informatisé, réalisation d'un mai*ling, prospection téléphonique* auprès d'entreprises pour démonstration commerciale de produits haute technologie. 04214.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : tiers du *SMIC. Profil : bac + 2/5, assistant* marketing, convention de stage. Mission : Assister le chef de pro*duits dans l'ensemble de ses missions*. 04227.

VENTE

□ *Lieu : Paris. Date : immédiat.* Durée : 2 mois. Ind. : commissions. Profil : bac + 1 ESC ou bac *avec expériencede la vente, forte* motivation pour la vente exigée, convention de stage. Mission : *démarchage et prospection d'une* clientèle de traiteurs et restaurateurs. 04258.
□ *Lieu : Gentilly. Date : immédiat.* Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F fixe + commissions + 1 500 F prime *sur objectif. Profil : bac + 1, attirance* pour les contacts téléphoniques, convention de stage. Mission : prospection *commerciale* auprès d'un fichier déjà existant, remise à jour. Développement du *portefeuille de clientèle. 03559.*
□ Lieu : Pays de la Loire. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à *définir. Profil : bac + 2, école de* commerce, IUT TC, BTS force de vente, action Co., convention de stage. *Mission : négociateurs* de publications auprès de collectivités territoriales (bulletins municipaux) *occasionnellement faire de la prospection* de ces revues. 04221.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4 mois (30/32 H/semaine). Ind. : 38 F/heure. Profil : bac, vente, anglais parlé, manipulation de termineaux. Mission : vente et accueil aux guichets (formation *préalable*). 04229.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à *définir*. Profil : bac + 2, *action* commerciale/marketing, convention de stage. Mission : enquête téléphonique auprès des membres de l'association pour connaître leurs besoins et attentes en matière de produits et services. 04205.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. *Durée : 3 mois. Ind.* : 1 500 F + commissions + vacances au Sénégal. Profil : bac, vente, connaissances *tourisme* et du Sénégal souhaitées, convention de stage. Mission : vendre un nouveau concept de voyage au Sénégal auprès des agences de voyage, groupes, C.E., associations, vente directe sur fichier déjà existant. 04239.

INFORMATIQUE

□ *Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : 1 700 F* + prime. Profil : bac + 4, MIAGE DUT informatique ESC, connaissances langage C, C +, *Fortran*, DOS, Unix, anglais, convention de stage. Mission : étude de l'impact *de la relance clients sur la prise de* commande, évaluer et quantifier les résultats. (Formation technico-com*merciale sur place). 04232.*
□ Lieu : Rouen et Puteaux. Date : avril. Durée : 8 mois de formation. *Ind. : 65 % sur SMIC. Profil* : bac + 2, gestion ou science. Mission : analyste programmeur sur *IBM/400. 04211.*

PUBLICITÉ

□ Lieu : Suresnes. Date : immédiat. *Durée : 2 mois. Ind.* : 1 800 F/mois. Profil : bac + 3, connaissance promotion des *ventes, convention de stage. Mission* : participer au développement de l'agence en participant à la *prospection, en développant* des opérations médias. 04102.
□ Lieu : Saint-Ouen. Date : immé*diat. Durée : 2 mois. Ind.* : 1 500 F/mois. Profil : bac + 1/, BTS action Co. Mission : assistanat *sur budgets existants, aide au* développement suivant goûts et capacité. 04213.

COMMUNICATION

□ Lieu : La Défense-Puteaux. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : transport + repas + si résultats. Profil : bac + 3, communication presse, anglais, TTX Word 4 et 5, convention de stage. Mission : rattaché au service communication, définition puis mise en œuvre du plan d'action destiné à optimiser prochaine campagne *d'affichage/presse et grand public* en France. 04234.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. *Ind.* : 1 500 F/mois. Profil : bac + 4, communication, commerce, économie, connaissances des médias, bon niveau d'anglais, convention de *stage. Mission : assistant(e)* consultant revue de presse, fichiers recherches documentaires, *contacts presse. 04054.*
□ Lieu : La Défense. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 600 F/mois. Profil : bac + 3, expérience dans les domaines de la communication ou du journalisme, convention de stage. Mission : communication des activités de la fondation, relations presse des expos organisées par la fondation dans le toit de la Grande Arche. 04208.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 *mois. Ind. : prime de fin* de stage. Profil : bac + 2, convention de stage. Mission : assistant *presse*. 04152.

SECRÉTARIAT

□ Lieu : Bagnolet. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 700 F/mois + tickets resto. Profil : bac + 2, BTS secrétariat, *Word 5 et anglais*, convention de stage. Mission : préparation et envoi des dossiers d'inscription *aux rencontres chorégraphiques* internationales. 04131.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 800 F/mois. Profil : bac + 2, secrétariat, TTX Word, DBase III si *possible, convention de stage*. Mission : secrétariat, saisie informatique, courrier, classement, mailings. 03903.
□ Lieu : La Défense. Date : avril. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Pro*fil : bac + 2, anglais, TTX tableur*, Macintosh, convention de stage. Mission : secrétariat de direction *marketing : suivi administratif* classique, missions d'assistanat sur dossiers, suivi et tenue d'agendas. 04240.
□ Lieu : Pantin. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 5 000 F. Pro*fil : bac + 2*, secrétariat, connaissance Macintosh. Mission : accueil, standard, fournitures, frappe cour*rier, classement, administration des* ventes. 04126.

DOCUMENTALISTE

□ *Lieu : Saint-Cloud. Date* : avril. Durée : 2 mois. Ind. : 3 800 *F/mois*. Profil : bac + 2, DUT documentaliste, convention de stage. Mission : élaboration du thésaurus associé à la base de données documentaire interne, révision de l'actuel plan de classe*ment des ouvrages*. 04256.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à *définir*. Profil : bac + 2, documentaliste, convention de stage. Mission : restructuration d'un fonds documentaire, mise à jour, élaboration des fichiers signalétiques, mise en place dispositif de suivi. 04231.

CARRIÈRES INTERNATIONALES

EUROCONTROL

L'Organisation Européenne pour la Sécurité de la Navigation Aérienne
cherche pour son Siège à Bruxelles (h/f):

CHEF DE DIVISION BUDGETS ET MARCHES
(Ref. AX/063/LM)

Fonctions: sous l'autorité du Directeur des Finances, la personne recherchée devra gérer une *Division de 20 personnes et sera responsable de: ✧ budget annuel et programme quinquennal;* ✧ évaluation financière des tâches et des projets; ✧ prévisions financières; ✧ rapports financiers; ✧ prévisions de trésorerie; ✧ appels d'offres; ✧ évaluation des offres; ✧ négociation des marchés; ✧ assurances.

Qualifications: ✧ diplôme universitaire en économie, comptabilité ou gestion financière; ✧ qualités de gestionnaire; ✧ excellentes capacités d'expression écrite et verbale; ✧ compréhension des procédures juridiques; ✧ connaissance du français et de l'anglais.

Expérience: le candidat retenu aura au moins 10 années d'expérience professionnelle dans les domaines suivants: ✧ budget et planification à long terme; ✧ techniques de prévision et d'évaluation financières; ✧ préparation de rapports financiers pour les cadres de Direction au sein d'une grande *organisation; ✧ préparation et négociation de marchés pour l'acquisition des* principaux biens d'équipement et de service.

Une rémunération de niveau international particulièrement intéressante, doublée d'un régime de sécurité sociale et de pension, est proposée.

Les actes de candidature et des informations complémentaires peuvent être obtenus auprès d'EUROCONTROL, Division du Personnel, rue de la Loi 72, B-1040 Bruxelles, télécopieur n° 32/2/729.39.72 pour renseignements uniquement en citant le n° de référence susmentionné.

Les actes de candidature dûment complétés, et mentionnant clairement le numéro de référence, devront parvenir à l'adresse ci-dessus au plus tard le 17 mai 1993.

Ce délai sera strictement appliqué et les candidats doivent s'assurer que leur acte de candidature arrivera à destination en temps utile.



Mundia

COMMERCIAL EXPORT

Trilingue Anglais/Allemand

Rattaché à la Direction Commerciale, vous mettez en place et organisez votre action auprès des différents pays de la CEE pour développer nos ventes. Vous remontez également les informations importantes auprès de la Direction pour apporter les évolutions nécessaires propres à la culture et au potentiel de chaque pays.

Profil: Homme de terrain, environ 35 ans, vous possédez une solide expérience de l'export en zone CEE. Vous avez prouvé votre capacité à développer des marchés au travers de réseaux que vous avez structurés (agents commerciaux,distributeurs, etc...).

Vous êtes trilingue anglais/allemand.

De tempérament combatif, votre adaptabilité fait de vous un interlocuteur et un négociateur confirmé.

Nous vous proposons: • une création de poste où tout est à développer • des produits de qualité, originaux et plaisants à commercialiser • un véritable challenge à relever • l'intégration dans une entreprise à taille humaine qui valorise les individus.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 RUEIL MALMAISON Cedex, sous référence 52.0175/LM portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

l'UNIVERSITÉ d'UTRECHT

Le Faculté des Lettres de l'Université d'Utrecht, située au coeur de la vieille ville, est une des plus importantes du pays. Elle se distingue particulièrement, dans le disciplines de langues, litérature, arts et histoire, avec deux Instituts de Recherche et dix-huit Départements, qui accordent une place importante au rapport à la société, à l'informatique appliqué aux lettres et à la collaboration interdisciplinaire. Au Département de Langues et Cultures Romanes, section de Littérature Française, il y a vacance d'un poste à plein temps de:

Maître de Conférences
(vac. nr. 68309)

Votre tâche consiste à assurer l'enseignement de la culture française depuis le XVIe siècle et en particulier dans le cadre des spécialités de "Littératures Modernes Occidentales", d' "Histoire des Cultures" modernes et contemporaines (XVIIIe-XXe siècles) ainsi que "Renaissance et Baroque". Votre tâche en plus consiste à effectuer et à diriger des recherches dans le dommaine de la culture française, de préférence en relation avec l'un des projets de l'Institut de Recherche en Histoire et Culture. L'enseignement et la recherche sont intétegrés à ceux du département de Littérature Française moderne et contemporaine.
Des responsabilités sur le plan de l'organisation et de la gestion sont liées à la fonction.
L'ensemble des travaux se fait en étroite collaboration avec le Professeur de Littérature Française.

Le candidat doit être titulaire d'un doctorat dans la discipline ou faire preuve d'un travail de recherche équivalent, posséder une large expérience dans l'enseignement, avoir des qualités didactiques, et être disposé à travailler dan l'interdisciplinarité. *La connaissance de la langue néerlandaise est souhaitable.* Le candidat s'engage, le cas échéant, à faire sienne celle-ci, oralement et par écrit, dans un délai de deux ans. Le candidat doit être disposé à s'établir aux Pays-Bas.

Le nomination sur le poste se fait à titre temporaire pour une période de deux ans, avant titularisation. Le salaire est, conformément aux indices officiels, situé entre 6879 florins (échelon 13 BBRA) et 9282 florins (échelon 14 BBRA) mensuels.

Pour plus d'informations, prendre contact avec le Président de la commission de nomination, Prof. dr. M. van Duuren, tel. no. 19-31 30 536433

Candidatures à adresser au Service du Personnel, faculteit Letteren, p/o mevr. J.M. Kooien, Kromme Nieuwegracht 46, 3512 HJ Utrecht, le 21 Mars au plus tard.





LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise un concours général sur titres et épreuves pour la constitution d'une liste de réserve de (m/f)

ADMINISTRATEURS A7 / A6

Principales conditions d'admission: □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés; □ avoir une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés et une connaissance satisfaisante d'une deuxième; □ être né après le 28.04.57; □ avoir accompli des études universitaires complètes sanctionnées par un diplôme; □ avoir au moins deux ans d'expérience professionnelle, post-universitaire, de niveau universitaire et en rapport avec au moins l'une des quatre fonctions du concours: • santé et protection des animaux ou l'état sanitaire et la salubrité des produits animaux et d'origine animale et des produits de la pêche; • l'état sanitaire ou phytosanitaire et la qualité des produits végétaux et des végétaux ainsi que les conditions de production, de contrôle et de la commercialisation de ceux-ci; • la nutrition animale et l'emploi en élevage des produits et des techniques destinés à améliorer l'état sanitaire, la qualité et la productivité des aliments pour animaux; • la mise sur le marché et l'utilisation de pesticides, l'évaluation de leurs effets sur les productions agricoles, la santé et l'environnement.

La Commission met en œuvre en faveur de son personnel une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes et encourage vivement les candidatures féminines.

L'avis de concours et le formulaire d'acte de candidature obligatoire encartés dans le J.O. n° C 60 A du 03.03.93, peuvent être UNIQUEMENT obtenus en expédiant une demande écrite sur carte postale, avec la référence CONCOURS COM / A / 762, à une des adresses suivantes:

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES,
Unité Recrutement - SC41 - COM / A / 762, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles
Bureau de Représentation en France, Service Concours, 288 bd St-Germain, 75007 Paris
Bureau à Marseille, C.M.C.I., 2 rue Henri Barbusse, 13241 Marseille Cedex 01.

Date limite pour l'envoi des candidatures: 28.04.93.

w o r k i n g f o r h u m a n r i g h t s

Head of Language Program Unit

Salary £21,500 per annum

Can you Manage Amnesty International's Language Program?
• Do you have solid experience of managing information programs aimed at audiences in different cultures and speaking different languages?
• Do you have an understanding of the specialized problems of translators and interpreters?
• Do you have the ability to manage translation teams, volunteers and production units in various countries, all of whom, like you, are working under pressure?
If so, consider applying to head AI's Language Program Unit at its International Secretariat in London. The unit of nine includes Arabic, French and Spanish teams and co-ordinates external interpretation and translation services in some 50 languages when necessary.

Closing date for receipt of application forms 26 April, 1993.

amnesty international

For further information and an application form please contact: Personnel Office, International Secretariat, Amnesty International, 1 Easton Street, London WC1X 8DJ Tel: 071-837 3805 (24 hr answerphone) Quote ref no PP-2.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



LES DIRIGEANTS

DIRECTEUR GÉNÉRAL ■ FRANCE

TÉLÉCOMMUNICATIONS — **BASÉ A PARIS**

Notre client est un fournisseur de tout premier plan de services de réseaux internationaux, d'équipement de communication, de services de maintenance et support.

Une opportunité exceptionnelle existe dès à présent pour un individu de haut calibre capable de diriger cette affaire diversifiée à travers une période de changement.

Il est essentiel que vous soyez :

- *expérimenté dans la conduite d'un centre de profit autonome dans l'industrie des télécommunications et que vous puissiez démontrer votre compétence à imposer un contrôle commercial effectif ;*
- *un motivateur et un leader qui inspirera des équipes multifonctionnelles ;*
- *apte à démontrer vos qualités de prévoyance et de développement stratégique nécessaires à la croissance des affaires ;*
- *un directeur décisif avec la présence requise pour vous imposer auprès des clients et de vos subordonnés.*

En retour, vous recevrez une rémunération globale impressionnante et aurez une véritable opportunité de faire forte impression au sein de cette organisation internationale. Votre succès pourrait aboutir par la suite à une position au sein du comité principal.

Pour discuter de cette position en toute confiance, téléphoner à :
JODI TIMMS au 1944 273 480088
jusqu'à 20 h 30 cette semaine, en précisant la référence 30389.



ERC House 32/33 North Street Lewes East Sussex BN7 2PQ United Kingdom
Telephone (0273) 480088 Fax (0273) 480808 Int. Code (+ 44 273)

HIGH TECHNOLOGY RECRUITMENT FOR EUROPE

Un poste, plusieurs fonctions

Cabinet de conseil, national et international, réputé dans sa profession, recherche dans le cadre de son développement:

DIRECTEUR, RESPONSABLE DE LA GESTION DU CABINET

300-400 KF

En relation étroite avec le PDG, vous êtes responsable de l'ensemble des fonctions de Gestion du cabinet: • animation et management (20 personnes) • contrôle financier • mise en place et suivi du contrôle de gestion • rationalisation de l'outil informatique • organisation et supervision des différents services.

Vous, à 30/35 ans minimum, de formation supérieure école de commerce et / ou universitaire finance/gestion, votre acquis professionnel d'au moins 5 ans vous permet aujourd'hui de maîtriser les domaines techniques énoncés et d'avoir déjà l'expérience de l'encadrement et de l'organisation. Vous pratiquez un anglais courant.

Vous pouvez venir d'un cabinet d'audit ou d'organisation, d'un bureau d'études, d'un centre de profit ou d'un cabinet de consultants, dans lequel vous exercez déjà une fonction de manager.

Vous souhaitez donner une nouvelle dimension à vos responsabilités, gagner en autonomie et offrir à votre carrière l'ampleur de vos ambitions.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 RUEIL MALMAISON Cedex, sous référence 56.0176/LM.

Mercuri Urval

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités Territoriales - Ministères - Associations



LA VILLE DE MONTREUIL

(Seine-Saint-Denis) 100 000 habitants

RECRUTE

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE « ADMINISTRATION VOIRIE »

- *Votre formation juridique (niveau BAC + 4) vous permet de maîtriser les procédures relatives aux marchés publics.*
- *Votre expérience professionnelle idéalement acquise dans une collectivité locale vous permet d'assurer l'encadrement de 4 unités de travail regroupant 20 personnes.*

Notre choix se portera uniquement sur des candidats offrant indiscutablement ces compétences.

Adresser candidature, CV à :
M. le Député-Maire, HOTEL DE VILLE - 93105 MONTREUIL Cedex

Chef du Service Economique

CHAMBRE DE METIERS DE L'YONNE - AUXERRE

Votre mission : Sous l'autorité du Secrétaire Général, vous *serez responsable d'une équipe de 7 personnes, vous* rechercherez des directions nouvelles (avec études de financement...) et serez en relation avec de multiples partenaires extérieurs. *Vous animerez les actions* suivantes : conseil à la création d'entreprise, suivi du développement de celles-ci, aménagement du territoire, développement local...

Profil : Agé de plus de 30 ans, Bac + 4 Economie, avec des connaissances en droit, vous avez une expérience *significative de l'entreprise (en tant que Responsable de* Service). Homme de terrain et de challenge, vous êtes relationnel, négociateur et rigoureux.

Adressez lettre de motivation et CV à Nathalie PERRIN, ***RH PARTNERS***, 29 bis rue de l'Arquebuse, 21000 Dijon, sous la référence BG193J.

RH PARTNERS



ORGANISME RÉGIONAL DE FORMATION

intervenant dans les bas niveaux de qualification et les problématiques d'insertion, recrute

SON DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE

De formation supérieure, vous coordonnerez la réflexion pédagogique des différentes équipes locales, et développerez la qualité de leurs interventions et la formalisation de leurs compétences pédagogiques.

Poste basé à Lille – mobilité sur la région – 190 KF

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (réf. DPSF) à :
S.D. conseil, 13, rue Jeanne-d'Arc – 59000 LILLE



Le District de l'agglomération de Montpellier qui regroupe 17 communes et dispose d'un budget global de 80 millions de francs, renforce ses équipes en recrutant un

INGENIEUR TERRITORIAL

Direction de l'Environnement

Dépendant directement du Directeur Général des Services Techniques, vous interviendrez sur l'ensemble des secteurs de l'*environnement et serez plus particulièrement responsable du* traitement et de l'élimination des ordures ménagères et de l'assainissement.

Vous aurez en charge l'élaboration des propositions et des stratégies concernant les mesures de respect de l'environnement, la mise en place d'**importants projets d'investissement** et le contrôle de la gestion des opérations et équipements.

Ingénieur expérimenté (minimum 5 ans) dans la fonction *publique, vous êtes un excellent praticien en particulier dans la* collecte et le traitement des déchets ainsi que dans le traitement *des eaux. Des connaissances en génie, en droit de* l'environnement et en urbanisme sont des atouts souhaités.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, *copie des diplômes et du dernier arrêté de nomination)* à PSYNERGIE, 20 esplanade de l'Europe, 34000 MONTPELLIER. Confidentialité assurée.

PSYNERGIE MONTPELLIER MARSEILLE PARIS

École Nationale de la Santé Publique

recrute un(e)

ENSEIGNANT EN MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

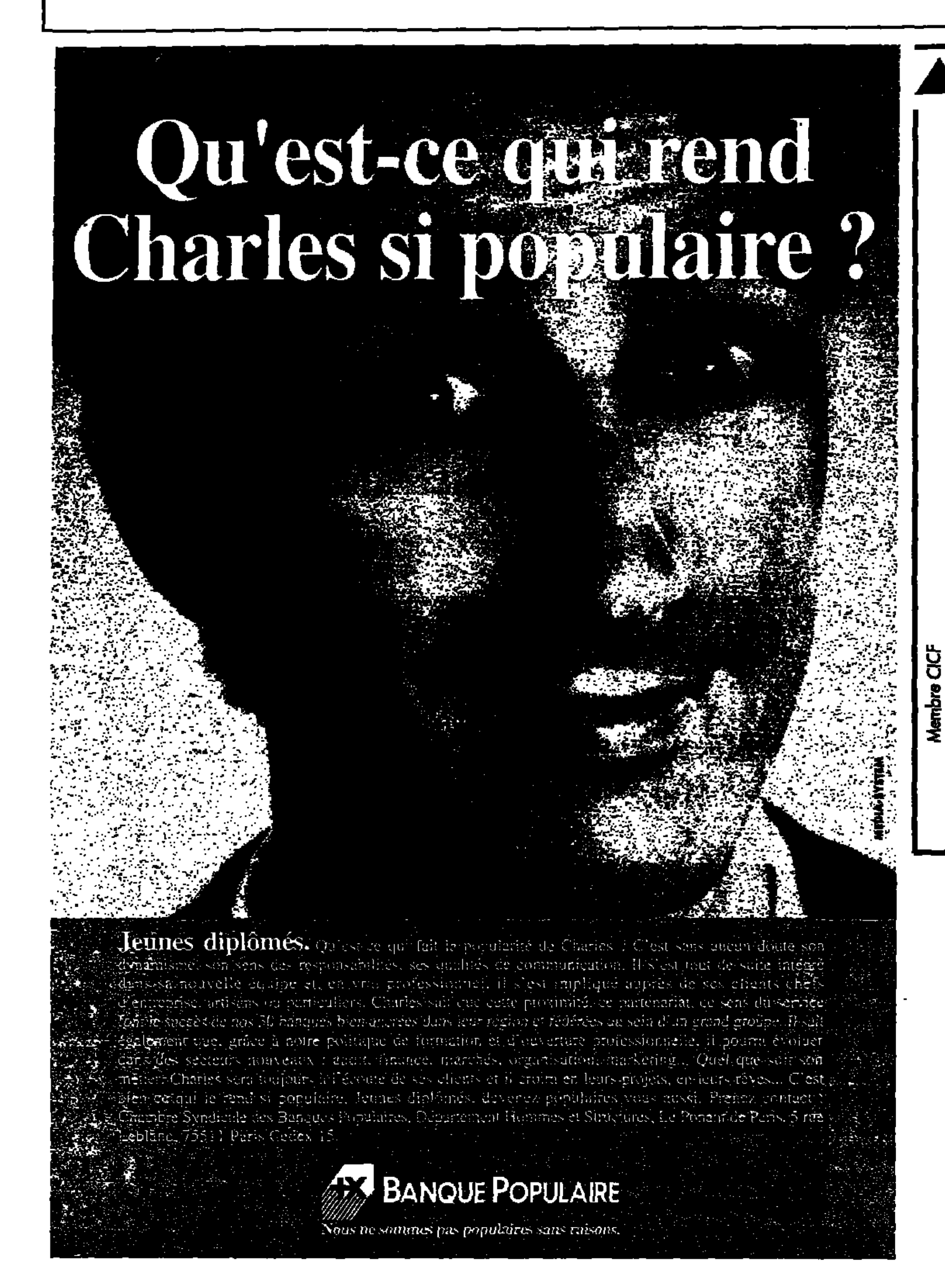
Titulaire d'un doctorat ou expérience professionnelle confirmée pour enseignements et recherche en management des ressources humaines.

Renseignements complémentaires
Madame G. SAMSON - Tél.: 99-28-28-91

OPÉRATION SPÉCIALE

GESTION • FINANCE

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES



Groupe français multinational industriel et commercial de très grande notoriété recherche pour l'une de ses branches un

Juriste international

qui aura à traiter un ensemble de problèmes générés par le développement international : ingénierie juridique (acquisitions, garanties, partenariat,...), contrats de toute nature...

Titulaire d'un troisième cycle en droit complété éventuellement par un diplôme étranger, le candidat maîtrise parfaitement l'anglais et, le cas échéant, pratique l'allemand ou l'espagnol. Il a une expérience significative d'au moins cinq ans dans un cabinet ou dans une grande entreprise sur des projets de même nature.

Sens rédactionnel, aptitude à la négociation, créativité, autorité personnelle et capacité d'engagement sont des qualités recherchées. La disponibilité pour des missions de courte ou de longue durée pour l'étranger est exigée.

Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous la référence LM 921.003, en toute confidentialité à INTUITU PERSONAE 97, avenue de La Bourdonnais - 75007 PARIS.

Membre CICF

IP
INTUITU PERSONAE
JURIDIQUE & FISCAL

Groupe français de dimension internationale, leader dans son secteur de haute technologie, recherche pour sa Direction Juridique

RESPONSABLE JURIDIQUE

Vous assurez de manière autonome un rôle de soutien auprès de l'ensemble des entités opérationnelles du groupe situées dans l'Est de la France. Votre rôle de conseil s'exerce particulièrement en matière de contrats, en droit des télécommunications, droit de la concurrence et de la consommation... Vous prenez en charge les contentieux judiciaires et administratifs les plus importants et coordonnez les relations avec les professions du monde judiciaire.

Dans votre mission, vous animez une petite équipe de juristes.

A 35 ans environ, diplômé d'un 3e cycle en droit privé, vous justifiez d'une expérience réussie de généraliste, acquise en entreprise. Connaissance de l'anglais appréciée.

Le poste sera basé à **NANCY** *(54) ou* **STRASBOURG** *(67).*

L'importance du Groupe ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière à un candidat de valeur.

Merci d'adresser à notre conseil, sous la réf. RJE, votre dossier de candidature en précisant votre rémunération actuelle. Confidentialité assurée.

SM Conseil 3, RUE TREILHARD, 75008 PARIS

MEDIA-SYSTEM

Observatoire européen de l'audiovisuel

Participez à la création de l'espace audiovisuel européen !

L'Observatoire européen de l'audiovisuel, qui est en train de se mettre en place à Strasbourg, est appelé à devenir l'un des acteurs de premier plan de l'espace audiovisuel européen. Emanation d'EUREKA Audiovisuel, et fonctionnant aux côtés du Conseil de l'Europe, et en liaison avec un réseau de partenaires et organismes professionnels européens, l'Observatoire agira, au cours d'une période initiale de 3 ans, en tant que centre d'information et de référence pour les professionnels du secteur pour toutes les données juridiques, économiques et pratiques relatives à la télévision, au cinéma et à la vidéo à travers l'Europe. Pour relever ce défi, l'Observatoire s'appuiera sur une équipe restreinte de personnes qualifiées prêtes à s'investir dans une mission totalement nouvelle de dimension internationale. Responsable de la gestion financière de l'Observatoire, vous préparez les budgets annuels et le programme d'activité. Vous prenez également en charge la gestion du réseau des institutions partenaires de l'Observatoire, le maintien des contacts étroits avec les organisations professionnelles du secteur audiovisuel et le secrétariat des organes constitutifs de l'Observatoire. Votre rôle fédérateur au sein de l'Observatoire inclut également la gestion des ressources humaines de celui-ci. Disposant d'une formation universitaire complète sanctionnée par un diplôme, vous possédez une solide expérience professionnelle acquise à un haut niveau dans le domaine audiovisuel, ce qui vous a permis de bien connaître ses spécificités et ses besoins. Grâce à votre sens des contacts et de la communication et à votre expérience, vous savez gérer un service, diriger une équipe et vous avez de bonnes connaissances en matière de gestion financière. Réf. A/V 30/93/CLD.

Directeur exécutif H/F

Nous avons également les postes suivants à vous proposer :

Responsable juridique - Réf. A/V 1/93/CLD
Responsable des informations sur le marché audiovisuel - Réf. A/V 2/93/CLD
Responsable des informations pratiques - Réf. A/V 3/93/CLD
Responsable technique des réseaux et services - Réf. A/V 4/93/CLD

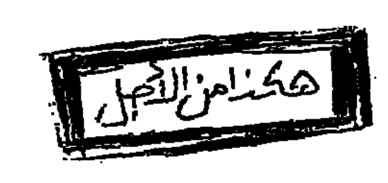
Pour chacun de ces postes, vous possédez une très bonne connaissance d'une des trois langues de travail de l'Observatoire (anglais-français-allemand) et une bonne connaissance d'une des deux autres. La pratique de la troisième langue de travail et d'autres langues européennes serait un plus. Vos points forts sont l'esprit d'initiative, le sens des responsabilités, la rigueur et l'aptitude pour le travail en équipe. Nous vous proposons des conditions de travail intéressantes. Merci d'adresser votre CV détaillé, avant le 16 avril 1993, en précisant la référence choisie, au Conseil de l'Europe, Bureau des Concours (Pers.), 67075 Strasbourg Cedex. Fax : 88.41.27.81 (Il n'est malheureusement plus possible de donner des renseignements par téléphone aux candidats aux concours).

Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74



OPÉRATION SPÉCIALE



Groupe Pharmaceutique international (2,650 salariés présents dans 7 pays), recrute un

Juriste

Lyon

Rattaché au Responsable du Service Juridique, vous aurez notamment pour mission de participer à la rédaction et à la négociation de contrats français et internationaux en matière de licence, fabrication, vente de produits pharmaceutiques, contrats fournisseur et de recherche.

Agé de 30/35 ans, diplômé d'un DEA, DESS, DJCE, etc... vous justifiez d'une expérience réussie du droit des affaires dans une entreprise ou en cabinet comportant une pratique significative des contrats internationaux, du droit communautaire et du droit de la concurrence. Vous maîtrisez l'anglais des affaires et la pratique de l'allemand sera un atout supplémentaire.

Rigoureux, vous avez le goût du travail en équipe et souhaitez valoriser vos qualités techniques et relationnelles au sein d'une structure souple et évolutive.

Contacter Christophe Duchatellier au (1) 47.57.24.24 ou adresser CV + photo + rém. actuelle à Michael Page Tax & Legal, 3 boulevard Bineau, 92300 Levallois-Perret, sous réf. CD8886MO.

MP
Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Groupe financier de premier plan, recherche

Deux Chargés de relations émetteurs actions

Vous rejoignez, au sein du département des marchés d'Actions, le service primaire et plus spécifiquement le pôle origination.

Véritable force de proposition, vous agissez en technico-commercial pour obtenir les mandats auprès des émetteurs tant français qu'européens. En vous appuyant sur la position privilégiée de la structure ainsi que sur son expertise reconnue, vous renforcez les relations existantes avec les émetteurs tout en créant de nouveaux contacts. Votre technicité vous permet d'analyser les besoins en fonds propres de vos clients et de rédiger et négocier les propositions d'opérations adaptées.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer de jeunes financiers au profil commercial, riches d'une formation économique, financière ou de gestion (BAC + 5) ayant déjà fait leurs preuves dans une fonction à forte coloration commerciale sur les produits Actions. L'anglais est indispensable ainsi qu'une bonne disponibilité pour des déplacements fréquents.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photos et prétentions) en précisant la référence 152/M, à COMMUNIQUÉ 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

BERNARD KRIEF CONSULTING GROUP
recherche

1 Directeur de projet (Réf. DPL)
2 Consultants seniors (Réf. CSL)
4 Consultants juniors (Réf. CJL)

X, Mines, Telecom, ENA, MIT.

Les Juniors seront formés à nos méthodologies sur le terrain. Le Directeur et les Seniors doivent être expérimentés dans le conseil dans les domaines suivants :
- Audit de fonctionnement
- Réaménagements structurels
- Restructuration stratégique
- Marketing international
- Privatisation

Il faut : pouvoir travailler en anglais et en français (la connaissance d'autres langues, notamment le russe, est un atout), un acquis opérationnel en entreprise complété par une expérience réussie dans un cabinet de conseil de renom international, grâce à des travaux conduits pour de grands groupes multinationaux.

Il est offert : la possibilité de s'épanouir dans l'approche créative des solutions telle qu'elle se pratique chez Bernard Krief Consulting Group ; des déplacements couvrant différents pays intéressants (Europe, Afrique, Russie, Asie, Hongrie); de réelles possibilités d'autonomie et de développement personnel (N.B. : les prochaines missions concernent la Russie, l'Afrique anglophone et l'Asie).

Merci d'adresser votre candidature sous la référence choisie, à Bernard Krief Consulting Group, 115 rue du Bac, 75007 Paris.

BERNARD KRIEF CONSULTING GROUP
Washington Moscou Bruxelles Paris

Nous sommes un des tous premiers groupes dans notre domaine (effectif 25 000 personnes). Nous recherchons pour une de nos filiales qui emploie 4 500 personnes, le

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Il aura pour missions directes :



- de définir les besoins en hommes nécessaires pour faire face au renouvellement courant et à l'expansion
- de mettre en oeuvre les moyens pour y subvenir : promotion interne, recrutement externe
- de proposer les plans de formation et de les réaliser
- d'assister et de conseiller les directions opérationnelles dans le domaine de la gestion des carrières et en liaison avec le Directeur des Relations Humaines et des Relations Sociales participer aux autres missions sociales et humaines.

La réussite dans ce poste implique :
- une formation supérieure : Droit, IEP, Psycho, Grande Ecole de Commerce, complétée si possible d'un cycle en Ressources Humaines
- une solide expérience, 7 à 8 ans en Gestion des Ressources Humaines, si possible en exploitation commerciale
- une personnalité d'entreprise et d'homme de dialogue.

Le candidat, âgé de 33 à 35 ans, devra être susceptible d'accéder à la responsabilité de Directeur des Relations Humaines.

Le poste est basé à Lyon.

etap

Ecrire sous réf.
11A 2531 3M
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel



Michael Page France
a le plaisir de vous communiquer sa nouvelle adresse
3 boulevard Bineau
92300 Levallois-Perret
TÉL. : 47-57-24-24

MP

Des marques mondiales
Un audit de haut vol
Une carrière internationale

Notre groupe est un des grands mondiaux de l'alimentaire.

C'est une expérience chez un des grands mondiaux de l'audit que nous recherchons.

Nos exigences sont à la mesure des opportunités d'évolution de carrière que nous offrons (vos prédécesseurs à ce poste viennent de bénéficier de promotions à des postes de direction opérationnelle en Europe et aux USA).

HEC, ESSEC, ESCP,... MBA poursuivez une carrière à la hauteur de vos ambitions et qui vous permettra au niveau de la holding du Groupe :

- de valoriser une première expérience d'audit de 2 ou 3 ans acquise de préférence dans un cabinet anglo-saxon de forte notoriété.
- *d'intégrer un environnement international, de conseiller et d'assurer une assistance* technique diversifiée (finances, comptabilité, gestion, organisation ...) auprès de nos filiales France et étranger,
- de participer aux différentes études financières dont celles concernant les nouvelles acquisitions.

Bonne maîtrise de l'anglais, espagnol apprécié.

Poste à Paris.



Ecrire sous réf.
11 A 2533 3M
Discrétion absolue

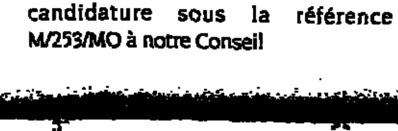
71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

GESTION • FINANCE
ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

OPÉRATION SPÉCIALE







LE MONDE DES CADRES

Institution professionnelle Paris recherche

jeune diplômé(e)

enseignement supérieur et expertise comptable

pour participer au sein de son secrétariat national à l'élaboration de la doctrine comptable et assurer la liaison avec les instances nationales et internationales de normalisation comptable.

Le (la) candidat(e) (35 ans environ) devra posséder une expérience professionnelle de trois à cinq ans en cabinet et/ou en entreprise et maîtriser parfaitement l'anglais.

Qualités requises : sens du contact, esprit de synthèse et sens de la persuasion.

Curriculum vitae manuscrit à adresser au *Monde publicité* sous nº 8640, 15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

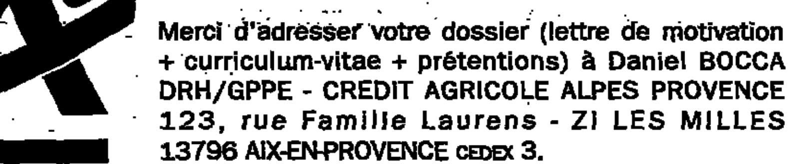
REGROUPEMENT DES CAISSES REGIONALES DES BOUCHES DU RHONE, DES HAUTES ALPES ET DU VAUCLUSE, LE CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE S'AFFIRME COMME LA 1ÈRE BANQUE DE NOTRE REGION : 2 200 COLLABORATEURS, 200 POINTS DE VENTE... ET SURTOUT 300 000 CLIENTS A SATISFAIRE !

CHARGÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE

En collaboration étroite avec le responsable du département, vous développerez et gérerez l'activité crédit de notre segment "promoteurs immobiliers" en privilégiant la maîtrise des risques : étude et analyse des dossiers de crédits, conseils auprès des promoteurs, visite et contrôle financier des chantiers.

De formation supérieure et/ou ITB, vous avez acquis une expérience de 3 à 5 ans, de préférence au sein d'un organisme bancaire spécialisé dans l'immobilier. Vous connaissez le milieu de la promotion immobilière, et vous avez une bonne pratique de l'analyse financière. Vos aptitudes commerciales et votre grande disponibilité ne pourront que favoriser votre réussite dans cette mission.





Merci d'adresser votre dossier (lettre de motivation + curriculum-vitae + prétentions) à Daniel BOCCA DRH/GPPE - CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE 123, rue Famille Laurens - ZI LES MILLES 13796 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3.

MEDIAPA

E7 **EUROSEPT ASSOCIES**

Conseil en Gestion
Organisation et Systèmes d'information

recherche

Consultant

pour renforcer le pôle d'activité Services Publics - Administrations - Industrie, dans les domaines suivants :

- Organisation,
- Logistique,
- Systèmes d'information.

Vous avez 27-30 ans, une formation grande école et :

- une expérience professionnelle de 2/3 ans,
- une certaine autonomie,
- une forte aptitude à communiquer.

Nous vous proposons de valoriser cette première expérience vers les métiers du conseil de haut niveau.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence PM à Isabelle Dichant - 98 Route de la Reine - 92513 Boulogne cedex.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

De grandes marques alimentaires
Un univers international
Un "pro" du marketing stratégique

Une opportunité particulièrement attractive de développement de carrière est offerte à un jeune Professionnel du Marketing, innovateur et réalisateur (5 ans d'expérience minimum) par un grand Groupe Français ayant une forte implantation internationale (+ de 50 pays) et possédant plusieurs marques parmi les premières mondiales.

Rattaché au Directeur Marketing du Groupe pour une gamme de produit à image forte représentant 50% du CA, il sera chargé :

- d'aider la Direction Générale aux choix des orientations stratégiques à retenir pour la France et l'international
- d'assister les différentes filiales pour la mise en oeuvre des stratégies marketing retenues
- d'initier le développement de produits nouveaux.

Ce poste à forte autonomie représente un excellent tremplin pour un candidat jeune, performant et déjà Chef de Groupe en marketing grand public, au sein d'un groupe important, de préférence chez un des "Grands" du marketing.

Son envergure personnelle, son professionnalisme, lui permettront de s'affirmer comme un interlocuteur de haut niveau et d'évoluer vers de larges responsabilités opérationnelles au sein du holding ou d'une de ses filiales en France ou à l'international.

Poste à Paris. Rémunération très motivante.



Ecrire sous réf. 11 A 2532 3M
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Publicité

L'un des grands du Conseil en Ressources Humaines recrute des consultants.

Mercuri Urval : une dynamique nouvelle pour accueillir vos compétences



Patrice Cailleau. Directeur Général de Mercuri Urval France

Notre métier n'a pas seulement mauvaise réputation, s'exclame Patrice Cailleau. Il est méconnu, assimilé trop souvent à celui de chasseurs de tête voire de primes. D'où en partie le problème pour recruter les consultants qui nous conviennent.

Le ton est vite donné : Patrice Cailleau, Directeur Général chez Mercuri Urval, 12 ans de présence au sein de l'un des premiers cabinets européens nous apprend que Mercuri Urval recrute et qu'un "consultant Mercuri Urval, c'est décidément tout autre chose que ce qu'on imagine".

Dans une telle période de marasme, de dépression sur le marché de l'emploi, vous voulez nous faire croire que vous recrutez des recruteurs ? C'est de l'intox ?

Sans gloire aucune, Mercuri Urval se porte bien. Nous avons un *potentiel important et nous devons nous développer*. Vous devriez en outre savoir que le vrai métier de Mercuri Urval, c'est depuis l'origine, l'évaluation. Evaluation de candidats au poste mais aussi évaluation des collaborateurs et des équipes en poste. Au moment où les entreprises recrutent moins, elles ont besoin de mieux connaître, mieux suivre leurs compétences internes. Mercuri est, sur ce point, l'un des cabinets les plus en pointe. Si nous recherchons des consultants aujourd'hui, c'est pour qu'ils soient opérationnels à horizon 1996, la crise sera derrière nous à ce moment là. En effet, nous investissons très fort sur les hommes : nous formons nos consultants sur une période de 3 ans et parallèlement, nous leur demandons de développer une plate-forme clientèle. Si bien que les hommes et femmes qui intégreront notre structure en 93 seront véritablement confrontés au marché en 96 seulement.

Pourtant avec tous ces cabinets qui ont eu des problèmes, vous ne devriez pas avoir trop de mal pour les trouver ! Et cela vous évite de former des jeunes en partant de zéro.

Nous *ne cherchons pas* des consultants venant de la concurrence. En effet, il est difficile lorsque l'on a vécu pendant plusieurs années dans *un type de culture*, d'intégrer la culture Mercuri Urval et ses valeurs. Nous recherchons des femmes et des hommes qui ont été opérationnels : des personnes qui ont eu à faire face à de vrais problèmes d'hommes ou d'entreprises. Des personnes à bon potentiel ayant une personnalité capable de les jeter dans l'action tout en les maintenant dans le conceptuel (conseil). Des amoureux du travail bien fait, capables de traiter un problème de A à Z, de prendre un risque, de s'engager.

Pas très précis comme profil !

La personnalité est déterminante pour nous. Nous sommes autant intéressés par des commerciaux que des financiers, des ingénieurs, des *officiers*, des *professeurs*, professions libérales...

Mais vos candidats doivent bien avoir quelque chose en commun ?

Oui le sens de l'Humain : la première de nos valeurs est l'Homme.

Ne sont-ce pas des grands mots, tout cela ? On sait que les consultants de cabinets de recrutement sont intéressés au nombre de missions décrochées et réalisées.

Nos consultants *ne sont pas rémunérés à la tâche*. Ils perçoivent un fixe, et seulement après plusieurs années, ils peuvent prétendre à un intéressement. Ceci dit leur salaire évolue très correctement.

Alors comment les motivez-vous ?

En les responsabilisant. Si la course à la hiérarchie n'existe pas chez nous - les origines suédoises de l'entreprise font que le système hiérarchique n'existe pas ou peu - chacun par contre participe à la vie de l'entreprise en y développant un projet personnel, car Mercuri Urval est avant tout une entreprise.

Quel genre de projet ?

Le monde des Ressources Humaines bouge énormément. Les attentes de nos clients et prospects évoluent : il faut savoir les prévenir, anticiper les mutations, s'adapter à un cadre juridique mouvant gérant le facteur humain. Mercuri Urval est une entreprise en réflexion permanente tant sur le développement de sa propre structure que sur les services à apporter à ses clients.

On est bien loin de l'Humain.

Pourquoi ? L'un des premiers devoirs de l'Entreprise est de *générer du profit pour créer des emplois et en faire bénéficier* ses collaborateurs.

Alors ces consultants que vous recherchez, que leur proposez-vous réellement ?

Nous leur proposons, en étant eux-mêmes, riches de leur expérience, de leurs rêves aussi, de se mettre en position commerciale permanente pour Mercuri Urval et en position de conseil permanente pour leurs clients. Autonomes, décisionnaires, responsables de leur temps, ils gèrent le portefeuille qu'ils ont constitué. Ils détectent les besoins et apportent des solutions, soit standard, soit spécialement élaborées pour une problématique donnée. J'ajoute qu'un même consultant gère aussi bien les Grands Comptes que les Pme/Pmi. De plus, nous leur donnons du temps et des moyens pour aller loin dans le conseil : la méthode Mercuri Urval à laquelle nous les formons leur permet d'assister en véritables conseillers les entreprises tant au niveau de leurs recrutements que de leurs développements stratégiques liés *aux ressources humaines*.

Quelle est l'évolution d'un consultant Mercuri Urval ?

L'investissement de notre groupe est important dès l'entrée du nouveau consultant. Exemple : pour les gens que nous cherchons à embaucher maintenant, nous nous engageons à les former toute une première année. Les objectifs de résultats en termes commerciaux ne leur seront demandés qu'en 1994. Il est vrai que nous n'offrons pas de carrière au sens classique du terme : nous ne souhaitons pas créer de hiérarchie inutile. C'est plus à un développement personnel que nous convions nos consultants. Si l'action commerciale demandée est importante, nous prenons les moyens pour former chacun à cette nécessité. Notre groupe sait aussi motiver ses collaborateurs en leur confiant des missions spécifiques en fonction des talents, quel que soit leur ancienneté ou leur statut particulier.

Pour tous renseignements, veuillez contacter PATRICE CAILLEAU Directeur Général de MERCURI URVAL FRANCE, 95, avenue Victor-Hugo 92563 Rueil-Malmaison Cedex.

LE MONDE DES CADRES

1er diffuseur de radio et de télévision, TDF, société anonyme au sein d'un groupe prestigieux, (COGECOM- Groupe FRANCE TELECOM), avec ses 4 000 professionnels de l'audiovisuel, exporte son savoir-faire dans le monde entier et réalise un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs. A la pointe de la technique, nous innovons en permanence pour créer et faire évoluer les nouveaux services de diffusion des images, du son et des données (satellites, radiomessagerie, réseaux câblés, radiotéléphone...). Dans le cadre de la Direction Commerciale, nous recherchons deux responsables marketing.

ETUDES MARKETING

Dans cet environnement évolutif : technologies, applications, réglementations... votre mission est double :
- analyser les marchés de TDF afin d'anticiper les développements des produits,
- mener une analyse prospective dans le but de détecter les opportunités de marché en France et à l'étranger.

Responsable de la conduite des études de marché vous travaillez en relation étroite avec les chefs de produits et l'ensemble des Directions de l'entreprise. Par ailleurs, vous participez à l'élaboration du plan stratégique, initialisez et supervisez toutes les études prospectives à moyen et long terme. De formation supérieure (Bac + 4/5), vous avez acquis une spécialisation Marketing-Econométrie ou Statistiques et vous avez mis en pratique votre savoir-faire pendant 4 ans minimum dans un environnement technique et de prestations de services. Rigoureux, vous avez l'esprit d'analyse et le goût de la réflexion. Vos qualités relationnelles sont reconnues. (Réf. RME/M).

VENTES ABONNEMENTS réseaux câblés

TDF développe ses activités d'opérateur de réseaux câblés pour les petites et moyennes agglomérations. Au sein de sa Division Câble vous avez la responsabilité de réaliser les outils et méthodes nécessaires à la vente des abonnements. Ainsi, vous participez à la définition et au suivi de la mise en œuvre du marketing-mix du produit, vous concevez les documentations et formez les équipes aux méthodes de vente en leur fournissant l'ensemble des outils les mieux adaptés. De formation supérieure (Bac + 4/5), vous avez une spécialisation marketing complétée par une expérience opérationnelle de 4 ans environ dans le secteur du câble. Vous êtes imaginatif et créatif avec un sens pratique prononcé. Pédagogue, vous avez de réelles qualités commerciales et relationnelles. (Réf. RMV/M).

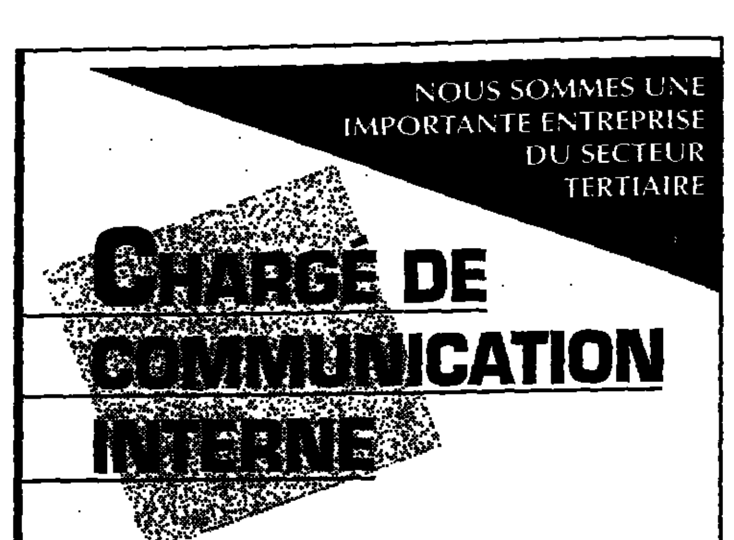
Merci d'envoyer votre candidature (lettre, CV, photo, et prétentions), en précisant la référence choisie à TDF, Isabelle Merlin, DRH, Département Développement des Carrières, 21-27 rue Barbès, 92120 Montrouge.

Jonction

2 Responsables marketing



L A   P A S S I O N   D U   H I G H - T E C H



Nous recherchons trois personnes sous CDD à partir du 1er mai 1993. Vous interviendrez pour la conception et l'animation de nos actions de communication interne (supports d'information, conférences...) ou externe (relations avec la presse...).

Diplômé(e) d'études supérieures (CELSA, IEP...), vous justifiez d'une expérience réussie, même courte, dans un domaine similaire. Goût des contacts, rigueur et sens du travail en équipe, sont les qualités qui vous permettront de réussir.

Merci d'adresser votre candidature avec CV, photo et prétentions, sous la référence 48003 à Organisation et Publicité - 149, rue St Honoré 75001 PARIS, qui transmettra.

Organisation et Publicité

Michael Page, côté à la bourse de Londres, l'un des plus importants cabinets de recrutement en Europe (400 millions de CA et des profits conséquents malgré une mauvaise conjoncture) recherche dans le cadre du développement de son activité de recrutement de cadres commerciaux et marketing un

Consultant

Paris

Nous recherchons des candidats répondant impérativement aux conditions suivantes :

- 3 ans d'expérience minimum dans des fonctions commerciales ou marketing,
- Un sens relationnel éprouvé,
- Une sensibilité aux problèmes des ressources humaines dans l'entreprise,
- Une forte ambition en termes de réalisation et de développement,
- Une formation supérieure.

Après une formation spécifique, vous aurez la responsabilité globale de missions de recrutement (commercial, négociation, conseil, entretien, suivi, fidélisation, ...). Des possibilités d'évolutions sont possibles à l'intérieur du groupe.

Si ce projet vous intéresse écrire à **Michael Page Commercial**, 3 boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret, sous réf. CHD871MO.

Faute d'une réponse sous quinzaine, veuillez considérer la réponse comme négative.



Michael Page Commercial

Spécialiste en recrutement Commercial



"Satisfaire nos clients, le défi d'une équipe".

La maîtrise de notre développement passe par l'adaptabilité optimale de nos systèmes d'exploitation.

Ingénieur Responsable Activité Péage

Rattaché au Directeur d'exploitation, vous animerez votre équipe (20 personnes) et prendrez en charge :

- l'élaboration de la politique opérationnelle de l'entreprise en matière de péage,
- la mise en oeuvre des projets de développement,
- le suivi et l'exploitation sur les plans technique et organisationnel.

Ingénieur généraliste AM, INSA ou équivalent, votre expérience d'entreprise 4/5 ans vous aura permis de développer vos compétences en matière de logistique industrielle et de sécurité de fonctionnement.

Des connaissances en informatique et réseau seront un atout supplémentaire.

Pour ce poste basé à Rouen, merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 120/SA au : COG Hébert Conseil - 12 rue Berteaux Dumas, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Clair de Lune



membre de syntec — OPQCM

L'ORDINATEUR INDIVIDUEL — édité par CEP — GROUPE TESTS

recherche son RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT (H/F)

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, vous êtes attiré(e) par l'univers de la micro-informatique que vous maîtrisez en tant qu'outil, et avez un goût prononcé pour la technique. Journaliste confirmé(e), votre expérience professionnelle d'un [illegible]

CONCEPTEUR

Savez-vous conjuguer pertinence et créativité ?

Depuis 5 ans déjà, vous sortez des campagnes, productif et créatif, vous aimez réaliser vos idées très vite. Et précisément vos idées sont des idées simples, qui marchent et qui vivent avec leur temps. Sensible, intuitif, cultivé (vous avez au moins une formation de type Bac + 4), vous êtes à l'écoute des tendances du marché de la communication.

Nous, nous sommes la première agence de communication pour les ressources humaines, un domaine sensible proche du corporate, qui exploite tous les outils de communication média (presse économique et grand public) et hors média.

Nous sommes à la recherche d'un concepteur avant tout capable d'exprimer ses idées par l'écrit comme de les visualiser.

Notre Directeur de la création dirige une équipe de 5 personnes dont 2 Directeurs artistiques, venez compléter cette équipe jeune et apporter votre talent à un marché en perpétuelle évolution.

Merci de nous adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. NSA à Media-System, 6 impasse des Deux - Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

Mutuelle Nationale

recherche

Responsable d'Agence

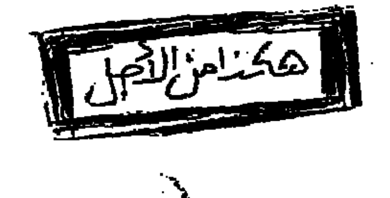
PARIS

Afin de faire face à son expansion, notre société, spécialisée dans la complémentaire maladie, l'assurance et les services, met en place un réseau d'agences.

Vous développerez la vente de nos produits et saurez créer et entretenir des contacts locaux précieux à la réussite de votre mission.

BAC + 4, environ 35 ans, si vous êtes un professionnel de la vente dans **notre domaine d'activité**, si vous êtes dynamique, organisé et manager, vous avez tout pour gagner avec nous ce challenge.

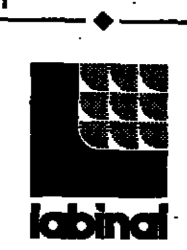
Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo) sous la référence 5192 à l'agence **AFFLUENTS** - 43, rue du Chemin Vert - 75011 PARIS qui transmettra.





SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute Technologie



16 500 personnes
9 divisions
42 filiales étrangères
Exerce ses activités dans les secteurs Automobile et Aéronautique.
Sa Division FILTRES PURFLUX est un leader européen dans son domaine.

Ingénieur d'affaires constructeurs automobiles Réf. 9314

Auprès du Directeur Commercial, il commercialise l'ensemble des produits filtration à huile, filtration carburant, produits anti-pollution.
Ses missions : *• suivre l'activité des constructeurs dont il aura la charge • s'informer des évolutions des nouveaux moteurs • assurer les relations avec les Bureaux d'Etudes • participer à l'élaboration des cahiers des charges produits, suivre les dossiers d'homologation, développer et nouer les relations adaptées avec les interlocuteurs des services Achats et Pièces de Rechange.*
En interne : *• préparer les dossiers d'offres de prix avec les départements Industrialisation et Gestion • coordonner le développement des produits.*

Ingénieur Mécanicien, *vous justifiez d'une expérience réussie de plusieurs années dans la négociation commerciale auprès de constructeurs automobiles,* ***vous parlez couramment l'anglais.***

Chef de produit marketing Réf. 9315

Adjoint direct du Responsable du Département Marketing et Communication , il : • anime une équipe motivée • définit les besoins du marché en terme de produits, conditionnement, propositions de prix • rationalise la gamme et la complète • assure la définition technique, le suivi et la réalisation des nouveaux produits • propose leur stratégie de lancement et détermine les opérations promotionnelles, ainsi que la politique de distribution.

Passionné d'automobile, *Ingénieur de formation, âgé d'au moins 30 ans vous justifiez de plusieurs années comme Chef de Produit Marché dans le monde industriel.* ***La pratique courante de l'anglais est impérative.***

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, ***en mentionnant votre niveau actuel de rémunération*** *ainsi que la référence qui vous concerne au 7 rue de Monceau, 75008 Paris.*



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA-SYSTEM

INGENIEUR CHIMISTE

NOTRE LABORATOIRE D'ANALYSE SPECIALISE DANS LE TRAITEMENT DE L'EAU S'INTEGRE DANS UN GROUPE INDUSTRIEL DE 150 PERSONNES AU SAVOIR-FAIRE INNOVANT.

Ingénieur Chimiste, vous avez acquis une solide expérience dans le traitement de l'eau et la formulation des produits, et vous possédez une bonne connaissance des circuits de refroidissement et chaudière vapeur.
Parallèlement aux responsabilités d'ordre technique, vous assumerez aussi une fonction commerciale : suivi clientèle et développement de nouveaux marchés. Votre cible : les industriels et plus spécifiquement les professionnels de l'agro-alimentaire.
Ce poste de terrain, requérant une grande autonomie, est passionnant de part sa polyvalence. De plus, la structure de l'entreprise, son parti pris pour l'innovation offrent de sérieuses perspectives d'évolution.
Si vous désirez nous rejoindre en CHARENTE (1 H de la Rochelle),

Adressez lettre, CV et prétentions à **GRAND SUD/852**
18, rue porte Dijeaux - 33000 BORDEAUX qui transmettra

LE MONDE DES CADRES



Les achats passent à la vitesse numérique

La mobilité est la raison d'être de nos produits, des terminaux et des réseaux de radiotéléphonie publics et privés. C'est aussi l'état d'esprit qui anime les 1 500 collaborateurs d'Alcatel Radiotéléphone.
De la conception à la commercialisation, ils maîtrisent toute la chaîne.
*Nous vous proposons de contribuer au développement international du numérique (GSM) et d'****accroître la valeur ajoutée de nos achats,*** *au sein d'une filiale du numéro un mondial des télécommunications.*

CHEF DE GROUPE ACHATS "CIRCUITS"

Vous animez une petite équipe d'acheteurs en composants de terminaux de radiotéléphonie. Vous assurez la responsabilité des achats de très haute technologie de ce secteur, en étroite collaboration avec le BE et les ingénieurs prescripteurs.

Ingénieur de formation, vous bénéficiez d'une expérience de *5 à 7* ans en achats de composants électroniques. Vous maîtrisez l'anglais et vos aptitudes relationnelles sont indéniables. (Réf. A 301)

INGENIEUR ACHETEUR "CIRCUITS"

Sous l'autorité du chef de groupe achats, vous assurez les achats de composants électroniques entrant dans la fabrication de nos radiotéléphones.

Ingénieur de formation, vous justifiez de 3 à 4 ans d'expérience achats de ces produits en secteur grande série et/ou produits grand public. Vous maîtrisez l'anglais. (Réf. A 302)

Ces deux postes sont basés à Colombes (92).

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La communication au cœur de l'action.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV en précisant la réf. choisie à notre Conseil :
APPIA - Luce MOURY - 5, rue Delerue - 92120 Montrouge.

HCA



Nous sommes un important groupe de transport de voyageurs en forte expansion (3000 personnes). Nous recherchons pour Paris et pour plusieurs villes universitaires des

RESPONSABLES DE PROJETS
Ingénierie des transports

Après *formation* à notre savoir-faire, vous prendrez en charge d'importants projets au sein de notre structure centrale d'ingénierie ou la **Direction d'une délégation régionale.** A la tête d'une petite équipe de techniciens, vous conduirez en toute autonomie des missions très variées incluant : le marketing des services publics, des études d'infrastructure (transports en site propre, centres d'échanges, parkings...), la préconisation de systèmes de transport (ferrés, routiers, systèmes hectométriques...), la conception des dessertes (fréquences, horaires, tracés, tarification...) et le montage financier (partenariats, investissements, exploitation prévisionnelle...). Vous négocierez à haut niveau avec les instances de décision (collectivités territoriales, élus, administrations).

A votre formation **Ingénieur ou Ecole de Commerce,** vous ajoutez impérativement une première expérience réussie d'au moins 5 ans dans la commercialisation de services, de préférence aux collectivités territoriales. Vous avez mené des missions complètes, depuis les études jusqu'au suivi des résultats. A la fois imaginatif et autonome, vous alliez des qualités relationnelles à un potentiel d'entrepreneur.



Merci de confier votre dossier (CV, let. man., photo, sal. act.) à notre Conseil Gisèle *GUILLOU s/réf SCE 13 M* - HERVE LE BAUT CONSULTANTS - 11 rue La Boétie, 75008 PARIS. Tél : 42 65 38 39.

OC CONTESSE



Dans le cadre du développement important des marchés internationaux de l'énergie, la branche "Pétrole et Gaz" de VALLOUREC INDUSTRIES recherche un

INGENIEUR POUR LA PROMOTION TECHNIQUE DES VENTES

Dans un premier temps, vous apprendrez nos produits au travers d'une fonction R et D au sein d'une de nos usines.

Vous prendrez ensuite, sous la responsabilité du Directeur de la Promotion Technique des Ventes, la charge d'une famille de produits auprès de quelques clients internationaux ou à l'export, avec qui vous aurez à maintenir et à développer nos relations de partenariat.

Vous aurez plus précisément à :
.Promouvoir nos produits auprès des clients utilisateurs.
.Répondre aux appels d'offres et participer sur le plan technique aux négociations commerciales.
.Etudier avec nos clients l'évolution technologique de nos produits et réaliser un cahier des charges pour le renouvellement de notre gamme de produits.

Des déplacements fréquents sont à prévoir, avec à terme la possiblité d'une éventuelle expatriation. Compte tenu du contexte international, l'anglais courant est indispensable.

Le poste s'adresse à un ingénieur (Centrale, Mines ou équivalent) âgé d'environ 30 ans et ayant une première expérience professionnelle au sein d'un service technique (en R et D, ou qualité, ou méthodes par exemple) et souhaitant ajouter des responsabilités de négociation à ses compétences techniques.

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite sous la référence 975 à notre Cabinet Conseil :

Claudine GALLET RESSOURCES HUMAINES - 3 rue Corneille - 75006 PARIS.

LTA

SECTEURS DE POINTE

.Ingénieurs



Notre Groupe, présent sur les marchés automobiles mondiaux, participe activement aux développements des techniques de demain. De la conception des nouveaux produits à leur production, Valeo Eclairage Signalisation met en oeuvre les moyens à la pointe de la technologie pour offrir aux constructeurs des *solutions performantes et fiables.*

Face à l'évolution rapide du marché mondial de l'automobile et pour répondre efficacement aux besoins de ses clients, Valeo Eclairage Signalisation s'est fixé comme objectifs prioritaires la qualité totale et le développement de sa capacité d'innovation. Pour faire face à notre expansion, nous recherchons :

• pour notre Site de BOBIGNY (93)

Ingénieurs Commerciaux — **Réf. IC41**

Chargés du suivi des produits en développement ou de série, vous assurerez la gestion économique des dossiers (appels d'offre, argumentaires...) et l'interface entre nos clients et les services concernés de notre Division (études, achats, qualité, méthodes, logistique...). Vous participerez aux différentes phases des négociations et formulerez les recommandations nécessaires à la réussite de la conclusion des marchés. De formation Ingénieur Généraliste ou Grande Ecole de Commerce, vous possédez nécessairement 3 années d'expérience technico-commerciale en milieu industriel et pratiquez couramment deux langues étrangères dont l'anglais. *Pour réussir dans cette fonction et satisfaire les exigences de nos clients, nous requérons un sens développé de la communication et de* l'écoute, une personnalité à la fois convaincante et rigoureuse et le goût du travail en équipe.

Ingénieur Etudes Débutant — **Réf. IE93**

En étroite relation avec les laboratoires de recherche internes et externes, vous serez chargé de la conception de nouveaux systèmes d'éclairage. Vous êtes de formation Ingénieur Mécanique (option automatisme appréciée).

Ingénieur Recherche et Développement Matériaux — **Réf. IR93**

En étroite liaison avec les bureaux d'études et les services techniques, vous serez chargé d'étudier et de mettre au point des nouveaux matériaux et leurs procédés de transformation. Ingénieur Mécanique (option matériaux appréciée), vous possédez, si possible, un an d'expérience dans le domaine de l'injection plastique.

Pour réussir dans ces fonctions, nous requérons une parfaite maîtrise de l'anglais, rigueur, sens de la communication et aptitudes au travail en équipe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) en précisant la réf. du poste choisi à **EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex, qui fera suivre.**

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde. Valeo compte près de 27 000 personnes réparties en dix branches d'activité. Le Groupe dispose de plus de 80 usines ou centres de recherche et réalise un chiffre d'affaires de 20 milliards de francs, dont plus de la moitié hors de France.



UN MONDE NOUVEAU SE CRÉE TOUS LES JOURS



GROUPE SAGEM

Ingénieur Technico-Commercial

Au sein du groupe SAGEM, notre société (3100 personnes, 2,5 milliards FF de CA) fabrique et *commercialise des câbles*, du matériel de raccordement et des équipements de signalisation. Rattaché au directeur du **Département Télécoms** de la Division *Câbles, ce collaborateur participe à l'action commerciale*, traite les appels d'offre et suit l'exécution des contrats avec le client en apportant ses conseils sur le plan *technique. Il assure également une "veille produit"* sur le marché des télécommunications. Agé d'une trentaine d'années, vous êtes ingénieur et justifiez d'une *expérience dans le domaine* des câbles ou des transmissions. Vous êtes capable d'entretenir des relations à tout niveau et maîtrisez l'anglais (l'allemand *serait un plus apprécié*).

Si vous êtes intéressé par ce poste basé à **Paris**, merci d'adresser votre candidature sous la référence C1391.92 M à notre conseil Chantal Baudron s.a., 61 boulevard Haussmann - 75008 PARIS..



Chantal Baudron. s.a.

Filiale informatique (280 personnes) du n°1 de la distribution alimentaire, nous assurons l'intégralité de la production informatique et des prestations de service aux entrepots, usines et points de vente. Pour renforcer nos actions Qualité, nous créons les postes suivants :

ADMINISTRATEUR AGL (Réf: AGL)

Responsable de la qualité de l'AGL et de son utilisation, après une période de formation, vous devrez assister et conseiller les études dans l'utilisation de l'AGL, rédiger les normes et guides d'utilisation, prendre en charge la maintenance des outils de l'AGL et assurer le suivi de leur utilisation, assurer les relations avec les fournisseurs.
De formation BAC + 4 ou + 5, vous êtes débutant ou avez acquis une première expérience. La connaissance d'outils AGL et d'environnements IBM est un plus. Motivé par la méthodologie et par la technique, vous souhaitez mettre à profit vos qualités relationnelles et votre sens du service.

ADMINISTRATEUR METHODES ET QUALITE (Réf: AMQ)

Responsable des méthodes et outils de la qualité logiciel, vous devrez en assurer le choix, l'adaptation et la mise en place. Vous devrez assister et conseiller les Etudes en Méthodes et Qualité et assurer les relations avec les fournisseurs. De formation BAC + 4 ou + 5, vous avez une expérience de 2 ou 3 ans dans le domaine des Méthodes et outils de la qualité logiciel: Merise, méthodes et outils de test, méthodes Projet, démarche générale Qualité. La connaissance des environnements IBM est un plus. Motivé par la méthodologie et par la communication, vous alliez rigueur de fonctionnement et habileté relationnelle.



Ces deux postes sont basés en Région Parisienne.

Adresser lettre manuscrite, CV, prétentions sous réf. AGL ou AMQ à :

Qualisys, 59 bis, avenue Foch, 94100 Saint-Maur.

GRANDE BANQUE A PARIS

Ingénieur Responsable Service Lots Techniques Bâtiment

Ce service technique : **génie climatique, électricité, automatismes et GTC**, a principalement la responsabilité, en tant que maître d'ouvrage ou d'oeuvre, de la conception et de la réalisation des ***installations techniques de nos bâtiments*** *administratifs et informatiques.*

Il joue un rôle important dans l'évolution de nos *choix techniques et l'utilisation* de nouvelles technologies, à toutes les phases de la vie de nos immeubles.

Nous souhaitons en confier la responsabilité à un ingénieur généraliste **(AM, ECAM, ICAM, INSA...)** d'environ 35 ans, idéalement avec double expérience : BE lots techniques et travaux neufs - Maintenance, en tertiaire ou industriel.

Merci d'écrire (CV, salaire actuel) sous réf. 3021 à

Gallos & Associés **116 Champs Elysées, 75008 PARIS.**

GIE LOGISTIQUE D'UN IMPORTANT GROUPE DU TERTIAIRE FINANCIER RECHERCHE SON

Responsable HF des Achats et Approvisionnements

Rattaché à la Direction Logistique, vous serez chargé d'organiser et de gérer les moyens et les équipes constituant un véritable centre de compétences d'Achats.

Vous optimiserez la prospection des fournisseurs sur une importante diversité d'articles et conduirez personnellement la négociation des contrats ainsi que leur suivi.

En relation avec votre clientèle interne, vous définirez les principes touchant les approvisionnements, la maîtrise des flux et des stocks.

Agé de 30/40 ans, vous possédez une formation supérieure type Ecole de Commerce ou Gestion, Ingénieur avec spécialisation ACHATS (MAI, ESA, ESAP...) et vous déjà prouvé vos qualités de négociateur et vos capacités de management par une expérience significative de la fonction Achats/Approvisionnements.

Le poste est basé en région Poitou-Charentes et nécessite de fréquents déplacements vers les marchés fournisseurs et clients.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. 47929 à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo 75001 PARIS, qui transmettra.

INGENIEURS POINTUS POUR SECTEUR DE POINTE

TEUCHOS, société d'ingénierie intervenant dans les domaines aéronautique, automobile, ferroviaire et naval, recherche des

INGENIEURS
Bac + 5 minimum
justifiant d'une première expérience réussie (3 à 10 ans environ)

pour les 5 postes suivants basés :

En région parisienne (Réf. RP07)

- Conception et suivi de projet pour bancs de tests automatiques.
- Etude, *architecture et développement réseaux* de communication.
- Analyse et modélisation comportement vibroacoustique véhicules.
- Calcul de structures en dynamique rapide (crash, emboutissage).

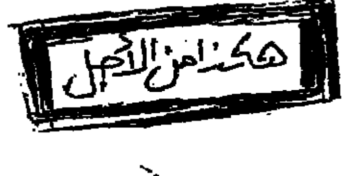
Dans le sud de la France (Réf. SF06)

- Architecture électrique satellite et suivi développement équipements de détection infrarouge.

Vous justifiez d'une bonne connaissance de l'anglais.
Vous savez faire preuve d'autonomie tout en vous intégrant à des équipes pluridisciplinaires au sein de structures à dimension humaine.



Merci de nous adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite, CV détaillé) sous référence appropriée à **TEUCHOS EXPLOITATION** 6, avenue du Général de Gaulle, 78000 VERSAILLES.



SECTEURS DE POINTE



GRAS SAVOYE,
l'un des tout premiers courtiers d'assurances de dimension internationale (1100 personnes, 20 bureaux régionaux) recherche pour son Département

RISQUES INDUSTRIELS

INGENIEUR GRANDE ECOLE

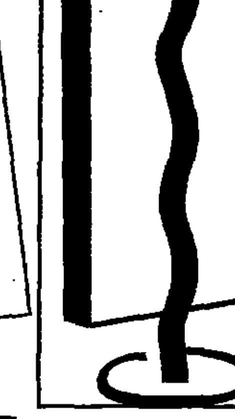
Cette mission d'Ingénieur Conseil en Risk Management vous amènera à prendre en charge la gestion de comptes industriels et la prospection clientèle de GRAS SAVOYE et de sa filiale SAGERI.

A 28-32 ans, vous êtes un spécialiste des **Risques Hautement Protégés (H.P.R)** et pouvez mettre en avant une expérience industrielle réussie de 2 ans minimum.

Bilingue ou trilingue, doté d'un bon sens relationnel, vous êtes disponible géographiquement et vous faites preuve d'un réel intérêt pour le conseil en matière de sécurité et sûreté industrielle.

Poste basé région parisienne.

Adressez votre dossier de candidature détaillé s.réf AA JCL à



Gras Savoye
Bien conseiller pour mieux prévoir

GRAS SAVOYE - Direction des Ressources Humaines
2, rue Ancelle 92202 NEUILLY S/SEINE.
Discrétion assurée.



La *MGPTT*, 2ème mutuelle française, 600 000 adhérents, 1 100 000 personnes garanties, a pour activité principale la gestion de la sécurité sociale et de la protection (santé, invalidité, décès) des agents du *Ministère des PTE.*

Avec 2300 salariés et 6,3 milliards de CA, elle a fait de la maîtrise et de l'évolution de son informatique (IBM ES9000, MVS/ESA, CICS/DB2 réseau de 500 terminaux) un des éléments essentiels de sa performance.
La refonte d'une partie du système d'information lui permet de créer le poste de

RESPONSABLE D'APPLICATIONS

Vous serez parfaitement autonome sur un des secteurs applicatifs de la Société. Vous concevrez les applications en relation directe avec les utilisateurs.
Vous interviendrez dans un environnement de pointe : Merise, démarche de gestion de projets et outils L4G.

Nous pouvons intégrer deux types de profils :
• expérimenté d'au moins 5 ans, avec une formation Bac +2 minimum et une solide pratique de la conduite de projet, de la conception à l'intégration.
• débutant avec un diplôme informatique bac +5, une connaissance de Merise et de DB2.

Lieu de travail : Paris XIIIè.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et prétentions sous référence 078 à Agnès Chauvin - Temps Dense - 6, rue de St Petersbourg 75008 Paris.

TEMPS *dense*
INGENIERIE DES CARRIERES

Carré Turenne

DES HOMMES DE SOLUTIONS

BERTIN

Notre Société (515 personnes), leader des sociétés de services technologiques, intervient sur des PROJETS PLURI-DISCIPLINAIRES DE HAUTE TECHNOLOGIE.
Nous recherchons pour notre établissement d'Aix-en-Provence un

INGENIEUR CHEF DE PROJETS EN OPTO-ELECTRONIQUE

Nous vous confierons la responsabilité technique et financière de projets variés de développement de systèmes optiques, opto-électroniques et de métrologie optique dimensionnelle.

Diplômé d'une grande école (ESE, ESO, etc...), formation complétée si possible d'un doctorat dans le domaine optique, vous avez 30 ans environ, déjà conduit des projets où vous avez *pu éprouver vos qualités de meneur d'hommes.*

En contact direct avec des partenaires industriels exigeants, vous saurez mettre à profit votre aisance relationnelle et votre souci d'efficacité.

L'anglais courant est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, curriculum vitae, photo), sous la référence CP30 au Cabinet Patricia PERONA 10, rue Neuve-St-Catherine - 13007 MARSEILLE.



LES SOLUTIONS COMPETITIVES

MEDIAPA

Vous avez 5 ans et plus d'expérience dans le SECTEUR PETROLIER.

Rejoignez-nous...

Nous recherchons pour des postes basés en Région Parisienne (anglais souhaité)

- **2 INGENIEURS DE PROJET** (généraliste, mécanique *ou C.C.)*
- ***1 COST CONTROLLER*** (cost estimating)
- **1 INGENIEUR PLANNING** *(outil : Artémis 6 000)*
- **1 INGENIEUR MARCHES** (de l'appel d'offres au règlement des claims)
- **2 RELANCEURS** (Expediting auprès des *principaux fournisseurs)*
- **1 INGENIEUR MACHINES TOURNANTES**
- **1 INGENIEUR INSTRUMENTISTE**

Merci d' adresser rapidement votre dossier sous réf. 203 à AITEC Ingénierie - 8 Parc Club Ariane - 78284 *GUYANCOURT Cedex (fax 30.60.80.83)*

AITEC INGÉNIERIE
ENERGIE - TRANSPORT

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial

Groupe international de 17 000 personnes, numéro un européen dans le domaine des armements terrestres, nous élargissons notre stratégie industrielle en développant la diversification dans les domaines de l'informatique industrielle, l'électronique et la mécanique de pointe.

Ingénieur commercial confirmé ♦ plasturgie

- Au sein de la branche chargée de cette diversification, vous prendrez la Direction Commerciale de l'activité moules notamment pour la plasturgie.
- Ce poste est basé à Versailles et il convient, en particulier, à un candidat de formation Ingénieur généraliste ayant une expérience commerciale efficiente.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 9242 à CURRICULUM
6, passage Lathuile 75018 Paris qui transmettra.

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Nous sommes N°1 européen des appareils d'éclairage avec un chiffre d'affaires en France de 800 MF.

Pour atteindre nos objectifs stratégiques, nous renforçons notre département Aviation spécialisé dans la commercialisation de systèmes de balisage aéroportuaire.

Prospecter, promouvoir, négocier, telles seront vos missions sous la responsabilité du Directeur des Ventes.

En relation permanente avec les décideurs, votre rôle s'étendra de l'analyse des besoins sur le terrain jusqu'à l'aboutissement du projet.

Ingénieur de formation (ENAC, ESTACA...) vous avez une expérience réussie de 3 à 5 ans - commerciale et/ou technique - acquise dans le secteur aéronautique.

Disponible pour des déplacements à l'étranger sur vos zones export, vous maîtrisez **impérativement** l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV + rémunération actuelle sous réf. 164 à Communiqué - 50/54, rue de Silly 92513 Boulogne Billancourt Cedex qui transmettra.

THORN Europhane

REUTER

Nous sommes leader mondial de l'information destinée aux marchés financiers (CA : 16 milliards de *francs et 10 000 personnes). Nous concevons et commercialisons entres autres des bases de données* financières et des systèmes intégrés pour salles de marchés auprès des Banques, Établissements Financiers, Institutionnels et Directions Financières d'entreprises. Notre offre s'enrichit en permanence *de nouveaux produits et nous disposons d'une logistique performante.*
Compte tenu de notre développement, nous recherchons :

Ingénieurs commerciaux
Marchés financiers

Mission : Vous vendez l'intégralité de nos produits et services à une clientèle bancaire. Vous proposez des solutions et négociez auprès de différents interlocuteurs (traders, directeurs informatiques, directeurs financiers) avec l'assistance, si nécessaire, de nos chefs de projets.

Profil : Agé de 30 ans environ, vous avez une formation Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce. Doté d'un fort tempérament *commercial, vous avez une expérience réussie de la vente de solutions et de produits informatiques au sein d'une SSII, d'un constructeur ou* d'un éditeur. Vous maîtrisez l'anglais. Votre connaissance du domaine financier et des grands comptes est un réel atout pour le poste.

La qualité de notre offre, une forte culture d'entreprise et les perspectives d'évolution au sein de notre groupe sauront motiver des candidats de valeur.

Pour ces postes basés à Paris, nous vous remercions d'adresser lettre, CV photo et rémunération actuelle, sous la référence IC393/LM, à notre Conseil EUROSERV . 121 bd Diderot, 75012 Paris.

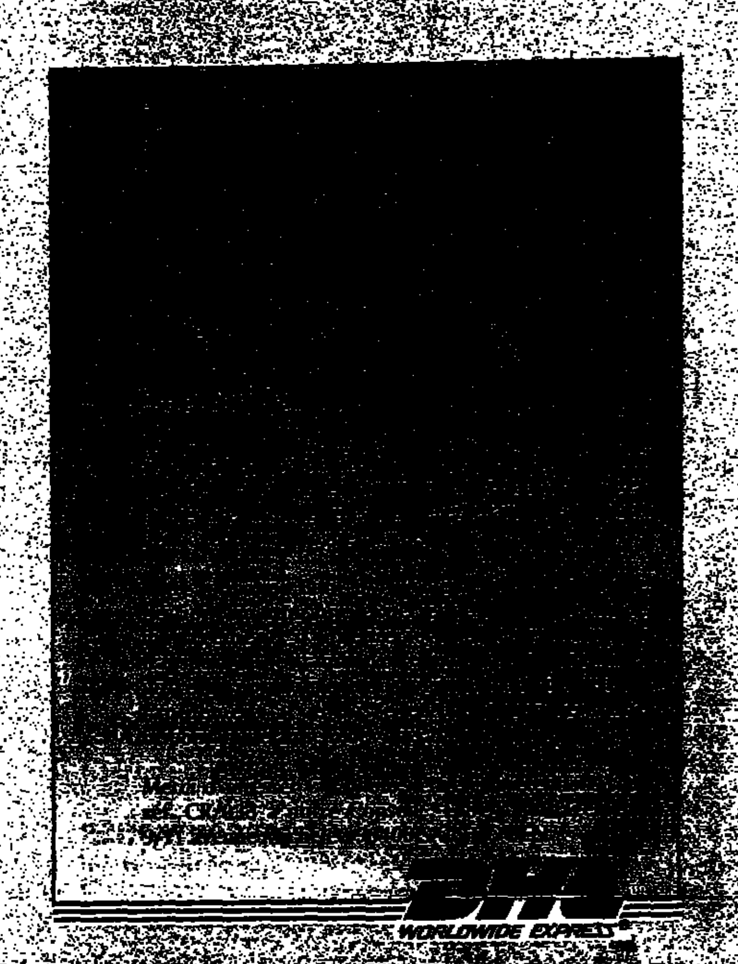
EuroServ

Jonction



LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial



JEAN RASPAIL

